

SGAM MALAKOFF MÉDÉRIC HUMANIS

**RAPPORT SUR LA SOLVABILITÉ
ET LA SITUATION FINANCIÈRE 2018**



malakoff médéric
humanis

SANTÉ – PRÉVOYANCE – RETRAITE – ÉPARGNE

Table des matières

Synthèse	4
A. Activité et résultats	7
A.1. Activité.....	7
A.2. Résultats de souscription.....	13
A.3. Résultats des investissements.....	15
A.4. Performance des autres activités.....	20
B. Système de gouvernance	21
B.1. Informations générales	21
B.2. Exigences de compétences et d'honorabilité.....	27
B.3. Système de gestion des risques (ORSA).....	30
B.4. Contrôle interne.....	34
B.5. Fonction d'audit interne	37
B.6. Fonction actuarielle.....	39
B.7. Sous-traitance.....	40
B.8. Autres informations	41
C. Profil de risques	42
C.1. Risque de souscription	42
C.2. Risque de marché.....	48
C.3. Risque de contrepartie.....	57
C.4. Risque de liquidité.....	59
C.5. Risque opérationnel.....	61
C.6. Autres risques importants.....	63
D. Valorisation	64
D.1. Valorisation des Actifs.....	64
D.2. Valorisation des provisions techniques.....	72
D.3. Valorisation des autres passifs	80
D.4. Méthodes de valorisation alternatives	87
D.5. Autres informations.....	87
E. Gestion du capital	88
E.1. Fonds propres.....	88
E.2. Capital de solvabilité requis et Minimum de capital requis (MCR / SCR)	96
E.3 Utilisation du sous-module « risque action fondé sur la durée » dans le calcul du-SCR.....	104
E.4 Différences entre la formule standard et tout modèle interne utilisé.....	104
E.5 Non-respect du MCR et du SCR.....	104
E.6 Autres Informations	104

SYNTHESE

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

Le rapprochement en 2018 des deux Groupes Malakoff Médéric et Humanis vise à constituer un acteur majeur de la protection sociale pour la gestion de la retraite complémentaire et de l'assurance de personnes (santé, prévoyance et épargne).

Le chiffre d'affaires pro forma du nouveau Groupe est de 6 240 M€, en progression de 2 % par rapport à 2017 (%) malgré le contexte de concurrence accrue et de rapprochement des deux Groupes. Concernant le résultat de souscription récurrent, il s'améliore légèrement en 2018, malgré un repositionnement important sur certaines entités du nouveau Groupe en 2018.

Le pilotage des produits financiers a permis de limiter la baisse de la contribution financière aux résultats du Groupe malgré la baisse en 2018 du marché des actions notamment.

SYSTÈME DE GOUVERNANCE

La SGAM Malakoff Médéric Humanis est composée de la SGAM Malakoff Médéric et de la SGAPS Humanis Développement Solidaire qui ont chacune des entités affiliées : des institutions de prévoyance, des mutuelles, une société d'assurance mutuelle et des filiales assurantielles.

Elle s'articule autour d'associations et de groupements définissant la politique du Groupe et regroupant ses moyens humains, matériels et informatiques.

La nomination des administrateurs siégeant au sein des différentes instances ainsi que les dirigeants effectifs et les fonctions clés est régie par des critères de compétence et d'honorabilité.

PROFIL DE RISQUES

Risque de souscription

Le profil de risque de souscription évolue peu d'année en année, les garanties épargne-retraite (4,8% du chiffre d'affaires 2018) sont peu exposées. Le risque est concentré sur les garanties frais de santé et prévoyance.

L'évaluation de l'exposition à ces risques est réalisée au moyen de la formule standard considérée comme une mesure de risque appropriée pour les deux groupes.

L'exposition au risque de souscription s'élève, au 31 décembre 2018, à 1 969,1 M€ pour la SGAM Malakoff Médéric et à 381,2 pour la SGAPS Humanis Développement Solidaire.

Risque de marché

Le risque de marché se définit comme un risque d'insuffisance de valeur et donc de rendement des placements.

Les facteurs de risque de marché et les chocs sur les valeurs sont ceux de la formule standard.

La concentration en termes de contrepartie, secteur ou zone géographique accentue l'aléa sur l'ensemble de ces facteurs de risque.

L'exposition au risque de marché s'élève, au 31 décembre 2018, à 1 975,7 M€ pour la SGAM Malakoff Médéric et à 361,7 M€ pour la SGAPS Humanis Développement Solidaire.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie évalue la perte liée au défaut des créanciers. L'exposition est, au 31 décembre 2018, de 212,6 M€ pour la SGAM Malakoff Médéric et à 98,6 M€ pour la SGAPS Humanis Développement Solidaire.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme une impossibilité de respecter les engagements en raison d'une insuffisance de cash disponible. Compte tenu de son activité, le facteur de risque prédominant pour l'ensemble des entités du Groupe Malakoff Médéric Humanis pourrait être celui du niveau de cessibilité de ses placements. Il reste cependant limité par un choix d'actifs liquides pour chacune des entités.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est lié au dysfonctionnement des processus internes, aux ressources humaines, à la fraude interne ou externe, aux dommages aux actifs corporels, aux risques informatiques et aux risques liés à l'externalisation d'activités et à la relation avec les fournisseurs.

L'exposition au risque opérationnel est valorisée sur la base de la formule standard et s'élève, au 31 décembre 2018, de 151,5 M€ pour la SGAM Malakoff Médéric et à 75,4 M€ pour la SGAPS Humanis Développement Solidaire.

VALORISATION

Placements

Les placements constituent la majeure partie de l'actif des bilans prudentiels des deux Groupes et de leurs entités affiliées. En norme Solvabilité 2, ils sont valorisés en valeur de marché.

Ainsi, le montant des placements hors UC en valeur de marché au 31 décembre 2018, de 21 782,5 M€ pour la SGAM Malakoff Médéric et à 3 607,7 M€ pour la SGAPS Humanis Développement Solidaire.

Le reste de l'actif du bilan est principalement constitué des impôts différés, des placements en unité de compte, des provisions techniques cédées aux réassureurs et des créances sur des assurés, intermédiaires et réassureurs.

Provisions techniques

La provision technique Solvabilité 2 est calculée comme la somme d'une « meilleure estimation » des passifs, égale à la somme des flux financiers projetés et actualisés avec la courbe des taux sans risque réglementaire, et d'une marge de risque représentant le besoin additionnel en capital destiné à couvrir les engagements sur la vie complète du portefeuille de l'assureur.

Au 31 décembre 2018, le Groupe applique la mesure transitoire sur les engagements techniques pour les entités suivantes : Malakoff Médéric Prévoyance, QUATREM, CMAV, CAPREVAL, AUXIA, IPSEC et Humanis Assurances.

Ainsi, le montant des provisions techniques S2 y compris la prise en compte des mesures transitoires nettes des cessions en réassurance au 31 décembre 2018, de 16 296,1 M€ pour la SGAM Malakoff Médéric et à 2 400,1 M€ pour la SGAPS Humanis Développement Solidaire.

Autres passifs

Les autres passifs sont principalement constitués d'impôts différés et de dettes envers des assurés, des intermédiaires ainsi que de soldes des comptes courants des réassureurs.

L'évolution du poste en valeur économique s'explique principalement par le retraitement des primes acquises non émises en cession.

GESTION DU CAPITAL

Fonds propres

L'objectif du Groupe est de gérer les fonds propres dans une perspective à la fois de création de valeur durable en phase avec la stratégie de développement du Groupe et de maintien du niveau de solvabilité en phase avec l'appétit aux risques.

La gestion des fonds propres s'articule autour de 3 enjeux clés :

- Anticipation des besoins et/ou excédents de fonds propres
- Optimisation de la répartition des fonds propres et des mécanismes de solidarité entre les entités du Groupe
- Identification des leviers de pilotage des fonds propres et de la solvabilité.

La politique de gestion du capital est validée par la Direction générale et soumise à l'approbation des Conseils d'Administration de chacune des entités concernées après information et avis de la Commission audit et Risques.

Le montant des fonds propres Solvabilité 2 pour le nouveau Groupe Malakoff Médéric Humanis au 31 décembre 2018 s'élève en pro forma 2018 d'un montant de 7 936 M€ en 2018.

Exigences réglementaires en capital

Malakoff Médéric Humanis utilise la formule standard pour le calcul de l'exigence réglementaire en capital (SCR). Des méthodes d'approximation sont parfois utilisées mais de manière prudente et sans enjeux significatifs. La capacité d'absorption des impôts différés est limitée au montant des impôts différés inscrits au passif du bilan solvabilité 2. Les éventuels impôts différés actifs ne sont pas pris en compte ni dans le calcul des fonds propres, ni dans la capacité d'absorption des SCR.

Le montant de l'exigence réglementaire en capital pour le nouveau Groupe Malakoff Médéric Humanis au 31 décembre 2018 s'élève en pro forma 2018 à 2 592 M€.

Ainsi, le taux de solvabilité du nouveau Groupe Malakoff Médéric Humanis pour 2018, y compris la prise en compte des mesures transitoires, s'élève, en proforma 2018, à 306 % (211 % sans la prise en compte des mesures transitoires).

A. ACTIVITE ET RESULTATS

A.1. Activité

A.1.1. PRESENTATION GENERALE

Le rapprochement en 2018 des deux Groupes Malakoff Médéric et Humanis vise à constituer un acteur majeur de la protection sociale pour la gestion de la retraite complémentaire et de l'assurance de personnes (santé, prévoyance et épargne).

Pour renforcer le lien entre les deux groupes, une Société de Groupe d'Assurance Mutuelle (SGAM), Malakoff Médéric Humanis régie par le Code des Assurances a été créée en 2018, à effet au 1^{er} janvier 2019 et comprend les deux sociétés affiliées suivantes :

- La SGAM Malakoff Médéric créée en 2017 ;
- La SGAPS (Société de Groupe Assurantiel de Protection Sociale) Humanis Développement Solidaire créée en 2016.

La SGAM Malakoff Médéric Humanis et ses entités affiliées est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution "ACPR"- située au 4 place de Budapest - 75009 Paris. Le contrôleur du Groupe est la Brigade numéro 6.

Les commissaires aux comptes des entités du Groupe prudentiel sont les suivants :

	COMMISSAIRES AUX COMPTES				
	KPMG	Mazars	Grant Thornton	Primaudit International	SEC Burette
SGAM Malakoff Médéric	x	x		x	x
SGAPS Humanis Développement Solidaire	x		x		
Humanis Prévoyance	x		x		
IPSEC			x		
Mutuelle Humanis Nationale			x		
Grand Est Mutuelle			x		
Mutuelle Renault	x				
Humanis Assurances			x		

Leurs coordonnées sont :

- KPMG SA, cabinet situé au 2 Avenue Gambetta 92066 Paris La Défense.
- MAZARS, cabinet situé 61 rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense.
- GRANT THORNTON, cabinet situé au 29 rue du Pont 92200 Neuilly-sur-Seine
- PRIMAUDIT International, cabinet situé 6 Place Boulnois, 75017 PARIS
- SEC Burette, Cabinet situé 9 Rue Malatiré, 76000 ROUEN

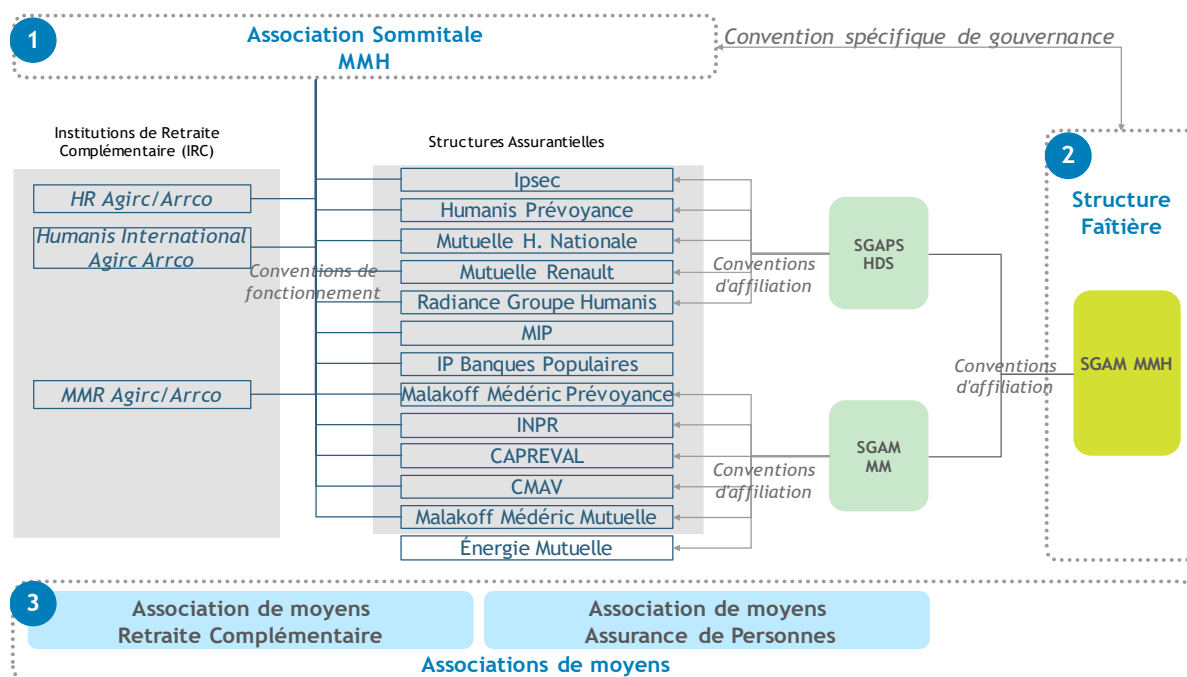
A.1.2. LA STRUCTURE DU GROUPE PRUDENTIEL

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2019, la SGAM Malakoff Médéric Humanis est l'entité de tête du nouveau groupe prudentiel et sera également l'entité combinante pour les comptes 2019. Elle assure un niveau de solidarité financière additionnel aux mécanismes de solidarité préexistants au sein de la SGAM Malakoff Médéric et de la SGAPS Humanis Développement Solidaire.

Les membres affiliés des deux groupes prudentiels exercent une activité d'assurance, collective et/ou individuelle, qui couvre les risques santé, prévoyance et épargne. D'autres types d'activité, tels que

courtage, holding, gestion d'actifs, ou gestion santé sont également intégrés dans le périmètre de combinaison.

La structure simplifiée du nouvel ensemble est le suivant :



Note : Ne sont pas représentés toutes les filiales et participations et tous les adhérents aux entités de moyens

Ainsi, les entités assurantielles de la SGAM Malakoff Médéric Humanis sont :

SGAM Malakoff Médéric, qui conserve ses affiliés ;

Les institutions de Prévoyance :

- Malakoff Médéric Prévoyance (MMP), l'institution de prévoyance interprofessionnelle ;
- INPR : Institution Nationale de Prévoyance des Représentants (VRP) ;
- CAPREVAL, Institution de prévoyance du groupe Vallourec et de ses anciennes filiales ;

Les mutuelles

- Malakoff Médéric Mutuelle (MMM), mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité ;
- Energie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité.

La société d'assurance mutuelle

- Caisse Mutuelle d'Assurances sur la Vie (CMAV), société d'assurance mutuelle régie par le Code des assurances ;

Les autres entités assurantielles

- Quatrem, société d'assurance spécialisée dans la complémentaire santé, la prévoyance et l'épargne retraite.
- Auxia, société d'assurance spécialisée dans la prévoyance individuelle et les contrats d'obsèques ;
- MM Retraite Supplémentaire : Fonds de Retraite Supplémentaire dédié à l'activité Retraite Epargne professionnelle ;
- Auxia assistance, société d'assurance spécialisée dans l'assistance aux personnes ;

SGAPS Humanis Développement Solidaire, qui conserve ses affiliés ;

Les institutions de Prévoyance :

- Humanis Prévoyance, l'institution de prévoyance interprofessionnelle ;
- IPSEC : Institution de Prévoyance des Salariés des Entreprises du Groupe de la Caisse des dépôts et autres collectivités ;

Les mutuelles

- Mutuelle Humanis Nationale, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité
- Grand Est Mutuelle dite Radiance Groupe Humanis, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité ;
- Mutuelle Renault (nom commercial Mobilité Mutuelle), mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité.

La société assurantielle

- Humanis Assurances, société d'assurance spécialisée dans l'international et la prévoyance individuelle.

Ces entités contribuent au chiffre d'affaires du Groupe de la manière suivante :

EN M€	Chiffre d'affaires - comptes sociaux		Evolution 2017-2018
	RÉEL 2017	RÉEL 2018	
SGAM Malakoff Médéric	4 210,1	4 670,7	10,9%
Malakoff Médéric Prévoyance	2 131,3	2 470,5	15,9%
INPR	37,4	47,3	26,3%
CAPREVAL	10,9	10,8	-1,1%
Malakoff Médéric Mutuelle	417,4	415,8	-0,4%
Energie Mutuelle	-	27,8	-
CMAV	66,5	8,0	-87,9%
QUATREM	1 379,6	1 468,3	6,4%
AUXIA	216,1	233,6	8,1%
MM Retraite Supplémentaire	0,0	42,8	-
AUXIA Assistance	9,8	10,2	4,3%
<i>Retraitement de combinaison</i>	<i>-59,0</i>	<i>-64,3</i>	
SGAPS Humanis Développement Solidaire	2 394,7	2 278,5	-4,9%
Humanis Prévoyance	1 898,0	1 771,5	-6,7%
IPSEC	158,3	154,0	-2,7%
Mutuelle Humanis Nationale	177,5	174,9	-1,5%
Grand Est Mutuelle	79,0	75,8	-4,1%
Mutuelle Renault	60,9	62,8	3,2%
Humanis Assurances	44,2	53,1	20,2%
R2E	219,0	28,4	-87,0%
<i>Retraitement de combinaison</i>	<i>-242,3</i>	<i>-42,1</i>	
Pro forma SGAM Malakoff Médéric Humanis	6 125,0	6 240,0	1,9%

Pour les comptes sociaux de l'exercice 2018, les comptes sont combinés respectivement dans les deux structures de groupe prudentiel existantes. Des retraitements d'opérations intra groupe sont réalisés lors de la combinaison des comptes : les opérations internes, notamment les opérations de réassurance, ont été éliminées lors de l'élaboration des comptes sociaux combinés. Des seuils de significativité ont été définis pour les opérations internes réciproques.

Le présent rapport unique Groupe comprend les deux sociétés de groupe prudentiel ainsi que les entités assurantielles, sauf la société R2E qui rédigera son propre rapport narratif.

Les comptes statutaires des entités entrant dans le périmètre sont arrêtés au 31 décembre.

A.1.3. LES ACTIVITES 2018 DE LA SGAM MALAKOFF MEDERIC HUMANIS

La SGAM Malakoff Médéric Humanis exerce son activité en assurance de personne essentiellement en santé, prévoyance et dans une moindre mesure en épargne retraite.

Les contrats collectifs représentent près de 85% des cotisations acquises en 2018.

EN M€	Chiffre d'affaires - comptes sociaux				
	RÉEL 2017	RÉEL 2018	Santé	Prévoyance	Epargne
SGAM Malakoff Médéric	4 210,1	4 670,7	2 493,5	1 998,4	243,1
Malakoff Médéric Prévoyance	2 131,3	2 470,5	1 263,9	1 197,2	9,3
INPR	37,4	47,3	19,6	27,7	-
CAPREVAL	10,9	10,8	6,7	4,1	-
Malakoff Médéric Mutuelle	417,4	415,8	415,6	0,3	-
Energie Mutuelle	-	27,8	26,5	1,2	-
CMAV	66,5	8,0	-	2,1	6,0
QUATREM	1 379,6	1 468,3	761,3	522,0	185,0
AUXIA	216,1	233,6	-	233,6	-
MM Retraite Supplémentaire	0,0	42,8	-	-	42,8
AUXIA Assistance	9,8	10,2	-	10,2	-
SGAPS Humanis Développement Solidaire	2 394,7	2 278,5	1 422,0	796,5	60,0
Humanis Prévoyance	1 898,0	1 771,5	1 015,7	725,1	30,7
IPSEC	158,3	154,0	106,1	47,9	-
Mutuelle Humanis Nationale	177,5	174,9	172,3	2,6	-
Grand Est Mutuelle	79,0	75,8	75,4	0,4	-
Mutuelle Renault	60,9	62,8	62,8	-	-
Humanis Assurances	44,2	53,1	16,1	36,3	0,6
Pro forma SGAM Malakoff Médéric Humanis	6 125,0	6 240,0			

Dans un contexte de concurrence accrue et de rapprochement des deux Groupes, les équipes commerciales ont poursuivi la mise en œuvre de la stratégie de développement et aboutissent ainsi à un bon niveau de production commerciale de l'année 2018 permettant de consolider les portefeuilles d'assurance du Groupe tant en santé qu'en prévoyance.

La SGAM Malakoff Médéric Humanis exerce son activité principalement en France métropolitaine.

A.1.4. LE CHIFFRE D'AFFAIRES PAR LIGNES D'ACTIVITE

Les lignes d'activité principales, définies par Solvabilité 2, de la SGAM Malakoff Médéric Humanis sont les suivantes :

- Engagements d'assurance et de réassurance non vie (Santé non similaire à la vie « non SLT ») : assurance des frais médicaux et assurance de protection de revenus ;
- Engagements d'assurance vie :
 - o Santé Similaire à la Vie : assurance maladie et rente découlant des contrats d'assurance non vie et liées aux engagements d'assurance santé
 - o Vie : assurance avec participation aux bénéficiaires, assurance indexée et en unité de compte, autres assurances vie ;
- Engagements de réassurance Vie

en M€	SGAM Malakoff Médéric				SGPAS Humanis Développement Solidaire			
	Montant		Evolution		Montant		Evolution	
	2017	2018	En M€	En %	2017	2018	En M€	En %
Santé non similaire à la vie	3 023,5	3 407,9	-384,5	-13%	1 867,0	1 776,9	-90,1	-5%
Santé similaire à la vie	96,0	80,7	15,4	16%	84,2	83,0	-1,2	-1%
Non vie	9,7	10,2	-0,4	-4%	-	-	-	-
Vie	1 080,9	1 172,0	-91,1	-8%	448,3	418,6	-29,7	-7%
Chiffres d'affaires	4 210,1	4 670,7	460,7	11%	2 394,7	2 278,5	-116,2	-5%

Le chiffre d'affaires de la **SGAM Malakoff Médéric** au 31 décembre 2018 est de **4 670,7 M€** pour les activités assurantielles contre 4 210,1 M€ au 31 décembre 2017, soit une progression de +11 % (+ 460,7 M€).

Le bon niveau de production commerciale des contrats collectifs de l'année 2017 a permis de consolider les portefeuilles d'assurance de la SGAM Malakoff Médéric tant en santé qu'en prévoyance.

Le chiffre d'affaires de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** au 31 décembre 2018 est de **2 278,5 M€** contre 2 394,7 M€ au 31 décembre 2017, soit une baisse de -5 %.

La baisse du chiffre d'affaires est principalement sur la Santé similaire à la Vie. Le chiffre d'affaires est essentiellement affecté par une production nette négative, les affaires nouvelles n'ayant pas compensées les résiliations.

A.1.5. LE CHIFFRE D'AFFAIRES PAR LIGNES D'ACTIVITE ET PAR ENTITE

EN M€	TOTAL		Santé non SLT		Santé SLT		Vie		Non Vie	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
SGAM Malakoff Médéric	4 210,1	4 670,7	3 023,5	3 407,9	96,0	80,7	1 080,9	1 172,0	9,7	10,2
Malakoff Médéric Prévoyance	2 131,3	2 470,0	1 676,4	1 926,0	3,1	3,0	451,8	541,0		
INPR	37,4	47,3	21,9	34,9			15,6	12,4		
CAPREVAL	10,9	10,8	6,9	7,0			4,0	3,8		
Malakoff Médéric Mutuelle	417,4	415,8	417,1	415,6		0,1	0,3	0,2		
Energie Mutuelle	-	27,8		27,8						
CMAV	66,5	8,1					66,5	8,1		
QUATREM	1 379,6	1 468,0	902,2	1 006,0	73,4	74,0	403,9	388,0		
AUXIA	216,1	233,6	11,3	13,9	13,9	13,2	190,9	206,5		
MM Retraite Supplémentaire	-	43,0						43,0		
AUXIA Assistance	9,8	10,2							9,8	10,2
SGAPS Humanis Développement Solidaire	2 394,7	2 278,5	1 862,2	1 780,0	84,2	81,1	448,3	417,4		
Humanis Prévoyance	1 898,0	1 771,5	1 434,0	1 348,7	81,4	80,1	382,6	342,7		
IPSEC	158,3	154,0	136,4	120,8			21,9	33,1		
Mutuelle Humanis Nationale	177,5	174,9	174,8	172,3			2,7	2,6		
Grand Est Mutuelle	79,0	75,8	78,8	75,5			0,2	0,3		
Mutuelle Renault	60,9	62,8	60,9	62,8						
Humanis Assurances	44,2	53,1	21,3	33,4	2,8	2,9	20,1	16,8		
Pro forma SGAM Malakoff Médéric Humanis	6 125,0	6 240,0								

Pour les entités de la **SGAM Malakoff Médéric**, l'année 2018 a été marquée par :

- Pour Malakoff Médéric Prévoyance, un important contrat en acceptation en prévoyance collective, qui impacte de manière significative sur son chiffre d'affaires ;
- Pour Quatrem, le rachat de l'activité courtage santé d'Aviva en novembre 2017, sous la marque AMIS, avait eu un impact limité sur le chiffre d'affaires 2017, mais impacte significativement l'année 2018 ;
- L'intégration d'Energie Mutuelle ;
- Un bon niveau de production commerciale pour l'ensemble des entités.

Par ailleurs, un Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire (FRPS) a été créé en 2018 afin de disposer d'une structure dédiée à l'activité d'Épargne Retraite professionnelle et bénéficiant d'un cadre prudentiel spécifique, adapté au risque retraite.

Ainsi, l'activité de retraite supplémentaire collective et des travailleurs non-salariés, a été isolé, au 1^{er} janvier 2018 dans l'entité Malakoff Médéric Retraite Supplémentaire, cette activité était jusqu'alors portée par la Caisse Mutuelle d'Assurances sur la Vie (CMAV).

La CMAV conserve l'activité de retraite individuelle, ainsi que les médailles du travail et comptes épargne temps de Malakoff Médéric.

Pour les entités de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** l'année 2018 a été marquée par :

- Pour Humanis Prévoyance, un chiffre d'affaires en baisse en raison d'une production négative ;
- Pour IPSEC, un chiffre d'affaires en baisse en raison de résiliations 2017 importantes ;
- Pour la Mutuelle Humanis Nationale et la Mutuelle Renault, une production commerciale en progression ;
- Pour Grand Est Mutuelle, un chiffre d'affaires en baisse en raison d'un changement de présentation comptable qui impacte négativement le chiffre d'affaires et d'une production négative ;
- Pour Humanis Assurances, un chiffre d'affaires en progression, porté par le développement de la santé à l'internationale et le transfert d'un portefeuille de Nouvelle Calédonie en prévoyance.

A.2. Résultats de souscription

Le résultat de souscription (également dénommé résultat d'exploitation) est le résultat du chiffre d'affaires auquel on déduit les charges de sinistres et les frais de gestion.

La présentation de ce résultat de souscription est faite en vision récurrente, tenant compte uniquement des opérations non exceptionnelles (donc hors transfert de portefeuilles ou changement de contexte réglementaire ou constatations de bonis ou malis éventuels).

A.2.1. LE RESULTAT DE SOUSCRIPTION RECURRENT

en M€	RÉEL 2017	RÉEL 2018
SGAM Malakoff Médéric	-66,3	-59,7
Santé	-16,3	-30,7
Prévoyance	-37,9	-24,4
Epargne	-12,1	-4,6
SGAPS Humanis Développement Solidaire	-188,6	-171,6
Santé	-77,6	-52,0
Prévoyance	-99,6	-113,2
Epargne	-11,4	-6,4
Pro forma SGAM Malakoff Médéric Humanis	-255,0	-231,0

Le résultat de souscription récurrent de la **SGAM Malakoff Médéric** s'améliore en 2018, sous les effets conjugués d'une progression du chiffre d'affaires récurrent brut de cession et d'un ratio combiné qui s'améliore légèrement entre 2017 et 2018.

Le résultat de souscription récurrent de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** s'améliore en 2018, malgré la baisse du chiffre d'affaires compensée par une sinistralité en légère amélioration et des efforts réalisés en 2018 pour diminuer les charges d'exploitation qui permettent ainsi d'améliorer le ratio combiné du Groupe.

A.2.2. LE RESULTAT DE SOUSCRIPTION RECURRENT PAR ENTITE

Le détail par entité composant la SGAM est le suivant :

En M€	TOTAL		Santé		Prévoyance		Epargne Retraite	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
SGAM Malakoff Médéric	-66,3	-59,7	-16,3	-30,7	-37,9	-24,4	-12,1	-4,6
Malakoff Médéric Prévoyance	-83,7	-67,2	-19,6	-28,5	-61,3	-36,5	-2,8	-2,2
INPR	1,0	0,0	1,0	1,0	0,0	0,0	-	-
CAPREVAL	-3,0	-3,0	-2,0	-2,0	-1,0	-1,0	-	-
Malakoff Médéric Mutuelle	-1,8	-0,3	-1,9	-0,2	-	-0,1	-	-
Energie Mutuelle		3,0		3,0		-		-
CMAV	-0,1	1,7	-	-	1,5	1,0	-1,6	0,7
QUATREM	16,8	1,3	5,8	-3,1	17,1	4,5	-6,2	-0,1
AUXIA	3,0	7,0	-	-	3,0	7,0	-	-
MM Retraite Supplémentaire	0,0	-2,9	-	-	-	-	0,0	-2,9
AUXIA Assistance	3,0	3,0	-	-	3,0	3,0	-	-
SGAPS Humanis Développement Solidaire	-188,6	-171,6	-77,6	-52,0	-99,6	-113,2	-11,4	-6,4
Humanis Prévoyance	-184,8	-179,6	-110,1	-60,8	-72,0	-113,4	-2,7	-5,4
IPSEC	-3,8	2,4	0,2	0,0	-4,0	2,3	-	-
Mutuelle Humanis Nationale	4,8	3,7	5,4	3,4	-0,6	0,3	-	-
Grand Est Mutuelle	5,4	2,1	5,2	1,8	0,5	0,5	-	-
Mutuelle Renault	2,4	2,0	2,4	2,0	-	-	-	-
Humanis Assurances	-5,6	-3,4	-1,6	-0,6	-5,6	-2,8	1,6	0,0
Pro forma SGAM Malakoff Médéric Humanis	-255,0	-231,0						

S'agissant des entités de la **SGAM Malakoff Médéric**, l'année 2018 a été marquée par :

- Pour Malakoff Médéric Prévoyance, Malakoff Médéric Mutuelle, le ratio combiné s'améliore en 2018 sous l'effet de la hausse du chiffre d'affaires et de la baisse des charges d'exploitation en lien avec les efforts du Groupe ;
- L'intégration d'Energie Mutuelle ;
- Pour la CMAV, une marge technique épargne individuelle marquée par la baisse des chargements sur encours et sur cotisations du fait du transfert à MMRS (effet assiette) ;
- Pour Quatrem, une dégradation du ratio combiné en 2018 sous l'effet combiné de la dégradation de la marge technique (en raison des effets du développement commercial et de la dérive) et de la hausse des commissions (21 M€) avec l'intégration du portefeuille AMIS.

S'agissant des entités de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire**, l'année 2018 a été marquée par :

- Pour Humanis Prévoyance et Humanis Assurances le ratio combiné s'améliore en 2018 par les efforts soutenus sur les charges d'exploitation et par la baisse des commissions
- Pour IPSEC, le ratio combiné s'améliore en 2018 en lien avec une amélioration de la sinistralité ;
- Pour la Mutuelle Humanis Nationale et Grand Est Mutuelle, une dégradation de la sinistralité, non compensée par les efforts soutenus sur la baisse des charges d'exploitation ;
- Pour la mutuelle Renault, la sinistralité est stable en 2018 et les frais sont en augmentation conformément aux prévisions budgétaires dans le cadre du plan stratégique de la Mutuelle.

A.3. Résultats des investissements

A.3.1. LA PERFORMANCE FINANCIERE COMPTABLE

Dans un environnement de taux bas, le taux de rendement comptable des actifs de la **SGAM Malakoff Médéric** est de 2,9 % contre 3% en 2017. Cette performance s'est maintenue grâce à une gestion financière diversifiée et sécurisée qui assure un rendement stable sur le long terme, en phase avec les engagements pris par le Groupe.

EN M€	Valeur nette comptable 2017	Valeur nette comptable 2018	Variation de valeur	Dont		Taux de rendement comptable
				apports / retraits	produits financiers	
Portefeuille d'adossment	13 101,2	13 328,1	226,9	-196,0	422,8	3,2%
Obligations (yc forward)	10 818,3	10 636,9	-181,4	-532,4	351,0	3,3%
Dette Privée	855,9	1 172,3	316,4	295,4	21,0	2,1%
Immobilier	1 427,0	1 518,9	91,9	41,1	50,8	3,4%
Portefeuille de Performance	3 764,3	4 040,4	276,1	176,0	100,1	2,6%
Fonds non cotés	310,3	404,0	93,7	87,5	6,2	1,7%
Fonds et actions cotés	3 454,0	3 636,3	182,4	88,4	93,9	2,6%
Participations	325,5	283,3	-42,2	-61,8	19,6	6,4%
Monétaire et assimilé	835,2	519,3	-315,9	-313,0	-2,9	-0,4%
Total Placements	18 026,3	18 171,0	144,8	-394,9	539,6	2,9%
Autre					-2,8	
Total Placements dont Autre					536,8	2,9%

NB : Les éléments « autres » comprennent les frais de gestion, les dépôts et les frais liés aux dettes subordonnées.

Dans un environnement de taux bas, le taux de rendement comptable des actifs de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** est de 1,7%. La baisse des marchés financiers et notamment sur les actions ont contribué à un taux de rendement comptable faible pour 2018.

EN M€	Valeur nette comptable 2017	Valeur nette comptable 2018	Variation de valeur	Dont		Taux de rendement comptable
				apports / retraits	produits financiers	
Portefeuille d'adossment	2 073,3	2 143,1	69,8	6,3	63,6	3,0%
Obligations (yc forward)	1 823,7	1 898,5	74,8	27,4	47,4	2,5%
Dette Privée	68,5	72,8	4,3	2,1	2,2	3,1%
Immobilier	181,1	171,9	-9,2	-23,2	14,0	7,9%
Portefeuille de Performance	922,4	1 014,9	92,5	84,8	7,7	0,8%
Fonds non cotés	87,6	85,2	-2,4	-6,5	4,1	4,7%
Fonds et actions cotés	834,8	929,8	95,0	91,3	3,6	0,4%
Participations	11,7	13,1	1,5	2,2	-0,8	-6,2%
Monétaire et assimilé	468,5	292,5	-176,0	-179,6	3,6	1,0%
Total Placements	3 475,9	3 463,7	-12,2	-86,3	74,2	2,1%
Autre hors entités non assurantielles					-6,7	
Total Placements dont Autre					67,5	1,7%

L'analyse de l'évolution des placements par entités en valeur comptable et sans prendre en compte la partie « autres » des tableaux ci-dessus, est la suivante :

EN M€	Valeur nette comptable 2017	Valeur de marché 2017 pro forma après transfert FRPS	Valeur nette comptable 2018	Variation de valeur	Dont		Taux de rendement comptable
					apports / retraits	produits financiers	
SGAM Malakoff Médéric	18 026,3	18 026,3	18 171,0	144,8	-394,9	539,6	2,9%
Malakoff Médéric Prévoyance	8 383,2	8 383,2	8 428,7	45,6	-176,3	221,9	2,4%
INPR	424,7	424,7	422,6	-2,1	-15,2	13,1	3,0%
CAPREVAL	62,2	62,2	59,9	-2,3	-4,0	1,6	2,5%
Malakoff Médéric Mutuelle	647,0	647,0	658,4	11,4	1,0	10,4	1,3%
Energie Mutuelle	12,9	12,9	10,2	-2,7	-3,1	0,4	2,2%
CMAV	1 787,0	489,1	497,9	8,8	-3,9	12,7	2,8%
QUATREM	6 603,3	6 603,3	6 700,5	97,2	-93,4	190,5	2,7%
AUXIA	1 111,3	1 111,3	1 134,1	22,7	-15,4	38,2	2,9%
MM Retraite Supplémentaire		1 340,6	1 335,3	-5,3	-41,7	36,4	2,7%
AUXIA Assistance	24,8	24,8	25,6	0,8	0,0	0,8	2,8%
SGAPS Humanis Développement Solidaire	3 475,9	3 475,9	3 463,7	-12,2	-86,3	74,2	2,1%
Humanis Prévoyance	3 025,4	3 025,4	2 988,9	-36,5	-104,9	68,4	2,3%
IPSEC	160,8	160,8	165,6	4,8	0,3	4,5	2,8%
Mutuelle Humanis Nationale	71,7	71,7	82,1	10,5	8,5	2,0	2,6%
Grand Est Mutuelle	83,6	83,6	95,6	12,0	9,9	2,2	2,1%
Mutuelle Renault	59,1	59,1	64,3	5,1	4,3	0,8	1,4%
Humanis Assurances	119,2	119,2	114,0	-5,2	-7,8	2,6	2,3%

A.3.2. LA CONTRIBUTION FINANCIERE

Les produits financiers de l'année permettent une contribution financière au résultat du nouveau Groupe de **279 M€** (pro forma 2018) : dont 277,6 M€ pour la SGAM Malakoff Médéric et 21 M€ pour la SGAPS Humanis Développement Solidaire.

en M€	RÉEL 2017	RÉEL 2018
SGAM Malakoff Médéric	281,8	277,6
Produits financiers	537,2	536,8
Charges de distribution	- 255,4	- 259,3
SGAPS Humanis Développement Solidaire	61,2	21,0
Produits financiers	104,3	67,5
Charges de distribution	- 43,1	- 46,5
Pro forma SGAM Malakoff Médéric Humanis	320,0	279,0

La contribution financière est quasiment stable entre 2017 et 2018 au niveau de la SGAM Malakoff Médéric, une légère baisse liée au marché financier des actions, défavorable sur la fin d'année 2018.

La contribution financière est en baisse au niveau de la SGAPS Humanis Développement Solidaire en lien avec la diminution de l'externalisation des plus-values en 2018 par rapport à 2017.

A3.3. LA CONTRIBUTION FINANCIERE PAR ENTITE

Le détail par entité composant la SGAM Malakoff Médéric Humanis est le suivant :

En M€	Contribution financière		Produits financiers		Charges de distribution	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
SGAM Malakoff Médéric	281,8	277,6	537,2	536,8	-255,4	-259,3
Malakoff Médéric Prévoyance	135,9	140,1	204,7	206,1	-68,9	-66,0
INPR	11,6	12,0	12,0	12,9	-0,4	-0,8
CAPREVAL	1,1	1,1	1,6	1,5	-0,4	-0,4
Malakoff Médéric Mutuelle	18,8	7,5	20,1	8,4	-1,3	-0,9
Energie Mutuelle	-	0,3	-	0,3	-	-
CMAV	4,9	3,0	49,0	12,4	-44,1	-9,4
QUATREM	75,7	75,6	188,0	192,1	-112,3	-116,5
AUXIA	11,6	11,0	42,3	46,4	-30,7	-35,4
MM Retraite Supplémentaire	-	2,1	-	35,6	-	-33,4
AUXIA Assistance	0,7	0,7	0,7	0,7	-	-
SGAPS Humanis Développement Solidaire	61,2	21,0	104,3	67,5	-43,1	-46,5
Humanis Prévoyance	38,2	16,1	80,9	49,3	-42,7	-33,1
IPSEC	2,7	2,0	4,7	4,5	-2,0	-2,5
Mutuelle Humanis Nationale	1,8	1,0	1,8	1,0	-	0,0
Grand Est Mutuelle	1,8	2,0	1,8	2,0	-	-
Mutuelle Renault	1,5	0,7	1,5	0,7	-	-
Humanis Assurances	1,6	0,0	2,1	1,7	-0,6	-1,7
Pro forma SGAM Malakoff Médéric Humanis	320,0	279,0				

Ce tableau ne reprend pas les éléments « Autres » dans les produits financiers des tableaux précédents.

S'agissant des entités de la **SGAM Malakoff Médéric** l'année 2018 a été marquée par :

- Pour Malakoff Médéric Prévoyance, INPR, Capreval, Quatrem, Auxia, une relative stabilité des produits financiers entre 2017 et 2018 et donc une stabilité dans la contribution financière aux résultats pour toutes les entités ;
- Pour Malakoff Médéric Mutuelle, la baisse la plus importante constatée en lien avec la baisse de ses produits financiers en 2018 par rapport à 2017 du fait de la chute du marché des actions qui a pesé sur la Mutuelle ;
- L'intégration de Energie Mutuelle en 2018 qui apporte une contribution complémentaire de 0,3 M€ ;
- Enfin le transfert entre la CMAV et MM Retraite Supplémentaire a des effets de sens contraire entre ces deux entités qui se compensent.

S'agissant des entités de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire**, l'année 2018 a été marquée par :

- Pour Humanis Prévoyance, Mutuelle Humanis Nationale et Humanis Assurances, une baisse des produits financiers en 2018 par rapport à 2017 en raison de l'absence d'externalisation des plus-values ;
- Pour IPSEC et Mutuelle Renault, une baisse liée à la faible performance des actions sur les marchés financiers
- Pour Grand Est Mutuelle, le résultat 2017 est présenté hors reprise de provision pour Dépréciation Durable, avec l'intégration de cette reprise, le résultat serait de 2,4 M€ et donc une baisse du résultat financier en 2018 en lien avec la baisse des marchés financiers.

A.3.4. LA PERFORMANCE FINANCIERE ECONOMIQUE

L'année 2018 a été marquée par une sous-performance de marché des actions, une stabilité des taux d'intérêt, une diminution des spreads, compensée par une performance du marché de l'immobilier.

Ainsi, pour la **SGAM Malakoff Médéric** le portefeuille des placements a généré une performance économique de 128,7 M€ avant impôts : la baisse du marché des actions a été partiellement compensée par la performance de l'immobilier essentiellement et le marché obligataire.

EN M€	Valeur de marché 2017	Valeur de marché 2018	Variation de valeur	Dont		Performance économique %
				apports / retraits	performance économique	
Portefeuille d'adossment	15 850,4	15 972,2	121,9	-196,0	317,9	2,0%
Obligations (yc forward)	13 020,4	12 590,9	-429,5	-532,5	103,0	0,8%
Dette Privée	886,6	1 202,8	316,2	295,4	20,8	1,8%
Immobilier	1 943,4	2 178,6	235,2	41,1	194,1	9,9%
Portefeuille de Performance	4 826,3	4 743,5	-82,8	176,0	-258,8	-4,2%
Fonds non cotés	423,0	562,0	139,0	87,5	51,5	5,4%
Fonds et actions cotés	4 403,3	4 181,5	-221,9	88,4	-310,3	-6,0%
Participations	537,7	549,3	11,5	-61,8	73,4	3,5%
Monétaire et assimilé	836,2	519,5	-316,8	-313,0	-3,7	-0,3%
Total Placements	22 050,6	21 784,5	-266,2	-394,9	128,7	0,5%

Ainsi, pour la **SGAPS Humanis Développement Solidaire**, le portefeuille des placements a généré une perte économique de 59,9 M€ avant impôts : la baisse du marché des actions a été partiellement compensée par la performance de l'immobilier essentiellement.

EN M€	Valeur de marché 2017	Valeur de marché 2018	Variation de valeur	Dont		Performance économique %
				apports / retraits	performance économique	
Portefeuille d'adossment	2 238,9	2 262,7	23,8	6,3	17,5	0,8%
Obligations (yc forward)	1 947,0	1 975,8	28,8	27,4	1,4	0,1%
Dette Privée	70,4	74,3	3,9	2,1	1,9	2,6%
Immobilier	221,5	212,5	-9,0	-23,2	14,2	6,5%
Portefeuille de Performance	1 019,9	1 018,2	-1,7	84,8	-86,5	-8,5%
Fonds non cotés	93,1	92,3	-0,8	-6,5	5,7	6,1%
Fonds et actions cotés	926,8	925,9	-0,9	91,3	-92,2	-10,0%
Participations	34,7	42,2	7,5	2,2	5,3	13,7%
Monétaire et assimilé	468,8	293,0	-175,8	-179,6	3,9	1,0%
Total Placements	3 762,2	3 616,0	-146,2	-86,3	-59,9	-1,6%

Le détail entité par entité est synthétisé dans le tableau ci-dessous :

EN M€	Valeur de marché 2017	Valeur de marché 2017 pro forma après transfert FRPS	Valeur de marché 2018	Variation de valeur	Dont		Performance économique %
					apports / retraits	performance économique	
SGAM Malakoff Médéric	22 050,6	22 050,6	21 784,5	-266,2	-394,9	128,7	0,5%
Malakoff Médéric Prévoyance	10 306,6	10 306,6	10 211,8	-94,9	-176,3	81,5	0,6%
INPR	556,7	556,7	538,0	-18,7	-15,2	-3,5	-0,6%
CAPREVAL	71,7	71,7	67,7	-4,0	-4,0	0,0	-0,1%
Malakoff Médéric Mutuelle	832,6	832,6	861,1	28,5	1,0	27,5	2,8%
Energie Mutuelle	13,9	13,9	10,7	-3,2	-3,1	-0,1	-2,0%
CMAV	2 226,5	596,1	605,5	9,4	-3,9	13,3	1,7%
QUATREM	7 974,9	7 974,9	7 948,7	-26,2	-93,4	67,2	0,8%
AUXIA	1 353,1	1 353,1	1 321,8	-31,2	-15,4	-15,8	-0,6%
MM Retraite Supplémentaire		1 670,5	1 642,4	-28,0	-41,7	13,7	0,7%
AUXIA Assistance	30,0	30,0	29,4	-0,6	0,0	-0,6	-2,0%
SGAPS Humanis Développement Solidaire	3 762,2	3 762,2	3 616,0	-146,2	-86,3	-59,9	-1,6%
Humanis Prévoyance	3 286,0	3 286,0	3 137,8	-148,3	-104,9	-43,3	-1,2%
IPSEC	187,3	187,3	183,3	-3,9	0,3	-4,2	-2,3%
Mutuelle Humanis Nationale	78,5	78,5	84,6	6,0	8,5	-2,4	-3,1%
Grand Est Mutuelle	92,5	92,5	102,0	9,5	9,9	-0,4	-0,4%
Mutuelle Renault	68,6	68,6	71,3	2,7	4,3	-1,6	-2,3%
Humanis Assurances	125,7	125,7	116,3	-9,3	-7,8	-1,5	-1,2%

S'agissant des entités de la **SGAM Malakoff Médéric**, la performance économique est contrastée suivant les entités :

- Pour Malakoff Médéric Prévoyance, Malakoff Médéric Mutuelle, CMAV, QUATREM et MM Retraite Supplémentaire ont une performance économique positive, la baisse du marché des actions ayant été compensée par la performance du marché immobilier et des participations stratégiques ;
- Pour INPR, Energie Mutuelle, Auxia et Auxia assistance, la performance économique des placements est négative, en lien avec la baisse des marchés financiers.

S'agissant des entités de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire**, les actifs placés ont diminué en valeur de marché pour l'ensemble des entités, en lien avec la faible performance des actions sur les marchés financiers et une non compensation sur les autres actifs financiers.

Le groupe Malakoff Médéric Humanis et les entités le composant, ne disposent pas d'investissement dans une titrisation.

A.4. Performance des autres activités

Les principales autres activités du Groupe sont les structures suivantes :

Du côté de la SGAM Malakoff Médéric, les principales autres activités sont :

- **Malakoff Médéric Participations** : gestion d'un portefeuille de participations pour son compte ou pour le compte de tiers, ainsi que la réalisation d'études et de conseils financiers.
 - Le résultat net 2018 est de 2 M€. Le résultat est plus faible en 2018, les revenus du private equity n'étant pas linéaires
- **Laffitte Courtage** : société de gestion des produits d'assurance de personnes individuelles. Cette société est détenue en intégralité par le Groupe Malakoff Médéric Humanis, par l'intermédiaire de la holding, Malakoff Médéric Assurance.
 - Le résultat net 2018 est de 1 M€
- **Expertis** : entité porteuse des services du Groupe, et en particulier l'offre et la marque Entreprise Territoire de santé. Expertis achète des services à des prestataires externes et recevra une redevance d'utilisation de l'offre et de la marque. Cette société est détenue en intégralité par le Groupe Malakoff Médéric Humanis, par l'intermédiaire de la holding, Malakoff Médéric Assurance.
 - Le résultat net 2018 est de -3 M€
- **MM Innov'** : société dédiée aux investissements dans les start-up œuvrant dans les domaines de la fintech, la e-santé, les ressources humaines et les services aux entreprises. L'année 2018 a été la phase de lancement de la société. Cette société est détenue en intégralité par le Groupe Malakoff Médéric Humanis, par l'intermédiaire de la holding, Malakoff Médéric Assurance
 - Le résultat net 2018 est le -2 M€

Du côté de la SGAPS Humanis Développement Solidaire, les principales autres activités sont :

- **Humanis Gestion d'Actifs** : société de gestion de portefeuille pour compte de tiers. Cette société est détenue à 99,9 % par le Groupe Malakoff Médéric Humanis, par l'intermédiaire de la holding, Copernic.
 - Le résultat net 2018 est de 6 M€.
- **Epsens** : société d'investissement spécialisée en tenue de comptes en épargne salariale et en commercialisation de dispositifs d'épargne salariale. Cette société est détenue à 55 % par le Groupe Malakoff Médéric Humanis, par l'intermédiaire de la holding, Copernic.
 - Le résultat net 2018 est de 2 M€

B. SYSTEME DE GOUVERNANCE

B.1. Informations générales

B.1.1. DESCRIPTION DU SYSTEME DE GOUVERNANCE MALAKOFF MEDERIC HUMANIS

➤ L'Assemblée générale

L'Assemblée générale de la SGAM Malakoff Médéric Humanis est composée de la SGAM Malakoff Médéric et de la SGAPS Humanis Développement Solidaire qui ont chacune un représentant.

Compte tenu des règles de majorité (majorité des 2/3 en nombre et en voix en Assemblée générale), toute décision relevant de la SGAM Malakoff Médéric Humanis nécessite l'accord des deux entreprises affiliées : SGAM Malakoff Médéric et SGAPS Humanis Développement Solidaire.

Principales compétences de l'Assemblée Générale

L'Assemblée générale entend le rapport présenté par le Conseil d'administration sur la marche des affaires de la SGAM Malakoff Médéric Humanis, l'exposé des comptes du dernier exercice ainsi que les rapports du Commissaire aux comptes.

Elle discute, approuve, rejette ou modifie le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes de l'exercice écoulé présentés par le Conseil d'administration.

Elle statue sur les conventions visées à l'article R. 322-57 du Code des assurances.

Elle procède à la nomination, au renouvellement ou à la révocation des administrateurs et à la nomination des Commissaires aux comptes.

➤ Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la SGAM Malakoff Médéric Humanis est composé de 28 membres élus par l'Assemblée générale répartis entre les 2 groupements :

- Le groupement paritaire composé de deux collèges :
 - o Un collège dit « employeurs » comprenant dix administrateurs élus ;
 - o Un collège dit « salariés » comprenant dix administrateurs élus ;
- Le groupement mutualiste composé de huit administrateurs, élus.

Les décisions ordinaires sont prises à la majorité des membres du Conseil d'administration.

Les décisions importantes devront être prises à une triple majorité : majorité des membres du Conseil d'administration, majorité dans chacun des collèges du groupement paritaire et majorité des administrateurs composant le groupement mutualiste.

Les décisions sont prises à la majorité des membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité du Groupe prudentiel Malakoff Médéric Humanis et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués à l'Assemblée générale et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la SGAM Malakoff Médéric Humanis et des Entités du Groupe Prudentiel et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns conformément à l'objet social de la SGAM Malakoff Médéric Humanis.

Pour exercer sa responsabilité d'entité de tête au sens de Solvabilité 2, la SGAM Malakoff Médéric Humanis dispose de toutes les informations qui lui sont nécessaires pour délibérer sur la politique assurantielle et financière des entités du Groupe Prudentiel sur la solvabilité, sur la solidarité entre ses membres et les conditions dans lesquelles les politiques de risques sont mises en place par la SGAM Malakoff Médéric et par la SGAPS Humanis Développement Solidaire.

Le Conseil d'administration de la SGAM Malakoff Médéric Humanis exerce un contrôle constant sur l'Association de Moyens Assurance de Personnes. A ce titre, il peut se faire communiquer toute information, notamment comptable ou financière, relative à la situation ou aux opérations de l'Association de Moyens Assurance de Personnes.

Le Conseil d'administration peut conférer à un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

B.1.2. LES DIRIGEANTS EFFECTIFS DU GROUPE PRUDENTIEL

➤ Directeur général

La Direction générale de la SGAM Malakoff Médéric Humanis est assurée, sous le contrôle du Conseil d'administration et dans le cadre des orientations arrêtées par celui-ci, par une personne physique nommée par le Conseil d'administration et portant le titre de Directeur général.

Le Directeur général de la SGAM Malakoff Médéric Humanis est également le Directeur général de la SGAM Malakoff Médéric, de la SGAPS Humanis Développement Solidaire et de toutes les entités du Groupe prudentiel. Il peut toutefois proposer au Conseil d'administration d'une entité du Groupe prudentiel de nommer un responsable qui exercera sous son autorité la direction opérationnelle de l'entité concernée.

Le Directeur général de la SGAM Malakoff Médéric Humanis est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir, en toutes circonstances, au nom de la SGAM Malakoff Médéric Humanis. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration.

Il représente la SGAM Malakoff Médéric Humanis dans ses rapports avec les tiers. La SGAM Malakoff Médéric Humanis est engagée même par les actes du Directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les dispositions des statuts ou les décisions du Conseil d'administration limitant les pouvoirs du Directeur général sont inopposables aux tiers.

➤ Directeurs généraux délégués

Le Conseil d'administration peut nommer, sur proposition du Directeur général, une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur général et portant le titre de Directeur général délégué.

Les Directeurs généraux délégués seront révocables, sur proposition du Directeur général à tout moment par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration déterminera, en accord avec le Directeur général, l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs généraux délégués. Les Directeurs généraux délégués disposent, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur général.

Les dirigeants effectifs et le conseil d'administration jouent un rôle prépondérant au sein du système de gouvernance. Ils disposent des informations pertinentes sur l'évolution des risques encourus et sont tenus d'évaluer et de contrôler périodiquement l'efficacité des politiques, des dispositifs et des procédures mis en place et de prendre les décisions et mesures appropriées pour remédier aux éventuelles défaillances. La Direction générale informe régulièrement le Conseil d'administration :

- Des éléments essentiels et des enseignements principaux qui peuvent être dégagés de l'analyse et du suivi des risques associés à l'activité et aux résultats et la surveillance du risque de non-conformité ;
- Des mesures prises pour assurer la continuité de l'activité et l'appréciation portée sur l'efficacité des dispositifs en place ;
- Des mesures prises pour assurer le contrôle des activités externalisées et des risques éventuels qui en résultent pour l'entreprise assujettie.

Par ailleurs, les Dirigeants effectifs et le Conseil d'administration ont la responsabilité de s'assurer que la gestion des risques ne présente pas de carences et doivent fixer les objectifs annuels.

➤ **Identité des dirigeants effectifs**

	Dirigeants effectifs	
SGAM Malakoff Médéric Humanis	Thomas Saunier - Directeur général	Michel Estimbre - Directeur général délégué Christophe Scherrer - Directeur général délégué
SGAM Malakoff Médéric	Thomas Saunier - Directeur général	Michel Estimbre - Directeur général délégué Christophe Scherrer - Directeur général délégué
Malakoff Médéric Prévoyance	Thomas Saunier - Directeur général	Michel Estimbre - Directeur général délégué Christophe Scherrer - Directeur général délégué
INPR	Thomas Saunier - Directeur général	Michel Estimbre - Directeur général délégué Christophe Scherrer - Directeur général délégué
CAPREVAL	Thomas Saunier - Directeur général	Michel Estimbre - Directeur général délégué Christophe Scherrer - Directeur général délégué
Malakoff Médéric Mutuelle	Thomas Saunier - Directeur opérationnel	Michel Estimbre - Directeur général délégué Christophe Scherrer - Directeur général délégué Jean-Pierre Pol - Président du Conseil d'administration
Energie Mutuelle	Thomas Saunier - Directeur général	Jean Claude Rouyre - Directeur général délégué Marc Pelouard - Président du Conseil d'administration
CMAV	Thomas Saunier - Directeur général	Michel Estimbre - Directeur général délégué Christophe Scherrer - Directeur général délégué
QUATREM	Pierre-Jean Besombes - Directeur général	Pascal Broussoux - Directeur général délégué
AUXIA	William Cool - Directeur général	Nicolas Didier - Directeur général délégué
MM Retraite Supplémentaire	Pierre-Jean Besombes - Directeur général	Thomas Colin - Directeur général délégué
AUXIA Assistance	William Cool - Directeur général	Nicolas Didier - Directeur général délégué
SGAPS Humanis Développement Solidaire	Thomas Saunier - Directeur général	Michel Estimbre - Directeur général délégué Christophe Scherrer - Directeur général délégué
Humanis Prévoyance	Thomas Saunier - Directeur général	Michel Estimbre - Directeur général délégué Christophe Scherrer - Directeur général délégué
IPSEC	Jérôme Sabourin - Directeur général	Muriel Boccara - Directrice générale déléguée Christophe Scherrer - Directeur général délégué
Mutuelle Humanis Nationale	Thomas Saunier - Directeur opérationnel	Eric Dubois - Directeur général adjoint Michel Villatte - Président du Conseil d'administration
Grand Est Mutuelle	Emmanuel Durand - Directeur opérationnel	Jacques Berruet - Président du Conseil d'administration
Mutuelle Renault	Olivier Dubois - Directeur opérationnel	Christian d'Achon - Président du Conseil d'administration
Humanis Assurances	Nathalie Christiaen - Directrice générale	Sylvaine Emery - Directrice générale déléguée

B.1.3. LES CHANGEMENTS AU SEIN DU SYSTEME DE GOUVERNANCE EN 2018

L'année 2018 a connu un certain nombre de modifications au sein des dirigeants effectifs des deux groupes :

L'ensemble des entités de la SGAM Malakoff Médéric a nommé de nouveaux directeurs généraux délégués, suite au départ d'un directeur général délégué.

La SGAPS HDS a modifié également ses dirigeants effectifs (directeur général et directeurs généraux délégués) ainsi que, pour les entités affiliées, les nominations de :

- Pour Humanis Prévoyance, un nouveau Directeur général et des Directeurs généraux délégués ;
- Pour Mutuelle Humanis Nationale, un nouveau directeur général ;
- Pour l'IPSEC, un nouveau directeur général délégué en charge de synergies.

B.1.4. PRINCIPALES MISSIONS ET RESPONSABILITES DES FONCTIONS CLES

La gouvernance inclut quatre fonctions clés :

- **La fonction d'audit interne** est en charge d'évaluer l'adéquation du système de contrôle interne et les autres éléments du système de gouvernance ;
- **La fonction de gestion des risques** est en charge de contrôler l'application des politiques de gestion des risques, d'identifier les déficiences du système de gestion des risques, de coordonner les activités de gestion des risques et de vérifier l'adéquation du système de gestion des risques ;
- **La fonction actuarielle** a pour missions de coordonner et de superviser le calcul des provisions mathématiques, d'apprécier la suffisance et la qualité des données utilisées dans le calcul des provisions techniques, d'émettre un avis sur la politique globale de souscription et sur l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance qui font l'objet d'un rapport actuariel annuel ;
- **La fonction vérification de la conformité** a un rôle de conseil sur toutes les questions relatives au respect des dispositions législatives, réglementaires et administratives, visant à évaluer l'impact des changements de l'environnement juridique et à élaborer un plan de conformité.

Les fonctions clés ont la charge de rendre compte à la Direction générale (au travers d'un Comité d'audit et des Risques) et au Conseil d'administration (au travers de la commission d'Audit et des Risques).

Les personnes titulaires des fonctions-clés ont un lien direct avec les organes dirigeants, disposent d'un niveau hiérarchique adéquat dans le Groupe et des moyens nécessaires à leur fonction.

Le responsable de la fonction clé de la SGAM Malakoff Médéric Humanis est, d'une manière générale, responsable de la fonction clé de toutes les entités assurantielles.

Dans le cas où le responsable de la fonction d'une entité est différent, il entretient alors un lien fonctionnel fort avec le responsable de la fonction clé de la SGAM Malakoff Médéric Humanis qui, sur le périmètre de la fonction clé :

- Fixe les objectifs ;
- Valide les moyens nécessaires à ses missions ;
- Suit et évalue la performance ;
- Supervise les activités au quotidien.

	Audit Interne	Gestion des risques	Actuarielle	Vérification de la conformité
SGAM Malakoff Médéric Humanis	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme
SGAM Malakoff Médéric	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme
Malakoff Médéric Prévoyance	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme
INPR	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme
CAPREVAL	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme
Malakoff Médéric Mutuelle	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme
Energie Mutuelle	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme
CMAV	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme
QUATREM	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme
AUXIA	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme
MM Retraite Supplémentaire	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme
AUXIA Assistance	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme
SGAPS Humanis Développement Solidaire	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme
Humanis Prévoyance	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme
IPSEC	Laila Lurot	Samia Desplat	Christophe Glaize	Nicolas Randet
Mutuelle Humanis Nationale	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme
Grand Est Mutuelle	Renaud Bruneteau	Fanny Bouquet des Chau	Fanny Bouquet des Chau	Sophie Chirat
Mutuelle Renault	Renaud Bruneteau	Frédéric Amaro	Frédéric Amaro	Vincent Barbedet
Humanis Assurances	Renaud Bruneteau	Jérôme Guezennec	Olivier Elleboode	Brigitte Charton Delorme

B.1.5. POLITIQUE ET LES PRATIQUES DE REMUNERATION

Une politique de rémunération a été rédigée pour le Groupe Malakoff Médéric Humanis. Elle est définie par la Direction générale sur proposition de la Direction des Ressources Humaines. Le Conseil d'administration valide cette politique.

La rémunération globale des collaborateurs de la SGAM Malakoff Médéric Humanis et des entités du Groupe prudentiel est principalement composée d'une rémunération directe, d'une rémunération différée (Plan d'épargne Entreprise, Perco, Compte Epargne Temps ...), d'avantages en nature, ainsi qu'une rémunération basée sur la performance et d'éventuels dispositifs de rétention.

La rémunération variable basée sur la performance ne s'applique qu'aux cadres managers et à certains cadres non managers. Elle est attribuée en fonction de l'atteinte d'objectifs individuels fixés annuellement par son responsable hiérarchique.

Pour le Directeur général, les Directeurs généraux délégués et les principaux responsables du Groupe au titre de leurs activités hors retraite complémentaire, cette rémunération variable s'apprécie en fonction de l'atteinte d'objectifs individuels et d'objectifs fixés annuellement reflétant la stratégie du Groupe prudentiel.

Par ailleurs, la part variable de la rémunération des fonctions clés, liée à l'activité de la fonction clé, est indépendante de la performance des directions opérationnelles ou des domaines placés sous leur contrôle.

Ces objectifs doivent être mesurables par des indicateurs équilibrés et en lien avec l'appétence aux risques du Groupe prudentiel. Les montants des primes octroyées sont une part équilibrée de leurs revenus n'incitant pas une prise de risque importante sur le court terme. De plus, au regard du portefeuille d'activités de la SGAM Malakoff Médéric Humanis et de ses risques, les engagements nouveaux pris ne peuvent à eux seuls déséquilibrer significativement le profil de risque et mettre en danger le Groupe sur un horizon court.

La population commerciale bénéficie par ailleurs d'une partie de rémunération variable liée à l'atteinte des objectifs commerciaux. La rémunération fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération totale de manière à éviter que les salariés ne dépendent de manière excessive de la composante variable.

Lorsque les collaborateurs bénéficient de ce variable, l'atteinte des objectifs fixés par leur manager conditionne le règlement de cette rémunération. Il est de la responsabilité de chaque manager de veiller à ce que les objectifs fixés n'entraînent pas de prise de risque disproportionnée par son collaborateur et à le contrôler.

La rémunération variable de la population commerciale est assise sur des critères objectifs et mesurables. Pour autant, ces objectifs et la prise de risques associée sont encadrés par l'application de la grille tarifaire et d'une politique de souscription définie au sein de la SGAM Malakoff Médéric Humanis, permettant de maîtriser le risque de déséquilibre économique des contrats souscrits.

De plus, la politique pose le principe d'un objectif commercial en accord avec l'intérêt des clients afin d'éviter entre autre le risque de conflit d'intérêts. Ainsi, l'incitation à la performance commerciale doit conduire à agir de manière loyale, honnête et professionnelle, dans le meilleur intérêt des clients.

B.2. Exigences de compétences et d'honorabilité

Les administrateurs, dirigeants effectifs et responsables des fonctions clés doivent remplir les conditions de compétence et d'honorabilité nécessaires à une gestion saine et prudente de chacune des entités du Groupe prudentiel dans laquelle ils exercent leur fonction.

B.2.1. DESCRIPTION DES PRINCIPES MAJEURS DE LA COMPETENCE ET L'HONORABILITE

Les entités du Groupe prudentiel procèdent à la nomination de leurs administrateurs, dirigeants effectifs et responsables de fonctions clés dans le respect de la politique de compétence et d'honorabilité validée par le Conseil d'administration.

Les administrateurs des organismes paritaires du Groupe prudentiel sont désignés et renouvelés dans leurs fonctions directement par les organisations syndicales et patronales représentatives au plan national. A ce titre, la SGAM Malakoff Médéric Humanis ne peut nullement se substituer aux dites organisations dans l'appréciation des compétences des personnes lors de leur désignation. La SGAM Malakoff Médéric Humanis s'engage néanmoins à informer l'organisation syndicale ou patronale concernée lorsqu'un administrateur, désigné par ladite organisation, ne remplit les conditions de compétence et d'honorabilité.

De même, s'agissant des mutuelles il est rappelé que les membres du Conseil d'administration sont élus par les délégués composant l'Assemblée générale de la Mutuelle. La SGAM Malakoff Médéric Humanis s'engage à informer le Conseil d'administration de la mutuelle lorsqu'un administrateur ne remplit pas les conditions de compétence et d'honorabilité.

B.2.1.1. Critère de compétence

Les personnes appelées à administrer, diriger une entreprise ou à y exercer une des fonctions clés doivent disposer des compétences et de l'expérience nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Membres du Conseil d'administration

Ils doivent posséder :

- Collectivement, les qualifications, les compétences, les aptitudes et l'expérience professionnelle nécessaires dans les domaines d'activité concernés, pour gérer et superviser efficacement l'entreprise de manière professionnelle ;
- À titre individuel, les qualifications, les compétences, les aptitudes et l'expérience professionnelle nécessaires à l'exécution des tâches qui leur sont assignées.

Il est tenu compte de leur formation et de leur expérience de façon proportionnée à leurs attributions, notamment en tenant compte également de l'expérience acquise et des formations dont ils pourront bénéficier tout au long de leur mandat.

Dirigeants effectifs et responsables de fonctions clés

L'évaluation de la compétence d'une personne comprend notamment :

- Une évaluation de ses diplômes et qualifications professionnelles,
- De ses connaissances et de son expérience pertinente dans le secteur de l'assurance ou dans d'autres secteurs financiers ou entreprises,
- Des différentes tâches qui lui ont été confiées et,
- De ses compétences dans les domaines de l'assurance, de la finance, de la comptabilité, de l'actuariat et de la gestion, selon le cas.

B.2.1.2. Critère d'honorabilité

L'honorabilité renvoie à la réputation et à l'intégrité d'une personne.

L'évaluation de l'honorabilité d'une personne comprend :

- Une évaluation de son honnêteté ;
- Une évaluation de sa solidité financière, fondée sur des éléments concrets concernant son caractère, son comportement personnel et sa conduite professionnelle, y compris tout élément de nature pénale, financière ou prudentielle pertinent aux fins de cette évaluation.

Une personne est également considérée comme professionnellement honorable en l'absence d'éléments indiquant le contraire et lorsqu'il n'y a pas non plus de raison de mettre raisonnablement en doute la bonne réputation de la personne en question.

B.2.2. PROCEDURES RELATIVES A LA COMPETENCE ET L'HONORABILITE

B.2.2.1. Appréciation de la compétence

D'une manière générale, les compétences s'évaluent à partir des diplômes obtenus, des formations suivies, de l'expérience acquise. Chaque intéressé doit adresser, les éléments nécessaires à évaluer sa compétence et son honorabilité et notamment un état descriptif de ses activités professionnelles actuelles et celles exercées sur une période de 10 ans.

Dans le cadre d'une formation continue des membres du Conseil d'administration, le Groupe met en œuvre un projet de programme de formation. A ce titre, la fonction en charge des instances informe les membres du Conseil d'administration des sessions de formations dispensées selon le cas par, le CTIP, la FNMF et la ROAM et organise en interne des cycles de formation et d'information relatifs notamment aux domaines recensés ci-dessus et plus généralement à l'actualité de la protection sociale complémentaire.

S'agissant des dirigeants effectifs et des responsables de fonctions clés, chaque candidat doit répondre d'une qualification et d'une expérience inhérente à sa fonction.

Enfin, afin de permettre à l'ACPR de contrôler la compétence lors de la nomination et du renouvellement de la personne candidate, celle-ci doit compléter un formulaire contenant un questionnaire détaillé relatif aux fonctions exercées au sein de l'Entité du Groupe prudentiel avant et après la nomination.

Les dirigeants effectifs doivent en outre indiquer, le cas échéant, la répartition des attributions entre les différents dirigeants effectifs de l'entité du Groupe prudentiel. Le formulaire doit également être accompagné d'une photocopie de la pièce d'identité valide de la personne concernée ainsi que son un curriculum vitae actualisé, daté et signé.

B.2.2.2. Appréciation de l'honorabilité

Les personnes administrant ne doivent pas avoir fait l'objet, dans les dix années précédant leur nomination, d'une condamnation définitive pour les motifs précisés au 1,2 et 3° desdits articles.

Chaque début d'année, un questionnaire est adressé à chacun des administrateurs des entités du Groupe prudentiel portant sur :

- L'ensemble des mandats exercés dans toutes entités quelle que soit sa forme (société, institution de prévoyance, mutuelle, association, etc.),
- Les conventions règlementées dont les administrateurs pourraient avoir connaissance dans chacune des entités appartenant à la SGAM Malakoff Médéric Humanis,
- Les conditions d'honorabilité à respecter pour exercer leurs mandats.

Les personnes dirigeantes ou assurant la fonction de responsable d'une fonction clé ne doivent pas avoir fait l'objet, dans les dix années précédant leur nomination, d'une condamnation. Ces personnes ne doivent pas non plus connaître de conflits d'intérêts résultant de ladite fonction.

Enfin, afin de permettre à l'ACPR de contrôler l'honorabilité lors de la nomination et du renouvellement de la personne candidate, celle-ci doit compléter un formulaire contenant notamment :

- Un questionnaire détaillé comprenant des champs à renseigner concernant les éventuelles condamnations dont aurait pu faire l'objet le candidat ;
- Une déclaration sur l'honneur signée par l'intéressé et par un autre dirigeant effectif de l'entité dans

- laquelle ledit mandat serait exercé ;
- Afin d'évaluer l'existence de conflit d'intérêt, le candidat doit en outre indiquer les mandats, au sein du Groupe d'appartenance de l'organisme pour lequel le formulaire est rempli et à l'extérieur, pour lesquels il pourrait connaître des conflits d'intérêts et s'il en existe, préciser les dispositions que le candidat compte prendre pour y remédier et les dispositions statutaires de l'organisme qui lui seraient applicables.

Ledit formulaire doit être accompagné du bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de 3 mois.

L'ACPR apprécie la compétence et l'honorabilité des personnes dirigeantes ou assurant la fonction de responsable d'une fonction clé.

B.3. Système de gestion des risques (ORSA)

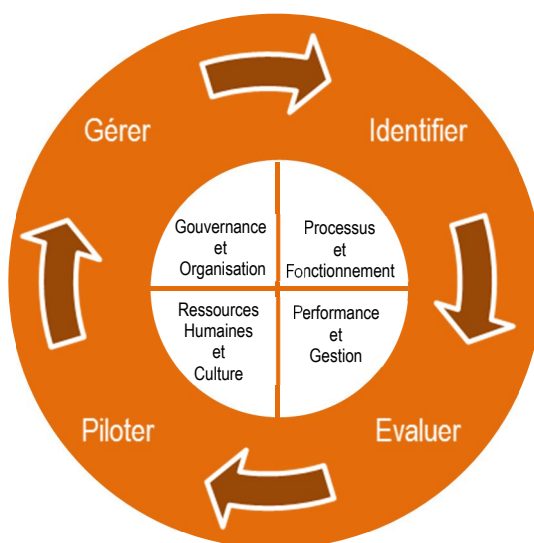
B.3.1. STRATEGIE DE GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est un processus qui a pour objectifs d'identifier, évaluer, hiérarchiser, reporter et superviser l'ensemble des risques en s'attachant en priorité aux risques majeurs de la SGAM Malakoff Médéric Humanis.

Ainsi, par la gestion des risques, le Groupe prudentiel vise à :

- S'assurer de l'exhaustivité des risques identifiés ;
- Définir et mesurer l'appétit au risque ;
- Mettre en œuvre le suivi des incidents ;
- Améliorer la rentabilité de l'entreprise par une meilleure maîtrise du coût du risque ;
- Améliorer la réactivité de l'entreprise en se donnant les moyens de repérer, d'anticiper les risques et de les mettre sous contrôle ;
- Maîtriser les risques liés aux processus et aux systèmes, et améliorer la qualité de l'organisation et des services offerts aux clients ;
- Faciliter les prises de décision par les instances adéquates de l'entreprise.

Afin d'assurer une gestion cohérente de l'identification, l'évaluation, le suivi et la gestion des différents types de risques, les principes suivant de gestion des risques doivent être déclinés par les responsables/propriétaire en charge de ces risques.



Organisation du système de gestion des risques

Le processus repose prioritairement sur la détermination d'un niveau d'appétit aux risques en cohérence avec la stratégie et les objectifs du Groupe prudentiel, facilitant, ainsi, le pilotage dynamique du profil de risque.

Ce niveau d'appétit est défini par les administrateurs principalement au regard de l'ORSA qui vise à présenter une vision globale, consolidée et prospective des risques et de la solvabilité de la SGAM Malakoff Médéric Humanis et des entités affiliées.

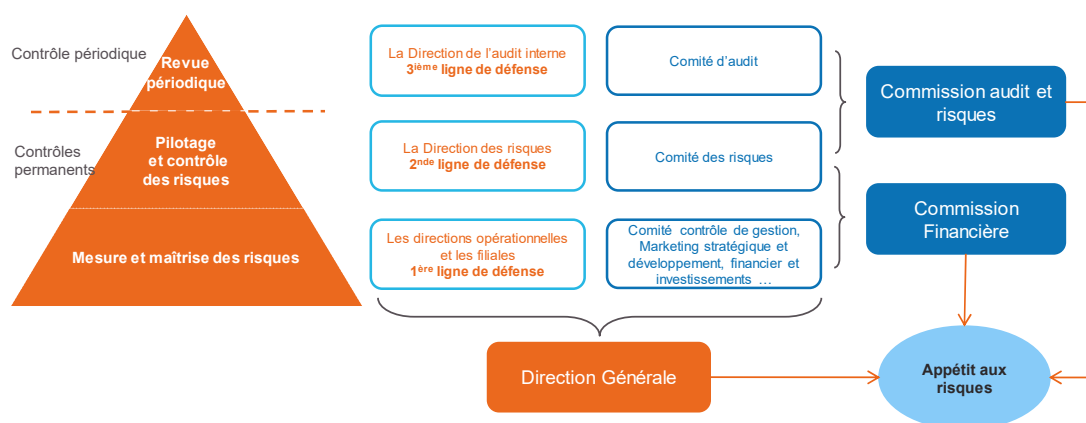
Ce processus garantit, de plus, le suivi de l'adéquation entre le profil de risque et la capacité financière de la SGAM à couvrir les risques (via ses fonds propres) comme exigé par la Directive Solvabilité 2. Les objectifs de ce processus sont de :

- Définir des métriques, des indicateurs et limites de risque permettant au management de détecter rapidement les changements de profil de risque et d'alerter le cas échéant la gouvernance pour prise de décision.

- L'évaluation des risques peut prendre plusieurs formes :
 - o Approche quantitative, pour l'évaluation de ses risques financiers et de souscription : risques issus du Pilier 1 de la Directive Solvabilité 2, ces risques sont évalués selon le modèle standard ;
 - o Approche qualitative, pour l'évaluation de ses autres risques opérationnels ;
 - o Approche qualitative, pour l'évaluation des risques de sécurité des SI et de continuité
 - o Approche qualitative, pour les risques de non- conformité
- Disposer de méthodologie de calcul et de mesure de risques homogènes permettant de comparer et d'agréger les différents types de risques ;
- Mettre en œuvre les processus et les systèmes permettant d'assurer la mise à disposition en temps et en heures d'informations et reporting adéquats à une gestion continue des risques.

Intégration du système de gestion des risques dans l'organisation

La maîtrise des risques s'articule autour de trois lignes de défense et de la gouvernance schématisées ci-dessous :



Le dispositif de gestion des risques de la SGAM Malakoff Médéric Humanis a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- Réalisation et optimisation de la conduite des opérations, y compris le respect des procédures internes ;
- Fiabilité de l'information comptable et financière ;
- Respect des lois et des réglementations en vigueur ;
- Préservation de la solvabilité.

Il permet d'obtenir une assurance raisonnable et non une certitude, que les risques opérationnels sont maîtrisés et que les objectifs cités ci-dessus sont atteints.

Les fonctions de contrôle se délimitent suivant la nature des contrôles réalisés :

- Le contrôle opérationnel : ce sont les contrôles réalisés par les opérationnels dans leur processus de travail ;
- Le contrôle managérial : ce sont les contrôles réalisés par le supérieur hiérarchique avec responsabilité managériale du bon fonctionnement du contrôle opérationnel ;
- Le contrôle indépendant (de second niveau) par une entité tierce : ce sont les travaux d'évaluation des contrôles et d'appréciation de la maîtrise des risques par la filière Risque ;
- Les travaux de revues périodiques (contrôles de 3^e niveau) : évaluation du bon fonctionnement de l'organisation, des processus et du système de contrôle interne par l'audit interne.

Le besoin global de solvabilité

Le risques peuvent être décrit selon la cartographie suivante :

Risques globaux				
Risques opérationnels	Risques de sécurité des SI et de continuité	Risques de non-conformité	Risques financiers	Risques de souscription
<ul style="list-style-type: none"> Dysfonctionnement interne constitutif d'une perte ou d'un effet pénalisant l'atteinte des objectifs Risque de fraude interne et externe 	<ul style="list-style-type: none"> Défaillance des systèmes d'information Sinistre majeur sur les infrastructures impactant l'atteinte des objectifs et/ou la continuité d'activité 	<p>Non-conformité aux dispositions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Protection de la clientèle Protection des données Lutte contre blanchiment et corruption 	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation des marchés financiers Manque de liquidité 	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise sélection des risques garantis Mauvaise tarification Non maîtrise de la sinistralité

Les risques opérationnels, risques de sécurité des Systèmes d'information et de continuité et risques de non-conformité sont des risques contraints pour lesquels l'appétit aux risques est inexistant.

Les risques financiers et les risques de souscription sont des risques choisis pour leur capacité à générer un rendement. Un appétit aux risques est établi pour ces risques afin d'en limiter l'impact sur la solvabilité.

La description de la gouvernance et des moyens mis en œuvre pour piloter chacun de ces risques est détaillée dans les politiques afférentes :

Risque opérationnels	Risques de sécurité des SI et de continuité	Risques de non-conformité	Risques financiers	Risques de souscription
<ul style="list-style-type: none"> Politique de gestion des risques opérationnels Politique d'externalisation Politique de qualité de données Politique de provisionnement Politique de rémunération Politique de compétence et d'honorabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Politique de sécurité des SI Politique de continuité d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> Politique de conformité Politique protection des données 	<ul style="list-style-type: none"> Politique d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> Politique de souscription Politique de réassurance Politique de la fonction actuarielle

Le processus ORSA veille à mesurer, pour chacun de ces risques, le besoin de fonds propres nécessaires pour faire face aux pertes qu'ils génèrent.

Les règles de la 'formule standard' 'Solvabilité 2' sont utilisées pour cette mesure. Des besoins complémentaires sont aussi pris en compte pour évaluer des risques non traités dans la 'formule standard'.

Le processus ORSA

L'ORSA est un processus essentiellement prospectif dans lequel il est demandé aux organismes de procéder à trois évaluations :

- L'évaluation du Besoin Global de Solvabilité (BGS), incluant notamment
 - o Une description du profil de risque,
 - o Le besoin en capital intégrant l'ensemble de ces risques, y-compris les risques complémentaires à la Formule Standard
 - o Une évaluation de l'ensemble des moyens nécessaires et disponibles pour faire face aux risques identifiés ;

- Le respect permanent des exigences réglementaires concernant la couverture des SCR/MCR vérifié par :
 - o La projection du besoin en capital à l'horizon du plan stratégique (à savoir 4 ans) en scénario central et dans des scénarios de stress ;
 - o La composition des fonds propres par niveau ;

- L'adéquation entre le profil de risque et les hypothèses sous-jacentes au calcul du capital de solvabilité requis dans le cadre de la Formule Standard.

Ces évaluations sont réalisées **pour chacune des entités** du Groupe prudentiel et **pour le Groupe prudentiel lui-même**. La cohérence des évaluations de l'ORSA repose sur une homogénéisation des méthodes d'évaluation et des projections mises en œuvre au sein du groupe prudentiel.

Sur la base de ces trois évaluations, le processus ORSA prévoit la fixation d'une stratégie de solvabilité et un appétit aux risques qui visent à encadrer le niveau de prise de risque pour l'avenir.

Le processus ORSA est réalisé sur une fréquence régulière annuelle et occasionnellement lorsque les conditions de risque l'imposent.

Les travaux relatifs à l'ORSA sont récapitulés dans le rapport ORSA pour l'ensemble des entités du Groupe prudentiel. Ce rapport sera unique à compter de 2019 pour l'ensemble des entités du Groupe prudentiel sachant que chacune d'entre elle y est détaillée.

Il vise à présenter une vision globale, consolidée et prospective des risques et de la solvabilité du Groupe prudentiel et des entités qui le compose.

B.4. Contrôle interne

B.4.1. LE DISPOSITIF DE MAITRISE DES RISQUES OPERATIONNELS ET LE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de gestion des risques opérationnels doit notamment :

- Définir et diffuser la méthodologie de gestion des risques opérationnels
- S'assurer que tous les métiers ont mené leur démarche selon les méthodes du Groupe prudentiel
- Assurer une analyse de cohérence de l'évaluation des risques
- Reporter l'exposition aux risques majeurs et son niveau de maîtrise à la direction générale. Les reporting sont basés non seulement sur les remontées de la cartographie des risques mais aussi sur les pertes et incidents et complètent la vision des cartographies des risques.

La démarche mis en œuvre se déroule en 3 étapes :

- L'identification des risques : via des outils de cartographie des risques et scénarios, ce qui permet une définition des risques et leur hiérarchisation.
- Evaluation des risques : est construite via des entretiens réalisés entre les opérationnels et l'expert risques opérationnels de la direction des risques. Elle tient compte des éléments de contexte « risque » afin d'avoir le plus possible une vision juste de l'exposition de la direction, de l'entreprise à ses risques. Elle prend donc en compte les éléments de maîtrise et les indicateurs d'exposition (les pertes liées aux incidents, des résultats du contrôle permanent...)
- Réduction de l'exposition et surveillance des risques opérationnels : elles s'opèrent grâce à la mise en place et au suivi du fonctionnement du dispositif de maîtrise des risques incluant les contrôles.

B.4.1.1. Identification et évaluation des risques opérationnels

La première étape de la démarche consiste à établir une cartographie des risques opérationnels permettant d'identifier les événements de risques. Les risques opérationnels sont identifiés à partir des processus ou d'objectifs majeurs et classés selon la typologie des risques opérationnels retenue.

L'analyse des processus métier et des risques encourus est réalisée avec les opérationnels concernés et l'expert en charge des risques et contrôles.

Ils s'appuieront sur un cadre de travail normé pour tous, dont la fonction clé gestion des risques reste garante.

B.4.1.2. Evaluation des risques opérationnels

Evalués en termes de probabilité d'occurrence et d'impacts, ils sont représentés suivant leur criticité sur une matrice qui permet de les hiérarchiser en fonction leur probabilité d'occurrence et leur niveau d'impacts.

Ainsi, la typologie de risques et les échelles retenues en termes d'impacts et de probabilités d'occurrence sont définis par la fonction clé gestion des risques de la SGAM Malakoff Médéric Humanis. Elles reflètent la vision dont le management souhaite disposer au plus haut niveau et doit permettre d'établir des synthèses transverses à toutes les activités.

Elle est maintenue par la fonction gestion des risques de la SGAM Malakoff Médéric Humanis qui s'assure de son application homogène au sein de toutes les entités du Groupe prudentiel.

L'analyse de la cartographie des risques opérationnels permet d'identifier les risques opérationnels insuffisamment maîtrisés et de définir les plans d'actions de renforcement.

B.4.1.3. Réduction de l'exposition aux risques opérationnels

La maîtrise du risque opérationnel se décline autour d'outils de pilotage des risques incluant des plans de maîtrise des risques des risques et un dispositif de Contrôle Interne adapté.

B.4.2. LES ACTEURS DE LA GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS

S'agissant du dispositif de Contrôle Interne, il s'organise autour de 3 lignes de défense :

1^{ère} ligne de défense :

Les directions et leurs collaborateurs assumant des fonctions opérationnelles (métiers ou supports) Dans l'atteinte de leurs objectifs opérationnels, ils sont propriétaires des risques opérationnels susceptibles de survenir. Ils portent la responsabilité des contrôles de 1^{er} niveau réalisés par les opérationnels (ou en charge d'activités opérationnelles) voire intégrés dans processus et les contrôles automatisés des systèmes d'information. Ces contrôles peuvent être réalisés également par les responsables hiérarchiques ou des équipes dédiés.

2^{ème} ligne de défense :

Le contrôle permanent de 2nd niveau indépendant des opérationnels et intervenant de manière régulière a pour objectif de :

- Identifier les contrôles clés de 1^{er} niveau (réalisé par le métier)
- Tester la robustesse du contrôle interne via des plans de contrôles de 2nd niveau réalisés indépendamment par la fonction contrôle permanent
- Identifier les zones non ou sous contrôlées, définir et ou s'assurer de la mise œuvre d'actions d'amélioration
- Garantir l'amélioration en continu du Contrôle Interne du Groupe prudentiel.

Il s'effectue selon plusieurs modalités :

- Contrôles de deuxième niveau (test et autoévaluation)
- Autres actions de contrôle permettant de vérifier l'efficacité opérationnelle du dispositif de maîtrise mis en œuvre pas les opérationnels.

3^{ème} ligne de défense

Le contrôle périodique (audit) a pour objectif de :

- Réaliser des audits indépendants des activités et processus du Groupe prudentiel ;
- Émettre des recommandations et s'assurer de leur mise en œuvre effective.

B.4.3. LA FONCTION DE VERIFICATION DE LA CONFORMITE

La fonction de vérification de la conformité se définit par un ensemble de processus visant à garantir le respect des réglementations applicables dans le cadre des activités exercées par l'ensemble des entités de la SGAM Malakoff Médéric Humanis.

La fonction de vérification de la conformité est destinée à fournir à la Direction générale et aux Conseils d'administration une assurance raisonnable quant au respect par les entités de la SGAM Malakoff Médéric Humanis de l'ensemble des dispositions légales, réglementaires, administratives en vigueur et à venir, des normes professionnelles ainsi que des codes de bonne conduite internes, auxquels les entités du groupe prudentiel se soumettent dans le cadre de leurs activités.

- La fonction de vérification de la conformité vise à sécuriser les activités et opérations au moyen de mesures de prévention, de suivi et de contrôle des risques de non-conformité au niveau de chaque entité.
- Elle a pour objectif de veiller au respect des règles en matière de sécurité financière, protection de la clientèle et de protection des données, en prenant en compte le risque de sanction et d'atteinte à l'image de la SGAM Malakoff Médéric Humanis.
- Plus généralement, la fonction conformité porte une attention particulière au respect des engagements contractuels et des promesses « clients », de sorte que les informations délivrées aux clients, et donc leurs attentes légitimes, soient conformes aux actions et processus déployés dans le cadre des activités.

Elle participe à la diffusion de la culture de conformité et contribue à promouvoir un comportement professionnel exemplaire, de sorte que toute personne agissant au nom du groupe prudentiel Malakoff Médéric Humanis ait des pratiques conformes aux dispositions des différentes réglementations

applicables à ses activités ainsi qu'aux instructions internes validées et diffusées.

De manière générale, le respect de la conformité constitue un gage de confiance attribué par les clients envers les entités de la SGAM Malakoff Médéric Humanis.

B.4.4. LE DISPOSITIF DE MAITRISE DES RISQUES DE NON-CONFORMITE

Le dispositif de gestion des risques de non-conformité est constitué d'un ensemble de processus qui doivent permettre d'obtenir une assurance raisonnable quant au niveau de maîtrise de ces risques.

Pour ce faire, la fonction conformité met en œuvre les actions de prévention, de contrôle et de conseil nécessaires à la maîtrise des risques de non-conformité :

- Elle identifie et traite les risques de non-conformité
- Elle identifie les obligations applicables aux activités et examine les projets de révision ou de mise en place de nouvelles obligations afin de déterminer, le cas échéant, les risques de non-conformité auxquels les entités de la SGAM Malakoff Médéric Humanis sont exposées.
- Elle participe à tout projet de développement commercial (nouveaux produits ou services, canal de distribution) susceptible d'avoir un impact sur le niveau de conformité des activités et intervient en amont du lancement des nouvelles activités pour en vérifier la conformité.
- Elle propose toute mesure jugée nécessaire à la couverture des risques de non-conformité (adaptation des procédures internes par exemple).
- Elle sensibilise les collaborateurs des directions fonctionnelles et opérationnelles ainsi que les administrateurs. Pour ce faire, elle assure la conception et le déploiement de tout module de formation ou sensibilisation nécessaire aux respects des règles et plus généralement à la diffusion de la culture de conformité.
 - o Elle vérifie l'adéquation des mesures adoptées et les contrôles opérationnels associés. A ce titre, elle participe à la définition des contrôles de premier niveau, par l'accompagnement qu'elle dispense aux directions opérationnelles et fonctionnelles dans la mise en œuvre de leurs obligations (rôle d'expertise et de conseil) ;
 - o Elle s'appuie sur le plan de contrôle de deuxième niveau mis en œuvre par le contrôle interne pour s'assurer de la conformité des activités à la réglementation en vigueur.

La fonction conformité élabore et met à disposition :

- Un plan annuel de contrôle de la conformité qui présente les actions d'amélioration de la maîtrise des risques de non-conformité et les contrôles qu'elle entend opérer au titre de l'année civile. Le plan de conformité est présenté après validation de la Direction générale, au Conseil d'administration.
- Un référentiel réglementaire recensant, pour chaque activité et processus, les obligations applicables et les risques de non-conformité en matière de protection de la clientèle, de protection des données personnelles et de sécurité financière) ;
- Toutes instructions, guidelines ou procédures nécessaires à une application homogène et efficace au sein des entités de la SGAM Malakoff Médéric Humanis du dispositif de gestion des risques de conformité, notamment en matière de règles relatives à la protection de la clientèle, à la lutte contre la fraude interne, et à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
- Le cadre de contrôle permanent des risques de non-conformité au regard des domaines identifiés comme prioritaires et de l'exposition des entités de la SGAM Malakoff Médéric Humanis aux risques de non-conformité, pour permettre la mise en œuvre du dispositif de contrôle ;
- L'élaboration de modules de formations spécifiques et de tout support permettant la diffusion des règles et bonnes pratiques, concernant les règles de protection de la clientèle, les règles relatives aux données à caractère personnel et la lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme.

B.5. Fonction d'audit interne

B.5.1. MISE EN ŒUVRE DE LA FONCTION AUDIT INTERNE

La fonction d'Audit interne a pour mission, sur le périmètre dont elle a la charge :

- D'apporter à la Direction générale une évaluation des processus de management et de contrôle interne, et des conseils et recommandations visant à accroître leur efficacité et leur niveau de sécurité tout en s'assurant du bon respect des réglementations en vigueur et des normes internes ;
- De suivre la mise en place des plans d'actions, en réponse aux recommandations de l'Audit, et leur mise en œuvre effectives dans des délais raisonnables ;
- D'alerter la Direction générale, sur les risques à travers les éventuels dysfonctionnements identifiés ;
- D'identifier et d'évaluer la maîtrise des risques par une approche structurée et focalisée sur les enjeux de la SGAM Malakoff Médéric Humanis et de ses membres affiliés ;
- D'informer la Direction générale et le Conseil d'administration des dysfonctionnements observés grâce à l'exécution du plan annuel d'audit s'inscrivant dans un cadre pluriannuel sur 3 ans.
- D'évaluer le risque de fraude lors des missions d'audit ;
- À la demande de la Direction générale, d'intervenir ponctuellement en cas de dysfonctionnements sur une activité identifiée.

L'objectif est d'apporter à la Direction générale, l'assurance au travers des missions réalisées que :

- Les dispositifs de contrôle interne, mis en place dans chaque direction des entités du Groupe prudentiel, répondent à la double obligation de maîtrise du fonctionnement des activités et de fiabilité des opérations, en conformité avec la réglementation ;
- Les processus opérationnels et les organisations associées favorisent l'amélioration des résultats de l'activité Assurance de Malakoff Médéric Humanis ;
- Les systèmes d'information du périmètre Assurance sont dotés de procédures suffisantes en matière de disponibilité, d'intégrité des données, de confidentialité, de sécurité physique et logique de l'exploitation, de traçabilité et piste d'Audit ;
- Les documents, informations techniques et économiques utilisés par les entités du Groupe prudentiel sont conformes aux normes et principes comptables généralement admis.

B.5.2. INDEPENDANCE ET OBJECTIVITE

L'Audit interne est chargé d'évaluer la maîtrise des risques, la qualité du contrôle interne ainsi que l'efficacité du système de gouvernance. Elle reçoit les moyens nécessaires pour la réalisation de sa mission.

Les principes généraux suivants sous-tendent l'accomplissement de sa mission :

- Indépendance : elle est assurée par le rattachement direct de l'Audit interne au plus haut niveau hiérarchique (Direction générale), et par l'absence de tout engagement dans des fonctions opérationnelles ou de tout autre activité susceptible de compromettre l'indépendance et l'objectivité de l'audit interne ;
- Objectivité : l'audit interne suit une méthodologie basée sur les risques, qui repose sur l'observation des faits réels, le recours à des normes et usages professionnels et la prise en compte – via un processus contradictoire – du point de vue des personnes auditées ;
- Intégrité : l'application stricte des règles déontologiques et des instructions s'impose à tout intervenant pour le compte de l'audit interne ;
- Professionnalisme : l'audit interne doit faire preuve d'une maîtrise des techniques d'audit ainsi que des techniques assurantielles et financières qu'il maintient et développe à travers une formation régulière. Le responsable de l'audit interne veille à ce que les auditeurs aient les compétences nécessaires à la réalisation des missions prévues dans le plan d'audit ;
- Confidentialité : l'audit interne est tenu à un strict devoir de réserve et de discrétion, ainsi qu'au respect des règles de protection des données et des normes de sécurité informatiques ou physique

en matière de confidentialité des données. Il ne transmet les informations dont il a connaissance dans le cadre de ses missions que dans le respect absolu du principe du « besoin de savoir » ;

- Efficacité : l'audit interne s'attache à mesurer, sans dogmatisme, l'efficacité des règles et procédures face aux risques encourus. L'auditeur devra aussi bien signaler les défaillances que les contrôles inutiles, redondants ou dont le coût est sans commune mesure par rapport aux risques encourus ;
- Accès aux informations : l'audit interne a accès, sans restriction d'aucune sorte, à l'ensemble des informations, documents, systèmes informatiques, locaux et peut rencontrer toute personne dont il a besoin pour la conduite de ses missions. Il n'a pas à justifier de ses besoins.

Les observations et critiques de l'audit interne visent les organisations et les systèmes et non les personnes.

Ces principes fondamentaux se retrouvent dans des règles de conduite définies par le code de déontologie interne, signé par les auditeurs. Ce code de déontologie est défini par la direction de l'audit spécifique à la SGAM Malakoff Médéric Humanis.

B.6. Fonction actuarielle

DISPOSITIF DE LA FONCTION ACTUARIELLE

La fonction actuarielle porte un avis sur le niveau de provisionnement technique S2 ainsi que sur la pertinence et la bonne mise en œuvre des politiques de souscription et de réassurance :

Sur la suffisance des provisions techniques à partir :

- De son analyse des méthodes et hypothèses utilisées pour les calculs,
- De son analyse des résultats et notamment des facteurs de variation des provisions,
- De l'analyse des risques opérationnels du processus de production des provisions,
- De son appréciation de la qualité de données utilisée.

La fonction actuarielle peut demander une analyse d'impact aux directions concernées sur les thèmes qu'elle juge nécessaire.

Les travaux de la fonction actuarielle permettent ainsi de garantir le caractère approprié des méthodologies, des modèles sous-jacents et des hypothèses utilisées pour le calcul des provisions techniques.

Avis sur la pertinence de la politique de souscription à travers

- La prise en compte de l'ensemble des risques techniques souscrits
- La description d'une gouvernance garantissant une validation adéquate des prises de risques
- La description de reporting permettant un pilotage adapté de la marge technique

La fonction actuarielle contrôle la bonne mise en œuvre de la politique de souscription par :

- Sa participation aux comités relatifs à la politique de souscription ;
- Son analyse de la suffisance des tarifs au regard des garantis, le cas échéant à travers les analyses et les travaux réalisés par les fonctions techniques en charge du pilotage technique ;
- Le suivi des risques opérationnels (cartographie des risques et plan de contrôle interne de deuxième niveau) des fonctions techniques et souscription du Groupe prudentiel et de chacune des entités qui le compose.

Avis sur la pertinence et la mise en œuvre de la politique de réassurance

La fonction actuarielle analyse la pertinence de la politique de réassurance à travers :

- L'identification de l'ensemble des risques techniques de pointe et/ou exceptionnels supportés par le Groupe ;
- La description d'une gouvernance garantissant une validation adéquate des risques réassurés au regard de l'appétit aux risques techniques ;
- La description de reporting permettant un pilotage et une information adaptés des risques sus mentionnés ;
- La description d'un dispositif d'évaluation et du suivi des risques de contreparties des réassureurs.

La fonction actuarielle contrôle la bonne mise en œuvre de la politique de réassurance à travers sa participation aux comités de la politique de réassurance. Elle s'appuie aussi sur le dispositif de management de gestion des risques opérationnels pour apprécier en deuxième niveau la bonne mise en œuvre de la politique de réassurance.

B.7. Sous-traitance

B.7.1. POLITIQUE DE MAITRISE DES RISQUES DE SOUS-TRAITANCE

L'externalisation est définie comme un accord de prestation par lequel la SGAM Malakoff Médéric Humanis, les membres affiliés ou les filiales transfèrent à un prestataire extérieur (appelé sous-traitant quand il exécute une partie d'un contrat déjà existant), une activité jusqu'à lors réalisée par elle-même.

La politique de maîtrise du risque d'externalisation de la SGAM Malakoff Médéric Humanis s'inscrit dans sa politique globale de gestion des risques. Elle a pour objet de fixer les principes du dispositif visant à maîtriser les risques liés à l'externalisation plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'externaliser des activités définies comme importantes ou critiques.

Elle permet de s'assurer que l'externalisation ne conduit pas à :

- Compromettre gravement la qualité du système de gouvernance des risques ;
- Accroître indûment le risque opérationnel ;
- Nuire à la prestation continue d'un niveau de service satisfaisant à l'égard des assurés.

La politique de maîtrise du risque d'externalisation est portée par la fonction gestion des risques de la SGAM Malakoff Médéric Humanis, qui est responsable de sa mise à jour et veille à son respect.

B.7.2. LE DISPOSITIF DE MAITRISE DE L'EXTERNALISATION

Le dispositif de maîtrise mis en place tient compte du principe de proportionnalité et des enjeux liés à l'externalisation d'une activité qualifiée d'importante ou critique.

Il s'appuie sur les principes suivants :

- L'entité qui externalise une activité conserve la responsabilité de cette activité ;
- Pour chaque projet d'externalisation :
 - o L'analyse des risques est réalisée en amont de la décision d'externalisation (notamment impact en matière de sécurité des systèmes d'informations, des données personnelles, et sur les risques opérationnels). Elle pourra faire l'objet de mise à jour à chaque étape du processus.
 - o Le niveau de criticité de l'externalisation est défini. Si la prestation externalisée est qualifiée de critique selon le cadre défini par le Groupe, elle est présentée et suivie par le comité des prestations externalisées critiques. Elle pourra également faire l'objet d'une notification à l'ACPR, le cas échéant.
- Les outils suivants sont à la disposition des donneurs d'ordres :
 - o Un référentiel de procédures, contrôle à chaque étape de la relation avec le sous-traitant, recommandations en matière de sécurité des systèmes d'informations, de protection des données personnelles, de maîtrise des risques opérationnels ;
 - o Des critères de sélection des prestataires ;
 - o Des contrats types ;
 - o Des modalités recommandées de suivi des sous-traitants ;
 - o Des dispositifs plus spécifiques pour la gestion déléguée et intermédiée.
- En cas d'externalisation entre entité du Groupe prudentiel, l'accord écrit peut prendre la forme d'un simple accord de service.

B.8. Autres informations

Aucune autre information importante ou qualifiée comme telle par Malakoff Médéric Humanis susceptible d'impacter le système de gouvernance n'est à mentionner.

C. PROFIL DE RISQUES

C.1. Risque de souscription

C.1.1. IDENTIFICATION, EXPOSITION ET EVALUATION AUX RISQUES DE SOUSCRIPTION

Les principaux risques de souscription sont les suivants :

C.1.1.1. Les risques spécifiques à la souscription :

- **La sélection du risque** : les « mauvais risques » (i.e. clients ayant un risque de sinistralité supérieur à la moyenne) ont un intérêt particulier à souscrire un contrat d'assurance. C'est le phénomène de l'anti-sélection. Un assureur qui ne sélectionnerait pas ou insuffisamment, prendrait le risque d'avoir des résultats éloignés de ses prévisions sur le coût moyen du risque.

La Direction de la souscription a élaboré une politique de souscription qui comporte des règles de sélection médicale et de souscription, telles que des garanties à souscrire sous certaines conditions ou des secteurs d'activité à privilégier ou à exclure. Elles ont été définies à la suite d'études de marché et d'analyses réalisées à partir de l'historique des contrats souscrits.

- **La tarification** : établir le tarif d'un acte donné, c'est analyser en détail les comportements de consommation de chaque adhérent ainsi le niveau des dépenses associées.

Le risque porte sur l'élaboration des grilles de tarification issues de segmentation (tranche d'âge, catégories socioprofessionnelles, etc.), et également sur la tarification finale qui prend en compte des répartitions de risque : secteur d'activités répartis par classes de risques, démographie de la population tarifiée, etc.

C.1.1.2. Les risques de sinistralité :

La sinistralité peut évoluer défavorablement entraînant des charges supplémentaires comparativement à celles anticipées. Le risque de sinistralité se décompose entre la probabilité de verser des prestations et le montant de la prestation.

Le constat a posteriori d'une dérive de la sinistralité a deux impacts :

- Impact sur le stock : le niveau de provisionnement peut alors se révéler insuffisant pour faire face aux engagements vis-à-vis des assurés ;
- Impact sur les flux futurs : la prise-en-compte de cette dérive ne peut être reportée sur la tarification de l'année suivante, les cotisations sont alors insuffisantes.

Ils sont couverts par les sous-modules suivants dans la formule standard :

- **Le risque de mortalité** : il est causé par une inadéquation entre le taux de décès dans le portefeuille de l'assureur et la table de mortalité utilisée pour le calcul des primes.
- **Le risque de longévité** : il correspond à la tendance pour la population assurée à vivre plus longtemps par rapport à leur espérance de vie statistique. Une longévité accrue impactera négativement les résultats en cas de rente viagère.
- **Le risque de morbidité** : se définit comme une sous-estimation de la détérioration de l'état de santé de l'assuré. Il résulte de l'incertitude liée aux taux d'entrée et de sortie des états d'invalidité – morbidité ou de dépendance. Ce risque peut être dû à un nombre d'assurés plus important qu'anticipé développant une incapacité ou une invalidité, et que les personnes souffrant d'une incapacité ou d'une invalidité se rétablissent moins vite qu'attendu.

- **Le risque de primes et réserves** : correspond au risque que le coût des sinistres soit supérieur aux primes perçues et au risque lié à la nature aléatoire de l'évaluation des sinistres et à leur mauvaise estimation.
- **Le risque de révision** : résulte du changement de l'environnement légal ou à un changement d'état de santé de l'assuré, entraînant la révision à la hausse du montant de la rente. Ce risque peut être dû à des changements d'état notamment en invalidité (changement de catégorie d'invalidité par exemple).

C.1.1.3. Le risque de catastrophe

Ce risque catastrophe est engendré par les événements extrêmes (magnitude forte) ou irréguliers non capturés par les autres risques de souscription (pandémie, explosion nucléaire, ...). Pour le risque catastrophe Vie, celui-ci est lié aux événements de mortalité extrême qui ne sont pas suffisamment pris en compte dans le sous-module du risque de mortalité.

C.1.1.4. Le risque sur marge de gestion

Les frais de gestion sont intégrés dans le calcul des provisions Solvabilité 2. Pour les risques longs, le risque est une dérive de ces frais de gestion qui ne peuvent plus être compensés par ailleurs. Le risque de frais (ou de dépenses) se définit comme le risque de sous-estimation du coût des frais afférant aux contrats d'assurance. En solvabilité 2, ce risque est la résultante de la combinaison de deux chocs dont un impactant le taux d'inflation.

L'exposition aux quatre risques techniques explicités précédemment est mesurée par garanties / lignes d'activité Solvabilité 2 en termes de Best Estimate brut. L'évaluation des risques est réalisée au moyen de la formule standard, considérée comme une mesure de risque appropriée aux risques.

C.1.2. LES RISQUES IMPORTANTS

Les risques de souscription de la **SGAM Malakoff Médéric**, calculés pas la formule standard sont les suivants :

EN M€		Décomposition du SCR de souscription											
Risques	Risques fins	Lignes d'activité S2	Provisions techniques nettes hors transitoire	SCR Souscription hors transitoire	Primes et réserves	Mortalité	Longévité	Morbidité	Rachats	Frais	Révision	Catastrophe	Diversification
Santé	Santé												
Prévoyance	Décès accidentel	Santé - NSLT	1 876,8	1 326,0	1 276,5	-	-	-	-	-	-	49,5	-
	Incapacité et Invalidité en attente	Santé - SLT	2 775,7	150,3	-	3,1	55,5	17,1	6,0	28,5	104,3	-	-64,2
	Dépendance												
	Invalidité	NON VIE	4,1	6,9	6,9	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunteur - arrêt de travail													
Assistance	VIE	12 452,3	590,4	-	206,4	268,1	240,7	19,8	93,5	23,1	226,7	-487,8	
Décès - maintien des garanties décès													
Décès - rente éducation													
Décès - rente conjoint													
Emprunteur - Décès													
Obsèque	Obsèque												
Epargne	Epargne retraite												
UC	Epargne UC	UC	960,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Diversification				-104,6									
Total SCR Souscription			18 069,7	1 969,1	1 283,4	209,4	323,6	257,8	25,8	122,0	127,4	276,2	-552,1

Le SCR de souscription santé NSLT représente globalement un montant de **1 326 M€** soit **44%** du BSCR total au 31 décembre 2018.

Le sous-risque le plus important au sein du SCR souscription santé est le risque de Primes et Réserves, en lien avec le volume d'assurance important en santé et en indemnités journalières.

Les garanties intégrant ce module sont :

- Pour les primes : l'arrêt de travail, le décès accidentel et la santé
- Pour les réserves : l'incapacité ainsi que l'invalidité en attente de consolidation, le décès accidentel et la santé

Ce besoin de solvabilité se mesure par une application de paramètres de la formule standard sur, notamment, la volatilité des primes et des provisions. Ce module spécifique ne fait pas l'objet d'atténuation de risques.

Le SCR de souscription Vie : il représente un montant de **590,4 M€** soit **20 %** du BSCR total au 31 décembre 2018. Il est lié à l'activité propre des entités affiliées et il comprend les principaux sous-risques suivants :

Le Risque de mortalité est évalué par une hausse permanente de la mortalité de 15%. Les garanties concernées sont les suivantes : temporaire décès, vie entière, rente éducation, rente de conjoint, épargne et maintien des garanties décès. Ce sous risque de souscription représente 45% du SCR souscription Vie, en brut et avant effet de diversification.

Le Risque Catastrophe Vie est évalué par l'application d'une augmentation de taux de mortalité de 0,15 % appliquée la première année de simulation sur les montants de capitaux sous risques. Les garanties concernées sont les suivantes : temporaire décès, vie entière, rente éducation, rente de conjoint, épargne et maintien des garanties décès. Ce sous risque de souscription représente 38% du SCR souscription Vie, en brut et avant effet de diversification.

Le Risque de souscription longévité est évalué par une baisse permanente de la mortalité. Les garanties concernées sont les suivantes : rente éducation, rente de conjoint et retraite. Ce sous risque de souscription représente 20% du SCR vie brut avant effet de diversification.

Les risques de souscription de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire**, calculés pas la formule standard sont les suivants :

EN M€		Décomposition du SCR de souscription											
Risques	Risques fins	Lignes d'activité S2	Provisions techniques nettes hors transitoire	SCR Souscription hors transitoire	Primes et réserves	Mortalité	Longévité	Morbidité	Rachats	Frais	Révision	Catastrophe	Diversification
Santé	Santé												
	Décès accidentel	Santé - NSLT	836,5	303,6	292,9	-	-	-	-	-	-	10,6	-
	Incapacité et Invalidité en attente												
	Dépendance	Santé - SLT	284,9	20,4	-	0,0	7,9	4,1		9,1	8,4	-	-9,1
	Invalidité												
	Emprunteur - arrêt de travail	NON VIE				-	-	-	-	-	-	-	-
	Assistance												
	Décès - maintien des garanties décès	VIE											
	Décès - rente education												
	Décès - rente conjoint												
	Emprunteur - Décès			1 201,3	83,7	-	33,3	29,1	3,1	1,7	20,7	0,2	52,3
Obsèque	Obsèque												
Epargne	Epargne retraite												
UC	Epargne UC	UC	81,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Diversification			-17,4									
	Total SCR Souscription		2 404,3	390,3	292,9	33,3	37,0	7,2	1,7	29,8	8,6	62,9	-65,7

Le SCR de souscription santé NSLT représente globalement un montant de **303,6 M€ soit 50% du BSCR total** au 31 décembre 2018.

Le sous-risque le plus important au sein du SCR souscription santé est le risque de Primes et Réserves, en lien avec le volume d'assurance important en santé et en indemnités journalières.

Les garanties intégrant ce module sont :

- Pour les primes : l'arrêt de travail, le décès accidentel et la santé
- Pour les réserves : l'incapacité ainsi que l'invalidité en attente de consolidation, le décès accidentel et la santé

Ce besoin de solvabilité se mesure par une application de paramètres de la formule standard sur, notamment, la volatilité des primes et des provisions. Ce module spécifique ne fait pas l'objet d'atténuation de risques.

Le SCR de souscription Vie : il représente un montant de **83,7 M€ soit 14 % du BSCR total** au 31 décembre 2018. Il est lié à l'activité propre des entités affiliées et il comprend les principaux sous-risques suivants :

Le Risque de mortalité est évalué par une hausse permanente de la mortalité de 15%. Les garanties concernées sont les suivantes : temporaire décès, vie entière, rente éducation, rente de conjoint, épargne et maintien des garanties décès. Ce sous risque de souscription représente 40% du SCR souscription Vie, en brut et avant effet de diversification.

Le Risque Catastrophe Vie est évalué par l'application d'une augmentation de taux de mortalité de 0,15 % appliquée la première année de simulation sur les montants de capitaux sous risques. Les garanties concernées sont les suivantes : temporaire décès, vie entière, rente éducation, rente de conjoint, épargne et maintien des garanties décès. Ce sous risque de souscription représente 62% du SCR souscription Vie, en brut et avant effet de diversification.

Le Risque de souscription longévité est évalué par une baisse permanente de la mortalité. Les garanties concernées sont les suivantes : rente éducation, rente de conjoint et retraite. Ce sous risque de souscription représente 44% du SCR vie brut avant effet de diversification.

Le détail par SCR de souscription et par entité composant le Groupe est le suivant :

En M€	Total SCR Souscription hors transitoire	SCR Soucription santé		SCR Soucription Vie	SCR Soucription Non Vie
		dont Santé SLT	dont Santé NSLT		
SGAM Malakoff Médéric	1 969,1	150,3	1326,0	590,4	6,9
Malakoff Médéric Prévoyance	1 205,0	93,2	804,5	371,8	
INPR	35,2	2,4	15,1	19,1	
CAPREVAL	6,2	0,2	5,4	1,8	
Malakoff Médéric Mutuelle	80,1	0,2	80,0	0,1	
Energie Mutuelle	3,9	0,0	3,9		
CMAV	6,8			6,8	
QUATREM	642,2	26,7	416,3	222,4	
AUXIA	64,7	25,3	4,1	37,1	
MM Retraite Supplémentaire					
AUXIA Assistance	6,8				6,8
SGAPS Humanis Développement Solidaire	390,3	20,39	303,6	83,7	
Humanis Prévoyance	291,3	14,0	220,0	68,8	
IPSEC	31,2	1,8	26,1	5,6	
Mutuelle Humanis Nationale	29,1		29,7	0,9	
Grand Est Mutuelle	16,0	3,2	14,0	0,4	
Mutuelle Renault	11,6		11,7		
Humanis Assurances	18,6	3,5	12,1	5,7	

S'agissant des entités de la **SGAM Malakoff Médéric**, les risques de souscription les plus importants sont :

- Pour Malakoff Médéric Prévoyance, Capreval, Malakoff Médéric Mutuelle, Energie Mutuelle et Quatrem, le risque de souscription le plus important est le risque Santé non SLT et notamment le risque primes et réserves, en lien avec leur activité principale en santé et prévoyance ;
- Pour INPR, CMAV et Auxia, le risque le plus important est le risque de souscription Vie de par leur activité de retraite supplémentaire et d'épargne ;
- Pour Auxia assistance, le risque le plus important de par son activité est le risque de souscription non Vie.
- MM Retraite Supplémentaire n'étant pas soumis à la réglementation S2, il n'y a pas de SCR de souscription.

S'agissant des entités de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** les risques de souscription les plus importants sont :

- Pour Humanis Prévoyance, IPSEC Mutuelle Humanis Nationale, Grand Est Mutuelle, Mutuelle Renault et Humanis Assurances, le risque de souscription le plus important est le risque Santé non SLT et notamment le risque primes et réserves, en lien avec leur activité principale en santé et prévoyance.

C.1.3. LES PRINCIPAUX MOYENS DE MAÎTRISE DES RISQUES DE SOUSCRIPTION

C.1.3.1. LES RISQUES DE SOUSCRIPTION (SELECTION / TARIFICATION)

Les principaux moyens de maîtrise du risque de souscription sont :

- La comitologie (comité de souscription) et les indicateurs de suivi mis en place : suivi mensuel des nouvelles affaires (chiffre d'affaires, analyse des dérogations tarifaires, etc.), des indicateurs de sinistralité et analyses des comptes clients ;
- L'encadrement de la souscription par la politique de souscription, validée par le Conseil d'administration ;
- La définition des différents processus liés à la souscription (processus de tarification, processus d'élaboration des comptes clients, processus de redressement, etc.) et l'élaboration d'un plan de contrôle annuel par le contrôle interne de la Direction des Risques ;
- La revue annuelle du processus de souscription (y compris redressement) et de la qualité de la souscription des affaires nouvelles par la Direction de la solvabilité en charge de la fonction actuarielle.

C.1.3.2. LES RISQUES DE SINISTRALITE

Les principaux moyens de maîtrise du risque de sinistralité sont :

- La comitologie et les indicateurs de suivi mis en place :
 - o Comité maîtrise de la sinistralité ;
 - o Indicateurs mensuels de sinistralité ;
 - o Analyses des comptes d'inventaire global et par client.
- L'encadrement du provisionnement par la politique de provisionnement validées par le Conseil d'administration ;
- La définition des différents processus liés au provisionnement (processus d'élaboration des comptes) et l'élaboration d'un plan de contrôle défini et revu annuellement par le contrôle interne de la Direction des risques ;
- La revue annuelle du processus de provisionnement Solvabilité 2 et de la qualité des données par la fonction actuarielle ;
- La politique d'indemnisation et le cadre d'indemnisation défini ;
- L'absorption d'une dérive des résultats techniques par la provision d'égalisation pour les contrats ayant mis en place ce type de réserve ;
- La mise en place des programmes de réassurance par tête permettant de limiter les capitaux sous risque ;
- Le montant de fonds propres alloués aux risques souscription déterminé par la Formule standard. Ce montant permettra l'absorption d'un choc, ou d'une dérive, avec une probabilité de 99,5% sans mettre en péril la solvabilité du Groupe.

C.1.3.3. LE RISQUE CATASTROPHE

Outre le capital immobilisé pour le risque catastrophe déterminé ci-dessus, **le principal moyen de maîtrise du risque catastrophe** est la mise en place de la réassurance.

La réassurance intervient en limitant l'exposition sur les capitaux sous risque par tête et par événement (accident de masse, XS et pandémie).

C.1.3.4. RISQUE SUR LA MARGE DE GESTION

Les principaux moyens de maîtrise du risque sur la marge de gestion sont :

- L'étude et le suivi des coûts de gestion ;
- Le montant des fonds propres alloués au risque de frais déterminé par la formule standard qui permettra l'absorption d'une dérive de ces frais avec une probabilité de 99,5% sans mettre en péril la solvabilité du Groupe.
- Le choc de la formule standard consiste en une augmentation de 10% des frais futurs et de 100pb par an de l'inflation, correspondant à un impact d'1% sur les provisions Solvabilité 2.

C.2. Risque de marché

C.2.1. IDENTIFICATION, EXPOSITION ET EVALUATION AUX RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme un risque **d'insuffisance de valeur**, et donc de rendement des placements pour permettre :

- Le respect des engagements auprès des assurés ;
- La distribution d'une rémunération aux assurés suffisamment compétitive pour garantir la viabilité durable du Groupe ;
- Une rémunération des fonds propres suffisante au regard des attentes des administrateurs ;
- La couverture des frais par une fraction des produits financiers ;
- Une conformité en termes de ratio de solvabilité.

Les facteurs de risque de marché à l'origine des aléas sur les valeurs sont les suivants :

- Aléas sur actions et assimilés ;
- Aléas sur actifs immobiliers ;
- Aléas sur devises ;
- Aléas sur les taux nominaux (taux réels et inflation) ;

La concentration en termes de contrepartie, secteur ou zone géographique accentue l'aléa sur l'ensemble de ces facteurs de risque.

C.2.2. ALLOCATION STRATEGIQUE DES PLACEMENTS

L'allocation des placements est décrite ci-dessous :

- Les obligations, les fonds de dette privée et les placements immobiliers constituent le portefeuille d'adossement dont l'objectif est de sécuriser les rendements comptables.
- Les autres fonds constituent le portefeuille de performance dont l'objectif est d'optimiser le rendement des placements tout en respectant les contraintes de risque. Il se compose de placements en actions non cotés, actions cotés et d'autres instruments de taux cotés.

L'allocation des placements par type de portefeuille et par entités, en valeur de marché et avant retraitements de combinaison est la suivante :

EN %	Portefeuille adossement	Portefeuille de performance	Participations	Monétaire et assimilé
SGAM Malakoff Médéric	73,3%	21,8%	2,5%	2,4%
Malakoff Médéric Prévoyance	58,6%	23,5%	16,1%	1,9%
INPR	36,8%	39,0%	20,3%	3,9%
CAPREVAL	70,0%	23,4%		6,6%
Malakoff Médéric Mutuelle	31,3%	15,0%	50,5%	3,2%
Energie Mutuelle	37,6%	17,4%		45,0%
CMAV	76,0%	15,0%	7,1%	1,9%
QUATREM	84,0%	14,7%		1,3%
AUXIA	71,0%	25,8%	0,0%	3,1%
MM Retraite Supplémentaire	81,8%	15,9%		2,3%
AUXIA Assistance	69,4%	28,1%		2,5%
SGAPS Humanis Développement Solidaire	62,6%	28,2%	1,2%	8,1%
Humanis Prévoyance	60,3%	28,7%	5,2%	5,8%
IPSEC	80,8%	18,2%	0,0%	0,9%
Mutuelle Humanis Nationale	49,7%	31,8%	7,9%	10,6%
Grand Est Mutuelle	65,6%	19,5%	0,1%	14,9%
Mutuelle Renault	57,8%	28,6%	1,4%	12,1%
Humanis Assurances	76,3%	14,3%		9,4%

Le détail de la répartition du portefeuille d'adossé, par notation ou par catégories, par entité est le suivant ;

EN %	REPARTITION DU PORTEFEUILLE ADOSSEMENT						
	AAA	AA	A	BBB	NR ou < BBB	Dettes privées	Immobilier
SGAM Malakoff Médéric	3,4%	50,2%	11,0%	10,4%	4,9%	8,8%	11,4%
Malakoff Médéric Prévoyance	4,0%	46,0%	12,3%	11,4%	2,5%	9,1%	14,7%
INPR	7,5%	45,4%	7,8%	6,1%	2,2%	9,8%	21,1%
CAPREVAL	4,1%	50,0%	10,8%	10,3%	2,5%	9,3%	13,0%
Malakoff Médéric Mutuelle	3,8%	39,9%	14,4%	9,5%	6,1%	8,1%	18,2%
Energie Mutuelle				81,8%	18,2%		
CMAV		51,7%	12,7%	11,7%	6,8%	6,9%	10,1%
QUATREM	2,1%	51,7%	10,1%	9,6%	6,6%	8,2%	11,9%
AUXIA	4,4%	49,5%	8,7%	11,5%	5,7%	11,0%	9,2%
MM Retraite Supplémentaire	4,4%	57,3%	8,8%	2,7%	8,2%	8,3%	10,2%
AUXIA Assistance	3,5%	57,2%	18,2%	13,9%	3,7%	3,5%	
SGAPS Humanis Développement Solidaire	9,6%	32,0%	19,9%	25,3%	1,7%	3,4%	8,0%
Humanis Prévoyance	10,4%	33,2%	18,0%	25,4%	1,4%	3,8%	7,8%
IPSEC	6,3%	28,0%	31,7%	24,7%	5,3%		4,0%
Mutuelle Humanis Nationale	6,8%	19,7%	31,4%	19,1%	1,3%		21,7%
Grand Est Mutuelle	2,0%	5,0%	49,8%	20,7%	7,5%	2,8%	12,2%
Mutuelle Renault	4,4%	13,6%	56,7%	17,3%	0,6%		7,5%
Humanis Assurances	5,4%	25,0%	32,2%	28,6%		1,8%	6,9%

Le portefeuille de performance, se répartit entre les instruments de taux et les actions cotées et non cotées, par entité, de la manière suivante :

EN %	PORTEFEUILLE DE PERFORMANCE		
	Instruments de taux	Actions cotées	Actions non cotées
SGAM Malakoff Médéric	35%	52%	13%
Malakoff Médéric Prévoyance	33%	54%	13%
INPR	28%	64%	8%
CAPREVAL	43%	48%	9%
Malakoff Médéric Mutuelle	33%	33%	33%
Energie Mutuelle	59%	41%	
CMAV	71%	24%	5%
QUATREM	31%	38%	31%
AUXIA	35%	58%	8%
MM Retraite Supplémentaire	38%	56%	6%
AUXIA Assistance	43%	57%	
SGAPS Humanis Développement Solidaire	43%	46%	11%
Humanis Prévoyance	41%	48%	10%
IPSEC	22%	78%	
Mutuelle Humanis Nationale	41%	59%	
Grand Est Mutuelle	45%	50%	5%
Mutuelle Renault	68%	32%	
Humanis Assurances	40%	60%	

C.2.3. LA CONSOMMATION EN FONDS PROPRES DES PLACEMENTS

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque classe d'actif et la **SGAM Malakoff Médéric**, la mobilisation en fonds propres associée représentée dans le SCR de marché. Cela correspond à la perte en valeur des placements en cas de réalisation des chocs de marché de la formule standard.

EN M€	Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
Total placements	2 139,2	21 784,5	100,0%
Portefeuille d'adossment	571,3	15 972,2	73,3%
Obligations	10,0	12 590,9	57,8%
Dettes privées	53,9	1 202,8	5,5%
Immobilier	507,4	2 178,6	10,0%
Portefeuille de performance	1 434,0	4 743,5	21,8%
Fonds non cotés	215,5	562,0	2,6%
Fonds et actions cotés	1 218,5	4 181,5	19,2%
Participations	124,2	549,3	2,5%
Monétaire et assimilés	9,6	519,5	2,4%
Concentration et autre	0,0		
Total Engagements (risque de taux)	448,0		
Diversification	-611,5		
SCR Marché	1 975,7		

Le risque de marché représente 66% du BSCR au 31 décembre 2018, Le risque le plus important de la **SGAM Malakoff Médéric** sont le risque actions cotés et non cotés.

S'agissant des entités de la SGAM Malakoff Médéric, les risques de souscription les plus importants sont :

- Pour Malakoff Médéric Prévoyance, INPR, Capreval, Malakoff Médéric Mutuelle, Energie Mutuelle CMAV et, Auxia assistance, le risque de marché le plus important est défini par la structure des actifs financiers et notamment l'allocation sur les actions ou les dettes privées ;
- Pour Quatrem, et Auxia, MM Retraite Supplémentaire le risque de marché le plus important est le risque de taux, de par leur activité d'épargne collective.

EN M€	Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
Total placements	1 373,3	10 211,8	100,0%
Portefeuille d'adossment	297,9	5 987,7	58,6%
Obligations	31,3	4 533,9	44,3%
Dettes privées	23,3	485,5	4,8%
Immobilier	243,4	968,4	9,5%
Portefeuille de performance	710,3	2 396,8	23,5%
Fonds non cotés	108,5	284,3	2,8%
Fonds et actions cotés	601,8	2 112,5	20,7%
Participations	361,6	1 642,8	16,1%
Monétaire et assimilés	3,6	184,5	1,9%
Concentration et autre	0,0		
Total Engagements (risque de taux)	151,4		
Diversification	-282,7		
SCR Marché	1 242,0		

EN M€		Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
INPR	Total placements	112,9	538,0	100,0%
	Portefeuille d'adossment	20,4	198,0	36,8%
	Obligations	8,4	136,3	25,3%
	Dette privée	1,0	17,6	3,3%
	Immobilier	11,0	44,0	8,2%
	Portefeuille de performance	63,6	209,7	39,0%
	Fonds non cotés	6,2	16,6	3,1%
	Fonds et actions cotés	57,3	193,2	35,9%
	Participations	26,6	109,4	20,3%
	Monétaire et assimilés	0,4	20,9	3,9%
	Concentration et autre	1,9		
	Total Engagements (risque de taux)	-7,8		
	Diversification	-18,1		
SCR Marché	86,9			

EN M€		Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
CAPREVAL	Total placements	10,7	67,7	100,0%
	Portefeuille d'adossment	6,1	47,4	70,0%
	Obligations	4,3	36,9	54,4%
	Dette privée	0,1	3,9	5,7%
	Immobilier	1,7	6,7	9,8%
	Portefeuille de performance	4,4	15,9	23,4%
	Fonds non cotés	0,6	1,5	2,2%
	Fonds et actions cotés	3,8	14,4	21,2%
	Participations	0,0	0,0	0,0%
	Monétaire et assimilés	0,1	4,4	6,6%
	Concentration et autre	0,1		
	Total Engagements (risque de taux)	-2,3		
	Diversification	-2,6		
SCR Marché	5,8			

EN M€		Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
Malakoff Médéric Mutuelle	Total placements	175,5	861,1	100,0%
	Portefeuille d'adossment	32,6	269,4	31,3%
	Obligations	18,1	198,1	23,0%
	Dette privée	1,1	18,9	2,2%
	Immobilier	13,4	52,5	6,1%
	Portefeuille de performance	37,5	130,3	15,0%
	Fonds non cotés	15,0	39,6	4,6%
	Fonds et actions cotés	22,5	90,7	10,4%
	Participations	96,5	435,0	50,5%
	Monétaire et assimilés	0,9	26,4	3,2%
	Concentration et autre	8,0		
	Total Engagements (risque de taux)	-2,2		
	Diversification	-30,6		
SCR Marché	142,7			

EN M€		Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
Energie Mutuelle	Total placements	0,9	10,7	100,0%
	Portefeuille d'adossment	0,2	3,9	37,6%
	Obligations	0,2	3,9	37,6%
	Dette privée	0,0	0,0	0,0%
	Immobilier	0,0	0,0	0,0%
	Portefeuille de performance	0,5	2,0	17,4%
	Fonds non cotés	0,0	0,0	0,0%
	Fonds et actions cotés	0,5	2,0	17,4%
	Participations	0,0	0,0	0,0%
	Monétaire et assimilés	0,0	4,8	45,0%
	Concentration et autre	0,2		
	Total Engagements (risque de taux)	0,0		
	Diversification	0,4		
	SCR Marché	1,4		

EN M€		Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
CMAV	Total placements	95,0	605,5	100,0%
	Portefeuille d'adossment	59,2	460,1	76,0%
	Obligations	45,9	388,9	64,2%
	Dette privée	2,2	26,7	4,4%
	Immobilier	11,1	44,5	7,4%
	Portefeuille de performance	22,1	91,0	15,0%
	Fonds non cotés	2,3	13,6	1,4%
	Fonds et actions cotés	19,8	77,4	13,6%
	Participations	9,4	42,9	7,1%
	Monétaire et assimilés	0,4	11,5	1,9%
	Concentration et autre	3,9		
	Total Engagements (risque de taux)	-27,4		
	Diversification	-27,5		
	SCR Marché	40,1		

EN M€		Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
QUATREM	Total placements	529,5	7 948,7	100,0%
	Portefeuille d'adossment	165,5	6 696,0	84,0%
	Obligations	-61,1	5 400,9	67,7%
	Dette privée	19,1	465,0	5,9%
	Immobilier	207,5	830,1	10,4%
	Portefeuille de performance	362,6	1 157,7	14,7%
	Fonds non cotés	58,8	152,3	2,0%
	Fonds et actions cotés	303,8	1 005,3	12,7%
	Participations	0,0	0,0	0,0%
	Monétaire et assimilés	1,4	95,0	1,3%
	Concentration et autre	0,0		
	Total Engagements (risque de taux)	284,1		
	Diversification	-202,7		
	SCR Marché	610,9		

EN M€		Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
AUXIA	Total placements	128,7	1 321,8	100,0%
	Portefeuille d'adossment	26,3	939,1	71,0%
	Obligations	0,0	757,7	57,3%
	Dette privée	4,0	92,1	7,0%
	Immobilier	22,3	89,3	6,8%
	Portefeuille de performance	100,4	341,9	25,8%
	Fonds non cotés	10,0	28,4	2,2%
	Fonds et actions cotés	90,4	313,4	23,7%
	Participations	0,1	0,3	0,0%
	Monétaire et assimilés	1,6	40,6	3,1%
	Concentration et autre	0,3		
	Total Engagements (risque de taux)	36,7		
	Diversification	-39,3		
	SCR Marché	126,1		

EN M€		Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
AUXIA Assistance	Total placements	4,3	29,4	100,0%
	Portefeuille d'adossment	1,7	20,4	69,4%
	Obligations	1,6	19,8	67,2%
	Dette privée	0,0	0,6	2,2%
	Immobilier	0,0	0,0	0,0%
	Portefeuille de performance	2,4	8,3	28,1%
	Fonds non cotés	0,0	0,0	0,0%
	Fonds et actions cotés	2,4	8,3	28,1%
	Participations	0,0	0,0	0,0%
	Monétaire et assimilés	0,0	0,7	2,5%
	Concentration et autre	0,3		
	Total Engagements (risque de taux)	0,0		
	Diversification	-1,8		
	SCR Marché	2,5		

Pour la **SGAPS Humanis Développement Solidaire**, le tableau qui reprend pour chaque classe d'actif la mobilisation en fonds propres associée représentée dans le SCR de marché est ci-dessous. Cela correspond à la perte en valeur des placements en cas de réalisation des chocs de marché de la formule standard.

EN M€	Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
Total placements	413,6	3 616,0	100,0%
Portefeuille d'adossment	198,6	2 262,7	62,6%
Obligations	124,1	1 975,8	54,6%
Dettes privées	6,7	74,3	2,1%
Immobilier	67,8	212,5	5,9%
Portefeuille de performance	169,9	1 018,2	28,2%
Fonds non cotés	22,4	92,3	2,6%
Fonds et actions cotés	147,5	925,9	25,6%
Participations	9,4	42,2	1,2%
Monétaire et assimilés	12,3	293,0	8,1%
Concentration et autre	23,4		
Total Engagements (risque de taux)	28,2		
Diversification	-80,2		
SCR Marché	361,7		

Le risque de marché représente 56,6% du BSCR au 31 décembre 2018, Le risque le plus important de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** sont le risque actions cotés et le risque de taux en lien avec le portefeuille obligataire.

Le détail du SCR de Marché pour chacune des entités de la SGAPS Humanis Développement Solidaire est présenté dans les tableaux suivants :

- Pour Humanis Prévoyance, IPSEC Mutuelle Humanis Nationale, Grand Est Mutuelle, Mutuelle Renault et Humanis Assurances, le risque de marché le plus important est défini par la structure des actifs financiers et notamment l'allocation sur les actions ou les dettes privées.

EN M€	Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
Total placements	371,9	3 137,8	100,0%
Portefeuille d'adossment	115,4	1 893,4	60,3%
Obligations	61,3	1 664,3	53,0%
Dettes privées	6,4	71,0	2,3%
Immobilier	47,7	158,1	5,0%
Portefeuille de performance	197,2	899,0	28,7%
Fonds non cotés	22,1	91,4	2,9%
Fonds et actions cotés	175,1	807,6	25,7%
Participations	35,9	162,8	5,2%
Monétaire et assimilés	4,7	182,5	5,8%
Concentration et autre	18,6		
Total Engagements (risque de taux)	44,4		
Diversification	-87,4		
SCR Marché	328,9		

EN M€		Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
IPSEC	Total placements	22,9	183,3	100,0%
	Portefeuille d'adossment	10,8	148,2	80,8%
	Obligations	6,7	131,6	71,8%
	Dette privée	0,0	0,0	0,0%
	Immobilier	4,2	16,6	9,1%
	Portefeuille de performance	11,7	33,4	18,2%
	Fonds non cotés	0,0	0,3	0,2%
	Fonds et actions cotés	11,7	33,1	18,1%
	Participations	0,0	0,0	0,0%
	Monétaire et assimilés	0,0	1,7	0,9%
	Concentration et autre	0,3		
	Total Engagements (risque de taux)	3,0		
	Diversification	-6,0		
	SCR Marché	19,9		

EN M€		Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
Mutuelle Humanis Nationale	Total placements	19,5	84,6	100,0%
	Portefeuille d'adossment	5,8	42,0	49,7%
	Obligations	3,1	33,5	39,5%
	Dette privée	0,0	0,0	0,0%
	Immobilier	2,6	8,6	10,1%
	Portefeuille de performance	10,5	26,9	31,8%
	Fonds non cotés	0,0	0,0	0,0%
	Fonds et actions cotés	10,5	26,9	31,8%
	Participations	1,5	6,7	7,9%
	Monétaire et assimilés	0,2	9,0	10,6%
	Concentration et autre	1,5		
	Total Engagements (risque de taux)	-1,4		
	Diversification	-7,5		
	SCR Marché	10,5		

EN M€		Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
Grand Est Mutuelle	Total placements	13,9	102,0	100,0%
	Portefeuille d'adossment	7,5	66,9	65,6%
	Obligations	3,6	51,0	50,0%
	Dette privée	0,3	1,7	1,7%
	Immobilier	3,5	14,2	13,9%
	Portefeuille de performance	4,8	19,8	19,5%
	Fonds non cotés	0,2	0,5	0,5%
	Fonds et actions cotés	4,5	19,3	18,9%
	Participations	0,0	0,1	0,1%
	Monétaire et assimilés	0,3	15,2	14,9%
	Concentration et autre	1,2		
	Total Engagements (risque de taux)	-1,3		
	Diversification	-2,6		
	SCR Marché	10,0		

EN M€		Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
Mutuelle Renault	Total placements	11,6	71,3	100,0%
	Portefeuille d'adossment	6,2	39,3	57,8%
	Obligations	3,9	29,8	44,5%
	Dette privée	0,0	0,0	0,0%
	Immobilier	2,4	9,5	13,3%
	Portefeuille de performance	4,0	22,3	28,6%
	Fonds non cotés	0,0	0,0	0,0%
	Fonds et actions cotés	4,0	22,3	28,6%
	Participations	0,2	1,0	1,4%
	Monétaire et assimilés	0,6	8,7	12,1%
	Concentration et autre	0,4		
	Total Engagements (risque de taux)	-0,2		
	Diversification	-4,5		
	SCR Marché	6,9		

EN M€		Contribution au SCR de marché	Valeur de marché	Poids en valeur de marché
Humanis Assurances	Total placements	17,7	116,3	100,0%
	Portefeuille d'adossment	11,7	88,8	76,3%
	Obligations	9,8	81,5	70,1%
	Dette privée	0,1	1,6	1,4%
	Immobilier	1,8	5,6	4,8%
	Portefeuille de performance	4,5	16,6	14,3%
	Fonds non cotés	0,0	0,0	0,0%
	Fonds et actions cotés	4,5	16,6	14,3%
	Participations	0,0	0,0	0,0%
	Monétaire et assimilés	0,3	10,9	9,4%
	Concentration et autre	1,3		
	Total Engagements (risque de taux)	-4,8		
	Diversification	-3,3		
	SCR Marché	9,7		

C.3. Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie évalue le risque de défaut ou de détérioration de la qualité du crédit, il s'évalue par l'agrégation de deux types :

- **Le type 1** intégrant les contrats de réassurance et les avoirs en banque, les éléments pris en compte dans le calcul du risque des expositions de type 1 sont :
 - o Les contrats de réassurance ventilés par réassureur ;
 - o Les créances nées d'opération de réassurance ;
 - o Les Best Estimate cédées ;
 - o L'effet d'atténuation du risque (RM effect) ;
 - o Les montants de dépôts espèces et en nantissements (collatéraux) ;
 - o Les avoirs en banque ventilés par contrepartie bancaire ;
 - o Les créances pour dépôts espèces auprès des entreprises cédantes ventilées par cédante.
- **Le type 2** intégrant majoritairement les créances, les éléments pris en compte dans le calcul du risque des expositions de type 2 sont:
 - o Les cotisations restant à émettre (hors PANE du 4^{ème} trimestre) en distinguant les créances de plus et moins de 3 mois ;
 - o Les autres créances nées d'opérations directes ventilées entre plus et moins de 3 mois ;
 - o Les débiteurs divers (risque uniquement de – 3 mois).

Le tableau ci-dessous détaille l'exposition au risque de contrepartie sur les créances de type 1 (33 % du SCR de contrepartie 2018 avant diversification) et de type 2 (73 % du SCR de contrepartie 2018 avant diversification) pour la **SGAM Malakoff Médéric** :

EN M€	SCR Contrepartie
Créances de type 1	69,7
Créances de type 2	155,3
Total	212,6

Le tableau ci-dessous détaille l'exposition au risque de contrepartie sur les créances de type 1 (27 % du SCR de contrepartie 2018 avant diversification) et de type 2 (78 % du SCR de contrepartie 2018 avant diversification) pour la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** :

EN M€	SCR Contrepartie
Créances de type 1	26,7
Créances de type 2	77,0
Total	98,6

Le détail par entité est le suivant :

En M€	Total SCR Contrepartie	dont Type 1	dont Type 2
SGAM Malakoff Médéric	212,6	69,7	155,3
Malakoff Médéric Prévoyance	100,9	35,6	71,3
INPR	5,3	0,3	5,1
CAPREVAL	1,0	0,4	0,4
Malakoff Médéric Mutuelle	25,2	0,3	25,0
Energie Mutuelle	1,8	0,8	1,1
CMAV	3,7	1,8	2,2
QUATREM	46,4	15,0	34,0
AUXIA	37,0	33,1	5,0
MM Retraite Supplémentaire			
AUXIA Assistance	0,0	0,3	0,3
SGAPS Humanis Développement Solidaire	98,6	26,7	77,0
Humanis Prévoyance	81,1	18,8	66,0
IPSEC	7,5	2,6	5,4
Mutuelle Humanis Nationale	2,0	0,8	1,4
Grand Est Mutuelle	2,8	1,7	1,3
Mutuelle Renault	2,2	1,5	0,8
Humanis Assurances	2,8	0,8	2,2

S'agissant des entités de la **SGAM Malakoff Médéric**, le risque de contrepartie le plus important est le risque de type 2 pour une grande partie des entités sauf pour Auxia où le type 1 est le plus important.

S'agissant des entités de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire**, le risque de contrepartie le plus important est le risque de type 2 pour une grande partie des entités sauf pour Grand Est Mutuelle et Mutuelle Renault où le type 1 est le plus important.

C.4. Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme une impossibilité de respecter les engagements en raison d'une **insuffisance de cash disponible**.

Les facteurs de risque sont les suivants :

- Rachat massif des engagements ;
- Non cessibilité des placements ou cessibilité avec décote prohibitive ;
- Non renouvellement d'activité (besoin de cash net récurrent de l'activité d'assurance).

Le niveau de liquidité des placements est évalué à partir d'une segmentation en 3 catégories de liquidité décroissante :

- Les fonds monétaires et assimilés
- Les placements cotés : Obligations, fonds cotés
- Les placements non cotés : Fonds de dette privée, les placements immobiliers, les fonds non cotés et les Participations

La répartition des placements sur les 3 catégories au 31 décembre 2018 est synthétisée dans le tableau ci-dessous pour la **SGAM Malakoff Médéric** et montre une prépondérance des actifs les plus liquides permettant la maîtrise des risques de non cessibilité des placements et le non renouvellement d'activité.

en %	% de placements
Monétaire et assimilés	2,4%
Autres placements liquides	79,5%
Placements illiquides	18,1%

Le tableau ci-dessous détaille la liquidité de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** :

en %	% de placements
Monétaire et assimilés	8,1%
Autres placements liquides	81,4%
Placements illiquides	10,5%

Le détail par entité est le suivant :

		% de placements
SGAM Malakoff Médéric	Monétaire et assimilés	2,4%
	Autres placements liquides	79,5%
	Placements illiquide	18,1%
Malakoff Médéric Prévoyance	Monétaire et assimilés	1,8%
	Autres placements liquides	81,2%
	Placements illiquide	17,0%
INPR	Monétaire et assimilés	3,9%
	Autres placements liquides	81,6%
	Placements illiquide	14,5%
CAPREVAL	Monétaire et assimilés	6,6%
	Autres placements liquides	75,7%
	Placements illiquide	17,8%
Malakoff Médéric Mutuelle	Monétaire et assimilés	3,1%
	Autres placements liquides	84,1%
	Placements illiquide	12,9%
Energie Mutuelle	Monétaire et assimilés	44,7%
	Autres placements liquides	55,3%
	Placements illiquide	
CMAV	Monétaire et assimilés	1,9%
	Autres placements liquides	84,1%
	Placements illiquide	14,0%
AUXIA	Monétaire et assimilés	3,1%
	Autres placements liquides	81,1%
	Placements illiquide	15,9%
QUATREM	Monétaire et assimilés	1,2%
	Autres placements liquides	80,6%
	Placements illiquide	18,2%
MM Retraite Supplémentaire	Monétaire et assimilés	2,3%
	Autres placements liquides	82,0%
	Placements illiquide	15,7%
AUXIA Assistance	Monétaire et assimilés	2,5%
	Autres placements liquides	95,3%
	Placements illiquide	2,2%
SGAPS Humanis Développement Solidaire	Monétaire et assimilés	8,1%
	Autres placements liquides	81,4%
	Placements illiquide	10,5%
Humanis Prévoyance	Monétaire et assimilés	5,8%
	Autres placements liquides	84,0%
	Placements illiquide	10,2%
IPSEC	Monétaire et assimilés	0,9%
	Autres placements liquides	89,8%
	Placements illiquide	9,2%
Mutuelle Humanis Nationale	Monétaire et assimilés	10,6%
	Autres placements liquides	79,3%
	Placements illiquide	10,1%
Grand Est Mutuelle	Monétaire et assimilés	14,9%
	Autres placements liquides	69,0%
	Placements illiquide	16,1%
Mutuelle Renault	Monétaire et assimilés	12,1%
	Autres placements liquides	74,5%
	Placements illiquide	13,3%
Humanis Assurances	Monétaire et assimilés	9,4%
	Autres placements liquides	84,4%
	Placements illiquide	6,2%

C.5. Risque opérationnel

C.5.1. IDENTIFICATION DES RISQUES OPERATIONNELS

D'un point de vue qualitatif, les risques opérationnels sont les risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, aux facteurs humains, aux systèmes ou à des causes extérieures.

Pour chaque risque, les principales causes de risque internes ou externes sont identifiées.

Cette définition inclut les risques de non-conformité réglementaires et les risques juridiques mais exclut les risques stratégiques. Les risques d'exécution des processus découlant des décisions et orientations stratégiques seront inclus dans le périmètre des risques opérationnels.

Les pertes peuvent être financières, clients, image / réputation ou d'ordre réglementaire.

La gestion de ces risques est décrite dans la politique de gestion des risques opérationnels validée par le Conseil d'administration et mise à jour annuellement.

L'objectif des cartographies des risques est :

- D'identifier les risques potentiels du Groupe (risques majeurs et risques opérationnels) ;
- D'évaluer et hiérarchiser les risques résiduels ;
- De définir pour les risques majeurs et risques opérationnels insuffisamment maîtrisés des actions de renforcement et d'évaluer le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels.

C.5.2. EVALUATION PAR LA FORMULE STANDARD

Évaluation du capital à allouer aux risques opérationnels :

La mesure du risque opérationnel est intégrée par la formule standard, dans l'évaluation du besoin de marge en Solvabilité 2.

L'évaluation par la Formule standard du risque opérationnel de la **SGAM Malakoff Médéric** :

EN M€	2018 yc transitoire
BSCR	2 991,4
Risque opérationnel	151,5
% / BSCR	5,1%

Ainsi, il représente un montant de 151,5 M€ soit 5,1% du BSCR au 31 décembre 2018.

L'évaluation par la Formule standard du risque opérationnel de **SGAPS Humanis Développement Solidaire** :

EN M€	2018 yc transitoire
BSCR	601,7
Risque opérationnel	75,4
% / BSCR	12,5%

Ainsi, il représente un montant de 75,4 M€ soit 12,5 % du BSCR au 31 décembre 2018.

Le détail par entité est le suivant :

En M€	SCR opérationnel
SGAM Malakoff Médéric	151,5
Malakoff Médéric Prévoyance	80,2
INPR	3,0
CAPREVAL	0,4
Malakoff Médéric Mutuelle	12,5
Energie Mutuelle	0,9
CMAV	1,5
QUATREM	48,5
AUXIA	9,2
MM Retraite Supplémentaire	
AUXIA Assistance	0,3
SGAPS Humanis Développement Solidaire	75,4
Humanis Prévoyance	68,6
IPSEC	4,9
Mutuelle Humanis Nationale	5,3
Grand Est Mutuelle	2,3
Mobilité Mutuelle	1,9
Humanis Assurances	1,9

Le plafond du SCR opérationnel correspondant à 30% du BSCR n'est jamais atteint.

Les principaux moyens de maîtrise des risques

Au-delà de l'analyse des cartographies des risques et actions qui en découlent, les principaux moyens de détection et de maîtrise des risques mis en œuvre par le Groupe sont les suivants :

- Le contrôle permanent, dont l'objectif est de tester la robustesse du contrôle interne via des plans de contrôles de 2nd niveau ;
- La gestion des incidents qui consiste à superviser les incidents majeurs et évaluer les pertes subies par le Groupe ;
- L'analyse des impacts des projets et nouveaux produits sur le profil de risques ;
- Le pilotage de projets de mise en conformité ;
- La gestion de la sécurité des systèmes d'information et des dispositifs de continuité informatique et métier ;
- La formation et la sensibilisation du personnel aux risques et à la réglementation ;
- La veille réglementaire ;
- Le suivi des plans d'actions visant à combler, dans un délai défini, les principales faiblesses identifiées (y compris les actions relatives aux recommandations d'audits internes/externes) ;
- Les comités de suivi et de pilotage des risques : comité incidents, veille réglementaire, fraude, sécurité des systèmes d'information, etc.

C.6. Autres risques importants

La SGAM Malakoff Médéric Humanis n'a pas d'autres risques importants à signaler.

D. VALORISATION

D.1. Valorisation des Actifs

Les principaux postes de l'actif des bilans comptables et Solvabilité 2 de la **SGAM Malakoff Médéric** sont synthétisées dans le tableau suivant :

EN M€	Actif			
	Solvabilité 1		Solvabilité 2	
	2017	2018	2017	2018
Immobilisations incorporelles	94,6	91,3		
Immobilier (pour usage propre)	3,9	3,5	4,2	3,5
Placements	17 969,6	18 182,9	22 032,4	21 782,5
Placements UC	999,9	963,2	999,9	963,2
Impôts différés actif	67,1	59,5	1 442,9	1 148,8
Provisions techniques cédées	1 600,7	1 510,3	762,1	710,0
Prêts	2,6	1,5	2,4	1,5
Dépôts auprès des cédantes	683,3	1 728,4	691,6	1 732,7
Créances	3 400,8	2 827,8	1 228,1	631,8
Trésorerie et équivalent	74,2	206,9	73,2	207,2
Autres actifs	73,6	9,0	73,6	9,0
Total actif	24 970,1	25 584,2	27 310,3	27 190,1

Des écarts entre les valeurs de placement de valeur comptable peuvent exister entre les différents tableaux qui s'expliquent par des périmètres de comptabilisation différents

S'agissant des entités de la **SGAM Malakoff Médéric** :

EN M€	Actif				
	Solvabilité 1		Solvabilité 2		
	2017	2018	2017	2018	
Malakoff Médéric Prévoyance	Immobilisations incorporelles	0,1	0,1		
	Immobilier (pour usage propre)				
	Placements	8 383,2	8 428,8	10 306,5	10 211,9
	Placements UC				
	Impôts différés actif			868,7	666,4
	Provisions techniques cédées	1 108,2	1 013,9	622,3	570,7
	Prêts	2,0	1,0	1,9	1,0
	Dépôts auprès des cédantes	109,8	1 095,8	109,8	1 095,8
	Créances	1 915,8	1 615,9	750,5	189,1
	Trésorerie et équivalent	24,5	80,7	24,5	80,7
	Autres actifs	0,2		0,2	
	Total actif	11 543,8	12 236,1	12 684,5	12 815,5

EN M€		Actif			
		Solvabilité 1		Solvabilité 2	
		2017	2018	2017	2018
INPR	Immobilisations incorporelles Immobilier (pour usage propre)				
	Placements	424,7	422,1	556,7	538,0
	Placements UC				
	Impôts différés actif			12,6	19,6
	Provisions techniques cédées	0,2	0,1	-0,1	-0,1
	Prêts				
	Dépôts auprès des cédantes				
	Créances	24,1	33,4	6,5	11,5
	Trésorerie et équivalent	0,5	3,6	0,5	3,6
	Autres actifs	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total actif	449,6	459,1	576,2	572,7

EN M€		Actif			
		Solvabilité 1		Solvabilité 2	
		2017	2018	2017	2018
CAPREVAL	Immobilisations incorporelles Immobilier (pour usage propre)				
	Placements	62,2	59,9	71,7	67,7
	Placements UC				
	Impôts différés actif			3,1	2,7
	Provisions techniques cédées	0,5	0,1	0,5	0,1
	Prêts	0,0		0,0	0,0
	Dépôts auprès des cédantes				
	Créances	6,9	3,1	4,1	0,4
	Trésorerie et équivalent	0,9	2,5	0,9	2,5
	Autres actifs		0,0		0,0
	Total actif	70,6	65,5	80,3	73,3

EN M€		Actif			
		Solvabilité 1		Solvabilité 2	
		2017	2018	2017	2018
Malakoff Médéric Mutuelle	Immobilisations incorporelles Immobilier (pour usage propre)				
	Placements	647,0	658,3	832,6	861,1
	Placements UC				
	Impôts différés actif			29,3	24,4
	Provisions techniques cédées	8,1	8,0	16,9	-2,3
	Prêts	0,3	0,2	0,2	0,2
	Dépôts auprès des cédantes	1,4	1,2	1,4	1,2
	Créances	244,7	125,5	131,6	65,7
	Trésorerie et équivalent	2,3	1,7	2,3	1,7
	Autres actifs	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total actif	903,8	795,1	1 014,3	952,0

EN M€	Actif				
	Solvabilité 1		Solvabilité 2		
	2017	2018	2017	2018	
Energie Mutuelle	Immobilisations incorporelles	0,0	0,0		0,0
	Immobilier (pour usage propre)	0,8		0,8	
	Placements	15,6	9,6	16,6	10,7
	Placements UC				
	Impôts différés actif				0,2
	Provisions techniques cédées	1,7	1,7	2,3	1,7
	Prêts				
	Dépôts auprès des cédantes				
	Créances	4,2	4,2	4,2	4,1
	Trésorerie et équivalent	3,8	7,3	3,8	7,3
	Autres actifs	0,8	3,9	0,1	3,9
	Total actif	26,9	26,7	27,7	27,9

EN M€	Actif				
	Solvabilité 1		Solvabilité 2		
	2017	2018	2017	2018	
CMAV	Immobilisations incorporelles				
	Immobilier (pour usage propre)				
	Placements	1 787,0	497,7	2 226,5	605,5
	Placements UC	49,7	46,1	49,7	46,1
	Impôts différés actif			14,3	0,6
	Provisions techniques cédées	30,5	0,0	30,1	0,0
	Prêts	0,3	0,3	0,3	0,3
	Dépôts auprès des cédantes				
	Créances	63,7	16,3	25,4	14,5
	Trésorerie et équivalent	20,8	26,5	20,8	26,5
	Autres actifs	0,0		0,0	
Total actif	1 952,0	586,8	2 367,0	693,4	

EN M€	Actif				
	Solvabilité 1		Solvabilité 2		
	2017	2018	2017	2018	
QUATREM	Immobilisations incorporelles	46,4	46,7		
	Immobilier (pour usage propre)	0,1		0,1	
	Placements	6 603,3	6 700,5	7 974,9	7 948,7
	Placements UC	858,6	830,7	858,6	830,7
	Impôts différés actif			477,9	412,7
	Provisions techniques cédées	550,8	569,2	199,9	200,4
	Prêts				
	Dépôts auprès des cédantes	312,1	333,2	312,1	333,2
	Créances	1 139,9	918,0	337,8	201,3
	Trésorerie et équivalent	16,1	37,6	16,1	37,6
	Autres actifs	37,2	8,9	37,2	8,9
Total actif	9 564,5	9 444,9	10 214,6	9 973,5	

EN M€	Actif				
	Solvabilité 1		Solvabilité 2		
	2017	2018	2017	2018	
AUXIA	Immobilisations incorporelles Immobilier (pour usage propre)	4,5	3,9		
	Placements	1 111,3	1 134,1	1 353,1	1 321,8
	Placements UC	91,6	85,4	91,6	85,4
	Impôts différés actif			37,0	21,8
	Provisions techniques cédées	132,7	132,7	68,2	81,0
	Prêts				
	Dépôts auprès des cédantes	438,9	488,8	444,5	490,6
	Créances	37,7	25,8	23,1	24,9
	Trésorerie et équivalent	5,3	16,1	5,3	16,1
	Autres actifs				
	Total actif	1 822,1	1 886,7	2 022,8	2 041,7

EN M€	Actif				
	Solvabilité 1		Solvabilité 2		
	2017	2018	2017	2018	
MM Retraite Supplémentaire	Immobilisations incorporelles Immobilier (pour usage propre)				
	Placements		1 335,2		
	Placements UC		1,0		
	Impôts différés actif				
	Provisions techniques cédées		32,3		
	Prêts		0,0		
	Dépôts auprès des cédantes				
	Créances		38,8		
	Trésorerie et équivalent		0,7		
	Autres actifs		7,9		
	Total actif		1 416,0		

EN M€	Actif				
	Solvabilité 1		Solvabilité 2		
	2017	2018	2017	2018	
AUXIA Assistance	Immobilisations incorporelles Immobilier (pour usage propre)	0,1	0,1		
	Placements	24,8	25,6	30,0	29,4
	Placements UC				
	Impôts différés actif			0,0	0,0
	Provisions techniques cédées				
	Prêts				
	Dépôts auprès des cédantes				
	Créances	0,3	1,8	0,2	1,8
	Trésorerie et équivalent	1,2	0,8	1,2	0,8
	Autres actifs		0,0		0,0
	Total actif	26,3	28,2	31,5	32,0

Les principaux postes de l'actif des bilans comptables et Solvabilité 2 de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** sont synthétisées dans le tableau suivant:

EN M€	Actif			
	Solvabilité 1		Solvabilité 2	
	2017	2018	2017	2018
Immobilisations incorporelles	13,6	12,0	0,0	0,0
Immobilier (pour usage propre)	13,4	1,5	36,8	8,4
Placements	3 462,5	3 461,9	3 725,4	3 607,6
Placements UC	92,3	75,0	92,3	75,0
Impôts différés actif	5,7	6,7	143,6	68,7
Provisions techniques cédées	2 185,1	3 641,8	2 181,6	3 563,6
Prêts	1,3	1,7	1,3	1,7
Dépôts auprès des cédantes	473,7	479,4	473,7	479,4
Créances	1 284,5	1 197,6	1 308,3	1 197,6
Trésorerie et équivalent	178,2	136,1	178,2	136,1
Autres actifs	2,4	0,9	2,0	0,6
Total actif	7 712,7	9 014,8	8 143,3	9 138,8

S'agissant des entités de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** :

EN M€	Actif				
	Solvabilité 1		Solvabilité 2		
	2017	2018	2017	2018	
Humanis Prévoyance	Immobilisations incorporelles	7,2	6,2		
	Immobilier (pour usage propre)				
	Placements	3 025,2	2 988,9	3 285,9	3 137,8
	Placements UC	65,3	53,6	65,3	53,6
	Impôts différés actif			95,5	48,3
	Provisions techniques cédées	1 729,8	3 157,3	1 661,5	3 011,9
	Prêts	0,1	0,0	0,1	0,0
	Dépôts auprès des cédantes	472,8	483,0	472,8	483,0
	Créances	976,3	934,1	1 000,1	934,1
	Trésorerie et équivalent	74,5	46,6	74,5	46,6
	Autres actifs	181,1	137,1	181,1	137,1
	Total actif	6 532,2	7 806,8	6 836,7	7 852,5

EN M€	Actif			
	Solvabilité 1		Solvabilité 2	
	2017	2018	2017	2018
IPSEC				
Immobilisations incorporelles	0,0	0,0		
Immobilier (pour usage propre)	5,4	0,1	16,0	0,1
Placements	155,4	165,5	171,3	183,2
Placements UC				
Impôts différés actif			14,4	11,4
Provisions techniques cédées	123,8	126,9	113,3	118,6
Prêts		0,3		0,3
Dépôts auprès des cédantes	15,6	18,8	15,6	18,8
Créances	45,9	49,3	18,8	21,2
Trésorerie et équivalent	3,3	4,2	3,3	4,2
Autres actifs	1,4	0,3	1,4	0,3
Total actif	350,9	365,3	354,1	358,2

EN M€	Actif			
	Solvabilité 1		Solvabilité 2	
	2017	2018	2017	2018
Mutuelle Humanis Nationale				
Immobilisations incorporelles				
Immobilier (pour usage propre)				
Placements	71,7	82,1	78,5	84,6
Placements UC				
Impôts différés actif			4,1	1,0
Provisions techniques cédées	13,2	13,1	13,6	14,1
Prêts	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts auprès des cédantes		0,5		0,5
Créances	36,2	37,3	36,2	37,3
Trésorerie et équivalent	3,3	0,2	3,3	0,2
Autres actifs				
Total actif	124,4	133,1	135,8	137,6

EN M€	Actif			
	Solvabilité 1		Solvabilité 2	
	2017	2018	2017	2018
Grand Est Mutuelle				
Immobilisations incorporelles	1,0	1,0		
Immobilier (pour usage propre)	7,2	0,7	13,4	0,7
Placements	76,4	95,6	79,0	102,0
Placements UC				
Impôts différés actif				2,4
Provisions techniques cédées	0,1	0,1	0,0	0,1
Prêts	0,4	0,4	0,4	0,4
Dépôts auprès des cédantes		0,5		0,5
Créances	5,0	6,7	5,0	6,7
Trésorerie et équivalent	18,2	2,0	18,2	2,0
Autres actifs	0,2	0,2	0,2	0,2
Total actif	108,5	107,2	116,3	115,0

EN M€	Actif				
	Solvabilité 1		Solvabilité 2		
	2017	2018	2017	2018	
Mutuelle Renault	Immobilisations incorporelles				
	Immobilier (pour usage propre)	0,8	0,7	7,4	7,6
	Placements	58,3	63,6	61,1	63,7
	Placements UC				
	Impôts différés actif			0,1	0,5
	Provisions techniques cédées				
	Prêts				
	Dépôts auprès des cédantes				
	Créances	2,8	5,2	2,9	5,3
	Trésorerie et équivalent	8,3	5,1	8,3	5,1
	Autres actifs	0,4	0,4		
	Total actif	70,7	74,9	79,9	82,1

EN M€	Actif				
	Solvabilité 1		Solvabilité 2		
	2017	2018	2017	2018	
Humanis Assurances	Immobilisations incorporelles				
	Immobilier (pour usage propre)				
	Placements	119,2	114,0	125,7	116,3
	Placements UC	20,7	12,3	20,7	12,3
	Impôts différés actif		0,8	2,2	0,8
	Provisions techniques cédées	52,6	53,4	52,9	52,2
	Prêts	0,1	0,1	0,1	0,1
	Dépôts auprès des cédantes	1,7	1,7	1,7	1,7
	Créances	26,4	28,6	26,4	28,6
	Trésorerie et équivalent	2,2	4,8	2,2	4,8
	Autres actifs	0,1	0,1	0,1	0,1
	Total actif	223,1	215,9	232,0	217,1

Les méthodes de valorisation sont identiques quelques soient les entités, les points principaux sont précisés ci-dessous :

D.1.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En comptabilité, les actifs incorporels du groupe se composent principalement d'écarts d'acquisitions. Ces actifs sont valorisés à 0 en normes Solvabilité 2, conformément à l'article 12 du Règlement délégué.

D.1.2. IMMOBILIER (POUR USAGE PROPRE)

Ce poste inclut principalement les actifs corporels d'exploitation des entités du groupe (installations, agencements, matériel et mobilier). Compte tenu de la nature de ces actifs, le montant en comptabilité est repris en normes Solvabilité 2.

Cependant les valeurs peuvent être reclassés en Placements ce qui explique les écarts entre les la comptabilité et la norme Solvabilité 2.

D.1.3. PLACEMENTS (HORS UC)

Certains placements sont affectés aux créances en comptabilité et certaines créances sont affectées en placements en solvabilité 2 ce qui explique les écarts entre les valeurs inscrites au bilan et celles reportés dans les tableaux de la partie A.3.

D.1.4. PLACEMENTS (UC)

Les placements en représentation des engagements en unités de compte sont valorisés en valeur de marché dans les comptes sociaux, aucun retraitement n'est effectué en normes Solvabilité 2.

D.1.5. IMPOTS DIFFERES ACTIFS

En normes françaises, la comptabilisation d'impôts différés est obligatoire dans les comptes combinés. Le montant d'impôts différés à comptabiliser est calculé en appliquant un taux d'impôt à la différence entre la valeur comptable des éléments du bilan et leur valeur fiscale. Les valeurs du bilan fiscal des différentes entités du groupe diffèrent des valeurs comptables principalement du fait de l'entrée en fiscalité des institutions de prévoyance et des mutuelles en 2012 et de l'existence d'actifs éligibles au régime de l'article 209-0A du Code Général des Impôts (CGI) au bilan de certaines entités du groupe.

En normes Solvabilité 2, les impôts différés sont calculés en appliquant un taux d'impôt à la différence entre la valeur économique des éléments du bilan et leur valeur fiscale. Similairement aux comptes sociaux, l'entrée en fiscalité de certaines entités du groupe est génératrice d'impôt différé. Concernant les actifs éligibles au régime de l'article 209-0A du CGI, ils sont valorisés à la valeur vénale et ne génèrent donc pas d'imposition différée dans le bilan économique, les plus ou moins-values latentes fiscales ayant déjà l'objet d'une imposition.

La plupart des entités sont en position d'impôt différé actif net. Le montant d'impôt différé actif au bilan économique est limité au montant d'impôt différé passif dans les bilans économiques des entités concernées.

D.1.6. PRETS ET PRETS HYPOTHECAIRES

Certains prêts sont reclassés en placements ce qui explique la variation entre la valeur en comptabilité et la valeur en norme solvabilité 2.

D.1.7. DEPOTS AUPRES DES CEDANTES

Le Groupe effectue des opérations de réassurance en quote-part qui correspondent exclusivement à des opérations commerciales partagées.

Ces opérations commerciales relèvent soit de partenariats, soit de contrats importants. Une partie du risque est alors supportée par le groupe qui, en garantie de l'exécution de ses obligations, effectue un dépôt d'espèces auprès des cédantes.

Cette créance est égale au montant des provisions techniques pris à la quote-part de réassurance.

Elle est assimilée à de la trésorerie et sa valorisation reste donc quasiment identique entre les normes comptable et Solvabilité 2.

D.1.8. CREANCES

L'augmentation des créances en comptabilité résulte de retards sur le cycle de trésorerie du solde de réassurance et d'effet méthode dans la comptabilisation des primes acquises non émises (PANE) dans le cadre de la clôture anticipée.

D.1.9. TRESORERIE ET EQUIVALENT TRESORERIE

La trésorerie est reprise pour un montant identique en comptabilité et en norme solvabilité 2 au 31 décembre 2018.

D.2. Valorisation des provisions techniques

La provision technique Solvabilité 2 (hors mesures transitoires) est calculée comme la somme d'une « meilleure estimation » des passifs et d'une marge de risque :

- La meilleure estimation est calculée comme une projection actualisée de l'ensemble des flux financiers futurs ;
- La marge de risque représente le besoin additionnel en capital destiné à couvrir les engagements sur la vie complète du portefeuille de l'assureur.

Les provisions techniques Solvabilité 2 (hors mesures transitoires) sont calculées avec la courbe des taux sans risque fournie par l'EIOPA et tenant compte d'une correction pour volatilité (volatility adjustment) sur les taux sans risque.

Depuis le 31 décembre 2017, Malakoff Médéric Prévoyance, CAPREVAL, CMAV, QUATREM, et AUXIA ont opté pour l'utilisation de la mesure transitoire sur les engagements.

Au 31 décembre 2018, le Groupe a étendu la portée de la mesure transitoire sur les engagements aux entités IPSEC et Humanis assurances.

Ces mesures sont prises en compte dans les provisions techniques de la SGAM Malakoff Médéric et de la SGAPS Humanis Développement Solidaire.

D.2.1. VALORISATION DES PROVISIONS TECHNIQUES A DES FINS DE SOLVABILITE

Le tableau ci-après présente les provisions techniques de la SGAM Malakoff Médéric au 31 décembre 2018 selon les trois modes de valorisation Comptable, Solvabilité 2 sans la mesure transitoire sur les engagements et Solvabilité 2 avec la mesure transitoire sur les engagements :

EN M€		Comptabilité			Solvabilité 2 hors mesures transitoires					Solvabilité 2 avec mesures transitoires		
Risques	Risques fins	Lignes d'activité S2	Provisions techniques brutes	Provisions techniques cédées	Provisions techniques nettes	Meilleures estimations brutes	Marge de risque	Provisions techniques brutes	Meilleures estimations cessions	Provisions techniques nettes	Provisions techniques brutes	Provisions techniques nettes
Santé	Santé		1 481,0	413,5	1 067,5	108,7			-34,5			
Prévoyance	Décès accidentel	Santé - NSLT	2 241,6	249,7	1 991,8	1 657,7	120,1	1 886,6	44,3	1 876,8	1 880,7	1 871,0
	Incapacité et Invalidité en attente											
	Dépendance	Santé - SLT	3 275,8	387,0	2 888,8	3 057,3	91,2	3 148,5	372,8	2 775,7	2 970,1	2 597,4
	Invalidité											
	Emprunteur - arrêt de travail											
Assistance	NON VIE	10,3	0,0	10,3	3,7	0,5	4,1	0,0	4,1	4,1	4,1	
Obsèque	Décès - maintien des garanties décès	VIE	3 723,0	404,8	3 318,1	3 327,5	631,9	12 779,8	263,7	12 452,3	11 190,3	10 862,8
	Décès - rente education											
	Décès - rente conjoint											
Emprunteur - Décès												
Obsèque			28,7	0,0	28,7	28,4		0,0				
Epargne	Epargne retraite		7 671,4	55,3	7 616,1	8 792,0			63,8			
UC	Epargne UC	UC	963,4	0,0	963,4	960,7	0,0	960,7	0,0	960,8	960,7	960,8
Total			19 395,0	1 510,3	17 884,6	17 936,1	843,7	18 779,7	710,0	18 069,7	17 006,1	16 296,1

Les provisions techniques nettes des cessions à fin 2017 étaient de 17 765 M€ en norme solvabilité 2. Elles augmentent de 435 M€ en 2018 pour atteindre 18 070 M€ (avant mesures transitoires).

Cette augmentation résulte principalement d'améliorations méthodologiques compensée par une diminution des redistributions futures (suite aux performances de marché).

Le tableau ci-après présente les provisions techniques de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** au 31 décembre 2018 selon les trois modes de valorisation Comptable, Solvabilité 2 sans la mesure transitoire sur les engagements et Solvabilité 2 avec la mesure transitoire sur les engagements :

EN M€		Comptabilité				Solvabilité 2 hors mesures transitoires				Solvabilité 2 avec mesures transitoires		
Risques	Risques fins	Lignes d'activité S2	Provisions techniques brutes	Provisions techniques cédées	Provisions techniques nettes	Meilleures estimations brutes	Marge de risque	Provisions techniques brutes	Meilleures estimations cessions	Provisions techniques nettes	Provisions techniques brutes	Provisions techniques nettes
Santé	Santé		719,8	318,8	401,1	599,7			337,9			
	Décès accidentel	Santé - NSLT	1 224,2	892,7	331,5	1 318,8	125,2	2 043,7	869,3	836,5	2 043,1	836,0
	Incapacité et Invalidité en attente											
	Dépendance	Santé - SLT	1 666,2	1 308,7	357,5	1 520,6	17,1	1 537,7	1 252,7	284,9	1 535,4	282,7
	Invalidité											
	Emprunteur - arrêt de travail	NON VIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Assistance											
	Décès - maintien des garanties décès	VIE	1 551,1	567,6	983,4	1 432,0	50,4	2 296,4	469,2	1 201,3	2 295,3	1 200,1
	Décès - rente education											
	Décès - rente conjoint											
	Emprunteur - Décès											
	Obsèque		5,7	-0,1	5,8	60,3			22,0			
	Epargne retraite		700,7	554,1	146,6	753,8			603,9			
	UC	UC	88,4	0,0	88,4	88,1	2,1	90,2	8,6	81,6	89,9	81,2
	Total		5 956,1	3 641,8	2 314,3	5 773,1	194,8	5 967,9	3 563,6	2 404,3	5 963,7	2 400,1

Les provisions techniques nettes des cessions à fin 2017 étaient de 3 463 M€ en norme solvabilité 2. Elles diminuent de 1 059 M€ en 2018 pour arriver à 2 404 M€ (avant mesures transitoires). Cette diminution s'explique par la mise en place du traité de réassurance entre Humanis Prévoyance et Malakoff Médéric Prévoyance en 2018.

Le détail des provisions techniques nettes par entités en solvabilité 2 est le suivant :

EN M€	Solvabilité 2 - hors mesures transitoires					
	Provisions techniques nettes					
	Santé NSLT	Santé SLT	NON VIE	VIE	UC	Total
SGAM Malakoff Médéric	1 876,8	2 775,7	4,1	12 452,3	960,8	18 069,7
Malakoff Médéric Prévoyance	1 026,4	2 075,8		3 319,6		6 421,8
INPR	7,2	63,1		50,4		120,7
CAPREVAL	5,4	5,6		30,4		41,4
Malakoff Médéric Mutuelle	92,6	0,6		2,2		95,4
Energie Mutuelle	3,2	0,2				3,4
CMAV				398,6	42,6	441,2
QUATREM	747,4	628,2		5 522,4	831,3	7 729,3
AUXIA	-3,8	2,2		1 619,4	85,5	1 703,3
MM Retraite Supplémentaire						
AUXIA Assistance			4,1			4,1
SGAPS Humanis Développement Solidaire	836,5	284,9		1 201,3	81,6	2 404,3
Humanis Prévoyance	760,0	194,5		1 146,2	57,6	2 158,4
IPSEC	33,1	37,1		42,7		112,8
Mutuelle Humanis Nationale	16,0			1,1		17,1
Grand Est Mutuelle	-1,0	23,1		6,6		28,6
Mutuelle Renault	6,7					6,7
Humanis Assurances	22,7	21,1		32,4	15,6	91,8

Les écarts entre les provisions techniques Solvabilité 2 (hors mesures transitoire) et comptables sont majoritairement liés à l'intégration en Solvabilité 2 :

- Des PANE et PENA alors qu'elles sont inscrites au bilan en comptabilité,
- De facteur d'actualisation des flux à la courbe des taux sans risque alors qu'en comptabilité les flux sont actualisés sur la base des taux techniques,

- D'un retraitement des provisions non économiques en fonds propres, en Solvabilité 2, qui n'apparaissent donc pas dans le périmètre de modélisation du Best Estimate mais qui sont comptabilisées en normes comptables
- Des frais futurs d'une année de marge future pour les contrats déjà engagés à la clôture du 31 décembre 2018.

La mesure transitoire sur les engagements permet une réduction des provisions techniques avec une convergence vers la norme solvabilité 2 sur 16 années.

D.2.2. DETAILS DE LA METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CALCUL DES PROVISIONS TECHNIQUES

PORTEFEUILLE PREVOYANCE ET SANTE

Les calculs de provisions techniques du portefeuille Prévoyance/Santé dans le cadre de Solvabilité 2 sont réalisés par un outil de marché permettant de projeter le passif jusqu'à extinction du portefeuille.

Méthodes d'estimation des Best Estimate bruts de réassurance

L'évaluation des Best Estimate bruts de réassurance repose sur des projections réalisées, en fonction des garanties soit à l'aide de cadences d'écoulement, soit en tête par tête en tenant compte des tables réglementaires.

Seul le passif est projeté, l'interaction actif/passif n'étant pas modélisée sur ce périmètre.

La modélisation est réalisée selon sept grands groupes de risque : rente éducation (RE), rente de conjoint (RC), Décès, arrêt de travail (AT), Décès Accident, Dépendance et Santé, déclinés suivant leur pertinence de modélisation (tête par tête, acceptation, gestion directe).

La modélisation des passifs peut être synthétisée par garantie comme suit :

Produit	Garantie	Primes en cours - PANE	Sinistres en cours - PSAP	Sinistres en cours – Provisions Rente	Sinistres en cours	Nouvelle production - primes	Sinistres issus de la nouvelle production
Prévoyance	Décès	Reprises pour leur valeur S1	Cadence d'écoulement	Non Applicable	Cadence d'écoulement	Cadence d'écoulement	Écoulées de manière similaire au stock
	Rente Conjoint			Tête par Tête	Tête par Tête		
	Rente Education						
	Maintien des garanties décès						
	Invalidité			Non Applicable	Cadence d'écoulement		
	Invalidité en attente						
	Décès Accidentel						
	Incapacité			Tête par Tête	Tête par Tête		
	Dépendance			Tête par Tête	Tête par Tête		
Emprunteur	Cadence d'écoulement	Cadence d'écoulement					
Santé	Santé	Non Applicable	Cadence d'écoulement				
Assistance	Assistance	Non Applicable	Cadence d'écoulement				

Les provisions tête par tête et les IBNR₇ issus des risques RE, RC et AT, sont projetées en utilisant un calcul tête par tête issue des calculs d'inventaire et les tables réglementaires.

Les Provisions Pour Sinistres A Payer (PSAP) sont projetées selon des profils d'écoulement des cadences de règlement observées dans les triangles de liquidation.

Les primes en cours sont écoulées intégralement sur l'exercice.

De plus, les provisions non économiques ne sont pas incluses dans le calcul du Best Estimate mais sont prises en compte dans les fonds propres.

Les Provisions d'Égalisation (PE) constituées à la date d'arrêté sont valorisées en norme Solvabilité 2 à hauteur de leur montant Solvabilité 1. Aucune dotation/reprise à la PE n'est modélisée sur l'année N+1 car :

- Il serait nécessaire de modéliser finement chaque compte avec PE et de simuler complètement les passifs Solvabilité 2 afférents, ce qui n'est pas envisagé dans le processus actuel ;
- Les impacts seraient faibles au regard des dernières années et potentiellement imprudents (du fait de reprises constatées sur plusieurs exercices).

Les entreprises pour lesquelles un compte avec PE a été mis en place, reçoivent une rémunération fonction du niveau des provisions techniques du compte et de la provision d'égalisation. Les plus-values latentes R332-20 en représentation des passifs correspondant aux comptes avec PE sont affectées, sous forme de PB différée, aux clients, par application d'un taux de distribution représentatif des clauses contractuelles.

Hypothèses et paramètres

Les regroupements réalisés pour les projections sont effectués selon l'information disponible : les contrats sont soit modélisés en tête par tête, soit projetés de manière globale à l'aide de cadences de règlements.

Sur les segments santé, décès accidentel et décès, les projections sont réalisées à partir de données globales, à savoir :

- Pour le stock : Des cadences de liquidation des sinistres en cours.
- Pour la nouvelle production : Des hypothèses de sinistralité, ratio de S/P, pour la nouvelle production et des cadences de règlements pour les primes futures.

Le traitement est identique quel que soit le mode de gestion (directe, coassurance, acceptation). Concernant l'écoulement des prestations futures, celui-ci est supposé identique à celui observé en année N pour les sinistres de survenance N.

Les contrats en direct sont projetés à l'aide de Model points (chaque model point représentant une tête assurée) sur les garanties suivantes :

- Rentes de conjoint ;
- Rentes éducation ;
- Arrêt de travail (incapacité/invalidité et maintien des garanties décès).

S'agissant de la modélisation de la coassurance et réassurance acceptées, la construction des Model Points est réalisée à partir des Model Points des contrats gérés en direct (apertion) de manière cohérente au profil de risque.

L'approche par Model Point est justifiée par l'article 35 des Règlements Délégués, qui décrit les conditions d'application d'une telle méthodologie :

« Les projections des flux de trésorerie utilisées dans le calcul des meilleures estimations concernant les engagements d'assurance vie sont effectuées séparément pour chaque contrat. Lorsqu'un calcul distinct pour chaque contrat représente une charge induite pour l'entreprise d'assurance ou de réassurance, celle-ci peut regrouper les contrats pour effectuer ces projections, à condition de satisfaire à l'ensemble des exigences suivantes :

- Il n'y a pas de différences significatives dans la nature et la complexité des risques sous-jacents aux contrats faisant partie d'un même groupe ;
- Le regroupement de contrats ne crée pas une image faussée des risques sous-jacents aux contrats et n'introduit pas de biais dans les coûts ;
- Il est probable que le regroupement de contrats produise approximativement les mêmes résultats pour le calcul de la meilleure estimation qu'un calcul contrat par contrat, en particulier pour ce qui concerne les garanties financières et les options contractuelles prévues par les contrats ».

Dans le cadre de la projection des primes futures, le traitement des contrats collectifs et des contrats individuels est identique, tenant compte d'une année de primes projetée sur ces deux typologies de contrats. Les primes pluriannuelles de certains contrats relevant de Conventions Collectives Nationales

(qui ne peuvent être résiliées et dont la prime ne peut être révisée) ne sont pas prises en compte dans le modèle.

Par ailleurs, préalablement à la construction des Model Points, les données d'incapacité/invalidité relatives à la coassurance et la réassurance acceptées font l'objet d'un retraitement. En effet, les risques d'incapacité et d'invalidité sont agrégés dans le cadre de la production des comptes sociaux. Pour séparer ces deux risques, une clé de répartition est appliquée sur la base du portefeuille des affaires gérées en direct.

Un ajustement sur les montants totaux de provisions en acceptation est ensuite réalisé sur l'ensemble des données tête à tête.

Pour les survenances à venir (Best Estimate de primes), elles sont estimées à partir des hypothèses suivantes, issues du business plan :

- Le volume d'affaires nouvelles ;
- Le volume de résiliations ;
- Des hypothèses de sinistralité, ratio de S/P ;
- Les Model Points constitués sur la base de la dernière année de survenance connue. Les Model Points sont répliqués, puis ajustés en volume.

Modélisation des cessions en réassurance

La modélisation des cessions en réassurance est réalisée comme suit :

- Modélisation des provisions du stock à partir d'un cadencement propre au portefeuille de cession (i.e. correspondant à la meilleure estimation possible des flux liés au stock) ;
- Modélisation des cessions sur la production nouvelle à la quote-part de cession sur chaque risque évalué dans les inputs ;
- Modélisation du choc sur chaque risque à partir de la quote-part de cession du risque appliquée à la différence de Best Estimate central et choqué.

La réassurance des risques de pointe, en excédent de sinistres par tête, n'est pas modélisée, seule la réassurance en quote-part l'est.

PORTEFEUILLE EPARGNE / RETRAITE

Les calculs de provisions techniques du portefeuille Epargne/Retraite dans le cadre de Solvabilité 2 sont réalisés avec un outil standard de marché à pas annuel permettant de projeter le bilan sur un horizon de 50 ans.

Méthodes d'estimation des Best Estimate bruts de réassurance

Les projections sur le périmètre Epargne/Retraite reposent sur :

- Des projections déterministes du passif : l'ensemble des contrats sont projetés au Taux Minimum Garanti (TMG) et en tenant compte des tables réglementaires ;
- Des projections des différentes classes d'actifs (obligations, actions, immobiliers, monétaire, etc.) ;
- Des interactions Actif/Passif (projections stochastiques), permettant d'intégrer le calcul de la participation aux bénéficiaires, de la revalorisation des contrats et de la stratégie financière.

Le Best Estimate (BE) déterministe correspond à l'actualisation de tous les flux probables futurs actualisés avec une courbe des taux sans risque ; s'agissant des flux probables futurs, ils sont projetés jusqu'à extinction des engagements et ils sont la somme algébrique des prestations, frais et commissions, moins les primes. Le Best Estimate Garanti (BEG) est calculé avec des cash-flows déterminés au Taux Minimum Garanti (TMG).

Le Best Estimate stochastique (BEL) permet de prendre en compte les différentes options et garanties financières incluses dans les contrats (taux minimum garanti, PB contractuelle) ; le Best Estimate stochastique est calculé comme étant la moyenne des Best Estimate de l'ensemble des scénarios économiques simulés.

Les différents scénarios économiques sont issus d'un outil de place tenant compte du contexte économique actuel (prise en compte des taux négatifs).

La FDB (Future Discretionary Benefits) correspond à la Participation aux Bénéfices future, elle résulte de la différence entre le BEL et le BEG.

Dans le cadre de la projection du passif, la provision mathématique du portefeuille évolue chaque année en fonction d'événements liés à la vie des contrats, notamment :

- Les entrées en portefeuille : conformément à la frontière des contrats, les primes futures et les affaires nouvelles ne sont pas prises en compte dans la projection ;
- Les sorties de portefeuille : elles correspondent au décès de l'assuré, à l'arrivée à échéance ou au rachat du contrat et sont considérées comme intervenant en milieu d'année. Les décès et les rachats sont calculés à partir des taux de décès et de rachats appliqués sur le nombre de contrats, ainsi que sur le montant de provisions mathématiques revalorisé en mi-année.
- La revalorisation des contrats en portefeuille au Taux Minimum Garanti net de chargements en fin d'année, les contrats sortis dans l'année étant revalorisés à mi-année avant de sortir du portefeuille ;
- Le prélèvement des chargements : Les chargements sont calculés sur la base des taux de chargements disponibles dans les model points et prélevés en fin d'année ;
- Le paiement des frais et commissions interviennent en fin d'année.

La provision mathématique est recalculée par le modèle à chaque pas de projection par Model Point. Ceux-ci sont construits tête par tête dans le cadre de la projection déterministe et regroupés par taux garantis et produits dans le cadre de la projection stochastique.

Dans le cadre de la projection de l'actif, les titres sont pris en compte dans le modèle au moyen de Model Point, correspondant aux actifs obligataires considérés ligne à ligne et à une agrégation par classe d'actifs s'agissant des actifs non obligataires (action, immobiliers, OPCVM, monétaire).

Concernant les actifs obligataires, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Les obligations structurées sont modélisées comme des taux variables ou des taux fixes en fonction du paramètre retenu dans la base des investissements ;
- Les obligations à taux variables sont indexées soit sur les taux 1 an soit sur les taux 10 ans en fonction de leur index de révision ;
- L'échéance des obligations perpétuelles est déterminée de sorte que celles-ci soient toujours présentes en portefeuille à la fin de la projection.

Afin de modéliser les interactions actif/passif, des règles de management sont définies dans le modèle. Pour l'ensemble des classes d'actifs, ces règles stipulent que les investissements et désinvestissements s'effectuent dans le respect de l'allocation stratégique d'actifs.

S'agissant de la politique de taux servis, ces règles correspondent à l'ensemble des actions menées autour de la revalorisation des contrats. Elles couvrent notamment la définition du taux servi aux assurés (TMG, PB contractuelle, taux cibles, etc.), mais également l'ensemble des leviers à disposition de l'assureur afin de servir ce taux (gestion de la PPE, réalisation de plus-values, diminution des marges, etc.). Elles se déclinent selon les étapes suivantes :

- 1re étape : Détermination des produits financiers alloués aux assurés
 - o Les produits financiers distribuables sont calculés à partir des produits financiers globaux, retraités des intérêts techniques et des chargements ;
 - o Dans un deuxième temps, un taux de Participation aux Bénéfices contractuelle, dépendant des conditions contractuelles et en pourcentage des produits financiers, est appliqué afin de déterminer les produits financiers alloués aux assurés. Il est à noter que l'ensemble des taux contractuels est cartographié dans le modèle.
- 2e étape : Revalorisation des contrats
 - o Le résultat financier alloué aux assurés précédemment calculé est tout d'abord doté à la Provision pour Participation aux Excédents jusqu'à un seuil maximum défini en pourcentage des provisions mathématiques (10%). L'excédent est intégré aux provisions mathématiques.
- 3e étape : Gestion de la PPE
 - o L'écoulement de la PPE est réalisé afin de garantir une distribution au plus sur 8 ans, conformément à la réglementation.

Les calculs décrits ci-dessus sont réalisés dans le respect de l'article 79 de la Directive Solvabilité 2 et l'article 32 du règlement délégué qui indiquent que les entreprises d'assurance doivent prendre en compte dans leur valorisation :

- Toutes les garanties financières et options contractuelles intégrées dans leurs polices ;

- Tous les facteurs susceptibles d'influer sur la probabilité que les souscripteurs exercent les options contractuelles ou sur la valeur de l'option ou de la garantie.

Ainsi, sur le périmètre Epargne/Retraite :

- Les TMG ainsi que les différentes options sur les rentes sont prises en compte ;
- Le taux de PB contractuel est utilisé pour les projections dans le modèle ALM.

Le coût des options et garanties est déterminé comme la différence entre la Participation aux Bénéfices calculée au moyen des projections stochastiques (modèle d'interaction actif/passif) et la participation aux Bénéfices déterministe calculée au moyen des projections déterministes.

En fin de projection, les éléments suivants sont intégrés (à 100%) dans le Best Estimate, pour leur valeur actuelle :

- Le stock résiduel de PM et de PPE en fin de projection ;
- Les fuites de modèle ou écart de convergence ;
 - o Le montant des plus-values latentes sur les actifs de fin de projection (les moins-values latentes sont imputées aux fonds propres).

Hypothèses et paramètres

La frontière des contrats permet de caractériser le niveau d'engagement envers les assurés présents dans le portefeuille.

Il s'agit de préciser si le Best Estimate couvre seulement les engagements en date d'inventaire (run-off) ou s'il inclut les engagements au titre des primes futures.

Les tables utilisées pour modéliser la mortalité sont les tables générationnelles réglementaires.

Les contrats d'assurance Epargne/Retraite commercialisés par le Groupe peuvent être rachetés dans les conditions définies à l'article L132-23 du code des assurances (invalidité, expiration des droits à l'assurance-chômage, décès du conjoint, etc.). Ceux-ci peuvent également être transférés.

Les lois de rachats utilisées sont définies par produit et par ancienneté du contrat. Une seule loi de rachat est retenue, celle-ci intègre les rachats à titre individuel ainsi que les transferts. Elles ont été calibrées à partir de l'historique du Groupe.

Les rachats dynamiques ne sont pas néanmoins pas intégrés dans les modèles.

Une loi de sortie en rente ou en capital a été calibrée à partir de l'historique du groupe Malakoff Médéric pour tenir compte de l'article A160-2 du code des assurances, précisant que dans le cas où la rente annuelle ne dépasse pas 480€, les modalités de sortie sont nécessairement en capital.

S'agissant des frais pris en compte dans le Best Estimate, ils sont retraités des frais exceptionnels (considérés comme non récurrents) et sont calculés en appliquant des taux de frais aux primes/prestations/encours. Ces taux sont déterminés à partir des frais ventilés par produit/destination et des indicateurs retenus (prestations CA, etc.) sur les deux dernières années. La répartition des frais généraux est réalisée par la Direction du Contrôle de Gestion.

Sur le périmètre Épargne Retraite, **les données sources sont extraites d'une base de gestion partiellement retraitée reposant sur les données de l'arrêté N-1.**

Afin de s'assurer de la bonne application des chocs de taux sur les courbes mises à disposition, les courbes de taux choquées sont reconstituées sur la base de la courbe des taux centrale et des paramètres de chocs réglementaires (niveaux de chocs ainsi que plafonds/paliers).

Dans le cadre des projections stochastiques sur le périmètre Epargne/Retraite, des scénarios économiques risque neutre sont générés avec un outil de place.

Modélisation des cessions en réassurance

La réassurance sur le périmètre Epargne est calculée par application d'un taux de quote-part.

D.2.3. METHODE DE CALCUL DE LA MARGE POUR RISQUES

La méthodologie exacte du calcul de la Risk Margin est la suivante :

$$RM = CoC * \sum_{i \geq 0} \frac{SCR(t)}{(1 + r(i))^i}$$

Avec :

- CoC le taux de coût du capital (6%);
- SCR(t) les SCR futurs.

La Risk Margin est actuellement calculée selon la méthode 4 des spécifications techniques de Solvabilité II. Ainsi, la marge de risque pour le portefeuille est calculée selon la formule suivante :

$$RM = CoC * SCR(0) * \frac{1}{BE(1 + r(1))} * duration$$

Celui-ci est réalisé au global sur le portefeuille.

- La courbe des taux utilisée pour l'actualisation est la courbe des taux sans Volatility Adjustment ;
- Les Cash-Flows sont nets de réassurance.

D.3. Valorisation des autres passifs

Les principaux postes du passif des bilans comptables et Solvabilité 2 de la **SGAM Malakoff Médéric** sont synthétisées dans le tableau suivant :

EN M€	Passif			
	Solvabilité 1		Solvabilité 2	
	2017	2018	2017	2018
Fonds propres	4 088,6	4 301,7	7 126,6	7 226,4
Passifs subordonnés	30,0	31,5	30,0	31,5
Provisions techniques	17 137,3	18 431,6	15 168,6	16 045,3
Provisions techniques UC	1 024,9	963,4	1 022,7	960,7
Provisions non techniques	28,4	48,9	28,4	48,9
Impôts différés passif			2 080,2	1 765,1
Dettes d'assurance	1 849,4	1 038,0	1 044,5	323,7
Dettes et autres	811,7	769,3	809,5	788,5
Total passif	24 970,1	25 584,2	27 310,3	27 190,1

S'agissant des entités de la **SGAM Malakoff Médéric** :

EN M€	Passif				
	Solvabilité 1		Solvabilité 2		
	2017	2018	2017	2018	
Malakoff Médéric Prévoyance	Fonds propres	3 016,4	3 056,0	4 748,3	4 910,1
	Passifs subordonnés				
	Provisions techniques	6 836,1	8 079,0	5 865,2	6 424,1
	Provisions techniques UC				
	Provisions non techniques	16,3	17,7	16,3	17,7
	Impôts différés passif			868,7	793,1
	Dettes d'assurance	1 093,0	508,7	604,0	95,8
	Dettes et autres	582,1	574,7	582,1	574,7
	Total passif	11 543,8	12 236,1	12 684,5	12 815,5

EN M€	Passif				
	Solvabilité 1		Solvabilité 2		
	2017	2018	2017	2018	
INPR	Fonds propres	283,5	296,2	406,8	413,4
	Passifs subordonnés				
	Provisions techniques	151,1	155,4	126,7	120,7
	Provisions techniques UC				
	Provisions non techniques	0,2	0,5	0,2	0,5
	Impôts différés passif			27,8	31,1
	Dettes d'assurance	5,4	5,5	5,3	5,4
	Dettes et autres	9,4	1,6	9,4	1,6
	Total passif	449,6	459,1	576,2	572,7

EN M€	Passif				
	Solvabilité 1		Solvabilité 2		
	2017	2018	2017	2018	
CAPREVAL	Fonds propres	29,6	27,4	35,4	33,4
	Passifs subordonnés				
	Provisions techniques	36,3	36,5	37,2	35,6
	Provisions techniques UC				
	Provisions non techniques	0,1	0,2	0,1	0,2
	Impôts différés passif			3,1	2,7
	Dettes d'assurance	2,8	0,8	2,7	0,7
	Dettes et autres	1,8	0,6	1,8	0,6
	Total passif	70,6	65,5	80,3	73,3

EN M€	Passif				
	Solvabilité 1		Solvabilité 2		
	2017	2018	2017	2018	
Malakoff Médéric Mutuelle	Fonds propres	463,0	465,0	722,6	788,4
	Passifs subordonnés				
	Provisions techniques	313,5	277,4	125,8	93,1
	Provisions techniques UC				
	Provisions non techniques	2,9	3,6	2,9	3,6
	Impôts différés passif			29,3	27,2
	Dettes d'assurance	89,7	20,8	99,0	11,5
	Dettes et autres	34,8	28,3	34,8	28,3
	Total passif	903,8	795,1	1 014,3	952,0

EN M€	Passif				
	Solvabilité 1		Solvabilité 2		
	2017	2018	2017	2018	
Energie Mutuelle	Fonds propres	12,2	12,2	14,4	13,8
	Passifs subordonnés	1,5	1,5	1,5	1,5
	Provisions techniques	4,4	4,4	2,4	3,4
	Provisions techniques UC				
	Provisions non techniques	0,1	0,1	0,1	0,1
	Impôts différés passif			0,8	0,7
	Dettes d'assurance	0,9	0,9	0,9	0,9
	Dettes et autres	7,7	7,6	7,6	7,6
	Total passif	26,9	26,7	27,7	27,9

EN M€	Passif			
	Solvabilité 1		Solvabilité 2	
	2017	2018	2017	2018
Fonds propres	130,7	104,1	446,0	182,2
Passifs subordonnés	40,0	40,0	40,0	40,0
Provisions techniques	1 694,2	345,6	1 647,9	340,3
Provisions techniques UC	50,0	42,6	49,7	42,6
Provisions non techniques	0,7	0,3	0,7	0,3
Impôts différés passif			144,7	33,9
Dettes d'assurance	15,0	1,7	13,7	1,6
Dettes et autres	21,6	52,6	24,3	52,6
Total passif	1 952,0	586,8	2 367,0	693,4

EN M€	Passif			
	Solvabilité 1		Solvabilité 2	
	2017	2018	2017	2018
Fonds propres	763,5	839,6	1 593,1	1 725,8
Passifs subordonnés	151,0	151,0	151,0	151,0
Provisions techniques	6 860,2	6 902,6	6 125,7	6 101,1
Provisions techniques UC	890,3	835,2	881,3	831,3
Provisions non techniques	6,9	25,2	6,9	25,2
Impôts différés passif			884,5	782,8
Dettes d'assurance	674,2	510,7	333,2	154,5
Dettes et autres	218,4	180,6	239,0	201,9
Total passif	9 564,5	9 444,9	10 214,6	9 973,5

EN M€	Passif			
	Solvabilité 1		Solvabilité 2	
	2017	2018	2017	2018
Fonds propres	129,5	134,5	282,5	263,6
Passifs subordonnés				
Provisions techniques	1 553,1	1 628,5	1 483,4	1 555,3
Provisions techniques UC	91,6	85,5	91,6	85,5
Provisions non techniques	1,3	1,2	1,3	1,2
Impôts différés passif			117,4	89,9
Dettes d'assurance	19,6	10,1	19,6	10,1
Dettes et autres	27,0	27,0	27,0	36,2
Total passif	1 822,1	1 886,7	2 022,8	2 041,7

MM Retraite Supplémentaire	EN M€	Passif			
		Solvabilité 1		Solvabilité 2	
		2017	2018	2017	2018
		Fonds propres		67,8	
Passifs subordonnés					
Provisions techniques		1 335,4			
Provisions techniques UC		1,4			
Provisions non techniques		0,2			
Impôts différés passif					
Dettes d'assurance		0,2			
Dettes et autres		11,0			
Total passif		1 416,0			

AUXIA Assistance	EN M€	Passif			
		Solvabilité 1		Solvabilité 2	
		2017	2018	2017	2018
		Fonds propres	12,6	13,8	21,4
Passifs subordonnés					
Provisions techniques	11,9	11,3	3,5	4,1	
Provisions techniques UC					
Provisions non techniques					
Impôts différés passif			4,7	3,8	
Dettes d'assurance	0,1	1,1	0,1	1,1	
Dettes et autres	1,8	2,1	1,8	2,1	
Total passif	26,3	28,2	31,5	32,0	

Les principaux postes de l'actif des bilans comptables et Solvabilité 2 de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** sont synthétisées dans le tableau suivant :

SGAPS HDS	EN M€	Passif			
		Solvabilité 1		Solvabilité 2	
		2017	2018	2017	2018
		Fonds propres	1 041,7	534,4	1 110,8
Passifs subordonnés	246,4	246,4	246,4	246,4	
Provisions techniques	5 316,0	5 870,6	5 533,3	5 873,8	
Provisions techniques UC	110,4	85,5	111,3	89,9	
Provisions non techniques	5,8	3,5	5,8	3,5	
Impôts différés passif	0,0	0,0	143,6	69,5	
Dettes d'assurance	488,0	833,6	488,0	833,6	
Dettes et autres	504,4	1 440,8	504,1	1 440,7	
Total passif	7 712,7	9 014,8	8 143,3	9 138,8	

S'agissant des entités de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** :

EN M€	Passif			
	Solvabilité 1		Solvabilité 2	
	2017	2018	2017	2018
Humanis Prévoyance				
Fonds propres	744,8	226,7	795,5	282,7
Passifs subordonnés	250,3	250,3	250,3	250,3
Provisions techniques	4 629,3	5 164,6	4 787,9	5 104,0
Provisions techniques UC	83,4	64,4	83,1	66,2
Provisions non techniques	2,4	0,7	2,4	0,7
Impôts différés passif			95,5	48,3
Dettes d'assurance	468,4	808,0	468,4	808,0
Dettes et autres	353,7	1 292,2	353,7	1 292,2
Total passif	6 532,2	7 806,8	6 836,7	7 852,5

EN M€	Passif			
	Solvabilité 1		Solvabilité 2	
	2017	2018	2017	2018
IPSEC				
Fonds propres	79,4	82,7	92,3	90,3
Passifs subordonnés				
Provisions techniques	238,9	243,6	226,8	229,9
Provisions techniques UC				
Provisions non techniques				
Impôts différés passif			14,4	11,4
Dettes d'assurance	12,9	13,3	0,9	0,8
Dettes et autres	19,7	25,8	19,7	25,8
Total passif	350,9	365,3	354,1	358,2

EN M€	Passif			
	Solvabilité 1		Solvabilité 2	
	2017	2018	2017	2018
Mutuelle Humanis Nationale				
Fonds propres	49,6	52,7	67,0	63,9
Passifs subordonnés	12,0	12,0	12,0	12,0
Provisions techniques	40,6	38,9	27,5	31,2
Provisions techniques UC				
Provisions non techniques	0,2	0,2	0,2	0,2
Impôts différés passif			7,0	1,0
Dettes d'assurance	10,3	17,7	10,3	17,7
Dettes et autres	11,7	11,6	11,7	11,6
Total passif	124,4	133,1	135,8	137,6

EN M€	Passif			
	Solvabilité 1		Solvabilité 2	
	2017	2018	2017	2018
Grand Est Mutuelle				
Fonds propres	62,6	65,9	70,6	72,3
Passifs subordonnés				
Provisions techniques	32,5	31,2	28,2	28,8
Provisions techniques UC				
Provisions non techniques	1,5	0,1	1,5	0,1
Impôts différés passif			4,1	3,8
Dettes d'assurance	1,6	1,3	1,6	1,3
Dettes et autres	10,2	8,7	10,2	8,7
Total passif	108,5	107,2	116,3	115,0

EN M€	Passif			
	Solvabilité 1		Solvabilité 2	
	2017	2018	2017	2018
Mutuelle Renault				
Fonds propres	55,3	56,9	64,5	65,0
Passifs subordonnés				
Provisions techniques	8,1	8,3	7,0	6,7
Provisions techniques UC				
Provisions non techniques				
Impôts différés passif			1,4	1,1
Dettes d'assurance	1,1	3,4	1,1	3,4
Dettes et autres	6,2	6,3	5,9	5,9
Total passif	70,7	74,9	79,9	82,1

EN M€	Passif			
	Solvabilité 1		Solvabilité 2	
	2017	2018	2017	2018
Humanis Assurances				
Fonds propres	33,2	26,3	33,5	28,6
Passifs subordonnés				
Provisions techniques	118,2	130,0	123,2	126,0
Provisions techniques UC	20,7	12,4	22,2	15,2
Provisions non techniques	2,3	2,0	2,3	2,0
Impôts différés passif		0,8	2,2	0,8
Dettes d'assurance	12,8	6,9	12,8	6,9
Dettes et autres	35,9	37,5	35,9	37,5
Total passif	223,1	215,9	232,0	217,1

Les méthodes de valorisation sont identiques quelques soient les entités, les points principaux sont précisés ci-dessous :

Concernant l'impôt différé passif, l'explication est traitée à la section D.1. Concernant les provisions techniques, elles sont détaillées en section D.3.

D.3.1 PASSIFS SUBORDONNES

Au 31 décembre 2018, le montant de dettes subordonnées sont les suivants

- 30 M€ correspond aux Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) émis par Quatrem en 2003 et souscrit par une entité extérieure au groupe.
- 246 M€ correspondant aux Titres Subordonnés Remboursables émis par Humanis Prévoyance en 2015.

D.3.2. PROVISIONS AUTRES QUE PROVISIONS TECHNIQUES

La diminution des provisions non techniques entre 2017 et 2018 résulte essentiellement de la diminution des provisions pour litiges sur un certain nombre d'entités des deux groupes.

D.3.3. DETTES D'ASSURANCE

L'augmentation des dettes d'assurance en comptabilité résulte d'effet méthode dans la comptabilisation des primes acquises non émises de cessions (PANE de cession) dans le cadre de la clôture anticipée.

D.3.4. DETTES ET AUTRES

Ce poste correspond principalement à des dettes sur dépôts en espèces reçus des cessionnaires.

D.4. Méthodes de valorisation alternatives

Aucune méthode alternative concernant l'évaluation aux fins de solvabilité n'est à noter.

D.5. Autres informations

Aucune autre information importante concernant l'évaluation aux fins de solvabilité n'est à noter

E. GESTION DU CAPITAL

E.1. Fonds propres

E.1.1. PROCEDURES DE GESTION DES FONDS PROPRES

L'objectif de la SGAM Malakoff Médéric Humanis est de gérer les fonds propres dans une perspective à la fois de :

- Création de valeur à long terme en phase avec la stratégie de développement de la SGAM Malakoff Médéric Humanis ;
- Maintien du niveau de solvabilité en phase avec l'appétit aux risques.

La gestion des fonds propres s'articule autour de 3 enjeux clés :

- Anticipation des besoins et/ou excédents de fonds propres (au regard des contraintes réglementaires, de la stratégie du groupe prudentiel, de l'appétit aux risques et de la sensibilité de la clientèle) ;
- Optimisation de la répartition des fonds propres et des mécanismes de solidarité entre les entités du groupe prudentiel ;
- Identification des leviers de pilotage des fonds propres et de la solvabilité (rapport entre les fonds propres et les besoins de fonds propres immobilisés).

Le processus de gestion des fonds propres s'inscrit dans la continuité du processus ORSA. Il se décompose de la manière suivante et est réalisé annuellement pour le groupe prudentiel et pour chacune des entités :



➤ Suivi du niveau de solvabilité :

Le suivi du niveau de solvabilité est réalisé à partir des résultats de l'ORSA. Ces résultats permettent de constater :

- À date de clôture : les fonds propres disponibles et les fonds propres devant être immobilisés dans le cadre du Besoin Global de Solvabilité (BGS) ;
- En prospectif : d'anticiper les besoins de fonds propres sous différents scénarios de stress et différentes options de pilotage stratégiques (décisions d'investissements, décisions de tarification, décisions de développement...)

➤ Définition de la stratégie de solvabilité

La stratégie de solvabilité préconise pour le groupe prudentiel :

- Un niveau de ratio de solvabilité à atteindre en scénario central des calculs prospectifs de l'ORSA ;
- Un niveau de ratio de solvabilité à préserver en scénario adverse des calculs prospectifs de l'ORSA. Ce niveau matérialise l'appétit aux risques global.

Pour les entités du Groupe, la stratégie de solvabilité consiste à veiller à ce que les ratios de solvabilité de chaque entité soient suffisants pour ne pas déclencher les seuils des mesures de surveillance ni les seuils des mesures d'aide des règles de solidarité financière.

➤ Construction du plan de gestion du capital :

Le plan de gestion du capital se déduit des actions à mettre en œuvre pour que le niveau de solvabilité prospectif respecte les contraintes de la stratégie de solvabilité.

Chaque action portant sur les fonds propres ou le besoin de fonds propres fait l'objet d'une analyse de conformité sur la régularité et la capacité à modifier la solvabilité du groupe dans le sens souhaité.

Les opérations en capital sont par principe limitées entre les différents affiliés du groupe prudentiel et leurs filiales.

Par dérogation, Humanis Prévoyance et Quatrem portent dans leurs engagements des titres subordonnés respectivement à hauteur de 250 M€ et 30 M€ souscrits par des acteurs externes au groupe prudentiel.

En cas d'apport de fonds propres, l'éligibilité aux différents tiers ciblés doit être démontrée et validée par l'autorité de contrôle.

➤ Mise en œuvre du plan de gestion du capital :

La mise en œuvre du plan de gestion du capital est ensuite réalisée par les différentes fonctions en charge au sein du groupe.

E.1.2. EVOLUTION DES FONDS PROPRES ET LEUR COMPOSITION

Le tableau ci-dessous détaille les fonds propres (y compris les passifs subordonnés éventuels) entre 2017 et 2018 par entité, ainsi que le pro forma de la SGAM Malakoff Médéric Humanis.

EN M€	2017 hors transitoire	2017 yc transitoire	2018 hors transitoire	2018 yc transitoire
SGAM Malakoff Médéric	5 510,6	7 156,6	6 095,0	7 257,9
Malakoff Médéric Prévoyance	4 175,1	4 748,3	4 468,4	4 910,1
INPR	406,8	406,8	413,4	413,4
CAPREVAL	27,8	35,4	27,6	33,4
Malakoff Médéric Mutuelle	722,6	722,6	788,4	788,4
Energie Mutuelle	14,5	15,9	15,5	15,5
CMAV	183,8	486,0	184,0	222,2
QUATREM	1 082,0	1 744,1	1 222,7	1 876,8
AUXIA	181,6	282,5	169,4	263,6
MM Retraite Supplémentaire	-	-	67,8	67,8
AUXIA Assistance	21,4	21,4	20,9	20,9
SGAPS Humanis Développement Solidaire	1 357,2	1 357,2	823,5	827,8
Humanis Prévoyance	1 045,8	1 045,8	533,0	533,0
IPSEC	92,3	92,3	88,7	90,3
Mutuelle Humanis Nationale	79,0	79,0	75,9	75,9
Grand Est Mutuelle	70,6	70,6	72,3	72,3
Mutuelle Renault	64,5	64,5	65,1	65,1
Humanis Assurances	33,5	33,5	25,8	28,6
Pro forma SGAM Malakoff Médéric Humanis			6 769,0	7 936,0

Le tableau suivant détaille la composition des fonds propres (avec les mesures transitoires) au 31 décembre 2018 et leur évolution depuis le 31 décembre 2017 de la **SGAM Malakoff Médéric**.

EN M€	2017	2018
Capital social	6,2	6,2
Réserve de réconciliation	7 126,6	7 220,2
Titres subordonnées	30,0	31,5
Total des Fonds propres	7 156,6	7 257,9
- dont Tier 1	7 126,6	7 226,4
- dont Tier 2	30,0	31,5
- dont Tier 3		
- dont éligible SCR	7 156,6	7 257,9
- dont éligible MCR	7 156,6	7 257,9

L'évolution des fonds propres, pour la SGAM Malakoff Médéric et ses entités affiliés, se décompose de la manière suivante sur 2018 :

EN M€	2017 hors transitoire	Méthode	Flux de trésorerie	Performance Financière	Performance technique	Redistributions et impôts	Marge de Risque	2018 hors transitoire	Mesures transitoires	2018 yc transitoire
SGAM Malakoff Médéric	5 510,6	379,3	-66,5	96,9	96,9	230,7	-17,7	6 095,0	1 162,9	7 257,9
Malakoff Médéric Prévoyance	4 175,1	228,2	-14,7	79,2	-175,9	202,1	-25,5	4 468,4	441,8	4 910,1
INPR	406,8	4,1	-0,4	-3,4	2,8	5,3	-1,7	413,4		413,4
CAPREVAL	27,8	1,0	-0,1	0,0	-1,4	0,0	0,2	27,6	5,8	33,4
Malakoff Médéric Mutuelle	722,6	55,5	-7,2	28,1	-7,4	-2,8	-0,4	788,4		788,4
Energie Mutuelle	14,5	0,8	-1,1	-0,2	2,0	-0,5	0,0	15,5		15,5
CMAV	183,8	-8,7	-2,3	9,7	-9,9	9,1	2,2	184,0	38,2	222,2
QUATREM	1 082,0	92,4	-44,5	41,5	65,1	-23,6	9,7	1 222,7	654,0	1 876,8
AUXIA	181,6	21,1	-14,7	-18,6	11,0	-6,8	-4,3	169,4	94,2	263,6
MM Retraite Supplémentaire		69,9	-0,7	20,5	-4,5	-17,5		67,8		67,8
AUXIA Assistance	21,4	0,1	-1,1	-0,6	-2,0	0,9	2,1	20,9		20,9

L'application des mesures transitoires ainsi que les performances financières et techniques expliquent l'augmentation des fonds propres de la SGAM Malakoff Médéric.

S'agissant des entités de la **SGAM Malakoff Médéric** :

	EN M€	2017	2018
Malakoff Médéric Prévoyance	Capital social	1,4	1,4
	Réserve de réconciliation	4 746,9	4 908,7
	Titres subordonnées	0,0	0,0
	Total des Fonds propres	4 748,3	4 910,1
	- dont Tier 1	4 748,3	4 910,1
	- dont Tier 2	0,0	0,0
	- dont Tier 3	0,0	0,0
	- dont éligible SCR	4 748,3	4 910,1
- dont éligible MCR	4 748,3	4 910,1	

EN M€		2017	2018
INPR	Capital social	0,4	0,4
	Réserve de réconciliation	406,5	413,1
	Titres subordonnées	0,0	0,0
	Total des Fonds propres	406,8	413,4
	- dont Tier 1	406,8	413,4
	- dont Tier 2	0,0	0,0
	- dont Tier 3	0,0	0,0
	- dont éligible SCR	406,8	413,4
	- dont éligible MCR	406,8	413,4

EN M€		2017	2018
CAPREVAL	Capital social	0,4	0,4
	Réserve de réconciliation	35,0	33,1
	Titres subordonnées	0,0	0,0
	Total des Fonds propres	35,4	33,4
	- dont Tier 1	35,4	33,4
	- dont Tier 2	0,0	0,0
	- dont Tier 3	0,0	0,0
	- dont éligible SCR	35,4	33,4
	- dont éligible MCR	35,4	33,4

EN M€		2017	2018
Malakoff Médéric Mutuelle	Capital social	1,4	1,4
	Réserve de réconciliation	721,2	787,0
	Titres subordonnées	0,0	0,0
	Total des Fonds propres	722,6	788,4
	- dont Tier 1	722,6	788,4
	- dont Tier 2	0,0	0,0
	- dont Tier 3	0,0	0,0
	- dont éligible SCR	722,6	788,4
	- dont éligible MCR	722,6	788,4

EN M€		2017	2018
Energie Mutuelle	Capital social	0,2	0,2
	Réserve de réconciliation	14,2	13,6
	Titres subordonnées	1,5	1,5
	Total des Fonds propres	15,9	15,2
	- dont Tier 1	14,4	13,8
	- dont Tier 2	1,5	1,5
	- dont Tier 3	0,0	0,0
	- dont éligible SCR	15,9	15,2
	- dont éligible MCR	14,9	14,5

	EN M€	2017	2018
CMAV	Capital social	0,5	0,5
	Réserve de réconciliation	445,5	181,8
	Titres subordonnées	40,0	40,0
	Total des Fonds propres	486,0	222,2
	- dont Tier 1	446,0	182,2
	- dont Tier 2	40,0	40,0
	- dont Tier 3	0,0	0,0
	- dont éligible SCR	486,0	192,1
	- dont éligible MCR	451,5	183,5

	EN M€	2017	2018
QUATREM	Capital social	510,4	510,4
	Réserve de réconciliation	1 082,6	1 215,3
	Titres subordonnées	151,0	151,0
	Total des Fonds propres	1 744,1	1 876,8
	- dont Tier 1	1 593,1	1 725,8
	- dont Tier 2	151,0	151,0
	- dont Tier 3	0,0	0,0
	- dont éligible SCR	1 744,1	1 876,8
	- dont éligible MCR	1 636,4	1 772,2

	EN M€	2017	2018
AUXIA	Capital social	74,5	74,5
	Réserve de réconciliation	207,9	189,0
	Titres subordonnées	0,0	0,0
	Total des Fonds propres	282,5	263,6
	- dont Tier 1	282,5	263,6
	- dont Tier 2	0,0	0,0
	- dont Tier 3	0,0	0,0
	- dont éligible SCR	282,5	263,6
	- dont éligible MCR	282,5	263,6

	EN M€	2017	2018
AUXIA Assistance	Capital social	1,8	1,8
	Réserve de réconciliation	19,6	19,1
	Titres subordonnées	0,0	0,0
	Total des Fonds propres	21,4	20,9
	- dont Tier 1	21,4	20,9
	- dont Tier 2	0,0	0,0
	- dont Tier 3	0,0	0,0
	- dont éligible SCR	21,4	20,9
	- dont éligible MCR	21,4	20,9

Le tableau suivant détaille la composition des fonds propres (y compris les mesures transitoires) au 31 décembre 2018 et leur évolution depuis le 31 décembre 2017 de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** :

EN M€	2017	2018
Capital social	16,7	16,7
Réserve de réconciliation	1 087,9	552,4
Titres subordonnés	246,4	246,4
Intérêts minoritaires	6,2	12,2
TOTAL	1 357,2	827,8
- Intérêts minoritaires	-6,2	-12,2
Total Fonds propres assurantiel	1 351,0	815,6
- dont Tier 1	1 104,6	569,2
- dont Tier 2	246,4	246,4
- dont Tier 3	0,0	0,0
- dont éligible SCR	1 351,0	815,6
- dont éligible MCR	1 156,4	600,2

L'évolution des fonds propres de la SGAPS Humanis Développement Solidaire et ses entités affiliées se décompose de la manière suivante sur 2018 :

EN M€	2017 hors transitoire	Méthode	Flux de trésorerie	Performance Financière	Performance technique	Redistributions et impôts	Marge de Risque	2018 hors transitoire	Mesures transitoires	2018 yc transitoire
SGAPS Humanis Développement Solidaire	1 357,2	-290,5	-22,8	-59,0	-131,9	18,6	-48,0	823,5	4,2	827,8
Humanis Prévoyance	1 045,8	-294,0	-15,6	-42,4	-128,1	15,2	-47,0	533,0		533,0
IPSEC	92,3		-0,8	-4,2	1,6	0,0	-0,1	88,7	1,6	90,3
Mutuelle Humanis Nationale	79,0		-2,2	-2,4	-1,6	3,0	0,0	75,9		75,9
Grand Est Mutuelle	70,6	4,4	-0,8	-0,4	0,4	-1,3	-0,6	72,3		72,3
Mutuelle Renault	64,5		-1,0	-1,6	2,6	0,6	0,0	65,1		65,1
Humanis Assurances	33,5			-1,5	-6,9	1,1	-0,3	25,8	2,8	28,6

Des effets de méthode, associés à des pertes techniques et financières en 2018 expliquent la baisse importante des fonds propres de la SGAPS Humanis Développement Solidaire.

S'agissant des entités de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** :

:

EN M€	2017	2018
Capital social	10,3	10,3
Réserve de réconciliation	785,1	272,4
Titres subordonnés	250,3	250,3
Total des Fonds propres	1 045,8	533,0
- dont Tier 1	795,5	282,7
- dont Tier 2	250,3	250,3
- dont Tier 3	0,0	0,0
- dont éligible SCR	1 045,8	533,0
- dont éligible MCR	1 045,8	312,0

Humanis Prévoyance

	EN M€	2017	2018
IPSEC	Capital social	0,4	0,4
	Réserve de réconciliation	91,9	89,9
	Titres subordonnées	0,0	0,0
	Total des Fonds propres	92,3	90,3
	- dont Tier 1	92,3	90,3
	- dont Tier 2	0,0	0,0
	- dont Tier 3	0,0	0,0
	- dont éligible SCR	92,3	90,3
	- dont éligible MCR	92,3	90,3

	EN M€	2017	2018
Mutuelle Humanis Nationale	Capital social	0,4	0,4
	Réserve de réconciliation	66,6	63,5
	Titres subordonnées	12,0	12,0
	Total des Fonds propres	79,0	75,9
	- dont Tier 1	67,0	63,9
	- dont Tier 2	12,0	12,0
	- dont Tier 3	0,0	0,0
	- dont éligible SCR	79,0	75,9
	- dont éligible MCR	69,0	65,8

	EN M€	2017	2018
Grand Est Mutuelle	Capital social	0,4	0,4
	Réserve de réconciliation	70,2	72,0
	Titres subordonnées	0,0	0,0
	Total des Fonds propres	70,6	72,3
	- dont Tier 1	70,6	72,3
	- dont Tier 2	0,0	0,0
	- dont Tier 3	0,0	0,0
	- dont éligible SCR	70,6	72,3
	- dont éligible MCR	70,6	72,3

	EN M€	2017	2018
Mutuelle Renault	Capital social	0,2	0,2
	Réserve de réconciliation	64,3	64,8
	Titres subordonnées		
	Total des Fonds propres	64,5	65,0
	- dont Tier 1	64,5	65,0
	- dont Tier 2		
	- dont Tier 3		
	- dont éligible SCR	64,5	65,0
- dont éligible MCR	64,5	65,0	

EN M€		2017	2018
Humanis Assurances	Capital social	28,6	28,6
	Réserve de réconciliation	4,8	-2,8
	Titres subordonnés	0,0	0,0
	Total des Fonds propres	33,5	25,8
	- dont Tier 1	33,5	25,8
	- dont Tier 2	0,0	0,0
	- dont Tier 3	0,0	0,0
	- dont éligible SCR	33,5	25,8
- dont éligible MCR	33,5	25,8	

E.1.3. CLAUSES ET CONDITIONS ATTACHEES AUX FONDS PROPRES :

Les seuls titres subordonnés restant dans le Groupe concernent une émission de Titres Subordonnés à Durée Indéterminé (TSDI) signée entre QUATREM et AVIVA VIE en date du 14 novembre 2003 à la suite d'une cession de portefeuilles d'assurance collective fin 2002. Ces TSDI portent sur 30 M€ d'euros avec un intérêt de 5,23% annuel. Ils sont remboursables à la liquidation de QUATREM au pair après remboursement de l'ensemble des autres dettes de cette dernière.

Le 1^{er} juillet 2015, QUATREM a communiqué à AVIVA VIE sa volonté de remboursement anticipé à l'issue du préavis de 5 ans comme stipulé dans la clause associée du contrat. Si l'évolution de la réglementation conduisait à une perte d'éligibilité des TSDI aux fonds propres réglementaires, l'option de remboursement anticipé par l'émetteur serait exerçable sans préavis. L'option de remboursement anticipé du souscripteur est conditionnée dans tous les cas à un préavis de 5 ans et n'a pas été exercée à ce jour.

Les passifs subordonnés d'Humanis Prévoyance sont exclusivement composés de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) dont principalement un TSR émis en octobre 2015 pour une valeur de 250 000 K€. Le TSR n'ayant aucune liquidité, sa valeur au pair a été retenue et n'a donc pas été revalorisée.

E.2. Capital de solvabilité requis et Minimum de capital requis (MCR / SCR)

E.2.1. METHODE DE CALCUL DE L'EXIGENCE DE CAPITAL

Malakoff Médéric Humanis utilise la Formule Standard pour le calcul de l'exigence réglementaire en capital. Les proxys utilisés suite aux anomalies de qualités de données sont prudents et non significatifs.

La capacité d'absorption des impôts différés est limitée au montant des impôts différés inscrits au passif du bilan solvabilité 2. Les éventuels impôts différés actifs ne sont pas pris en compte ni dans le calcul des fonds propres, ni dans la capacité d'absorption des SCR.

La participation aux bénéfices futurs (principalement liée aux activités d'Epargne/Retraite) est la principale source d'absorption des SCR. Concernant le SCR de longévité, il a pour effet de prolonger la durée des engagements soumis aux participations aux bénéfices. En conséquence, le SCR de longévité engendre une absorption négative par la participation aux bénéfices.

E.2.2. MESURE DE L'EXIGENCE DE CAPITAL (SCR)

Les SCR par entité sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

EN M€	SCR Hors transitoires		SCR yc transitoires	
	2017	2018	2017	2018
SGAM Malakoff Médéric	2 418,5	2 568,3	1 828,5	1 957,5
Malakoff Médéric Prévoyance	1 386,2	1 597,9	1 386,2	1 471,2
INPR	95,8	90,4	95,8	90,4
CAPREVAL	9,4	8,4	9,4	8,4
Malakoff Médéric Mutuelle	201,7	199,2	201,7	199,2
Energie Mutuelle	5,3	4,9	5,3	4,9
CMAV	134,6	19,8	87,2	19,6
AUXIA	75,3	86,7	67,6	69,1
QUATREM	799,7	760,3	481,8	515,7
MM Retraite Supplémentaire		49,8		49,8
AUXIA Assistance	5,4	5,4	5,4	5,4
SGAPS Humanis Développement Solidaire	802,0	639,0	802,0	639,0
Humanis Prévoyance	694,6	526,2	680,3	526,2
IPSEC	44,8	43,3	44,8	43,3
Mutuelle Humanis Nationale	39,2	38,6	39,2	38,6
Grand Est Mutuelle	24,0	23,7	24,0	23,7
Mutuelle Renault	16,7	16,9	16,7	16,9
Humanis Assurances	20,9	22,2	20,8	22,2
Pro forma SGAM Malakoff Médéric Humanis		3 202,0		2 592,0

Les évolutions des montants de SCR de la **SGAM Malakoff Médéric** par sous-modules de risques entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018.

EN M€	Hors transitoires		yc transitoires	
	2017	2018	2017	2018
SCR de marché	2 279,0	1 975,7	2 279,0	1 975,7
SCR contrepartie	273,6	212,6	273,6	212,6
SCR Vie	632,1	590,4	632,1	590,4
SCR Santé	1 037,3	1 371,7	1 037,3	1 371,7
SCR Non vie	6,7	6,9	6,7	6,9
Diversification SCR	-1 142,6	-1 165,8	-1 142,6	-1 165,8
BSCR	3 086,1	2 991,4	3 086,1	2 991,4
SCR Opérationnel	121,7	151,5	121,7	151,5
Ajustement participation aux bénéfiques futurs	-742,0	-618,9	-742,0	-618,9
Ajustement impôts différés	-47,3	-5,6	-637,3	-616,4
SCR	2 418,5	2 568,3	1 828,5	1 957,5

Le montant de SCR y compris avec les mesures transitoires augmente entre 2017 et 2018 par l'augmentation du SCR souscription, en lien avec l'augmentation du chiffre d'affaires de la SGAM Malakoff Médéric.

Le détail par entité de la **SGAM Malakoff Médéric** est le suivant :

EN M€	SCR Hors transitoires		SCR Yc transitoires		
	2017	2018	2017	2018	
Malakoff Médéric Prévoyance	SCR de marché	1 271,6	1 242,0	1 271,6	1 242,0
	SCR contrepartie	18,5	100,9	18,5	100,9
	SCR Vie	321,1	371,8	321,1	371,8
	SCR Santé	564,9	833,2	564,9	833,2
	SCR Non vie	0,0	0,0	0,0	0,0
	Diversification SCR	-528,8	-700,8	-528,8	-700,8
	BSCR	1 647,3	1 847,1	1 647,3	1 847,1
	SCR Opérationnel	68,0	80,2	68,0	80,2
	Ajustement participation aux bénéfiques futurs	-329,0	-329,4	-329,0	-456,1
	Ajustement impôts différés	0,0	0,0	0,0	0,0
	SCR	1 386,2	1 597,9	1 386,2	1 471,2

INPR	EN M€	Hors transitoires		yc transitoires	
		2017	2018	2017	2018
		SCR de marché	101,6	86,9	101,6
SCR contrepartie	4,0	5,3	4,0	5,3	
SCR Vie	15,6	19,1	15,6	19,1	
SCR Santé	11,8	16,1	11,8	16,1	
SCR Non vie	0,0	0,0	0,0	0,0	
Diversification SCR	-21,3	-26,4	-21,3	-26,4	
BSCR	111,6	101,0	111,6	101,0	
SCR Opérationnel	1,2	3,0	1,2	3,0	
Ajustement participation aux bénéfices futurs	-1,8	-2,2	-1,8	-2,2	
Ajustement impôts différés	-15,2	-11,4	-15,2	-11,4	
SCR	95,8	90,4	95,8	90,4	

CAPREVAL	EN M€	Hors transitoires		yc transitoires	
		2017	2018	2017	2018
		SCR de marché	6,7	5,8	6,7
SCR contrepartie	1,5	1,0	1,5	1,0	
SCR Vie	2,3	1,8	2,3	1,8	
SCR Santé	4,1	4,4	4,1	4,4	
SCR Non vie	0,0	0,0	0,0	0,0	
Diversification SCR	-4,3	-3,8	-4,3	-3,8	
BSCR	10,3	9,3	10,3	9,3	
SCR Opérationnel	0,4	0,4	0,4	0,4	
Ajustement participation aux bénéfices futurs	-1,2	-1,2	-1,2	-1,2	
Ajustement impôts différés	0,0	0,0	0,0	0,0	
SCR	9,4	8,4	9,4	8,4	

Malakoff Médéric Mutuelle	EN M€	Hors transitoires		yc transitoires	
		2017	2018	2017	2018
		SCR de marché	139,6	142,7	139,6
SCR contrepartie	37,7	25,2	37,7	25,2	
SCR Vie	0,0	0,1	0,0	0,1	
SCR Santé	74,8	80,1	74,8	80,1	
SCR Non vie	0,0	0,0	0,0	0,0	
Diversification SCR	-63,0	-58,5	-63,0	-58,5	
BSCR	189,2	189,6	189,2	189,6	
SCR Opérationnel	12,5	12,5	12,5	12,5	
Ajustement participation aux bénéfices futurs	0,0	0,0	0,0	0,0	
Ajustement impôts différés	0,0	-2,8	0,0	-2,8	
SCR	201,7	199,2	201,7	199,2	

	EN M€				
	Hors transitoires		yc transitoires		
	2017	2018	2017	2018	
Energie Mutuelle	SCR de marché	0,7	0,7	0,7	0,7
	SCR contrepartie	1,2	1,8	1,2	1,8
	SCR Vie	0,0	0,0	0,0	0,0
	SCR Santé	3,7	3,9	3,7	3,9
	SCR Non vie	0,0	0,0	0,0	0,0
	Diversification SCR	-1,2	-1,5	-1,2	-1,5
	BSCR	4,5	5,2	4,5	5,2
	SCR Opérationnel	0,9	0,9	0,9	0,9
	Ajustement participation aux bénéfices futurs	0,0	0,0	0,0	0,0
	Ajustement impôts différés	-0,1	0,0	-0,1	0,0
	SCR	5,3	6,1	5,3	6,1

	EN M€				
	Hors transitoires		yc transitoires		
	2017	2018	2017	2018	
CMAV	SCR de marché	178,2	40,1	178,2	40,1
	SCR contrepartie	5,6	3,7	5,6	3,7
	SCR Vie	68,6	6,8	68,6	6,8
	SCR Santé	0,0	0,0	0,0	0,0
	SCR Non vie	0,0	0,0	0,0	0,0
	Diversification SCR	-44,3	-7,1	-44,3	-7,1
	BSCR	208,1	43,5	208,1	43,5
	SCR Opérationnel	9,0	1,8	7,4	1,5
	Ajustement participation aux bénéfices futurs	-82,5	-15,0	-82,5	-15,0
	Ajustement impôts différés	0,0	-10,4	-45,8	-10,3
	SCR	134,6	19,8	87,2	19,6

	EN M€				
	Hors transitoires		yc transitoires		
	2017	2018	2017	2018	
QUATREM	SCR de marché	666,3	610,9	666,3	610,9
	SCR contrepartie	70,9	46,4	70,9	46,4
	SCR Vie	270,4	222,4	270,4	222,4
	SCR Santé	369,3	419,8	369,3	419,8
	SCR Non vie	0,0	0,0	0,0	0,0
	Diversification SCR	-393,1	-365,2	-393,1	-365,2
	BSCR	983,8	934,3	983,8	934,3
	SCR Opérationnel	48,3	48,9	44,1	48,5
	Ajustement participation aux bénéfices futurs	-232,4	-196,2	-232,4	-196,2
	Ajustement impôts différés	0,0	-26,7	-313,7	-270,8
	SCR	799,7	760,3	481,8	515,7

EN M€	Hors transitoires		yc transitoires	
	2017	2018	2017	2018
AUXIA				
SCR de marché	136,1	126,1	136,1	126,1
SCR contrepartie	33,9	37,0	33,9	37,0
SCR Vie	33,8	37,1	33,8	37,1
SCR Santé	19,0	27,6	19,0	27,6
SCR Non vie	0,0	0,0	0,0	0,0
Diversification SCR	-54,6	-61,9	-54,6	-61,9
BSCR	168,2	165,9	168,2	165,9
SCR Opérationnel	7,4	9,2	7,4	9,2
Ajustement participation aux bénéfices futurs	-72,8	-69,7	-72,8	-69,7
Ajustement impôts différés	-27,4	-18,7	-35,2	-36,3
SCR	75,3	86,7	67,6	69,1

EN M€	Hors transitoires		yc transitoires	
	2017	2018	2017	2018
AUXIA Assistance				
SCR de marché	2,8	2,5	2,8	2,5
SCR contrepartie	0,2	0,3	0,2	0,3
SCR Vie	0,0	0,0	0,0	0,0
SCR Santé	0,0	0,0	0,0	0,0
SCR Non vie	6,7	6,8	6,7	6,8
Diversification SCR	-1,7	-1,6	-1,7	-1,6
BSCR	7,9	8,0	7,9	8,0
SCR Opérationnel	0,3	0,3	0,3	0,3
Ajustement participation aux bénéfices futurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Ajustement impôts différés	-2,8	-2,8	-2,8	-2,8
SCR	5,4	5,4	5,4	5,4

Les évolutions des montants de SCR de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** par sous-modules de risques entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018.

EN M€	Hors transitoires		yc transitoires	
	2017	2018	2017	2018
SCR de marché	409,0	361,7	409,0	361,7
SCR contrepartie	86,6	98,6	86,6	98,6
SCR Vie	108,9	83,7	108,9	83,7
SCR Santé	482,6	306,6	482,6	306,6
SCR Non vie	0,0	0,0	0,0	0,0
Diversification SCR	-424,2	-313,5	-424,2	-313,5
BSCR	781,1	601,7	781,1	601,7
SCR Opérationnel	85,3	82,0	85,3	82,0
Ajustement participation aux bénéfices futurs	-63,3	-44,1	-63,3	-44,1
Ajustement impôts différés	-1,2	-0,6	-1,2	-0,6
SCR	802,0	639,0	802,0	639,0

Le montant de SCR diminue entre 2017 et 2018 par la baisse du SCR souscription, en lien avec la diminution du chiffre d'affaires net des cessions de la SGAPS Humanis Développement Solidaire, en lien avec la mise en place du traité de réassurance. Les mesures transitoires mises en place sur IPSEC et Humanis Assurances ne jouent pas sur le montant du SCR car le montant de ces deux entités est trop faible pour que l'impact soit significatif.

Le détail par entité de la **SGAPS Humanis Développement Solidaire** est le suivant :

EN M€	Hors transitoires		yc transitoires		
	2017	2018	2017	2018	
Humanis Prévoyance	SCR de marché	392,6	328,7	372,8	328,7
	SCR contrepartie	67,2	81,1	67,2	81,1
	SCR Vie	95,5	68,8	95,5	68,8
	SCR Santé	407,6	222,6	407,6	222,6
	SCR Non vie	0,0	0,0	0,0	0,0
	Diversification SCR	-268,5	-201,6	-263,8	-201,6
	BSCR	694,4	499,6	679,3	499,6
	SCR Opérationnel	60,9	68,6	60,9	68,6
	Ajustement participation aux bénéfices futurs	-60,7	-42,0	-59,8	-42,0
	Ajustement impôts différés	0,0	0,0	0,0	0,0
	SCR	694,6	526,2	680,3	526,2

EN M€	Hors transitoires		yc transitoires		
	2017	2018	2017	2018	
IPSEC	SCR de marché	21,8	19,9	21,8	19,9
	SCR contrepartie	8,0	7,5	8,0	7,5
	SCR Vie	4,5	5,6	4,5	5,6
	SCR Santé	25,3	25,6	25,3	25,6
	SCR Non vie	0,0	0,0	0,0	0,0
	Diversification SCR	-17,3	-17,2	-17,3	-17,2
	BSCR	42,3	41,4	42,3	41,4
	SCR Opérationnel	5,0	4,9	5,0	4,9
	Ajustement participation aux bénéfices futurs	-2,5	-2,9	-2,5	-2,9
	Ajustement impôts différés	0,0	0,0	0,0	0,0
	SCR	44,8	43,3	44,8	43,3

EN M€	Hors transitoires		yc transitoires		
	2017	2018	2017	2018	
Mutuelle Humanis Nationale	SCR de marché	10,9	10,4	10,9	10,4
	SCR contrepartie	2,0	2,0	2,0	2,0
	SCR Vie	1,0	0,9	1,0	0,9
	SCR Santé	28,4	28,2	28,4	28,2
	SCR Non vie	0,0	0,0	0,0	0,0
	Diversification SCR	-8,2	-8,0	-8,2	-8,0
	BSCR	34,0	33,6	34,0	33,6
	SCR Opérationnel	5,4	5,3	5,4	5,3
	Ajustement participation aux bénéfices futurs	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
	Ajustement impôts différés	0,0	0,0	0,0	0,0
	SCR	39,2	38,6	39,2	38,6

EN M€	Hors transitoires		yc transitoires		
	2017	2018	2017	2018	
Grand Est Mutuelle	SCR de marché	9,4	10,0	9,4	10,0
	SCR contrepartie	3,2	2,8	3,2	2,8
	SCR Vie	0,5	0,4	0,5	0,4
	SCR Santé	15,8	15,6	15,8	15,6
	SCR Non vie	0,0	0,0	0,0	0,0
	Diversification SCR	-7,2	-7,1	-7,2	-7,1
	BSCR	21,6	21,6	21,6	21,6
	SCR Opérationnel	2,4	2,3	2,4	2,3
	Ajustement participation aux bénéfices futurs	0,0	-0,3	0,0	-0,3
	Ajustement impôts différés	0,0	0,0	0,0	0,0
	SCR	24,0	23,7	24,0	23,7

	EN M€				
	Hors transitoires		yc transitoires		
	2017	2018	2017	2018	
Mutuelle Renault	SCR de marché	7,8	6,9	7,8	6,9
	SCR contrepartie	1,6	2,1	1,6	2,1
	SCR Vie	0,0	0,0	0,0	0,0
	SCR Santé	11,6	11,6	11,6	11,6
	SCR Non vie	0,0	0,0	0,0	0,0
	Diversification SCR	0,0	0,0	0,0	0,0
	BSCR	16,1	15,7	16,1	15,7
	SCR Opérationnel	1,9	1,9	1,9	1,9
	Ajustement participation aux bénéfices futurs	0,0	0,0	0,0	0,0
	Ajustement impôts différés	-1,2	-0,6	-1,2	-0,6
	SCR	16,7	16,9	16,7	16,9

	EN M€				
	Hors transitoires		yc transitoires		
	2017	2018	2017	2018	
Humanis Assurances	SCR de marché	10,9	9,5	10,8	9,5
	SCR contrepartie	3,3	2,8	3,3	2,8
	SCR Vie	6,3	5,7	6,3	5,7
	SCR Santé	10,9	12,9	10,9	12,9
	SCR Non vie	0,0	0,0	0,0	0,0
	Diversification SCR	-9,9	-9,4	-9,9	-9,4
	BSCR	21,5	21,5	21,4	21,5
	SCR Opérationnel	1,6	1,9	1,6	1,9
	Ajustement participation aux bénéfices futurs	-2,3	-1,2	-2,3	-1,2
	Ajustement impôts différés	0,0	0,0	0,0	0,0
	SCR	20,9	22,2	20,8	22,2

E.3 Utilisation du sous-module « risque action fondé sur la durée » dans le calcul du-SCR

Malakoff Médéric Humanis ne fait pas usage du sous-module « risque sur actions » fondé sur la durée pour le calcul du capital de solvabilité requis.

E.4 Différences entre la formule standard et tout modèle interne utilisé

Malakoff Médéric Humanis n'a pas recours à un modèle interne pour le calcul du capital de solvabilité requis.

E.5 Non-respect du MCR et du SCR

Malakoff Médéric Humanis n'est pas concerné.

E.6 Autres Informations

Malakoff Médéric Humanis n'a pas d'autres informations à communiquer.

Annexes : Les états quantitatifs

Pages par entités

	S.02.01 Bilan	S.05.01 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité non vie	S.05.01 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité vie	S.05.02 Primes, sinistres et dépenses par pays	S.12.01 Provisions techniques vie et santé SLT	S.17.01 Provisions techniques non vie	S.19.01 Sinistres en non-vie	S.ZZ.01 impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires	S.23.01 Fonds propres	S.25.01 Capital de solvabilité requis — pour les groupes qui utilisent la formule standard	S.28.01 Minimum de capital requis (MCR)	S.32.01.22 Entreprises dans le périmètre du groupe	RP.05.01.01 – Primes, sinistres et dépenses par type de risque	RP.42.03.01 – Exigence minimale de marge - Eléments constitutifs
SGAM Malakoff Médéric	106	107	108	109				110	111	112		113		
Malakoff Médéric Prévoyance	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124			
INPR	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135			
Capreval	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146			
Malakoff Médéric Mutuelle	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157			
Energie Mutuelle	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168			
CMAV	169	170	171	172	173			174	175	176	177			
Quatrem	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188			
Auxia	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199			
MM Retraite Supplémentaire	200												201	202
Auxia Assistance	203	204	205	206		207	208	209	210	211	212			
SGAPS Humanis Développement Solidaire	213	214	215	216				217	218	219			220	
Humanis Prévoyance	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231			
IPSEC	232	233	234	235	236	237	238	239	240	241	242			
Mutuelle Humanis Nationale	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	253			
Grand Est Mutuelle	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264			
Mutuelle Renault	265	266	267	268	269	270	271	272	273	274	275			
Humanis Assurances	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286			

SGAM Malakoff Médéric

S.02.01

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	1 148 752 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	3 490 K€
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	21 782 484 K€
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	3 324 K€
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	911 714 K€
Actions	R0100	36 819 K€
Actions — cotées	R0110	10 187 K€
Actions — non cotées	R0120	26 632 K€
Obligations	R0130	12 581 438 K€
Obligations d'État	R0140	8 688 227 K€
Obligations d'entreprise	R0150	3 601 080 K€
Titres structurés	R0160	207 398 K€
Titres garantis	R0170	84 733 K€
Organismes de placement collectif	R0180	8 192 834 K€
Produits dérivés	R0190	36 484 K€
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	19 031 K€
Autres investissements	R0210	840 K€
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	963 163 K€
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	1 501 K€
Avances sur police	R0240	338 K€
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	1 164 K€
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	709 990 K€
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	9 774 K€
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	9 774 K€
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	700 257 K€
Santé similaire à la vie	R0320	372 774 K€
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	327 483 K€
Vie UC et indexés	R0340	-42 K€
Dépôts auprès des cédantes	R0350	1 732 708 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	234 912 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	199 425 K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	197 502 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	207 196 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	8 974 K€
Total de l'actif	R0500	27 190 096 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	1 884 884 K€
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	4 144 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	3 671 K€
Marge de risque	R0550	474 K€
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	1 880 740 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	1 760 649 K€
Marge de risque	R0590	120 090 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	14 160 441 K€
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	2 970 140 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	2 878 923 K€
Marge de risque	R0640	91 217 K€
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	11 190 301 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	10 558 421 K€
Marge de risque	R0680	631 880 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	960 725 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	960 725 K€
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Autres provisions techniques	R0730	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	48 860 K€
Provisions pour retraite	R0760	73 248 K€
Dépôts des réassureurs	R0770	301 779 K€
Passifs d'impôts différés	R0780	1 765 125 K€
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	22 240 K€
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	1 K€
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	133 151 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	190 570 K€
Autres dettes (hors assurance)	R0840	286 728 K€
Passifs subordonnés	R0850	31 452 K€
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	31 452 K€
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	104 473 K€
Total du passif	R0900	19 963 677 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	7 226 419 K€

SGAM Malakoff Médéric

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)				Total
	Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance		
	C0010	C0020	C0110	C0200	
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	2 111 561 K€	690 021 K€	9 928 K€	2 811 510 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	444 479 K€	77 095 K€		521 574 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				
Part des réassureurs	R0140	361 648 K€	50 196 K€		411 844 K€
Net	R0200	2 194 392 K€	716 920 K€	9 928 K€	2 921 240 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	1 971 271 K€	634 726 K€	10 171 K€	2 616 168 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	505 106 K€	296 827 K€		801 933 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				
Part des réassureurs	R0240	261 522 K€	65 227 K€		326 749 K€
Net	R0300	2 214 855 K€	866 326 K€	10 171 K€	3 091 352 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	1 572 615 K€	230 901 K€	3 320 K€	1 806 836 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	440 857 K€	-246 391 K€		194 466 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				
Part des réassureurs	R0340	224 321 K€	52 293 K€		276 614 K€
Net	R0400	1 789 151 K€	-67 783 K€	3 320 K€	1 724 688 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	1 483 K€	16 706 K€		18 188 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	5 652 K€	213 438 K€		219 090 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440		-7 016 K€		-7 016 K€
Net	R0500	7 135 K€	237 160 K€		244 295 K€
Dépenses engagées	R0550	428 188 K€	93 164 K€	3 840 K€	525 192 K€
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				525 192 K€

SGAM Malakoff Médéric

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie					Total
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	
Primes émises							
Brut	R1410	93 483 K€	392 908 K€	26 843 K€	544 819 K€	14 251 K€	1 262 353 K€
Part des réassureurs	R1420	16 671 K€	9 778 K€	24 K€	65 703 K€	20 735 K€	134 437 K€
Net	R1500		383 131 K€	26 819 K€	479 116 K€	-6 484 K€	1 127 916 K€
Primes acquises							
Brut	R1510	87 410 K€	346 963 K€	21 616 K€	499 026 K€	9 222 K€	1 252 643 K€
Part des réassureurs	R1520	7 286 K€	4 015 K€	20 K€	77 890 K€	25 084 K€	143 472 K€
Net	R1600	80 124 K€	342 948 K€	21 596 K€	421 136 K€	-15 862 K€	1 109 170 K€
Charge des sinistres							
Brut	R1610	45 211 K€	380 899 K€	31 095 K€	320 862 K€	269 840 K€	1 233 808 K€
Part des réassureurs	R1620	7 038 K€	4 379 K€		31 822 K€	30 367 K€	101 065 K€
Net	R1700	38 173 K€	376 521 K€	31 095 K€	289 040 K€	239 473 K€	1 132 743 K€
Variation des autres provisions techniques							
Brut	R1710	-13 501 K€	96 998 K€	-43 990 K€	38 317 K€	18 560 K€	481 971 K€
Part des réassureurs	R1720	1 898 K€	-5 324 K€	0 K€	11 518 K€	-11 541 K€	-1 644 K€
Net	R1800	-15 399 K€	102 321 K€	-43 991 K€	26 798 K€	30 101 K€	483 615 K€
Dépenses engagées	R1900	37 668 K€	66 145 K€	6 723 K€	135 776 K€	73 849 K€	333 219 K€
Autres dépenses	R2500						
Total des dépenses	R2600						333 219 K€

SGAM Malakoff Médéric
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060
R0010							
	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140
Primes émises							
Brut — Assurance directe	R0110	2 811 510 K€					2 811 510 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	521 574 K€					521 574 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130						
Part des réassureurs	R0140	411 844 K€					411 844 K€
Net	R0200	2 921 240 K€					2 921 240 K€
Primes acquises							
Brut — Assurance directe	R0210	2 616 168 K€					2 616 168 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	801 933 K€					801 933 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230						
Part des réassureurs	R0240	326 749 K€					326 749 K€
Net	R0300	3 091 352 K€					3 091 352 K€
Charge des sinistres							
Brut — Assurance directe	R0310	1 806 836 K€					1 806 836 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	194 466 K€					194 466 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330						
Part des réassureurs	R0340	276 614 K€					276 614 K€
Net	R0400	1 724 688 K€					1 724 688 K€
Variation des autres provisions techniques							
Brut — Assurance directe	R0410	18 188 K€					18 188 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	219 090 K€					219 090 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430						
Part des réassureurs	R0440	-7 016 K€					-7 016 K€
Net	R0500	244 295 K€					244 295 K€
Dépenses engagées	R0550	525 192 K€					525 192 K€
Autres dépenses	R1200						
Total des dépenses	R1300						525 192 K€

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200
R1400							
	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
Primes émises							
Brut	R1410	1 262 353 K€					1 262 353 K€
Part des réassureurs	R1420	134 437 K€					134 437 K€
Net	R1500	1 127 916 K€					1 127 916 K€
Primes acquises							
Brut	R1510	1 252 643 K€					1 252 643 K€
Part des réassureurs	R1520	143 472 K€					143 472 K€
Net	R1600	1 109 170 K€					1 109 170 K€
Charge des sinistres							
Brut	R1610	1 233 808 K€					1 233 808 K€
Part des réassureurs	R1620	101 065 K€					101 065 K€
Net	R1700	1 132 743 K€					1 132 743 K€
Variation des autres provisions techniques							
Brut	R1710	481 971 K€					481 971 K€
Part des réassureurs	R1720	-1 644 K€					-1 644 K€
Net	R1800	483 615 K€					483 615 K€
Dépenses engagées	R1900	333 219 K€					333 219 K€
Autres dépenses	R2500						
Total des dépenses	R2600						333 219 K€

SGAM Malakoff Médéric

S.22.01

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	17 006 051 K€	1 773 689 K€		302 419 K€	
Fonds propres de base	R0020	7 257 871 K€	-1 162 888 K€		-301 568 K€	
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	7 257 871 K€	-1 162 888 K€		-301 568 K€	
Capital de solvabilité requis	R0090	1 957 466 K€	610 802 K€		797 K€	

SGAM Malakoff Médéric

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Capital en actions ordinaires appelé non versé non disponible au niveau du groupe	R0020					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	6 222 K€	6 222 K€			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Comptes mutualistes subordonnés non disponibles au niveau du groupe	R0060					
Fonds excédentaires	R0070					
Fonds excédentaires non disponibles au niveau du groupe	R0080					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Comptes de primes d'émission liés aux actions de préférence, non disponibles au niveau du groupe	R0120					
Réserve de réconciliation	R0130	7 220 197 K€	7 220 197 K€			
Passifs subordonnés	R0140	31 452 K€			31 452 K€	
Passifs subordonnés non disponibles au niveau du groupe	R0150					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets non disponibles au niveau du groupe	R0170					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres non disponibles relatifs à d'autres éléments de fonds propres approuvés par une autorité de contrôle	R0190					
Intérêts minoritaires (non déclarés dans le cadre d'un autre élément de fonds propres)	R0200					
Intérêts minoritaires non disponibles au niveau du groupe	R0210					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
dont déduites conformément à l'article 228 de la directive 2009/138/CE	R0240					
Déductions pour les participations lorsque les informations sont indisponibles (article 229)	R0250					
Déduction pour les participations incluses par déduction et agrégation lorsqu'une combinaison de méthodes est utilisée	R0260					
Total des éléments de fonds propres non disponibles	R0270					
Total déductions	R0280					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	7 257 871 K€	7 226 419 K€		31 452 K€	
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande (1)	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Fonds propres auxiliaires non disponibles au niveau du groupe	R0380					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres d'autres secteurs financiers						
Réserve de réconciliation						
Institution de retraite professionnelle	R0420					
Entités non réglementées exerçant des activités financières	R0430					
Total fonds propres d'autres secteurs financiers	R0440					
Fonds propres en cas de recours à la méthode de déduction et d'agrégation, soit exclusivement, soit combinée à la première méthode.						
Fonds propres agrégés en cas d'utilisation de la déduction et d'agrégation ou d'une combinaison des méthodes	R0450					
Fonds propres agrégés en cas d'utilisation de la déduction et d'agrégation ou d'une combinaison des méthodes nets des transactions intragroupe	R0460					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0520	7 257 871 K€	7 226 419 K€		31 452 K€	
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0530	7 257 871 K€	7 226 419 K€		31 452 K€	
Total des fonds propres éligibles servant à couvrir le capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée (2)	R0560	7 257 871 K€	7 226 419 K€		31 452 K€	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0570	7 257 871 K€	7 226 419 K€		31 452 K€	
Minimum de capital requis	R0610	728 850 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital de solvabilité requis du groupe sur base consolidée	R0650	996%				
Total des fonds propres éligibles servant à couvrir le capital de solvabilité requis du groupe (3)	R0660	7 257 871 K€	7 226 419 K€		31 452 K€	
Capital de solvabilité requis du groupe	R0680	1 957 466 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis du groupe (3)	R0690	371%				
C0060						
Réserve de réconciliation						
Excédent d'actif sur passif	R0700	7 226 419 K€				
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710					
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720					
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	6 222 K€				
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740					
Autres fonds propres non disponibles	R0750					
Réserve de réconciliation avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers	R0760	7 220 197 K€				
Bénéfices attendus						
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) — activités vie	R0770	693 770 K€				
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) — activités non-vie	R0780	1 191 015 K€				
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	1 884 785 K€				

(1) pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel

(2) à l'exclusion des fonds propres des autres secteurs financiers et des entreprises incluses par déduction et agrégation

(3) y compris fonds propres des autres secteurs financiers et des entreprises incluses par déduction et agrégation

SGAM Malakoff Médéric

S.25.01

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	1 975 654 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	212 558 k€	
Risque de souscription en vie	R0030	590 415 k€	Simplifications - life catastrophe risk
Risque de souscription en santé	R0040	1 371 740 k€	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-1 165 846 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	2 991 443 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	151 499 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-618 944 k€
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	-616 373 k€
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	49 841 k€
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	1 957 466 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	1 957 466 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	
Minimum de capital requis	R0470	728 850k€
Informations sur les autres entités		
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance)	R0500	
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) — Établissements de crédit, sociétés d'investissement et établissements financiers, gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, sociétés de gestion d'OPCVM	R0510	
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) — Institutions de retraite professionnelle	R0520	
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) — capital requis pour les entités non réglementées exerçant des activités financières	R0530	
Capital requis pour les exigences relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	R0540	
Capital requis pour entreprises résiduelles	R0550	
SCR global		
SCR pour les entreprises incluses par déduction et agrégation	R0560	
Capital de solvabilité requis	R0570	1 957 466 K€

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

SGAM Malakoff Médéric

S.32.01

Entreprises dans le périmètre du groupe

Code d'identification de l'entreprise	Pays	Nom Juridique de l'entreprise	Type d'entreprise	Forme Juridique	Catégorie (Mutuelle / non Mutuelle)	Autorité de contrôle	Critères d'influence						Inclusion dans le contrôle de groupe		Calcul de solvabilité du groupe
							% de part de capital	% utilisé pour l'établissement des comptes consolidés	% des droits de vote	Autres critères	Degré d'influence	Part proportionnelle utilisée pour le calcul de la solvabilité du groupe	Oui / Non	Date de la décision si l'article 214 s'applique	
C0020	C0010	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0100	C0190	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260
LEI969500UE4DRSF6G8L68	FRANCE	SGAM MALAKOFF MEDERIC	Other	SGAM	Non-mutual			100,00%				Dominant			Method 1: Full consolidation
LEI969500UDOCU0ZBDQ6N62	FRANCE	MALAKOFF MEDERIC PREVOYANCE	Composite insurer	Institution de prévoyance régie par le code de la sécurité sociale	Non-mutual	ACPR		100,00%				Dominant	Included into scope of group supervision		Method 1: Full consolidation
LEI969500YRZ3FRYTBQL14	FRANCE	MALAKOFF MEDERIC MUTUELLE	Composite insurer	Mutuelle régie par le code de la mutualité	Mutual	ACPR		100,00%				Dominant	Included into scope of group supervision		Method 1: Full consolidation
LEI9695009F4RTR2XXQR86	FRANCE	CAISSE MUTUELLE ASSURANCES SUR LA VIE		Société anonyme	Non-mutual	ACPR		100,00%				Dominant	Included into scope of group supervision		Method 1: Full consolidation
LEI969500WCN8WJBZ1D3E56	FRANCE	INST NATIONALE PREVOYANCE REPRESENTANTS	Composite insurer	Institution de prévoyance régie par le code de la sécurité sociale	Non-mutual	ACPR		100,00%				Dominant	Included into scope of group supervision		Method 1: Full consolidation
LEI969500Z82U9GIJLN614	FRANCE	CAPREVAL	Composite insurer	Institution de prévoyance régie par le code de la sécurité sociale	Non-mutual	ACPR		100,00%				Dominant	Included into scope of group supervision		Method 1: Full consolidation
LEI969500H2K3UBJTUP39	FRANCE	QUATREM	Composite insurer	Société anonyme	Non-mutual	ACPR	100,00%	100,00%	100,00%			Dominant	Included into scope of group supervision		Method 1: Full consolidation
LEI969500DMYOVFQ0N7L22	FRANCE	AUXIA	Composite insurer	Société anonyme	Non-mutual	ACPR	100,00%	100,00%	100,00%			Dominant	Included into scope of group supervision		Method 1: Full consolidation
LEI969500B08SOHJBTFIG75	FRANCE	AUXIA ASSISTANCE		Société anonyme	Non-mutual	ACPR	100,00%	100,00%	100,00%			Dominant	Included into scope of group supervision		Method 1: Full consolidation
LEI969500POEX2M5U74R786	FRANCE	MALAKOFF MEDERIC RETRAITE SUPPLEMENTAIRE		Institution de prévoyance régie par le code de la sécurité sociale	Non-mutual	ACPR	100,00%	100,00%	100,00%			Dominant	Included into scope of group supervision		Method 1: Full consolidation
LEI9695009PV8N2BLB32E50	FRANCE	ENERGIE MUTUELLE	Composite insurer	Institution de prévoyance régie par le code de la sécurité sociale	Mutual	ACPR		100,00%				Dominant	Included into scope of group supervision		Method 1: Full consolidation
LEI969500GPRSKIDEP1B77	FRANCE	MALAKOFF MEDERIC ASSURANCE	Insurance holding company as defined in Art. 2(12) (f) of Directive 2009/138/EC	Société anonyme	Non-mutual		100,00%	100,00%	100,00%			Dominant			Method 1: Full consolidation
LEI969500FNHYH376NIR29	FRANCE	LAFFITTE COURTAGE	Other	Société par actions simplifiée	Non-mutual		100,00%	100,00%	100,00%			Dominant			Method 1: Full consolidation
LEI969500QB4SA269ZET95	FRANCE	EXPERTIS	Other	Société par actions simplifiée	Non-mutual		100,00%	100,00%	100,00%			Dominant			Method 1: Full consolidation
LEI9695003EL7T3GHTUUZ2	FRANCE	MALAKOFF MEDERIC PARTICIPATIONS	Other	Société par actions simplifiée	Non-mutual		100,00%	100,00%	100,00%			Dominant			Method 1: Full consolidation
LEI9695008KMQFR7K14F595	FRANCE	MM INNOV	Other	Société par actions simplifiée	Non-mutual		100,00%	100,00%	100,00%			Dominant			Method 1: Full consolidation

MMP
S.02.01
Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0 K€
Actifs d'impôts différés	R0040	666 428 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	0 K€
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0 K€
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	10 211 880 K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	2 859 K€
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	1 622 478 K€
<i>Actions</i>	R0100	32 464 K€
<i>Actions — cotées</i>	R0110	10 072 K€
<i>Actions — non cotées</i>	R0120	22 392 K€
<i>Obligations</i>	R0130	4 581 863 K€
<i>Obligations d'État</i>	R0140	2 801 368 K€
<i>Obligations d'entreprise</i>	R0150	1 643 176 K€
<i>Titres structurés</i>	R0160	63 828 K€
<i>Titres garantis</i>	R0170	73 492 K€
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	3 962 575 K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	8 621 K€
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	1 020 K€
<i>Autres investissements</i>	R0210	0 K€
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0 K€
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	994 K€
<i>Avances sur police</i>	R0240	0 K€
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	994 K€
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	0 K€
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	570 710 K€
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	59 779 K€
<i>Non-vie hors santé</i>	R0290	0 K€
<i>Santé similaire à la non-vie</i>	R0300	59 779 K€
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	510 931 K€
<i>Santé similaire à la vie</i>	R0320	280 133 K€
<i>Vie hors santé, UC et indexés</i>	R0330	230 798 K€
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	0 K€
Dépôts auprès des cédantes	R0350	1 095 752 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	98 229 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	34 016 K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	56 873 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0 K€
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0 K€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	80 668 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0 K€
Total de l'actif	R0500	12 815 550 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	1 086 193 K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	0 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0 K€
Meilleure estimation	R0540	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0550	0 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	1 086 193 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0 K€
Meilleure estimation	R0580	1 010 163 K€
<i>Marge de risque</i>	R0590	76 030 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	5 337 891 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	2 233 161 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0 K€
Meilleure estimation	R0630	2 165 666 K€
<i>Marge de risque</i>	R0640	67 505 K€
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	3 104 731 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0 K€
Meilleure estimation	R0670	2 861 554 K€
<i>Marge de risque</i>	R0680	243 176 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0 K€
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	0 K€
<i>Meilleure estimation</i>	R0710	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0720	0 K€
Autres provisions techniques	R0730	0 K€
Passifs éventuels	R0740	0 K€
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	17 688 K€
Provisions pour retraite	R0760	0 K€
Dépôts des réassureurs	R0770	412 252 K€
Passifs d'impôts différés	R0780	793 148 K€
Produits dérivés	R0790	0 K€
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	15 926 K€
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0 K€
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	18 833 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	76 959 K€
Autres dettes (hors assurance)	R0840	105 005 K€
Passifs subordonnés	R0850	0 K€
<i>Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base</i>	R0860	0 K€
<i>Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base</i>	R0870	0 K€
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	41 533 K€
Total du passif	R0900	7 905 429 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	4 910 121 K€

MMP**S.05.01****Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité**

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
					C0200
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	928 142 K€	451 239 K€	0 K€	1 379 382 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	332 470 K€	36 959 K€	0 K€	369 428 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				0 K€
Part des réassureurs	R0140	302 030 K€	21 144 K€	0 K€	323 174 K€
Net	R0200	958 582 K€	467 054 K€	0 K€	1 425 636 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	905 395 K€	420 246 K€	0 K€	1 325 641 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	358 541 K€	241 995 K€	0 K€	600 536 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				0 K€
Part des réassureurs	R0240	201 475 K€	31 264 K€	0 K€	232 739 K€
Net	R0300	1 062 461 K€	630 978 K€	0 K€	1 693 438 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	755 094 K€	169 409 K€	0 K€	924 502 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	321 954 K€	-263 583 K€	0 K€	58 371 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				0 K€
Part des réassureurs	R0340	173 583 K€	64 779 K€	0 K€	238 362 K€
Net	R0400	903 464 K€	-158 953 K€	0 K€	744 511 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	0K€	21 698K€	0K€	21 698K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0K€	208 637K€	0K€	208 637K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440	0K€	-11 077K€	0K€	-11 077K€
Net	R0500	0K€	241 413K€	0K€	241 413K€
Dépenses engagées	R0550	184 500K€	59 240K€	0K€	243 740K€
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				243 740K€

MMP

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total	
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie		
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280		C0300
Primes émises										
Brut	R1410	0 K€	20 203 K€	0 K€	386 001 K€	3 180 K€	0 K€	0 K€	63 154 K€	472 537 K€
Part des réassureurs	R1420	0 K€	0 K€	0 K€	65 277 K€	26 799 K€	0 K€	0 K€	0 K€	92 076 K€
Net	R1500		20 203 K€	0 K€	320 724 K€	-23 619 K€	0 K€	0 K€	63 154 K€	380 461 K€
Primes acquises										
Brut	R1510	0 K€	9 335 K€	0 K€	359 239 K€	3 101 K€	0 K€	0 K€	172 611 K€	544 286 K€
Part des réassureurs	R1520	0 K€	0 K€	0 K€	71 082 K€	35 383 K€	0 K€	0 K€	0 K€	106 465 K€
Net	R1600	0 K€	9 335 K€	0 K€	288 158 K€	-32 282 K€	0 K€	0 K€	172 611 K€	437 821 K€
Charge des sinistres										
Brut	R1610	0 K€	27 552 K€	0 K€	233 656 K€	176 610 K€	0 K€	-52 602 K€	107 714 K€	492 929 K€
Part des réassureurs	R1620	0 K€	0 K€	0 K€	33 106 K€	28 565 K€	0 K€	0 K€	0 K€	61 671 K€
Net	R1700	0 K€	27 552 K€	0 K€	200 549 K€	148 045 K€	0 K€	-52 602 K€	107 714 K€	431 257 K€
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710	0 K€	-6 066 K€	0 K€	22 237 K€	38 663 K€	0 K€	360 571 K€	32 943 K€	448 348 K€
Part des réassureurs	R1720	0 K€	0 K€	0 K€	9 889 K€	-18 943 K€	0 K€	0 K€	0 K€	-9 054 K€
Net	R1800	0 K€	-6 066 K€	0 K€	12 347 K€	57 606 K€	0 K€	360 571 K€	32 943 K€	457 401 K€
Dépenses engagées	R1900	0 K€	4 423 K€	0 K€	95 671 K€	46 049 K€	0 K€	3 895 K€	5 809 K€	155 847 K€
Autres dépenses	R2500									0 K€
Total des dépenses	R2600									155 847 K€

MMP
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine		
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050		C0060	C0070
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120		C0130	C0140
R0010									
Primes émises									
Brut — Assurance directe	R0110	1 379 382 K€						1 379 382 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	369 428 K€						369 428 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0140	323 174 K€						323 174 K€	
Net	R0200	1 425 636 K€						1 425 636 K€	
Primes acquises									
Brut — Assurance directe	R0210	1 325 641 K€						1 325 641 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	600 536 K€						600 536 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0240	232 739 K€						232 739 K€	
Net	R0300	1 693 438 K€						1 693 438 K€	
Charge des sinistres									
Brut — Assurance directe	R0310	924 502 K€						924 502 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	58 371 K€						58 371 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0340	238 362 K€						238 362 K€	
Net	R0400	744 511 K€						744 511 K€	
Variation des autres provisions techniques									
Brut — Assurance directe	R0410	21 698 K€						21 698 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	208 637 K€						208 637 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0440	-11 077 K€						-11 077 K€	
Net	R0500	241 413 K€						241 413 K€	
Dépenses engagées	R0550	243 740 K€						243 740 K€	
Autres dépenses	R1200							0 K€	
Total des dépenses	R1300							243 740 K€	

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine		
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190		C0200	C0210
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260		C0270	C0280
R1400									
Primes émises									
Brut	R1410	472 537 K€						472 537 K€	
Part des réassureurs	R1420	92 076 K€						92 076 K€	
Net	R1500	380 461 K€						380 461 K€	
Primes acquises									
Brut	R1510	544 286 K€						544 286 K€	
Part des réassureurs	R1520	106 465 K€						106 465 K€	
Net	R1600	437 821 K€						437 821 K€	
Charge des sinistres									
Brut	R1610	492 929 K€						492 929 K€	
Part des réassureurs	R1620	61 671 K€						61 671 K€	
Net	R1700	431 257 K€						431 257 K€	
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710	448 348 K€						448 348 K€	
Part des réassureurs	R1720	-9 054 K€						-9 054 K€	
Net	R1800	457 401 K€						457 401 K€	
Dépenses engagées	R1900	155 847 K€						155 847 K€	
Autres dépenses	R2500							0 K€	
Total des dépenses	R2600							155 847 K€	

MMP
S.12.01
Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices		Autres assurances vie		Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
		C0020	C0060	Contrats sans options ni garanties			
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 K€	0 K€			0 K€	0 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 K€	0 K€			0 K€	0 K€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Meilleure estimation brute	R0030	722 218 K€		2 545 071 K€		39 949 K€	3 307 239 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0 K€		230 471 K€		326 K€	230 798 K€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	722 218 K€		2 314 600 K€		39 623 K€	3 076 441 K€
Marge de risque	R0100	78 144 K€	150 293 K€			14 739 K€	243 176 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 K€	0 K€			0 K€	0 K€
Meilleure estimation	R0120	-162 601 K€		-272 597 K€		-10 487 K€	-445 684 K€
Marge de risque	R0130	0 K€	0 K€			0 K€	0 K€
Provisions techniques — Total	R0200	637 761 k€	2 422 768 k€			44 202 k€	3 104 731 k€

		Assurance santé (assurance directe)		Réassurance santé (réassurance acceptée)		Total (santé similaire à la vie)	
		C0160	C0200	C0210	C0210		
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 K€	0 K€			0 k€	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Meilleure estimation brute	R0030	0 K€	843 608 K€			2 288 441 k€	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0 K€	0 K€			280 133 k€	
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	0 K€	843 608 K€			2 008 308 k€	
Marge de risque	R0100	3 934 K€	20 601 K€			67 505 k€	
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 K€	0 K€			0 k€	
Meilleure estimation	R0120	0 K€	-33 450 K€			-122 785 k€	
Marge de risque	R0130	0 K€	0 K€			0 k€	
Provisions techniques — Total	R0200	69 146 K€	830 759 K€			2 233 161 k€	

MMP						
S.17.01						
Provisions techniques non-vie						
		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance de protection juridique	Assistance	
		C0020	C0030	C0110	C0120	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	-717 032 K€	-425 901 K€	0 K€	0 K€	-1 142 933 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-232 519 K€	-105 452 K€	0 K€	0 K€	-337 971 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-484 513 K€	-320 449 K€	0 K€	0 K€	-804 962 K€
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	718 257 K€	1 434 838 K€	0 K€	0 K€	2 153 096 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	249 621 K€	148 129 K€	0 K€	0 K€	397 750 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	468 636 K€	1 286 710 K€	0 K€	0 K€	1 755 346 K€
Total meilleure estimation — brut	R0260	1 226 K€	1 008 937 K€	0 K€	0 K€	1 010 163 K€
Total meilleure estimation — net	R0270	-15 877 K€	966 261 K€	0 K€	0 K€	950 384 K€
Marge de risque	R0280	25 363 K€	50 667 K€	0 K€	0 K€	76 030 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Meilleure estimation	R0300	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Marge de risque	R0310	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques — Total						
Provisions techniques — Total	R0320	26 589 K€	1 059 605 K€	0 K€	0 K€	1 086 193 K€
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie — total	R0330	17 102 K€	42 677 K€	0 K€	0 K€	59 779 K€
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0340	9 486 K€	1 016 928 K€	0 K€	0 K€	1 026 414 K€

MMP

S.19.01 - Année d'accident

Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

20021	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											14 413 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-8	R0170	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-7	R0180	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-6	R0190	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-5	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-4	R0210	46 325 K€	78 704 K€	34 270 K€	9 092 K€	1 694 K€						
N-3	R0220	43 873 K€	84 386 K€	32 882 K€	13 711 K€							
N-2	R0230	605 400 K€	232 439 K€	131 839 K€								
N-1	R0240	528 243 K€	520 296 K€									
N	R0250	694 114 K€										

Pour l'année en cours
Somme des années (cumulés)

		C0170	C0180
Précédentes	R0100	14 413 K€	14 413 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€
N-8	R0170	0 K€	0 K€
N-7	R0180	0 K€	0 K€
N-6	R0190	0 K€	0 K€
N-5	R0200	0 K€	0 K€
N-4	R0210	1 694 K€	170 086 K€
N-3	R0220	13 711 K€	174 853 K€
N-2	R0230	131 839 K€	969 678 K€
N-1	R0240	520 296 K€	1 048 539 K€
N	R0250	694 114 K€	694 114 K€
Total	R0260	1 376 066 K€	3 071 682 K€

S.19.01 - Année de souscription

Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

R0170	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											662 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	318 K€
N-8	R0170	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	388 K€
N-7	R0180	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	506 K€		
N-6	R0190	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	683 K€		
N-5	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	1 476 K€					
N-4	R0210	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	2 079 K€						
N-3	R0220	0 K€	0 K€	0 K€	4 173 K€							
N-2	R0230	0 K€	0 K€	219 931 K€								
N-1	R0240	0 K€	510 124 K€									
N	R0250	1 455 250 K€										

En fin d'année

		C0360
Précédentes	R0100	662 K€
N-9	R0160	318 K€
N-8	R0170	388 K€
N-7	R0180	506 K€
N-6	R0190	683 K€
N-5	R0200	1 476 K€
N-4	R0210	2 079 K€
N-3	R0220	4 173 K€
N-2	R0230	219 931 K€
N-1	R0240	510 124 K€
N	R0250	1 455 250 K€
Total	R0260	2 195 590 K€

MMP**S.22.01****Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires**

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	6 424 085 K€	568 470 K€	0 K€	111 888 K€	0 K€
Fonds propres de base	R0020	4 910 121 K€	-441 750 K€	0 K€	-111 888 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	4 910 121 K€	-441 750 K€	0 K€	-111 888 K€	0 K€
Capital de solvabilité requis	R0090	1 471 206 K€	126 720 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	4 910 121 K€	-441 750 K€	0 K€	-111 888 K€	0 K€
Minimum de capital requis	R0110	374 713 K€	24 769 K€	0 K€	0 K€	0 K€

MMP

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	1 380 K€	1 380 K€			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	4 908 741 K€	4 908 741 K€			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	4 910 121 K€	4 910 121 K€			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	4 910 121 K€	4 910 121 K€			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	4 910 121 K€	4 910 121 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	4 910 121 K€	4 910 121 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	4 910 121 K€	4 910 121 K€			
Capital de solvabilité requis	R0580	1 471 206 K€				
Minimum de capital requis	R0600	374 713 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	334%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	1310%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	4 910 121 K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	1 380 K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	4 908 741 K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	397 455 K€
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	804 962 K€
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	1 202 417 K€

MMP**S.25.01****Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard**

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	1 241 982 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	100 853 k€	
Risque de souscription en vie	R0030	371 787 k€	Risque CAT - Simplification par les capitaux sous risque
Risque de souscription en santé	R0040	833 246 k€	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-700 757 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	1 847 111 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	80 199 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-329 385 k€
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	-126 720 k€
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	1 471 206 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	1 471 206 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

MMP

S.28.02

Minimum de capital requis (MCR) — Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

	C0010	C0020
R0010	216 349 k€	0 k€

Activités en non-vie		Activités en vie		
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	
C0030	C0040	C0050	C0060	
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020 0 k€	1 058 339 k€	0 k€	0 k€
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030 966 261 k€	409 426 k€	0 k€	0 k€
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040 0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050 0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060 0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070 0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080 0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090 0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100 0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110 0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120 0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130 0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Réassurance santé non proportionnelle	R0140 0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150 0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160 0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170 0 k€	0 k€	0 k€	0 k€

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

	C0070	C0080
R0200	0 k€	158 364 k€

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations garanties	R0210 0 k€		369 663 k€
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations discrétionnaires futures	R0220 0 k€		189 954 k€
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230 0 k€		0 k€
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240 0 k€		3 956 662 k€
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250 0 k€		158 263 755 k€

Calcul du MCR global

	C0130
MCR linéaire	R0300 374 713 k€
Capital de solvabilité requis	R0310 1 471 206 k€
Plafond du MCR	R0320 662 043 k€
Plancher du MCR	R0330 367 802 k€
MCR combiné	R0340 374 713 k€
Seuil plancher absolu du MCR	R0350 6 200 k€
Minimum de capital requis	R0400 374 713 k€

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500 216 349 k€	158 364 k€
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510 849 433 k€	621 773 k€
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520 382 245 k€	279 798 k€
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530 212 358 k€	155 443 k€
Montant notionnel du MCR combiné	R0540 216 349 k€	158 364 k€
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550 2 500 k€	3 700 k€
Montant notionnel du MCR	R0560 216 349 k€	158 364 k€

INPR
S.02.01
Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0 K€
Actifs d'impôts différés	R0040	19 645 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	0 K€
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0 K€
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	538 030 K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	0 K€
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	112 006 K€
<i>Actions</i>	R0100	183 K€
<i>Actions — cotées</i>	R0110	0 K€
<i>Actions — non cotées</i>	R0120	183 K€
<i>Obligations</i>	R0130	137 933 K€
<i>Obligations d'État</i>	R0140	107 864 K€
<i>Obligations d'entreprise</i>	R0150	30 069 K€
<i>Titres structurés</i>	R0160	0 K€
<i>Titres garantis</i>	R0170	0 K€
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	287 907 K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	0 K€
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	0 K€
<i>Autres investissements</i>	R0210	0 K€
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0 K€
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0 K€
<i>Avances sur police</i>	R0240	0 K€
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	0 K€
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	0 K€
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	-71 K€
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	-27 K€
<i>Non-vie hors santé</i>	R0290	0 K€
<i>Santé similaire à la non-vie</i>	R0300	-27 K€
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	-44 K€
<i>Santé similaire à la vie</i>	R0320	24 K€
<i>Vie hors santé, UC et indexés</i>	R0330	-69 K€
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	0 K€
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	1 096 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0 K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	10 406 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0 K€
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0 K€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	3 564 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	-0 K€
Total de l'actif	R0500	572 670 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	7 141 K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	0 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0 K€
Meilleure estimation	R0540	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0550	0 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	7 141 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0 K€
Meilleure estimation	R0580	4 635 K€
<i>Marge de risque</i>	R0590	2 506 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	113 532 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	63 163 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0 K€
Meilleure estimation	R0630	59 978 K€
<i>Marge de risque</i>	R0640	3 185 K€
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	50 368 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0 K€
Meilleure estimation	R0670	47 225 K€
<i>Marge de risque</i>	R0680	3 143 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0 K€
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	0 K€
<i>Meilleure estimation</i>	R0710	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0720	0 K€
Autres provisions techniques	R0730	0 K€
Passifs éventuels	R0740	0 K€
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	454 K€
Provisions pour retraite	R0760	0 K€
Dépôts des réassureurs	R0770	0 K€
Passifs d'impôts différés	R0780	31 090 K€
Produits dérivés	R0790	0 K€
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0 K€
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0 K€
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	2 557 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	2 886 K€
Autres dettes (hors assurance)	R0840	1 569 K€
Passifs subordonnés	R0850	0 K€
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0 K€
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0 K€
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0 K€
Total du passif	R0900	159 228 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	413 442 K€

INPR**S.05.01****Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité**

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
					C0200
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	12 614 K€	8 609 K€	0 K€	21 223 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				0 K€
Part des réassureurs	R0140	0 K€	14 K€	0 K€	14 K€
Net	R0200	12 614 K€	8 595 K€	0 K€	21 209 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	11 761 K€	7 106 K€	0 K€	18 867 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	7 806 K€	8 229 K€	0 K€	16 035 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				0 K€
Part des réassureurs	R0240	0 K€	13 K€	0 K€	13 K€
Net	R0300	19 567 K€	15 323 K€	0 K€	34 890 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	9 897 K€	2 912 K€	0 K€	12 809 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	6 245 K€	4 773 K€	0 K€	11 018 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				0 K€
Part des réassureurs	R0340	0 K€	-2 K€	0 K€	-2 K€
Net	R0400	16 141 K€	7 687 K€	0 K€	23 828 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	0K€	0K€	0K€	0K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0K€	0K€	0K€	0K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440	0K€	0K€	0K€	0K€
Net	R0500	0K€	0K€	0K€	0K€
Dépenses engagées	R0550	3 207K€	2 049K€	0K€	5 256K€
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				5 256K€

INPR

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total	
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie		
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300	
Primes émises										
Brut	R1410	0 K€	92 K€	0 K€	12 195 K€	8 871 K€	0 K€	0 K€	0 K€	21 158 K€
Part des réassureurs	R1420	0 K€	0 K€	0 K€	142 K€	123 K€	0 K€	0 K€	0 K€	265 K€
Net	R1500		92 K€	0 K€	12 053 K€	8 748 K€	0 K€	0 K€	0 K€	20 893 K€
Primes acquises										
Brut	R1510	0 K€	102 K€	0 K€	8 360 K€	3 928 K€	0 K€	0 K€	0 K€	12 390 K€
Part des réassureurs	R1520	0 K€	0 K€	0 K€	116 K€	102 K€	0 K€	0 K€	0 K€	218 K€
Net	R1600	0 K€	102 K€	0 K€	8 244 K€	3 826 K€	0 K€	0 K€	0 K€	12 172 K€
Charge des sinistres										
Brut	R1610	0 K€	75 K€	0 K€	3 423 K€	3 183 K€	0 K€	0 K€	1 720 K€	8 402 K€
Part des réassureurs	R1620	0 K€	0 K€	0 K€	-50 K€	-11 K€	0 K€	0 K€	0 K€	-61 K€
Net	R1700	0 K€	75 K€	0 K€	3 473 K€	3 195 K€	0 K€	0 K€	1 720 K€	8 463 K€
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710	0 K€	260 K€	0 K€	11 501 K€	-6 692 K€	0 K€	0 K€	0 K€	5 069 K€
Part des réassureurs	R1720	0 K€	0 K€	0 K€	41 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	41 K€
Net	R1800	0 K€	260 K€	0 K€	11 460 K€	-6 692 K€	0 K€	0 K€	0 K€	5 028 K€
Dépenses engagées	R1900	0 K€	29 K€	0 K€	2 367 K€	2 230 K€	0 K€	0 K€	0 K€	4 627 K€
Autres dépenses	R2500									0 K€
Total des dépenses	R2600									4 627 K€

INPR
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140
R0010								
Primes émises								
Brut — Assurance directe	R0110	21 223 K€					21 223 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0140	14 K€					14 K€	
Net	R0200	21 209 K€					21 209 K€	
Primes acquises								
Brut — Assurance directe	R0210	18 867 K€					18 867 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	16 035 K€					16 035 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0240	13 K€					13 K€	
Net	R0300	34 890 K€					34 890 K€	
Charge des sinistres								
Brut — Assurance directe	R0310	12 809 K€					12 809 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	11 018 K€					11 018 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0340	-2 K€					-2 K€	
Net	R0400	23 828 K€					23 828 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut — Assurance directe	R0410	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0440	0 K€					0 K€	
Net	R0500	0 K€					0 K€	
Dépenses engagées	R0550	5 256 K€					5 256 K€	
Autres dépenses	R1200						0 K€	
Total des dépenses	R1300						5 256 K€	

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
R1400								
Primes émises								
Brut	R1410	21 158 K€					21 158 K€	
Part des réassureurs	R1420	265 K€					265 K€	
Net	R1500	20 893 K€					20 893 K€	
Primes acquises								
Brut	R1510	12 390 K€					12 390 K€	
Part des réassureurs	R1520	218 K€					218 K€	
Net	R1600	12 172 K€					12 172 K€	
Charge des sinistres								
Brut	R1610	8 402 K€					8 402 K€	
Part des réassureurs	R1620	-61 K€					-61 K€	
Net	R1700	8 463 K€					8 463 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710	5 069 K€					5 069 K€	
Part des réassureurs	R1720	41 K€					41 K€	
Net	R1800	5 028 K€					5 028 K€	
Dépenses engagées	R1900	4 627 K€					4 627 K€	
Autres dépenses	R2500						0 K€	
Total des dépenses	R2600						4 627 K€	

INPR
S.12.01
Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Autres assurances vie		Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
				Contrats sans options ni garanties		
		C0020	C0060	C0070	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Meilleure estimation brute	R0030	-14 K€		45 377 K€	1 862 K€	47 225 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0 K€		-69 K€	0 K€	-69 K€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	-14 K€		45 446 K€	1 862 K€	47 294 K€
Marge de risque	R0100	1 K€	2 946 K€		196 K€	3 143 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Meilleure estimation	R0120	0 K€		0 K€	0 K€	0 K€
Marge de risque	R0130	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Provisions techniques — Total	R0200	-13 k€	48 323 k€		2 058 k€	50 368 k€

		Assurance santé (assurance directe)	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
				C0160
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 K€	0 K€	0 k€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Meilleure estimation brute	R0030	0 K€	4 722 K€	59 978 k€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0 K€	0 K€	24 k€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	0 K€	4 722 K€	59 954 k€
Marge de risque	R0100	0 K€	268 K€	3 185 k€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 K€	0 K€	0 k€
Meilleure estimation	R0120	0 K€	0 K€	0 k€
Marge de risque	R0130	0 K€	0 K€	0 k€
Provisions techniques — Total	R0200	0 K€	4 991 K€	63 163 k€

INPR						
S.17.01						
Provisions techniques non-vie						
		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance de protection juridique	Assistance	
		C0020	C0030	C0110	C0120	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	-10 656 K€	-11 927 K€	0 K€	0 K€	-22 583 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0 K€	-35 K€	0 K€	0 K€	-35 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-10 656 K€	-11 892 K€	0 K€	0 K€	-22 548 K€
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	8 514 K€	18 703 K€	0 K€	0 K€	27 218 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0 K€	8 K€	0 K€	0 K€	8 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	8 514 K€	18 695 K€	0 K€	0 K€	27 210 K€
Total meilleure estimation — brut	R0260	-2 141 K€	6 776 K€	0 K€	0 K€	4 635 K€
Total meilleure estimation — net	R0270	-2 141 K€	6 803 K€	0 K€	0 K€	4 662 K€
Marge de risque	R0280	261 K€	2 245 K€	0 K€	0 K€	2 506 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Meilleure estimation	R0300	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Marge de risque	R0310	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques — Total						
Provisions techniques — Total	R0320	-1 880 K€	9 022 K€	0 K€	0 K€	7 141 K€
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie — total	R0330	0 K€	-27 K€	0 K€	0 K€	-27 K€
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0340	-1 880 K€	9 048 K€	0 K€	0 K€	7 168 K€

INPR

S.19.01 - Année d'accident

Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

20021	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											284 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-8	R0170	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-7	R0180	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-6	R0190	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-5	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-4	R0210	11 952 K€	5 223 K€	1 098 K€	323 K€	50 K€						
N-3	R0220	10 976 K€	4 478 K€	784 K€	305 K€							
N-2	R0230	10 553 K€	4 027 K€	1 102 K€								
N-1	R0240	8 112 K€	4 868 K€									
N	R0250	8 898 K€										

	Année	Somme des années (cumulés)	
		C0170	C0180
Précédentes	R0100	284 K€	284 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€
N-8	R0170	0 K€	0 K€
N-7	R0180	0 K€	0 K€
N-6	R0190	0 K€	0 K€
N-5	R0200	0 K€	0 K€
N-4	R0210	50 K€	18 646 K€
N-3	R0220	305 K€	16 543 K€
N-2	R0230	1 102 K€	15 682 K€
N-1	R0240	4 868 K€	12 980 K€
N	R0250	8 898 K€	8 898 K€
Total	R0260	15 505 K€	73 032 K€

S.19.01 - Année de souscription

Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

R0170	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											0 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-8	R0170	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-7	R0180	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-6	R0190	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	46 K€	0 K€	0 K€	
N-5	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	117 K€	16 K€				
N-4	R0210	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	100 K€						
N-3	R0220	0 K€	0 K€	0 K€	325 K€							
N-2	R0230	0 K€	0 K€	3 397 K€								
N-1	R0240	0 K€	7 330 K€									
N	R0250	16 321 K€										

	Année	En fin d'année
		C0360
Précédentes	R0100	0 K€
N-9	R0160	0 K€
N-8	R0170	0 K€
N-7	R0180	46 K€
N-6	R0190	16 K€
N-5	R0200	117 K€
N-4	R0210	100 K€
N-3	R0220	325 K€
N-2	R0230	3 397 K€
N-1	R0240	7 330 K€
N	R0250	16 321 K€
Total	R0260	27 651 K€

INPR

S.22.01

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	120 744 K€	0 K€	0 K€	2 189 K€	0 K€
Fonds propres de base	R0020	413 442 K€	0 K€	0 K€	-1 435 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	413 442 K€	0 K€	0 K€	-1 435 K€	0 K€
Capital de solvabilité requis	R0090	90 425 K€	0 K€	0 K€	790 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	413 442 K€	0 K€	0 K€	-1 435 K€	0 K€
Minimum de capital requis	R0110	22 606 K€	0 K€	0 K€	197 K€	0 K€

INPR

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	382 K€	382 K€			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	413 060 K€	413 060 K€			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	413 442 K€	413 442 K€			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	413 442 K€	413 442 K€			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	413 442 K€	413 442 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	413 442 K€	413 442 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	413 442 K€	413 442 K€			
Capital de solvabilité requis	R0580	90 425 K€				
Minimum de capital requis	R0600	22 606 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	457%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	1829%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	413 442 K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	382 K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	413 060 K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	14 148 K€
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	22 548 K€
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	36 696 K€

INPR**S.25.01****Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard**

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	86 894 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	5 304 k€	
Risque de souscription en vie	R0030	19 090 k€	Risque CAT - Simplification par les capitaux sous risque
Risque de souscription en santé	R0040	16 116 k€	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-26 359 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	101 044 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	3 037 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-2 212 k€
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	-11 444 k€
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	90 425 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	90 425 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

INPR

S.28.02

Minimum de capital requis (MCR) — Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

	C0010	C0020
R0010	4 079 k€	0 k€

	Activités en non-vie		Activités en vie		
	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	
	C0030	C0040	C0050	C0060	
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	596 k€	12 751 k€	0 k€	0 k€
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	16 199 k€	15 637 k€	0 k€	0 k€
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

	C0070	C0080
R0200	0 k€	8 996 k€

	Activités en non-vie		Activités en vie	
	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
	C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations garanties	R0210	0 k€	0 k€	0 k€
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations discrétionnaires futures	R0220	0 k€	0 k€	0 k€
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0 k€	0 k€	0 k€
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	0 k€	107 261 k€	0 k€
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250	0 k€	0 k€	9 634 034 k€

Calcul du MCR global

	C0130	
MCR linéaire	R0300	13 075 k€
Capital de solvabilité requis	R0310	90 425 k€
Plafond du MCR	R0320	40 691 k€
Plancher du MCR	R0330	22 606 k€
MCR combiné	R0340	22 606 k€
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	6 200 k€
Minimum de capital requis	R0400	22 606 k€

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500	4 079 k€	8 996 k€
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510	28 207 k€	62 218 k€
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520	12 693 k€	27 998 k€
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530	7 052 k€	15 555 k€
Montant notionnel du MCR combiné	R0540	7 052 k€	15 555 k€
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550	2 500 k€	3 700 k€
Montant notionnel du MCR	R0560	7 052 k€	15 555 k€

Capreval

S.02.01

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0 K€
Actifs d'impôts différés	R0040	2 726 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	0 K€
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0 K€
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	67 728 K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	0 K€
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	0 K€
<i>Actions</i>	R0100	0 K€
<i>Actions — cotées</i>	R0110	0 K€
<i>Actions — non cotées</i>	R0120	0 K€
<i>Obligations</i>	R0130	36 869 K€
<i>Obligations d'État</i>	R0140	25 580 K€
<i>Obligations d'entreprise</i>	R0150	11 289 K€
<i>Titres structurés</i>	R0160	0 K€
<i>Titres garantis</i>	R0170	0 K€
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	30 859 K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	0 K€
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	0 K€
<i>Autres investissements</i>	R0210	0 K€
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0 K€
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	7 K€
<i>Avances sur police</i>	R0240	0 K€
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	7 K€
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	0 K€
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	59 K€
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	-17 K€
<i>Non-vie hors santé</i>	R0290	0 K€
<i>Santé similaire à la non-vie</i>	R0300	-17 K€
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	76 K€
<i>Santé similaire à la vie</i>	R0320	8 K€
<i>Vie hors santé, UC et indexés</i>	R0330	67 K€
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	0 K€
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	78 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0 K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	282 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0 K€
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0 K€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	2 459 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0 K€
Total de l'actif	R0500	73 339 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	4 422 K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	-0 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0 K€
Meilleure estimation	R0540	-0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0550	0 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	4 422 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0 K€
Meilleure estimation	R0580	4 203 K€
<i>Marge de risque</i>	R0590	218 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	31 199 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	5 593 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0 K€
Meilleure estimation	R0630	5 431 K€
<i>Marge de risque</i>	R0640	162 K€
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	25 606 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0 K€
Meilleure estimation	R0670	23 675 K€
<i>Marge de risque</i>	R0680	1 931 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0 K€
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	0 K€
<i>Meilleure estimation</i>	R0710	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0720	0 K€
Autres provisions techniques	R0730	0 K€
Passifs éventuels	R0740	0 K€
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	210 K€
Provisions pour retraite	R0760	0 K€
Dépôts des réassureurs	R0770	0 K€
Passifs d'impôts différés	R0780	2 726 K€
Produits dérivés	R0790	0 K€
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0 K€
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0 K€
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	746 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	4 K€
Autres dettes (hors assurance)	R0840	588 K€
Passifs subordonnés	R0850	0 K€
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0 K€
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0 K€
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	3 K€
Total du passif	R0900	39 898 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	33 441 K€

Capreval**S.05.01****Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité**

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
					C0200
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	6 867 K€	341 K€	0 K€	7 208 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				0 K€
Part des réassureurs	R0140	0 K€	19 K€	0 K€	19 K€
Net	R0200	6 867 K€	322 K€	0 K€	7 189 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	6 689 K€	321 K€	0 K€	7 011 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				0 K€
Part des réassureurs	R0240	0 K€	17 K€	0 K€	17 K€
Net	R0300	6 689 K€	304 K€	0 K€	6 993 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	7 298 K€	428 K€	0 K€	7 726 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				0 K€
Part des réassureurs	R0340	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R0400	7 298 K€	428 K€	0 K€	7 726 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	0K€	0K€	0K€	0K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0K€	0K€	0K€	0K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440	0K€	0K€	0K€	0K€
Net	R0500	0K€	0K€	0K€	0K€
Dépenses engagées	R0550	983K€	55K€	0K€	1 038K€
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				1 038K€

Capreval

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total	
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie		
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280		C0300
Primes émises										
Brut	R1410	0 K€	0 K€	0 K€	2 890 K€	915 K€	0 K€	0 K€	0 K€	3 805 K€
Part des réassureurs	R1420	0 K€	0 K€	0 K€	127 K€	37 K€	0 K€	0 K€	0 K€	164 K€
Net	R1500	0 K€	0 K€	0 K€	2 763 K€	878 K€	0 K€	0 K€	0 K€	3 641 K€
Primes acquises										
Brut	R1510	0 K€	0 K€	0 K€	2 905 K€	907 K€	0 K€	0 K€	0 K€	3 812 K€
Part des réassureurs	R1520	0 K€	0 K€	0 K€	109 K€	32 K€	0 K€	0 K€	0 K€	142 K€
Net	R1600	0 K€	0 K€	0 K€	2 796 K€	875 K€	0 K€	0 K€	0 K€	3 670 K€
Charge des sinistres										
Brut	R1610	0 K€	39 K€	0 K€	1 938 K€	1 677 K€	0 K€	0 K€	0 K€	3 654 K€
Part des réassureurs	R1620	0 K€	0 K€	0 K€	-115 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	-114 K€
Net	R1700	0 K€	39 K€	0 K€	2 053 K€	1 677 K€	0 K€	0 K€	0 K€	3 768 K€
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710	0 K€	-10 K€	0 K€	-256 K€	-41 K€	0 K€	0 K€	0 K€	-307 K€
Part des réassureurs	R1720	0 K€	0 K€	0 K€	42 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	42 K€
Net	R1800	0 K€	-10 K€	0 K€	-298 K€	-41 K€	0 K€	0 K€	0 K€	-349 K€
Dépenses engagées	R1900	0 K€	1 K€	0 K€	616 K€	171 K€	0 K€	0 K€	0 K€	788 K€
Autres dépenses	R2500									0 K€
Total des dépenses	R2600									788 K€

Capreval
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine		
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050		C0060	C0070
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120		C0130	C0140
R0010									
Primes émises									
Brut — Assurance directe	R0110	7 208 K€						7 208 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0 K€						0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0140	19 K€						19 K€	
Net	R0200	7 189 K€						7 189 K€	
Primes acquises									
Brut — Assurance directe	R0210	7 011 K€						7 011 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0 K€						0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0240	17 K€						17 K€	
Net	R0300	6 993 K€						6 993 K€	
Charge des sinistres									
Brut — Assurance directe	R0310	7 726 K€						7 726 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0 K€						0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0340	0 K€						0 K€	
Net	R0400	7 726 K€						7 726 K€	
Variation des autres provisions techniques									
Brut — Assurance directe	R0410	0 K€						0 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0 K€						0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0440	0 K€						0 K€	
Net	R0500	0 K€						0 K€	
Dépenses engagées	R0550	1 038 K€						1 038 K€	
Autres dépenses	R1200							0 K€	
Total des dépenses	R1300							1 038 K€	

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine		
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190		C0200	C0210
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260		C0270	C0280
R1400									
Primes émises									
Brut	R1410	3 805 K€						3 805 K€	
Part des réassureurs	R1420	164 K€						164 K€	
Net	R1500	3 641 K€						3 641 K€	
Primes acquises									
Brut	R1510	3 812 K€						3 812 K€	
Part des réassureurs	R1520	142 K€						142 K€	
Net	R1600	3 670 K€						3 670 K€	
Charge des sinistres									
Brut	R1610	3 654 K€						3 654 K€	
Part des réassureurs	R1620	-114 K€						-114 K€	
Net	R1700	3 768 K€						3 768 K€	
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710	-307 K€						-307 K€	
Part des réassureurs	R1720	42 K€						42 K€	
Net	R1800	-349 K€						-349 K€	
Dépenses engagées	R1900	788 K€						788 K€	
Autres dépenses	R2500							0 K€	
Total des dépenses	R2600							788 K€	

Capreval
S.12.01
Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Autres assurances vie		Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
				Contrats sans options ni garanties		
		C0020	C0060	C0070	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Meilleure estimation brute	R0030	757 K€		27 751 K€	0 K€	28 508 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0 K€		67 K€	0 K€	67 K€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	757 K€		27 684 K€	0 K€	28 441 K€
Marge de risque	R0100	5 K€	1 927 K€		0 K€	1 931 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Meilleure estimation	R0120	0 K€		-4 834 K€	0 K€	-4 834 K€
Marge de risque	R0130	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Provisions techniques — Total	R0200	762 k€	24 844 k€		0 k€	25 606 k€

		Assurance santé (assurance directe)	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
				C0210
		C0160	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 K€	0 K€	0 k€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Meilleure estimation brute	R0030	0 K€	0 K€	5 431 k€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0 K€	0 K€	8 k€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	0 K€	0 K€	5 422 k€
Marge de risque	R0100	0 K€	0 K€	162 k€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 K€	0 K€	0 k€
Meilleure estimation	R0120	0 K€	0 K€	0 k€
Marge de risque	R0130	0 K€	0 K€	0 k€
Provisions techniques — Total	R0200	0 K€	0 K€	5 593 k€

Capreval						
S.17.01						
Provisions techniques non-vie						
		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance de protection juridique	Assistance	
		C0020	C0030	C0110	C0120	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	847 K€	-374 K€	0 K€	0 K€	474 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0 K€	-30 K€	0 K€	0 K€	-30 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	847 K€	-344 K€	0 K€	0 K€	503 K€
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	1 815 K€	2 895 K€	0 K€	0 K€	4 709 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0 K€	13 K€	0 K€	0 K€	13 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	1 815 K€	2 882 K€	0 K€	0 K€	4 696 K€
Total meilleure estimation — brut	R0260	2 662 K€	2 521 K€	0 K€	0 K€	5 183 K€
Total meilleure estimation — net	R0270	2 662 K€	2 538 K€	0 K€	0 K€	5 200 K€
Marge de risque	R0280	77 K€	142 K€	0 K€	0 K€	218 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Meilleure estimation	R0300	-601 K€	-379 K€	0 K€	0 K€	-979 K€
Marge de risque	R0310	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques — Total						
Provisions techniques — Total	R0320	2 138 K€	2 284 K€	0 K€	0 K€	4 422 K€
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie — total	R0330	0 K€	-17 K€	0 K€	0 K€	-17 K€
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0340	2 138 K€	2 300 K€	0 K€	0 K€	4 438 K€

Capreval
S.19.01 - Année d'accident
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription	20021	Année d'accident
--	-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											5 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-8	R0170	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€		
N-7	R0180	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€			
N-6	R0190	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€				
N-5	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€					
N-4	R0210	60 K€	235 K€	78 K€	17 K€	0 K€						
N-3	R0220	81 K€	323 K€	172 K€	60 K€							
N-2	R0230	6 469 K€	1 517 K€	147 K€								
N-1	R0240	5 548 K€	2 146 K€									
N	R0250	6 737 K€										

	Année	Somme des années (cumulés)	
		C0170	C0180
Précédentes	R0100	5 K€	5 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€
N-8	R0170	0 K€	0 K€
N-7	R0180	0 K€	0 K€
N-6	R0190	0 K€	0 K€
N-5	R0200	0 K€	0 K€
N-4	R0210	0 K€	391 K€
N-3	R0220	60 K€	637 K€
N-2	R0230	147 K€	8 134 K€
N-1	R0240	2 146 K€	7 693 K€
N	R0250	6 737 K€	6 737 K€
Total	R0260	9 094 K€	23 596 K€

S.19.01 - Année de souscription
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription	R0170	Année d'accident
--	-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											0 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-8	R0170	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€		
N-7	R0180	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€			
N-6	R0190	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€				
N-5	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€					
N-4	R0210	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€						
N-3	R0220	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€							
N-2	R0230	0 K€	0 K€	569 K€								
N-1	R0240	0 K€	1 425 K€									
N	R0250	2 617 K€										

	Année	En fin d'année
		C0360
Précédentes	R0100	0 K€
N-9	R0160	0 K€
N-8	R0170	0 K€
N-7	R0180	0 K€
N-6	R0190	0 K€
N-5	R0200	0 K€
N-4	R0210	0 K€
N-3	R0220	0 K€
N-2	R0230	569 K€
N-1	R0240	1 425 K€
N	R0250	2 617 K€
Total	R0260	4 610 K€

Capreval

S.22.01

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	35 620 K€	5 754 K€	0 K€	789 K€	0 K€
Fonds propres de base	R0020	33 441 K€	-5 813 K€	0 K€	-789 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	33 441 K€	-5 813 K€	0 K€	-789 K€	0 K€
Capital de solvabilité requis	R0090	8 382 K€	0 K€	0 K€	1 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	33 441 K€	-5 813 K€	0 K€	-789 K€	0 K€
Minimum de capital requis	R0110	6 200 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€

Capreval

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	380 K€	380 K€			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	33 061 K€	33 061 K€			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	33 441 K€	33 441 K€			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	33 441 K€	33 441 K€			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	33 441 K€	33 441 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	33 441 K€	33 441 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	33 441 K€	33 441 K€			
Capital de solvabilité requis	R0580	8 382 K€				
Minimum de capital requis	R0600	6 200 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	399%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	539%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	33 441 K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	380 K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	33 061 K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	978 K€
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	344 K€
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	1 322 K€

Capreval**S.25.01****Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard**

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	5 830 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	1 017 k€	
Risque de souscription en vie	R0030	1 832 k€	Risque CAT - Simplification par les capitaux sous risque
Risque de souscription en santé	R0040	4 366 k€	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-3 792 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	9 254 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	354 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-1 226 k€
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	8 382 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	8 382 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

Capreval

S.28.02

Minimum de capital requis (MCR) — Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

	C0010	C0020
R0010	803 k€	0 k€

	Activités en non-vie		Activités en vie		
	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	
	C0030	C0040	C0050	C0060	
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	2 061 k€	6 843 k€	0 k€	0 k€
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	2 159 k€	1 196 k€	0 k€	0 k€
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0 k€	0 k€	0 k€	0 k€

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

	C0070	C0080
R0200	0 k€	1 213 k€

	Activités en non-vie		Activités en vie	
	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
	C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations garanties	R0210	0 k€	757 k€	
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations discrétionnaires futures	R0220	0 k€	0 k€	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0 k€	0 k€	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	0 k€	28 272 k€	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250	0 k€		844 212 k€

Calcul du MCR global

		C0130
MCR linéaire	R0300	2 016 k€
Capital de solvabilité requis	R0310	8 382 k€
Plafond du MCR	R0320	3 772 k€
Plancher du MCR	R0330	2 095 k€
MCR combiné	R0340	2 095 k€
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	6 200 k€
Minimum de capital requis	R0400	6 200 k€

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500	803 k€	1 213 k€
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510	3 339 k€	5 043 k€
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520	1 503 k€	2 269 k€
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530	835 k€	1 261 k€
Montant notionnel du MCR combiné	R0540	835 k€	1 261 k€
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550	2 500 k€	3 700 k€
Montant notionnel du MCR	R0560	2 500 k€	3 700 k€

MMM

S.02.01

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0 K€
Actifs d'impôts différés	R0040	24 396 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	0 K€
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0 K€
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	861 059 K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	0 K€
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	439 669 K€
<i>Actions</i>	R0100	1 628 K€
<i>Actions — cotées</i>	R0110	0 K€
<i>Actions — non cotées</i>	R0120	1 628 K€
<i>Obligations</i>	R0130	198 986 K€
<i>Obligations d'État</i>	R0140	122 160 K€
<i>Obligations d'entreprise</i>	R0150	66 418 K€
<i>Titres structurés</i>	R0160	0 K€
<i>Titres garantis</i>	R0170	10 407 K€
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	219 998 K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	0 K€
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	778 K€
<i>Autres investissements</i>	R0210	0 K€
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0 K€
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	163 K€
<i>Avances sur police</i>	R0240	0 K€
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	163 K€
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	0 K€
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	-2 348 K€
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	-2 348 K€
<i>Non-vie hors santé</i>	R0290	0 K€
<i>Santé similaire à la non-vie</i>	R0300	-2 348 K€
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	0 K€
<i>Santé similaire à la vie</i>	R0320	0 K€
<i>Vie hors santé, UC et indexés</i>	R0330	0 K€
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	0 K€
Dépôts auprès des cédantes	R0350	1 249 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	55 485 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	893 K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	9 333 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0 K€
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0 K€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	1 742 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	42 K€
Total de l'actif	R0500	952 014 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	90 245 K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	0 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0 K€
Meilleure estimation	R0540	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0550	0 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	90 245 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0 K€
Meilleure estimation	R0580	82 363 K€
<i>Marge de risque</i>	R0590	7 882 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	2 832 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	583 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0 K€
Meilleure estimation	R0630	455 K€
<i>Marge de risque</i>	R0640	127 K€
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	2 249 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0 K€
Meilleure estimation	R0670	2 218 K€
<i>Marge de risque</i>	R0680	31 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0 K€
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	0 K€
<i>Meilleure estimation</i>	R0710	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0720	0 K€
Autres provisions techniques	R0730	0 K€
Passifs éventuels	R0740	0 K€
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	3 568 K€
Provisions pour retraite	R0760	0 K€
Dépôts des réassureurs	R0770	136 K€
Passifs d'impôts différés	R0780	27 183 K€
Produits dérivés	R0790	0 K€
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	2 363 K€
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0 K€
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	10 250 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	1 238 K€
Autres dettes (hors assurance)	R0840	25 822 K€
Passifs subordonnés	R0850	0 K€
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0 K€
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0 K€
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	-0 K€
Total du passif	R0900	163 637 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	788 377 K€

MMM

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
					C0200
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	445 260 K€	0 K€	0 K€	445 260 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	22 838 K€	0 K€	0 K€	22 838 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				0 K€
Part des réassureurs	R0140	9 378 K€	0 K€	0 K€	9 378 K€
Net	R0200	458 721 K€	0 K€	0 K€	458 721 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	403 673 K€	0 K€	0 K€	403 673 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	11 883 K€	0 K€	0 K€	11 883 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				0 K€
Part des réassureurs	R0240	9 357 K€	0 K€	0 K€	9 357 K€
Net	R0300	406 199 K€	0 K€	0 K€	406 199 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	315 586 K€	0 K€	0 K€	315 586 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	10 702 K€	0 K€	0 K€	10 702 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				0 K€
Part des réassureurs	R0340	7 548 K€	0 K€	0 K€	7 548 K€
Net	R0400	318 740 K€	0 K€	0 K€	318 740 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	0K€	0K€	0K€	0K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0K€	0K€	0K€	0K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440	0K€	0K€	0K€	0K€
Net	R0500	0K€	0K€	0K€	0K€
Dépenses engagées	R0550	86 968K€	0K€	0K€	86 968K€
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				86 968K€

MMM

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total	
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie		
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300	
Primes émises										
Brut	R1410	0 K€	214 K€	0 K€	0 K€	57 K€	0 K€	0 K€	0 K€	271 K€
Part des réassureurs	R1420	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R1500	0 K€	214 K€	0 K€	0 K€	57 K€	0 K€	0 K€	0 K€	271 K€
Primes acquises										
Brut	R1510	0 K€	214 K€	0 K€	0 K€	57 K€	0 K€	0 K€	0 K€	271 K€
Part des réassureurs	R1520	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R1600	0 K€	214 K€	0 K€	0 K€	57 K€	0 K€	0 K€	0 K€	271 K€
Charge des sinistres										
Brut	R1610	0 K€	134 K€	0 K€	0 K€	5 K€	0 K€	0 K€	0 K€	138 K€
Part des réassureurs	R1620	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R1700	0 K€	134 K€	0 K€	0 K€	5 K€	0 K€	0 K€	0 K€	138 K€
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710	0 K€	36 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	36 K€
Part des réassureurs	R1720	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R1800	0 K€	36 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	36 K€
Dépenses engagées	R1900	0 K€	163 K€	0 K€	0 K€	20 K€	0 K€	0 K€	0 K€	183 K€
Autres dépenses	R2500									0 K€
Total des dépenses	R2600									183 K€

MMM
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140
R0010								
Primes émises								
Brut — Assurance directe	R0110	445 260 K€					445 260 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	22 838 K€					22 838 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0140	9 378 K€					9 378 K€	
Net	R0200	458 721 K€					458 721 K€	
Primes acquises								
Brut — Assurance directe	R0210	403 673 K€					403 673 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	11 883 K€					11 883 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0240	9 357 K€					9 357 K€	
Net	R0300	406 199 K€					406 199 K€	
Charge des sinistres								
Brut — Assurance directe	R0310	315 586 K€					315 586 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	10 702 K€					10 702 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0340	7 548 K€					7 548 K€	
Net	R0400	318 740 K€					318 740 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut — Assurance directe	R0410	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0440	0 K€					0 K€	
Net	R0500	0 K€					0 K€	
Dépenses engagées	R0550	86 968 K€					86 968 K€	
Autres dépenses	R1200						0 K€	
Total des dépenses	R1300						86 968 K€	

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
R1400								
Primes émises								
Brut	R1410	271 K€					271 K€	
Part des réassureurs	R1420	0 K€					0 K€	
Net	R1500	271 K€					271 K€	
Primes acquises								
Brut	R1510	271 K€					271 K€	
Part des réassureurs	R1520	0 K€					0 K€	
Net	R1600	271 K€					271 K€	
Charge des sinistres								
Brut	R1610	138 K€					138 K€	
Part des réassureurs	R1620	0 K€					0 K€	
Net	R1700	138 K€					138 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710	36 K€					36 K€	
Part des réassureurs	R1720	0 K€					0 K€	
Net	R1800	36 K€					36 K€	
Dépenses engagées	R1900	183 K€					183 K€	
Autres dépenses	R2500						0 K€	
Total des dépenses	R2600						183 K€	

MMM
S.12.01
Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Autres assurances vie		Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
				Contrats sans options ni garanties		
		C0020	C0060	C0070	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 k€	0 k€		0 k€	0 k€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 k€	0 k€		0 k€	0 k€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Meilleure estimation brute	R0030	2 218 k€		0 k€	0 k€	2 218 k€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0 k€		0 k€	0 k€	0 k€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	2 218 k€		0 k€	0 k€	2 218 k€
Marge de risque	R0100	31 k€	0 k€		0 k€	31 k€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 k€	0 k€		0 k€	0 k€
Meilleure estimation	R0120	0 k€		0 k€	0 k€	0 k€
Marge de risque	R0130	0 k€	0 k€		0 k€	0 k€
Provisions techniques — Total	R0200	2 249 k€	0 k€		0 k€	2 249 k€

		Assurance santé (assurance directe)	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
				C0210
		C0160	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 k€	0 k€	0 k€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Meilleure estimation brute	R0030	0 k€	0 k€	455 k€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0 k€	0 k€	0 k€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	0 k€	0 k€	455 k€
Marge de risque	R0100	127 k€	0 k€	127 k€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 k€	0 k€	0 k€
Meilleure estimation	R0120	0 k€	0 k€	0 k€
Marge de risque	R0130	0 k€	0 k€	0 k€
Provisions techniques — Total	R0200	583 k€	0 k€	583 k€

MMM						
S.17.01						
Provisions techniques non-vie						
		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance de protection juridique	Assistance	
		C0020	C0030	C0110	C0120	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	-77 740 K€	0 K€	0 K€	0 K€	-77 740 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-9 254 K€	0 K€	0 K€	0 K€	-9 254 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-68 486 K€	0 K€	0 K€	0 K€	-68 486 K€
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	160 103 K€	0 K€	0 K€	0 K€	160 103 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	6 906 K€	0 K€	0 K€	0 K€	6 906 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	153 198 K€	0 K€	0 K€	0 K€	153 198 K€
Total meilleure estimation — brut	R0260	82 363 K€	0 K€	0 K€	0 K€	82 363 K€
Total meilleure estimation — net	R0270	84 712 K€	0 K€	0 K€	0 K€	84 712 K€
Marge de risque	R0280	7 882 K€	0 K€	0 K€	0 K€	7 882 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Meilleure estimation	R0300	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Marge de risque	R0310	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques — Total						
Provisions techniques — Total	R0320	90 245 K€	0 K€	0 K€	0 K€	90 245 K€
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie — total	R0330	-2 348 K€	0 K€	0 K€	0 K€	-2 348 K€
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0340	92 593 K€	0 K€	0 K€	0 K€	92 593 K€

MMM
S.19.01 - Année d'accident
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription	20021	Année d'accident
--	-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											12 238 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-8	R0170	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€		
N-7	R0180	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€			
N-6	R0190	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€				
N-5	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€					
N-4	R0210	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€						
N-3	R0220	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€							
N-2	R0230	243 877 K€	62 679 K€	11 277 K€								
N-1	R0240	209 017 K€	91 006 K€									
N	R0250	249 657 K€										

	Année	Somme des années (cumulés)	
		C0170	C0180
Précédentes	R0100	12 238 K€	12 238 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€
N-8	R0170	0 K€	0 K€
N-7	R0180	0 K€	0 K€
N-6	R0190	0 K€	0 K€
N-5	R0200	0 K€	0 K€
N-4	R0210	0 K€	0 K€
N-3	R0220	0 K€	0 K€
N-2	R0230	11 277 K€	317 832 K€
N-1	R0240	91 006 K€	300 023 K€
N	R0250	249 657 K€	249 657 K€
Total	R0260	364 178 K€	879 750 K€

S.19.01 - Année de souscription
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription	R0170	Année d'accident
--	-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											0 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-8	R0170	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€		
N-7	R0180	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€			
N-6	R0190	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€			
N-5	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	2 K€	1 K€				
N-4	R0210	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	-2 492 K€						
N-3	R0220	0 K€	0 K€	0 K€	-1 298 K€							
N-2	R0230	0 K€	0 K€	2 876 K€								
N-1	R0240	0 K€	17 787 K€									
N	R0250	86 675 K€										

	Année	En fin d'année
		C0360
Précédentes	R0100	0 K€
N-9	R0160	0 K€
N-8	R0170	0 K€
N-7	R0180	0 K€
N-6	R0190	1 K€
N-5	R0200	2 K€
N-4	R0210	-2 492 K€
N-3	R0220	-1 298 K€
N-2	R0230	2 876 K€
N-1	R0240	17 787 K€
N	R0250	86 675 K€
Total	R0260	103 551 K€

MMM

S.22.01

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	93 077 K€	0 K€	0 K€	362 K€	0 K€
Fonds propres de base	R0020	788 377 K€	0 K€	0 K€	-362 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	788 377 K€	0 K€	0 K€	-362 K€	0 K€
Capital de solvabilité requis	R0090	199 238 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	788 377 K€	0 K€	0 K€	-362 K€	0 K€
Minimum de capital requis	R0110	49 810 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€

MMM

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	1 370 K€	1 370 K€			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	787 006 K€	787 006 K€			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	788 377 K€	788 377 K€			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	788 377 K€	788 377 K€			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	788 377 K€	788 377 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	788 377 K€	788 377 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	788 377 K€	788 377 K€			
Capital de solvabilité requis	R0580	199 238 K€				
Minimum de capital requis	R0600	49 810 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	396%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	1583%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	788 377 K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	1 370 K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	787 006 K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	7 K€
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	68 486 K€
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	68 493 K€

MMM

S.25.01

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	142 678 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	25 211 k€	
Risque de souscription en vie	R0030	51 k€	Risque CAT - Simplification par les capitaux sous risque
Risque de souscription en santé	R0040	80 062 k€	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-58 454 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	189 547 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	12 478 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	-2 787 k€
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	199 238 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	199 238 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

MMM

S.28.02

Minimum de capital requis (MCR) — Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

Activités en non-vie	Activités en vie
Résultat	Résultat
[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

	C0010	C0020
R0010	25 532 k€	0 k€

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
C0030	C0040	C0050	C0060
R0020	85 170 k€	458 059 k€	0 k€
R0030	0 k€	0 k€	0 k€
R0040	0 k€	0 k€	0 k€
R0050	0 k€	0 k€	0 k€
R0060	0 k€	0 k€	0 k€
R0070	0 k€	0 k€	0 k€
R0080	0 k€	0 k€	0 k€
R0090	0 k€	0 k€	0 k€
R0100	0 k€	0 k€	0 k€
R0110	0 k€	0 k€	0 k€
R0120	0 k€	0 k€	0 k€
R0130	0 k€	0 k€	0 k€
R0140	0 k€	0 k€	0 k€
R0150	0 k€	0 k€	0 k€
R0160	0 k€	0 k€	0 k€
R0170	0 k€	0 k€	0 k€

Activités en non-vie	Activités en vie
Résultat	Résultat
[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

	C0070	C0080
R0200	0 k€	92 k€

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
C0090	C0100	C0110	C0120
R0210	0 k€	2 218 k€	0 k€
R0220	0 k€	0 k€	0 k€
R0230	0 k€	0 k€	0 k€
R0240	0 k€	455 k€	0 k€
R0250	0 k€	0 k€	0 k€

Calcul du MCR global

	C0130
MCR linéaire	R0300 25 623 k€
Capital de solvabilité requis	R0310 199 238 k€
Plafond du MCR	R0320 89 657 k€
Plancher du MCR	R0330 49 810 k€
MCR combiné	R0340 49 810 k€
Seuil plancher absolu du MCR	R0350 3 700 k€
Minimum de capital requis	R0400 49 810 k€

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500 25 532 k€	92 k€
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510 198 526 k€	712 k€
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520 89 337 k€	321 k€
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530 49 631 k€	178 k€
Montant notionnel du MCR combiné	R0540 49 631 k€	178 k€
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550 2 500 k€	3 700 k€
Montant notionnel du MCR	R0560 49 631 k€	3 700 k€

Energie Mutuelle

S.02.01

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	329 K€
Actifs d'impôts différés	R0040	436 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	0 K€
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0 K€
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	10 533 K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	0 K€
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	0 K€
<i>Actions</i>	R0100	171 K€
<i>Actions — cotées</i>	R0110	171 K€
<i>Actions — non cotées</i>	R0120	0 K€
<i>Obligations</i>	R0130	4 246 K€
<i>Obligations d'État</i>	R0140	0 K€
<i>Obligations d'entreprise</i>	R0150	4 246 K€
<i>Titres structurés</i>	R0160	0 K€
<i>Titres garantis</i>	R0170	0 K€
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	1 877 K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	0 K€
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	4 238 K€
<i>Autres investissements</i>	R0210	0 K€
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0 K€
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0 K€
<i>Avances sur police</i>	R0240	0 K€
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	0 K€
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	0 K€
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	1 223 K€
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	279 K€
<i>Non-vie hors santé</i>	R0290	0 K€
<i>Santé similaire à la non-vie</i>	R0300	279 K€
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	943 K€
<i>Santé similaire à la vie</i>	R0320	943 K€
<i>Vie hors santé, UC et indexés</i>	R0330	0 K€
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	0 K€
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	11 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0 K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	6 734 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0 K€
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0 K€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	9 339 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	819 K€
Total de l'actif	R0500	29 423 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	3 519 K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	0 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0 K€
Meilleure estimation	R0540	0 K€
Marge de risque	R0550	0 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	3 519 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0 K€
Meilleure estimation	R0580	3 179 K€
Marge de risque	R0590	341 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	1 113 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	1 113 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0 K€
Meilleure estimation	R0630	1 089 K€
Marge de risque	R0640	24 K€
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	0 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0 K€
Meilleure estimation	R0670	0 K€
Marge de risque	R0680	0 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0 K€
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	0 K€
<i>Meilleure estimation</i>	R0710	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0720	0 K€
Autres provisions techniques	R0730	0 K€
Passifs éventuels	R0740	0 K€
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	80 K€
Provisions pour retraite	R0760	0 K€
Dépôts des réassureurs	R0770	0 K€
Passifs d'impôts différés	R0780	436 K€
Produits dérivés	R0790	0 K€
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0 K€
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0 K€
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	0 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	1 001 K€
Autres dettes (hors assurance)	R0840	7 772 K€
Passifs subordonnés	R0850	1 452 K€
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0 K€
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	1 452 K€
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	1 K€
Total du passif	R0900	15 375 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	14 048 K€

Energie Mutuelle

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
					C0200
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	26 220 K€	0 K€	0 K€	26 220 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	2 039 K€	0 K€	0 K€	2 039 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				0 K€
Part des réassureurs	R0140	7 625 K€	0 K€	0 K€	7 625 K€
Net	R0200	20 634 K€	0 K€	0 K€	20 634 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				0 K€
Part des réassureurs	R0240	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R0300	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	18 402 K€	0 K€	0 K€	18 402 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	2 293 K€	0 K€	0 K€	2 293 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				0 K€
Part des réassureurs	R0340	6 057 K€	0 K€	0 K€	6 057 K€
Net	R0400	14 638 K€	0 K€	0 K€	14 638 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	-296K€	0K€	0K€	-296K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0K€	0K€	0K€	0K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440	0K€	0K€	0K€	0K€
Net	R0500	-296K€	0K€	0K€	-296K€
Dépenses engagées	R0550	5 615K€	0K€	0K€	5 615K€
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				5 615K€

Energie Mutuelle

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie	
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	
Primes émises									
Brut	R1410	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Part des réassureurs	R1420	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R1500	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Primes acquises									
Brut	R1510	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Part des réassureurs	R1520	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R1600	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Charge des sinistres									
Brut	R1610	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Part des réassureurs	R1620	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R1700	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Part des réassureurs	R1720	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R1800	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Dépenses engagées	R1900	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Autres dépenses	R2500								0 K€
Total des dépenses	R2600								0 K€

Energie Mutuelle
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140
R0010								
Primes émises								
Brut — Assurance directe	R0110	26 220 K€					26 220 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	2 039 K€					2 039 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0140	7 625 K€					7 625 K€	
Net	R0200	20 634 K€					20 634 K€	
Primes acquises								
Brut — Assurance directe	R0210	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0240	0 K€					0 K€	
Net	R0300	0 K€					0 K€	
Charge des sinistres								
Brut — Assurance directe	R0310	18 402 K€					18 402 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	2 293 K€					2 293 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0340	6 057 K€					6 057 K€	
Net	R0400	14 638 K€					14 638 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut — Assurance directe	R0410	-296 K€					-296 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0440	0 K€					0 K€	
Net	R0500	-296 K€					-296 K€	
Dépenses engagées	R0550	5 615 K€					5 615 K€	
Autres dépenses	R1200						0 K€	
Total des dépenses	R1300						5 615 K€	

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
R1400								
Primes émises								
Brut	R1410	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R1420	0 K€					0 K€	
Net	R1500	0 K€					0 K€	
Primes acquises								
Brut	R1510	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R1520	0 K€					0 K€	
Net	R1600	0 K€					0 K€	
Charge des sinistres								
Brut	R1610	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R1620	0 K€					0 K€	
Net	R1700	0 K€					0 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R1720	0 K€					0 K€	
Net	R1800	0 K€					0 K€	
Dépenses engagées	R1900	0 K€					0 K€	
Autres dépenses	R2500						0 K€	
Total des dépenses	R2600						0 K€	

Energie Mutuelle
S.12.01
Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Autres assurances vie		Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
				Contrats sans options ni garanties		
		C0020	C0060	C0070	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Meilleure estimation brute	R0030	0 K€		0 K€	0 K€	0 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0 K€		0 K€	0 K€	0 K€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	0 K€		0 K€	0 K€	0 K€
Marge de risque	R0100	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Meilleure estimation	R0120	0 K€		0 K€	0 K€	0 K€
Marge de risque	R0130	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Provisions techniques — Total	R0200	0 k€	0 k€		0 k€	0 k€

		Assurance santé (assurance directe)	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
				C0160
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 K€	0 K€	0 k€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Meilleure estimation brute	R0030	0 K€	0 K€	1 089 k€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0 K€	0 K€	943 k€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	0 K€	0 K€	146 k€
Marge de risque	R0100	0 K€	0 K€	24 k€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 K€	0 K€	0 k€
Meilleure estimation	R0120	0 K€	0 K€	0 k€
Marge de risque	R0130	0 K€	0 K€	0 k€
Provisions techniques — Total	R0200	0 K€	0 K€	1 113 k€

Energie Mutuelle						
S.17.01						
Provisions techniques non-vie						
		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance de protection juridique	Assistance	
		C0020	C0030	C0110	C0120	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	-617 K€	0 K€	0 K€	0 K€	-617 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-637 K€	0 K€	0 K€	0 K€	-637 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	20 K€	0 K€	0 K€	0 K€	20 K€
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	3 796 K€	0 K€	0 K€	0 K€	3 796 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	916 K€	0 K€	0 K€	0 K€	916 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	2 879 K€	0 K€	0 K€	0 K€	2 879 K€
Total meilleure estimation — brut	R0260	3 179 K€	0 K€	0 K€	0 K€	3 179 K€
Total meilleure estimation — net	R0270	2 899 K€	0 K€	0 K€	0 K€	2 899 K€
Marge de risque	R0280	341 K€	0 K€	0 K€	0 K€	341 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Meilleure estimation	R0300	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Marge de risque	R0310	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques — Total						
Provisions techniques — Total	R0320	3 519 K€	0 K€	0 K€	0 K€	3 519 K€
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie — total	R0330	279 K€	0 K€	0 K€	0 K€	279 K€
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0340	3 240 K€	0 K€	0 K€	0 K€	3 240 K€

Energie Mutuelle
S.19.01 - Année d'accident
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

20021	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											0 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
N-8	R0170	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
N-7	R0180	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
N-6	R0190	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
N-5	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
N-4	R0210	12 655 K€	1 597 K€	57 K€	6 K€	0 K€						
N-3	R0220	12 697 K€	1 825 K€	47 K€	3 K€							
N-2	R0230	13 486 K€	1 819 K€	66 K€								
N-1	R0240	15 631 K€	1 885 K€									
N	R0250	16 224 K€										

	Année	Somme des années (cumulés)	
		C0170	C0180
Précédentes	R0100	0 K€	0 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€
N-8	R0170	0 K€	0 K€
N-7	R0180	0 K€	0 K€
N-6	R0190	0 K€	0 K€
N-5	R0200	0 K€	0 K€
N-4	R0210	0 K€	0 K€
N-3	R0220	3 K€	14 314 K€
N-2	R0230	66 K€	14 572 K€
N-1	R0240	1 885 K€	15 358 K€
N	R0250	16 224 K€	17 592 K€
Total	R0260	18 178 K€	16 224 K€

S.19.01 - Année de souscription
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

R0170	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											0 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
N-8	R0170	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
N-7	R0180	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
N-6	R0190	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
N-5	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	1 K€					
N-4	R0210	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	2 K€					
N-3	R0220	0 K€	0 K€	0 K€	7 K€							
N-2	R0230	0 K€	0 K€	17 K€								
N-1	R0240	0 K€	157 K€									
N	R0250	3 056 K€										

	Année	En fin d'année
		C0360
Précédentes	R0100	0 K€
N-9	R0160	0 K€
N-8	R0170	0 K€
N-7	R0180	0 K€
N-6	R0190	0 K€
N-5	R0200	1 K€
N-4	R0210	2 K€
N-3	R0220	7 K€
N-2	R0230	17 K€
N-1	R0240	157 K€
N	R0250	3 056 K€
Total	R0260	3 240 K€

Energie Mutuelle

S.22.01

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	4 632 K€	0 K€	0 K€	38 K€	0 K€
Fonds propres de base	R0020	15 500 K€	0 K€	0 K€	-17 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	15 500 K€	0 K€	0 K€	-17 K€	0 K€
Capital de solvabilité requis	R0090	6 102 K€	0 K€	0 K€	3 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	14 548 K€	0 K€	0 K€	-17 K€	0 K€
Minimum de capital requis	R0110	2 500 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€

Energie Mutuelle

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	229 K€	229 K€			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	13 819 K€	13 819 K€			
Passifs subordonnés	R0140	1 452 K€			1 452 K€	
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	15 500 K€	14 048 K€		1 452 K€	
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	15 500 K€	14 048 K€		1 452 K€	
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	15 500 K€	14 048 K€		1 452 K€	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	15 500 K€	14 048 K€		1 452 K€	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	14 548 K€	14 048 K€		500 K€	
Capital de solvabilité requis	R0580	6 102 K€				
Minimum de capital requis	R0600	2 500 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	254%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	582%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	14 048 K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	229 K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	13 819 K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	275 K€
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	275 K€

Energie Mutuelle**S.25.01****Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard**

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	688 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	1 836 k€	
Risque de souscription en vie	R0030		
Risque de souscription en santé	R0040	3 863 k€	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-1 460 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	263 k€	
Capital de solvabilité requis de base	R0100	5 190 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	912 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	6 102 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	6 102 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

Energie Mutuelle

S.28.02

Minimum de capital requis (MCR) — Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

Activités en non-vie	Activités en vie
Résultat	Résultat
[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

	C0010	C0020
R0010	#N/A	#N/A

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
C0030	C0040	C0050	C0060
R0020	#N/A	#N/A	#N/A
R0030	#N/A	#N/A	#N/A
R0040	#N/A	#N/A	#N/A
R0050	#N/A	#N/A	#N/A
R0060	#N/A	#N/A	#N/A
R0070	#N/A	#N/A	#N/A
R0080	#N/A	#N/A	#N/A
R0090	#N/A	#N/A	#N/A
R0100	#N/A	#N/A	#N/A
R0110	#N/A	#N/A	#N/A
R0120	#N/A	#N/A	#N/A
R0130	#N/A	#N/A	#N/A
R0140	#N/A	#N/A	#N/A
R0150	#N/A	#N/A	#N/A
R0160	#N/A	#N/A	#N/A
R0170	#N/A	#N/A	#N/A

Activités en non-vie	Activités en vie
Résultat	Résultat
[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

	C0070	C0080
R0200	#N/A	#N/A

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
C0090	C0100	C0110	C0120
R0210	#N/A	#N/A	#N/A
R0220	#N/A	#N/A	#N/A
R0230	#N/A	#N/A	#N/A
R0240	#N/A	#N/A	#N/A
R0250	#N/A	#N/A	#N/A

Calcul du MCR global

	C0130
MCR linéaire	R0300 #N/A
Capital de solvabilité requis	R0310 #N/A
Plafond du MCR	R0320 #N/A
Plancher du MCR	R0330 #N/A
MCR combiné	R0340 #N/A
Seuil plancher absolu du MCR	R0350 #N/A
Minimum de capital requis	R0400 #N/A

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500 #N/A	#N/A
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510 #N/A	#N/A
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520 #N/A	#N/A
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530 #N/A	#N/A
Montant notionnel du MCR combiné	R0540 #N/A	#N/A
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550 #N/A	#N/A
Montant notionnel du MCR	R0560 #N/A	#N/A

CMAV

S.02.01

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0 K€
Actifs d'impôts différés	R0040	637 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	0 K€
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0 K€
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	605 455 K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	985 K€
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	42 875 K€
<i>Actions</i>	R0100	822 K€
<i>Actions — cotées</i>	R0110	0 K€
<i>Actions — non cotées</i>	R0120	822 K€
<i>Obligations</i>	R0130	388 947 K€
<i>Obligations d'État</i>	R0140	284 020 K€
<i>Obligations d'entreprise</i>	R0150	95 491 K€
<i>Titres structurés</i>	R0160	9 436 K€
<i>Titres garantis</i>	R0170	0 K€
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	171 826 K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	0 K€
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	0 K€
<i>Autres investissements</i>	R0210	0 K€
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	46 054 K€
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	290 K€
<i>Avances sur police</i>	R0240	290 K€
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	0 K€
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	0 K€
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	-42 K€
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	0 K€
<i>Non-vie hors santé</i>	R0290	0 K€
<i>Santé similaire à la non-vie</i>	R0300	0 K€
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	0 K€
<i>Santé similaire à la vie</i>	R0320	0 K€
<i>Vie hors santé, UC et indexés</i>	R0330	0 K€
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	-42 K€
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	4 237 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0 K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	10 287 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0 K€
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0 K€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	26 479 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0 K€
Total de l'actif	R0500	693 396 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	0 K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	0 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0 K€
Meilleure estimation	R0540	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0550	0 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	0 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0 K€
Meilleure estimation	R0580	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0590	0 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	340 275 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	0 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0 K€
Meilleure estimation	R0630	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0640	0 K€
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	340 275 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0 K€
Meilleure estimation	R0670	335 109 K€
<i>Marge de risque</i>	R0680	5 167 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	42 568 K€
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	42 568 K€
<i>Meilleure estimation</i>	R0710	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0720	0 K€
Autres provisions techniques	R0730	0 K€
Passifs éventuels	R0740	0 K€
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	255 K€
Provisions pour retraite	R0760	0 K€
Dépôts des réassureurs	R0770	0 K€
Passifs d'impôts différés	R0780	33 858 K€
Produits dérivés	R0790	0 K€
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0 K€
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0 K€
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	1 638 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	0 K€
Autres dettes (hors assurance)	R0840	44 639 K€
Passifs subordonnés	R0850	40 000 K€
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0 K€
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	40 000 K€
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	7 926 K€
Total du passif	R0900	511 158 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	182 238 K€

CMAV**S.05.01****Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité**

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
					C0200
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				0 K€
Part des réassureurs	R0140	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				0 K€
Part des réassureurs	R0240	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R0300	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				0 K€
Part des réassureurs	R0340	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R0400	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	0K€	0K€	0K€	0K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0K€	0K€	0K€	0K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440	0K€	0K€	0K€	0K€
Net	R0500	0K€	0K€	0K€	0K€
Dépenses engagées	R0550	0K€	0K€	0K€	0K€
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				0K€

CMAV

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total	
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie		
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280		C0300
Primes émises										
Brut	R1410	0 K€	8 542 K€	422 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	8 964 K€
Part des réassureurs	R1420	0 K€	0 K€	24 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	24 K€
Net	R1500		8 542 K€	398 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	8 940 K€
Primes acquises										
Brut	R1510	0 K€	7 700 K€	324 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	8 024 K€
Part des réassureurs	R1520	0 K€	0 K€	20 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	20 K€
Net	R1600	0 K€	7 700 K€	304 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	8 004 K€
Charge des sinistres										
Brut	R1610	0 K€	25 746 K€	3 015 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	28 761 K€
Part des réassureurs	R1620	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R1700	0 K€	25 746 K€	3 015 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	28 761 K€
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710	0 K€	-13 068 K€	-5 218 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	-18 285 K€
Part des réassureurs	R1720	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R1800	0 K€	-13 068 K€	-5 218 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	-18 285 K€
Dépenses engagées	R1900	0 K€	3 529 K€	257 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	3 785 K€
Autres dépenses	R2500									0 K€
Total des dépenses	R2600									3 785 K€

CMAV
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140
R0010								
Primes émises								
Brut — Assurance directe	R0110	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0140	0 K€					0 K€	
Net	R0200	0 K€					0 K€	
Primes acquises								
Brut — Assurance directe	R0210	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0240	0 K€					0 K€	
Net	R0300	0 K€					0 K€	
Charge des sinistres								
Brut — Assurance directe	R0310	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0340	0 K€					0 K€	
Net	R0400	0 K€					0 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut — Assurance directe	R0410	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0440	0 K€					0 K€	
Net	R0500	0 K€					0 K€	
Dépenses engagées	R0550	0 K€					0 K€	
Autres dépenses	R1200						0 K€	
Total des dépenses	R1300						0 K€	

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
R1400								
Primes émises								
Brut	R1410	8 964 K€					8 964 K€	
Part des réassureurs	R1420	24 K€					24 K€	
Net	R1500	8 940 K€					8 940 K€	
Primes acquises								
Brut	R1510	8 024 K€					8 024 K€	
Part des réassureurs	R1520	20 K€					20 K€	
Net	R1600	8 004 K€					8 004 K€	
Charge des sinistres								
Brut	R1610	28 761 K€					28 761 K€	
Part des réassureurs	R1620	0 K€					0 K€	
Net	R1700	28 761 K€					28 761 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710	-18 285 K€					-18 285 K€	
Part des réassureurs	R1720	0 K€					0 K€	
Net	R1800	-18 286 K€					-18 286 K€	
Dépenses engagées	R1900	3 785 K€					3 785 K€	
Autres dépenses	R2500						0 K€	
Total des dépenses	R2600						3 785 K€	

CMAV
S.12.01
Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Autres assurances vie		Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
				Contrats sans options ni garanties		
		C0020	C0060	C0070	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 K€	0 K€		0 K€	42 568 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 K€	0 K€		0 K€	-42 K€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Meilleure estimation brute	R0030	393 458 K€		0 K€	0 K€	393 458 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0 K€		0 K€	0 K€	0 K€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	393 458 K€		0 K€	0 K€	393 458 K€
Marge de risque	R0100	5 167 K€	0 K€		0 K€	5 167 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Meilleure estimation	R0120	-58 350 K€		0 K€	0 K€	-58 350 K€
Marge de risque	R0130	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Provisions techniques — Total	R0200	340 275 k€	0 k€		0 k€	382 843 k€

		Assurance santé (assurance directe)	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
				C0210
		C0160	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 K€	0 K€	0 k€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Meilleure estimation brute	R0030	0 K€	0 K€	0 k€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0 K€	0 K€	0 k€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	0 K€	0 K€	0 k€
Marge de risque	R0100	0 K€	0 K€	0 k€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 K€	0 K€	0 k€
Meilleure estimation	R0120	0 K€	0 K€	0 k€
Marge de risque	R0130	0 K€	0 K€	0 k€
Provisions techniques — Total	R0200	0 K€	0 K€	0 k€

CMAV**S.22.01****Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires**

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	382 843 K€	58 350 K€	0 K€	6 630 K€	0 K€
Fonds propres de base	R0020	222 238 K€	-38 241 K€	0 K€	-6 630 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	192 061 K€	-38 155 K€	0 K€	-6 630 K€	0 K€
Capital de solvabilité requis	R0090	19 646 K€	172 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	183 466 K€	-37 810 K€	0 K€	-6 630 K€	0 K€
Minimum de capital requis	R0110	6 142 K€	2 159 K€	0 K€	0 K€	0 K€

CMAV

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	480 K€	480 K€			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040					
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	181 758 K€	181 758 K€			
Passifs subordonnés	R0140	40 000 K€			40 000 K€	
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	222 238 K€	182 238 K€		40 000 K€	
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	222 238 K€	182 238 K€		40 000 K€	
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	222 238 K€	182 238 K€		40 000 K€	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	192 061 K€	182 238 K€		9 823 K€	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	183 466 K€	182 238 K€		1 228 K€	
Capital de solvabilité requis	R0580	19 646 K€				
Minimum de capital requis	R0600	6 142 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	978%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	2987%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	182 238 K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	480 K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	181 758 K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	1 793 K€
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	1 793 K€

CMAV**S.25.01****Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard**

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	40 072 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	3 700 k€	
Risque de souscription en vie	R0030	6 824 k€	Risque CAT - Simplification par les capitaux sous risque
Risque de souscription en santé	R0040		
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-7 127 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	43 468 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	1 508 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-15 014 k€
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	-10 316 k€
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	19 646 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	19 646 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

CMAV

S.28.02

Minimum de capital requis (MCR) — Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

Activités en non-vie	Activités en vie
Résultat [MCR]	Résultat [MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

	C0010	C0020
R0010	#N/A	#N/A

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
C0030	C0040	C0050	C0060
R0020	#N/A	#N/A	#N/A
R0030	#N/A	#N/A	#N/A
R0040	#N/A	#N/A	#N/A
R0050	#N/A	#N/A	#N/A
R0060	#N/A	#N/A	#N/A
R0070	#N/A	#N/A	#N/A
R0080	#N/A	#N/A	#N/A
R0090	#N/A	#N/A	#N/A
R0100	#N/A	#N/A	#N/A
R0110	#N/A	#N/A	#N/A
R0120	#N/A	#N/A	#N/A
R0130	#N/A	#N/A	#N/A
R0140	#N/A	#N/A	#N/A
R0150	#N/A	#N/A	#N/A
R0160	#N/A	#N/A	#N/A
R0170	#N/A	#N/A	#N/A

Activités en non-vie	Activités en vie
Résultat [MCR]	Résultat [MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

	C0070	C0080
R0200	#N/A	#N/A

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
C0090	C0100	C0110	C0120
R0210	#N/A	#N/A	#N/A
R0220	#N/A	#N/A	#N/A
R0230	#N/A	#N/A	#N/A
R0240	#N/A	#N/A	#N/A
R0250	#N/A	#N/A	#N/A

Calcul du MCR global

	C0130
MCR linéaire	R0300 #N/A
Capital de solvabilité requis	R0310 #N/A
Plafond du MCR	R0320 #N/A
Plancher du MCR	R0330 #N/A
MCR combiné	R0340 #N/A
Seuil plancher absolu du MCR	R0350 #N/A
Minimum de capital requis	R0400 #N/A

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500 #N/A	#N/A
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510 #N/A	#N/A
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520 #N/A	#N/A
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530 #N/A	#N/A
Montant notionnel du MCR combiné	R0540 #N/A	#N/A
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550 #N/A	#N/A
Montant notionnel du MCR	R0560 #N/A	#N/A

Quatrem

S.02.01

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0 K€
Actifs d'impôts différés	R0040	412 665 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	0 K€
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0 K€
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	7 948 689 K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	320 K€
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	26 395 K€
<i>Actions</i>	R0100	1 280 K€
<i>Actions — cotées</i>	R0110	0 K€
<i>Actions — non cotées</i>	R0120	1 280 K€
<i>Obligations</i>	R0130	5 374 610 K€
<i>Obligations d'État</i>	R0140	3 926 101 K€
<i>Obligations d'entreprise</i>	R0150	1 313 541 K€
<i>Titres structurés</i>	R0160	134 135 K€
<i>Titres garantis</i>	R0170	833 K€
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	2 505 974 K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	26 672 K€
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	13 439 K€
<i>Autres investissements</i>	R0210	0 K€
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	830 664 K€
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0 K€
<i>Avances sur police</i>	R0240	0 K€
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	0 K€
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	0 K€
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	200 436 K€
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	-33 052 K€
<i>Non-vie hors santé</i>	R0290	0 K€
<i>Santé similaire à la non-vie</i>	R0300	-33 052 K€
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	233 488 K€
<i>Santé similaire à la vie</i>	R0320	85 875 K€
<i>Vie hors santé, UC et indexés</i>	R0330	147 613 K€
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	0 K€
Dépôts auprès des cédantes	R0350	333 192 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	62 505 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	121 601 K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	17 240 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0 K€
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0 K€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	37 565 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	8 938 K€
Total de l'actif	R0500	9 973 494 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	692 141 K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	-0 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0 K€
Meilleure estimation	R0540	-0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0550	0 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	692 141 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0 K€
Meilleure estimation	R0580	659 022 K€
<i>Marge de risque</i>	R0590	33 119 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	5 408 923 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	675 900 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0 K€
Meilleure estimation	R0630	657 704 K€
<i>Marge de risque</i>	R0640	18 196 K€
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	4 733 023 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0 K€
Meilleure estimation	R0670	4 375 366 K€
<i>Marge de risque</i>	R0680	357 657 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	831 265 K€
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	831 265 K€
Meilleure estimation	R0710	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0720	0 K€
Autres provisions techniques	R0730	0 K€
Passifs éventuels	R0740	0 K€
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	25 230 K€
Provisions pour retraite	R0760	0 K€
Dépôts des réassureurs	R0770	74 077 K€
Passifs d'impôts différés	R0780	782 756 K€
Produits dérivés	R0790	0 K€
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	8 K€
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	3 318 K€
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	91 743 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	62 749 K€
Autres dettes (hors assurance)	R0840	67 582 K€
Passifs subordonnés	R0850	151 000 K€
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0 K€
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	151 000 K€
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	56 944 K€
Total du passif	R0900	8 247 735 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	1 725 759 K€

Quatrem

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
					C0200
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	694 143 K€	215 278 K€	0 K€	909 421 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	98 129 K€	45 644 K€	0 K€	143 773 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				0 K€
Part des réassureurs	R0140	55 141 K€	35 049 K€	0 K€	90 190 K€
Net	R0200	737 131 K€	225 873 K€	0 K€	963 004 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	619 217 K€	193 163 K€	0 K€	812 381 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	142 028 K€	51 866 K€	0 K€	193 894 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				0 K€
Part des réassureurs	R0240	61 784 K€	43 625 K€	0 K€	105 410 K€
Net	R0300	699 461 K€	201 404 K€	0 K€	900 865 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	466 392 K€	56 354 K€	0 K€	522 745 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	114 775 K€	22 512 K€	0 K€	137 287 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				0 K€
Part des réassureurs	R0340	51 610 K€	8 815 K€	0 K€	60 425 K€
Net	R0400	529 557 K€	70 050 K€	0 K€	599 607 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	1 483K€	-4 992K€	0K€	-3 510K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	5 652K€	318K€	0K€	5 971K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440	0K€	0K€	0K€	0K€
Net	R0500	7 135K€	-4 674K€	0K€	2 461K€
Dépenses engagées	R0550	150 340K€	24 149K€	0K€	174 488K€
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				174 488K€

Quatrem

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total	
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie		
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280		C0300
Primes émises										
Brut	R1410	78 806 K€	184 840 K€	26 029 K€	145 299 K€	0 K€	0 K€	0 K€	64 930 K€	499 903 K€
Part des réassureurs	R1420	4 131 K€	6 591 K€	0 K€	23 610 K€	0 K€	0 K€	0 K€	21 526 K€	55 858 K€
Net	R1500	74 675 K€	178 248 K€	26 029 K€	121 689 K€	0 K€	0 K€	0 K€	43 403 K€	444 045 K€
Primes acquises										
Brut	R1510	74 234 K€	163 988 K€	21 014 K€	130 077 K€	0 K€	0 K€	0 K€	72 700 K€	462 013 K€
Part des réassureurs	R1520	-3 938 K€	1 558 K€	0 K€	29 044 K€	0 K€	0 K€	0 K€	29 178 K€	55 841 K€
Net	R1600	78 172 K€	162 431 K€	21 014 K€	101 034 K€	0 K€	0 K€	0 K€	43 522 K€	406 172 K€
Charge des sinistres										
Brut	R1610	36 603 K€	152 659 K€	23 257 K€	83 506 K€	87 840 K€	0 K€	27 053 K€	53 925 K€	464 842 K€
Part des réassureurs	R1620	-717 K€	3 394 K€	0 K€	12 682 K€	10 217 K€	0 K€	1 462 K€	25 998 K€	53 036 K€
Net	R1700	37 320 K€	149 265 K€	23 257 K€	70 824 K€	77 622 K€	0 K€	25 591 K€	27 927 K€	411 806 K€
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710	-12 209 K€	99 014 K€	-32 049 K€	4 808 K€	-13 370 K€	0 K€	443 K€	-7 963 K€	38 675 K€
Part des réassureurs	R1720	12 K€	-3 603 K€	0 K€	347 K€	0 K€	0 K€	0 K€	1 803 K€	-1 440 K€
Net	R1800	-12 221 K€	102 617 K€	-32 049 K€	4 461 K€	-13 370 K€	0 K€	443 K€	-9 766 K€	40 115 K€
Dépenses engagées	R1900	38 959 K€	27 322 K€	5 806 K€	39 868 K€	26 268 K€	0 K€	1 714 K€	-4 242 K€	135 695 K€
Autres dépenses	R2500									0 K€
Total des dépenses	R2600									135 695 K€

Quatrem
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine		
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050		C0060	C0070
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120		C0130	C0140
R0010									
Primes émises									
Brut — Assurance directe	R0110	909 421 K€						909 421 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	143 773 K€						143 773 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0140	90 190 K€						90 190 K€	
Net	R0200	963 004 K€						963 004 K€	
Primes acquises									
Brut — Assurance directe	R0210	812 381 K€						812 381 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	193 894 K€						193 894 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0240	105 410 K€						105 410 K€	
Net	R0300	900 865 K€						900 865 K€	
Charge des sinistres									
Brut — Assurance directe	R0310	522 745 K€						522 745 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	137 287 K€						137 287 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0340	60 425 K€						60 425 K€	
Net	R0400	599 607 K€						599 607 K€	
Variation des autres provisions techniques									
Brut — Assurance directe	R0410	-3 510 K€						-3 510 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	5 971 K€						5 971 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0440	0 K€						0 K€	
Net	R0500	2 461 K€						2 461 K€	
Dépenses engagées	R0550	174 488 K€						174 488 K€	
Autres dépenses	R1200	0 K€						0 K€	
Total des dépenses	R1300	174 488 K€						174 488 K€	

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine		
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190		C0200	C0210
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260		C0270	C0280
R1400									
Primes émises									
Brut	R1410	499 903 K€						499 903 K€	
Part des réassureurs	R1420	55 858 K€						55 858 K€	
Net	R1500	444 045 K€						444 045 K€	
Primes acquises									
Brut	R1510	462 013 K€						462 013 K€	
Part des réassureurs	R1520	55 841 K€						55 841 K€	
Net	R1600	406 172 K€						406 172 K€	
Charge des sinistres									
Brut	R1610	464 842 K€						464 842 K€	
Part des réassureurs	R1620	53 036 K€						53 036 K€	
Net	R1700	411 806 K€						411 806 K€	
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710	38 675 K€						38 675 K€	
Part des réassureurs	R1720	-1 440 K€						-1 440 K€	
Net	R1800	40 115 K€						40 115 K€	
Dépenses engagées	R1900	135 695 K€						135 695 K€	
Autres dépenses	R2500	0 K€						0 K€	
Total des dépenses	R2600	135 695 K€						135 695 K€	

Quatrem
S.12.01
Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Autres assurances vie		Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
				Contrats sans options ni garanties		
		C0020	C0060	C0070	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 K€	0 K€		0 K€	831 265 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Meilleure estimation brute	R0030	4 512 246 K€		576 984 K€	223 144 K€	5 312 373 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	39 089 K€		75 969 K€	32 555 K€	147 613 K€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	4 473 156 K€		501 015 K€	190 589 K€	5 164 761 K€
Marge de risque	R0100	327 837 K€	23 643 K€		6 178 K€	357 657 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Meilleure estimation	R0120	-908 502 K€		-4 934 K€	-23 572 K€	-937 008 K€
Marge de risque	R0130	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Provisions techniques — Total	R0200	3 931 580 k€	595 693 k€		205 750 k€	5 564 288 k€

		Assurance santé (assurance directe)	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
				C0210
		C0160	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 K€	0 K€	0 k€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Meilleure estimation brute	R0030	0 K€	158 192 K€	695 924 k€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0 K€	8 733 K€	85 875 k€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	0 K€	149 459 K€	610 049 k€
Marge de risque	R0100	1 724 K€	4 307 K€	18 196 k€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 K€	0 K€	0 k€
Meilleure estimation	R0120	0 K€	-16 710 K€	-38 220 k€
Marge de risque	R0130	0 K€	0 K€	0 k€
Provisions techniques — Total	R0200	58 585 K€	145 789 K€	675 900 k€

Quatrem						
S.17.01						
Provisions techniques non-vie						
		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance de protection juridique	Assistance	
		C0020	C0030	C0110	C0120	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	-376 877 K€	-110 945 K€	0 K€	0 K€	-487 821 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-185 296 K€	-82 175 K€	0 K€	0 K€	-267 471 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-191 581 K€	-28 769 K€	0 K€	0 K€	-220 350 K€
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	404 172 K€	766 183 K€	0 K€	0 K€	1 170 355 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	138 969 K€	95 948 K€	0 K€	0 K€	234 917 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	265 204 K€	670 235 K€	0 K€	0 K€	935 438 K€
Total meilleure estimation — brut	R0260	27 296 K€	655 238 K€	0 K€	0 K€	682 534 K€
Total meilleure estimation — net	R0270	73 623 K€	641 465 K€	0 K€	0 K€	715 088 K€
Marge de risque	R0280	11 434 K€	21 675 K€	0 K€	0 K€	33 109 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Meilleure estimation	R0300	0 K€	-22 209 K€	0 K€	0 K€	-22 209 K€
Marge de risque	R0310	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques — Total						
Provisions techniques — Total	R0320	38 730 K€	654 704 K€	0 K€	0 K€	693 434 K€
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie — total	R0330	-46 327 K€	13 773 K€	0 K€	0 K€	-32 554 K€
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0340	85 057 K€	640 931 K€	0 K€	0 K€	725 988 K€

Quatrem
S.19.01 - Année d'accident
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription	20021	Année d'accident
--	-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											71 914 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-8	R0170	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€		
N-7	R0180	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€			
N-6	R0190	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€				
N-5	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€					
N-4	R0210	22 329 K€	41 109 K€	9 607 K€	686 K€	35 K€						
N-3	R0220	28 133 K€	41 983 K€	11 098 K€	205 K€							
N-2	R0230	358 615 K€	186 715 K€	21 269 K€								
N-1	R0240	331 124 K€	193 615 K€									
N	R0250	392 075 K€										

	Année	Somme des années (cumulés)	
		C0170	C0180
Précédentes	R0100	71 914 K€	71 914 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€
N-8	R0170	0 K€	0 K€
N-7	R0180	0 K€	0 K€
N-6	R0190	0 K€	0 K€
N-5	R0200	0 K€	0 K€
N-4	R0210	35 K€	73 766 K€
N-3	R0220	205 K€	81 418 K€
N-2	R0230	21 269 K€	566 598 K€
N-1	R0240	193 615 K€	524 739 K€
N	R0250	392 075 K€	392 075 K€
Total	R0260	679 112 K€	1 710 511 K€

S.19.01 - Année de souscription
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription	R0170	Année d'accident
--	-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											0 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	2 731 K€	
N-8	R0170	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	1 151 K€		
N-7	R0180	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	1 108 K€			
N-6	R0190	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	729 K€				
N-5	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	539 K€					
N-4	R0210	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	937 K€						
N-3	R0220	0 K€	0 K€	0 K€	68 319 K€							
N-2	R0230	0 K€	0 K€	365 643 K€								
N-1	R0240	0 K€	422 829 K€									
N	R0250	338 622 K€										

	Année	En fin d'année
		C0360
Précédentes	R0100	0 K€
N-9	R0160	2 731 K€
N-8	R0170	1 151 K€
N-7	R0180	1 108 K€
N-6	R0190	729 K€
N-5	R0200	539 K€
N-4	R0210	937 K€
N-3	R0220	68 319 K€
N-2	R0230	365 643 K€
N-1	R0240	422 829 K€
N	R0250	338 622 K€
Total	R0260	1 202 609 K€

Quatrem

S.22.01

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	6 932 329 K€	997 437 K€	0 K€	158 242 K€	0 K€
Fonds propres de base	R0020	1 876 759 K€	-654 020 K€	0 K€	-158 242 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	1 876 759 K€	-654 020 K€	0 K€	-158 242 K€	0 K€
Capital de solvabilité requis	R0090	515 748 K€	244 580 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	1 772 176 K€	-632 169 K€	0 K€	-158 242 K€	0 K€
Minimum de capital requis	R0110	232 086 K€	109 253 K€	0 K€	0 K€	0 K€

Quatrem

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	510 426 K€	510 426 K€			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040					
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	1 215 333 K€	1 215 333 K€			
Passifs subordonnés	R0140	151 000 K€			151 000 K€	
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	1 876 759 K€	1 725 759 K€		151 000 K€	
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	1 876 759 K€	1 725 759 K€		151 000 K€	
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	1 876 759 K€	1 725 759 K€		151 000 K€	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	1 876 759 K€	1 725 759 K€		151 000 K€	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	1 772 176 K€	1 725 759 K€		46 417 K€	
Capital de solvabilité requis	R0580	515 748 K€				
Minimum de capital requis	R0600	232 086 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	364%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	764%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	1 725 759 K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	510 426 K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	1 215 333 K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	167 294 K€
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	246 083 K€
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	413 377 K€

Quatrem**S.25.01****Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard**

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	610 882 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	46 375 k€	
Risque de souscription en vie	R0030	222 413 k€	Risque CAT - Simplification par les capitaux sous risque
Risque de souscription en santé	R0040	419 795 k€	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-365 164 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	934 302 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	48 484 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-196 226 k€
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	-270 813 k€
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	515 748 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	515 748 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

Quatrem

S.28.02

Minimum de capital requis (MCR) — Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

	C0010	C0020
R0010	136 416 k€	0 k€

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
C0030	C0040	C0050	C0060
R0020	73 623 k€	725 470 k€	0 k€
R0030	619 256 k€	214 397 k€	0 k€
R0040	0 k€	0 k€	0 k€
R0050	0 k€	0 k€	0 k€
R0060	0 k€	0 k€	0 k€
R0070	0 k€	0 k€	0 k€
R0080	0 k€	0 k€	0 k€
R0090	0 k€	0 k€	0 k€
R0100	0 k€	0 k€	0 k€
R0110	0 k€	0 k€	0 k€
R0120	0 k€	0 k€	0 k€
R0130	0 k€	0 k€	0 k€
R0140	0 k€	0 k€	0 k€
R0150	0 k€	0 k€	0 k€
R0160	0 k€	0 k€	0 k€
R0170	0 k€	0 k€	0 k€

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

	C0070	C0080
R0200	0 k€	166 511 k€

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
C0090	C0100	C0110	C0120
R0210	0 k€	3 036 405 k€	
R0220	0 k€	528 249 k€	
R0230	0 k€	831 265 k€	
R0240	0 k€	1 234 927 k€	
R0250	0 k€		71 257 666 k€

Calcul du MCR global

	C0130
MCR linéaire	R0300 302 927 k€
Capital de solvabilité requis	R0310 515 748 k€
Plafond du MCR	R0320 232 086 k€
Plancher du MCR	R0330 128 937 k€
MCR combiné	R0340 232 086 k€
Seuil plancher absolu du MCR	R0350 6 200 k€
Minimum de capital requis	R0400 232 086 k€

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500 136 416 k€	166 511 k€
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510 232 255 k€	283 492 k€
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520 104 515 k€	127 572 k€
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530 58 064 k€	70 873 k€
Montant notionnel du MCR combiné	R0540 104 515 k€	127 572 k€
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550 2 500 k€	3 700 k€
Montant notionnel du MCR	R0560 104 515 k€	127 572 k€

Auxia

S.02.01

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0 K€
Actifs d'impôts différés	R0040	21 788 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	0 K€
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0 K€
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	1 321 837 K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	0 K€
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	5 143 K€
<i>Actions</i>	R0100	327 K€
<i>Actions — cotées</i>	R0110	0 K€
<i>Actions — non cotées</i>	R0120	327 K€
<i>Obligations</i>	R0130	759 869 K€
<i>Obligations d'État</i>	R0140	531 897 K€
<i>Obligations d'entreprise</i>	R0150	227 972 K€
<i>Titres structurés</i>	R0160	0 K€
<i>Titres garantis</i>	R0170	0 K€
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	556 498 K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	0 K€
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	0 K€
<i>Autres investissements</i>	R0210	0 K€
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	85 415 K€
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0 K€
<i>Avances sur police</i>	R0240	0 K€
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	0 K€
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	0 K€
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	81 047 K€
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	39 K€
<i>Non-vie hors santé</i>	R0290	0 K€
<i>Santé similaire à la non-vie</i>	R0300	39 K€
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	81 008 K€
<i>Santé similaire à la vie</i>	R0320	77 798 K€
<i>Vie hors santé, UC et indexés</i>	R0330	3 211 K€
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	0 K€
Dépôts auprès des cédantes	R0350	490 588 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	8 016 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	334 K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	16 577 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0 K€
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0 K€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	16 140 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0 K€
Total de l'actif	R0500	2 041 742 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	-3 715 K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	0 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0 K€
Meilleure estimation	R0540	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0550	0 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	-3 715 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0 K€
Meilleure estimation	R0580	-3 726 K€
<i>Marge de risque</i>	R0590	11 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	1 559 015 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	79 999 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0 K€
Meilleure estimation	R0630	77 990 K€
<i>Marge de risque</i>	R0640	2 009 K€
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	1 479 016 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0 K€
Meilleure estimation	R0670	1 458 271 K€
<i>Marge de risque</i>	R0680	20 745 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	85 476 K€
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	85 476 K€
Meilleure estimation	R0710	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0720	0 K€
Autres provisions techniques	R0730	0 K€
Passifs éventuels	R0740	0 K€
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	1 172 K€
Provisions pour retraite	R0760	0 K€
Dépôts des réassureurs	R0770	3 388 K€
Passifs d'impôts différés	R0780	89 895 K€
Produits dérivés	R0790	0 K€
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0 K€
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0 K€
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	6 559 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	3 573 K€
Autres dettes (hors assurance)	R0840	23 587 K€
Passifs subordonnés	R0850	0 K€
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0 K€
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0 K€
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	9 208 K€
Total du passif	R0900	1 778 158 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	263 584 K€

Auxia**S.05.01****Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité**

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
					C0200
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	0 K€	14 554 K€	0 K€	14 554 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				0 K€
Part des réassureurs	R0140	0 K€	260 K€	0 K€	260 K€
Net	R0200	0 K€	14 294 K€	0 K€	14 294 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	0 K€	13 889 K€	0 K€	13 889 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				0 K€
Part des réassureurs	R0240	0 K€	211 K€	0 K€	211 K€
Net	R0300	0 K€	13 678 K€	0 K€	13 678 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	0 K€	1 898 K€	0 K€	1 898 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				0 K€
Part des réassureurs	R0340	0 K€	44 K€	0 K€	44 K€
Net	R0400	0 K€	1 854 K€	0 K€	1 854 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	0K€	-364K€	0K€	-364K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0K€	0K€	0K€	0K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440	0K€	-364K€	0K€	-364K€
Net	R0500	0K€	0K€	0K€	0K€
Dépenses engagées	R0550	0K€	8 310K€	0K€	8 310K€
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				8 310K€

Auxia

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total	
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie		
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280		C0300
Primes émises										
Brut	R1410	14 677 K€	125 811 K€	256 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	92 835 K€	233 579 K€
Part des réassureurs	R1420	12 540 K€	925 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	13 465 K€
Net	R1500		124 886 K€	256 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	92 835 K€	220 114 K€
Primes acquises										
Brut	R1510	13 176 K€	125 388 K€	256 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	80 842 K€	219 662 K€
Part des réassureurs	R1520	11 224 K€	884 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	12 107 K€
Net	R1600	1 952 K€	124 504 K€	256 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	80 842 K€	207 555 K€
Charge des sinistres										
Brut	R1610	7 902 K€	104 632 K€	4 791 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	28 763 K€	146 087 K€
Part des réassureurs	R1620	7 755 K€	268 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	8 023 K€
Net	R1700	147 K€	104 364 K€	4 791 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	28 763 K€	138 064 K€
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710	2 774 K€	-1 447 K€	-6 877 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	40 909 K€	35 360 K€
Part des réassureurs	R1720	447 K€	94 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	541 K€
Net	R1800	2 327 K€	-1 541 K€	-6 877 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	40 909 K€	34 819 K€
Dépenses engagées	R1900	-1 291 K€	22 702 K€	650 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	7 383 K€	29 443 K€
Autres dépenses	R2500									0 K€
Total des dépenses	R2600									29 443 K€

Auxia
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine		
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050		C0060	C0070
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120		C0130	C0140
R0010									
Primes émises									
Brut — Assurance directe	R0110	14 554 K€						14 554 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0 K€						0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0140	260 K€						260 K€	
Net	R0200	14 294 K€						14 294 K€	
Primes acquises									
Brut — Assurance directe	R0210	13 889 K€						13 889 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0 K€						0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0240	211 K€						211 K€	
Net	R0300	13 678 K€						13 678 K€	
Charge des sinistres									
Brut — Assurance directe	R0310	1 898 K€						1 898 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0 K€						0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0340	44 K€						44 K€	
Net	R0400	1 854 K€						1 854 K€	
Variation des autres provisions techniques									
Brut — Assurance directe	R0410	-364 K€						-364 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0 K€						0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	0 K€						0 K€	
Part des réassureurs	R0440	-364 K€						-364 K€	
Net	R0500	0 K€						0 K€	
Dépenses engagées	R0550	8 310 K€						8 310 K€	
Autres dépenses	R1200							0 K€	
Total des dépenses	R1300							8 310 K€	

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine		
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190		C0200	C0210
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260		C0270	C0280
R1400									
Primes émises									
Brut	R1410	233 579 K€						233 579 K€	
Part des réassureurs	R1420	13 465 K€						13 465 K€	
Net	R1500	220 114 K€						220 114 K€	
Primes acquises									
Brut	R1510	219 662 K€						219 662 K€	
Part des réassureurs	R1520	12 107 K€						12 107 K€	
Net	R1600	207 555 K€						207 555 K€	
Charge des sinistres									
Brut	R1610	146 087 K€						146 087 K€	
Part des réassureurs	R1620	8 023 K€						8 023 K€	
Net	R1700	138 064 K€						138 064 K€	
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710	35 360 K€						35 360 K€	
Part des réassureurs	R1720	541 K€						541 K€	
Net	R1800	34 819 K€						34 819 K€	
Dépenses engagées	R1900	29 443 K€						29 443 K€	
Autres dépenses	R2500							0 K€	
Total des dépenses	R2600							29 443 K€	

Auxia
S.12.01
Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Autres assurances vie		Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
				Contrats sans options ni garanties		
		C0020	C0060	C0070	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 K€	0 K€		0 K€	85 476 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Meilleure estimation brute	R0030	1 112 761 K€		0 K€	489 130 K€	1 601 890 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	3 211 K€		0 K€	0 K€	3 211 K€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	1 109 550 K€		0 K€	489 130 K€	1 598 680 K€
Marge de risque	R0100	19 451 K€	0 K€		1 294 K€	20 745 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Meilleure estimation	R0120	-139 494 K€		0 K€	-4 125 K€	-143 619 K€
Marge de risque	R0130	0 K€	0 K€		0 K€	0 K€
Provisions techniques — Total	R0200	992 718 k€	0 k€		486 299 k€	1 564 493 k€

		Assurance santé (assurance directe)	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
				C0210
		C0160	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0 K€	0 K€	0 k€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Meilleure estimation brute	R0030	0 K€	0 K€	77 990 k€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0 K€	0 K€	77 798 k€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	0 K€	0 K€	192 k€
Marge de risque	R0100	2 009 K€	0 K€	2 009 k€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0 K€	0 K€	0 k€
Meilleure estimation	R0120	0 K€	0 K€	0 k€
Marge de risque	R0130	0 K€	0 K€	0 k€
Provisions techniques — Total	R0200	79 999 K€	0 K€	79 999 k€

Auxia						
S.17.01						
Provisions techniques non-vie						
		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance de protection juridique	Assistance	
		C0020	C0030	C0110	C0120	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	0 K€	-4 249 K€	0 K€	0 K€	-4 249 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0 K€	39 K€	0 K€	0 K€	39 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0 K€	-4 287 K€	0 K€	0 K€	-4 287 K€
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	0 K€	523 K€	0 K€	0 K€	523 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0 K€	523 K€	0 K€	0 K€	523 K€
Total meilleure estimation — brut	R0260	0 K€	-3 726 K€	0 K€	0 K€	-3 726 K€
Total meilleure estimation — net	R0270	0 K€	-3 765 K€	0 K€	0 K€	-3 765 K€
Marge de risque	R0280	0 K€	11 K€	0 K€	0 K€	11 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Meilleure estimation	R0300	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Marge de risque	R0310	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques — Total						
Provisions techniques — Total	R0320	0 K€	-3 715 K€	0 K€	0 K€	-3 715 K€
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie — total	R0330	0 K€	39 K€	0 K€	0 K€	39 K€
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0340	0 K€	-3 753 K€	0 K€	0 K€	-3 753 K€

Auxia
S.19.01 - Année d'accident
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

20021	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											0 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-8	R0170	16 K€	14 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€		
N-7	R0180	58 K€	17 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€		
N-6	R0190	142 K€	34 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€				
N-5	R0200	179 K€	47 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€					
N-4	R0210	265 K€	52 K€	0 K€	1 K€	0 K€						
N-3	R0220	300 K€	77 K€	8 K€	2 K€							
N-2	R0230	357 K€	259 K€	1 K€								
N-1	R0240	782 K€	356 K€									
N	R0250	1 470 K€										

	Année	Somme des années (cumulés)	
		C0170	C0180
Précédentes	R0100	0 K€	0 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€
N-8	R0170	0 K€	30 K€
N-7	R0180	0 K€	75 K€
N-6	R0190	0 K€	176 K€
N-5	R0200	0 K€	226 K€
N-4	R0210	0 K€	318 K€
N-3	R0220	2 K€	386 K€
N-2	R0230	1 K€	617 K€
N-1	R0240	356 K€	1 138 K€
N	R0250	1 470 K€	1 470 K€
Total	R0260	1 828 K€	4 437 K€

S.19.01 - Année de souscription
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

R0170	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											0 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-8	R0170	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-7	R0180	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€		
N-6	R0190	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€		
N-5	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€			
N-4	R0210	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€					
N-3	R0220	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€							
N-2	R0230	0 K€	0 K€	0 K€								
N-1	R0240	0 K€	104 K€									
N	R0250	418 K€										

	Année	En fin d'année
		C0360
Précédentes	R0100	0 K€
N-9	R0160	0 K€
N-8	R0170	0 K€
N-7	R0180	0 K€
N-6	R0190	0 K€
N-5	R0200	0 K€
N-4	R0210	0 K€
N-3	R0220	0 K€
N-2	R0230	0 K€
N-1	R0240	104 K€
N	R0250	418 K€
Total	R0260	522 K€

Auxia

S.22.01

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	1 640 776 K€	143 619 K€	0 K€	22 197 K€	0 K€
Fonds propres de base	R0020	263 584 K€	-94 171 K€	0 K€	-22 197 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	263 584 K€	-94 171 K€	0 K€	-22 197 K€	0 K€
Capital de solvabilité requis	R0090	69 094 K€	17 622 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	263 584 K€	-94 171 K€	0 K€	-22 197 K€	0 K€
Minimum de capital requis	R0110	31 092 K€	5 616 K€	0 K€	0 K€	0 K€

Auxia

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	74 546 K€	74 546 K€			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040					
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	189 038 K€	189 038 K€			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	263 584 K€	263 584 K€			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	263 584 K€	263 584 K€			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	263 584 K€	263 584 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	263 584 K€	263 584 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	263 584 K€	263 584 K€			
Capital de solvabilité requis	R0580	69 094 K€				
Minimum de capital requis	R0600	31 092 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	381%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	848%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	263 584 K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	74 546 K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	189 038 K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	67 331 K€
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	4 287 K€
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	71 618 K€

Auxia**S.25.01****Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard**

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	126 059 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	37 004 k€	
Risque de souscription en vie	R0030	37 099 k€	Risque CAT - Simplification par les capitaux sous risque
Risque de souscription en santé	R0040	27 622 k€	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-61 889 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	165 895 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	9 193 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-69 713 k€
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	-36 281 k€
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	69 094 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	69 094 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

Auxia

S.28.02

Minimum de capital requis (MCR) — Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

	C0010	C0020
R0010	1 218 k€	0 k€

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
C0030	C0040	C0050	C0060
R0020	0 k€	0 k€	0 k€
R0030	0 k€	14 333 k€	0 k€
R0040	0 k€	0 k€	0 k€
R0050	0 k€	0 k€	0 k€
R0060	0 k€	0 k€	0 k€
R0070	0 k€	0 k€	0 k€
R0080	0 k€	0 k€	0 k€
R0090	0 k€	0 k€	0 k€
R0100	0 k€	0 k€	0 k€
R0110	0 k€	0 k€	0 k€
R0120	0 k€	0 k€	0 k€
R0130	0 k€	0 k€	0 k€
R0140	0 k€	0 k€	0 k€
R0150	0 k€	0 k€	0 k€
R0160	0 k€	0 k€	0 k€
R0170	0 k€	0 k€	0 k€

Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130
Réassurance santé non proportionnelle	R0140
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

	C0070	C0080
R0200	0 k€	30 242 k€

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
C0090	C0100	C0110	C0120
R0210	0 k€	780 915 k€	
R0220	0 k€	189 141 k€	
R0230	0 k€	85 476 k€	
R0240	0 k€	485 197 k€	
R0250	0 k€		565 736 k€

Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations garanties	R0210
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations discrétionnaires futures	R0220
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250

Calcul du MCR global

	C0130
MCR linéaire	R0300 31 460 k€
Capital de solvabilité requis	R0310 69 094 k€
Plafond du MCR	R0320 31 092 k€
Plancher du MCR	R0330 17 274 k€
MCR combiné	R0340 31 092 k€
Seuil plancher absolu du MCR	R0350 6 200 k€
Minimum de capital requis	R0400 31 092 k€

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500 1 218 k€	30 242 k€
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510 2 676 k€	66 419 k€
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520 1 204 k€	29 888 k€
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530 669 k€	16 605 k€
Montant notionnel du MCR combiné	R0540 1 204 k€	29 888 k€
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550 2 500 k€	3 700 k€
Montant notionnel du MCR	R0560 2 500 k€	29 888 k€

RP.05.01.01

MM Retraite Supplémentaire

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par type de risque

		Engagements de retraite						
		Branche 26	Eurocroissance	Euro - comptabilité auxiliaire d'affectation	UC - comptabilité auxiliaire d'affectation	Euro - Autre	UC - Autre	TOTAL
		C0550	C0560	C0570	C0580	C0590	C0600	C0610
Primes émises								
Brut	R1410	11 571K€				54 517K€	136K€	66 223K€
Part des réassureurs	R1420	2 261K€						2 261K€
Net	R1500	9 310K€				54 517K€	136K€	63 962K€
Primes acquises								
Brut	R1510	9 438K€				33 373K€	22K€	42 833K€
Part des réassureurs	R1520	1 573K€						1 573K€
Net	R1600	7 865K€				33 373K€	22K€	41 260K€
Charge des sinistres								
Brut	R1610	2 753K€		3 149K€		50 095K€	31K€	56 028K€
Part des réassureurs	R1620	717K€						717K€
Net	R1700	2 036K€		3 149K€		50 095K€	31K€	55 312K€
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710	8 913K€		-8 168K€		-2 557K€	-336K€	-2 149K€
Part des réassureurs	R1720	-1 627K€						-1 627K€
Net	R1800	10 540K€		-8 168K€		-2 557K€	-336K€	-522K€
Dépenses engagées	R1900	1 324K€		139K€		10 227K€	11K€	

Engagements correspondant à des garanties accessoires

		Incap-inval	Autres	Acceptations - incap-inval	Acceptations - autres	TOTAL
		C0500	C0510	C0520	C0530	C0540
Primes émises						
Brut – assurance directe	R0110					
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120					
Part des réassureurs	R0140					
Net	R0200					
Primes acquises						
Brut – assurance directe	R0210					
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220					
Part des réassureurs	R0240					
Net	R0300					
Charge des sinistres						
Brut – assurance directe	R0310					
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320					
Part des réassureurs	R0340					
Net	R0400					
Variation des autres provisions techniques						
Brut – assurance directe	R0410					
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420					
Part des réassureurs	R0440					
Net	R0500					
Dépenses engagées	R0550					

RP.05.01.01

MM Retraite Supplémentaire

S.42.03

Exigence minimale de marge - éléments constitutifs (ancien "état C6")

		Fraction non-vie	Fraction vie	TOTAL
		C0010	C0020	C0030
Exigence minimale de marge	R0010	0K€	49 841K€	49 841K€
Eléments constitutifs (= A + B + C)	R0020			83 291 487
Cap. Versé/Fonds étab const./Siège	R0030		67 752K€	
Réserves non engag./Primes capital	R0040		0K€	
Report à nouveau après affectation	R0050		0K€	
Emprunts fonds social complémen.	R0060		0K€	
-Actions propres	R0070		0K€	
-Frais d'acquisition non admis	R0080		0K€	
-Eléments incorporels au bilan	R0090		0K€	
Total A	R0100			67 752K€
Titres ou emprunts subordonnés	R0110		0K€	
à durée indéterminée	R0120	0K€		
à durée déterminée	R0130	0K€		
Cotisation R423-16 non utilisée	R0140		0K€	
Total B	R0150			0K€
Fraction du capital non versé	R0160		0K€	
Plus-values latentes admises actif non exceptionnelles	R0170		15 539K€	
Plus-values latentes admises passif non exceptionnelles	R0180		0K€	
Plus-values latentes nettes admises sur IFT	R0190		0K€	
Total C	R0200			15 539K€

Fonds de garantie		Tiers exig. Minimale	Minimum absolu	Fonds de garantie
		C0040	C0050	C0060
Tiers de l'exigence minimale	R0210	16 614K€	3 700K€	16 614K€

Auxia Assistance

S.02.01

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0 K€
Actifs d'impôts différés	R0040	39 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	0 K€
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0 K€
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	29 447 K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	0 K€
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	0 K€
<i>Actions</i>	R0100	0 K€
<i>Actions — cotées</i>	R0110	0 K€
<i>Actions — non cotées</i>	R0120	0 K€
<i>Obligations</i>	R0130	19 788 K€
<i>Obligations d'État</i>	R0140	12 866 K€
<i>Obligations d'entreprise</i>	R0150	6 922 K€
<i>Titres structurés</i>	R0160	0 K€
<i>Titres garantis</i>	R0170	0 K€
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	9 659 K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	0 K€
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	0 K€
<i>Autres investissements</i>	R0210	0 K€
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0 K€
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0 K€
<i>Avances sur police</i>	R0240	0 K€
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	0 K€
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	0 K€
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	0 K€
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	0 K€
<i>Non-vie hors santé</i>	R0290	0 K€
<i>Santé similaire à la non-vie</i>	R0300	0 K€
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	0 K€
<i>Santé similaire à la vie</i>	R0320	0 K€
<i>Vie hors santé, UC et indexés</i>	R0330	0 K€
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	0 K€
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	1 455 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0 K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	310 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0 K€
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0 K€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	773 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	-0 K€
Total de l'actif	R0500	32 024 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	4 144 K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	4 144 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0 K€
Meilleure estimation	R0540	3 671 K€
Marge de risque	R0550	474 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	0 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0 K€
Meilleure estimation	R0580	0 K€
Marge de risque	R0590	0 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	0 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	0 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0 K€
Meilleure estimation	R0630	0 K€
Marge de risque	R0640	0 K€
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	0 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0 K€
Meilleure estimation	R0670	0 K€
Marge de risque	R0680	0 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0 K€
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	0 K€
<i>Meilleure estimation</i>	R0710	0 K€
<i>Marge de risque</i>	R0720	0 K€
Autres provisions techniques	R0730	0 K€
Passifs éventuels	R0740	0 K€
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0 K€
Provisions pour retraite	R0760	0 K€
Dépôts des réassureurs	R0770	0 K€
Passifs d'impôts différés	R0780	3 823 K€
Produits dérivés	R0790	0 K€
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0 K€
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0 K€
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	1 071 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	0 K€
Autres dettes (hors assurance)	R0840	2 071 K€
Passifs subordonnés	R0850	0 K€
<i>Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base</i>	R0860	0 K€
<i>Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base</i>	R0870	0 K€
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	-0 K€
Total du passif	R0900	11 110 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	20 914 K€

Auxia Assistance

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
					C0200
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	0 K€	0 K€	9 937 K€	9 937 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				0 K€
Part des réassureurs	R0140	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R0200	0 K€	0 K€	9 937 K€	9 937 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	0 K€	0 K€	10 179 K€	10 179 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				0 K€
Part des réassureurs	R0240	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R0300	0 K€	0 K€	10 179 K€	10 179 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	0 K€	0 K€	3 320 K€	3 320 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				0 K€
Part des réassureurs	R0340	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R0400	0 K€	0 K€	3 320 K€	3 320 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	0K€	0K€	0K€	0K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0K€	0K€	0K€	0K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440	0K€	0K€	0K€	0K€
Net	R0500	0K€	0K€	0K€	0K€
Dépenses engagées	R0550	0K€	0K€	3 864K€	3 864K€
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				3 864K€

Auxia Assistance

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie	
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	
Primes émises									
Brut	R1410	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Part des réassureurs	R1420	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R1500	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Primes acquises									
Brut	R1510	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Part des réassureurs	R1520	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R1600	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Charge des sinistres									
Brut	R1610	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Part des réassureurs	R1620	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R1700	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Part des réassureurs	R1720	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Net	R1800	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Dépenses engagées	R1900	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Autres dépenses	R2500								0 K€
Total des dépenses	R2600								0 K€

Auxia Assistance
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140
R0010								
Primes émises								
Brut — Assurance directe	R0110	9 937 K€					9 937 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0140	0 K€					0 K€	
Net	R0200	9 937 K€					9 937 K€	
Primes acquises								
Brut — Assurance directe	R0210	10 179 K€					10 179 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0240	0 K€					0 K€	
Net	R0300	10 179 K€					10 179 K€	
Charge des sinistres								
Brut — Assurance directe	R0310	3 320 K€					3 320 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0340	0 K€					0 K€	
Net	R0400	3 320 K€					3 320 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut — Assurance directe	R0410	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0 K€					0 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R0440	0 K€					0 K€	
Net	R0500	0 K€					0 K€	
Dépenses engagées	R0550	3 864 K€					3 864 K€	
Autres dépenses	R1200						0 K€	
Total des dépenses	R1300						3 864 K€	

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
R1400								
Primes émises								
Brut	R1410	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R1420	0 K€					0 K€	
Net	R1500	0 K€					0 K€	
Primes acquises								
Brut	R1510	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R1520	0 K€					0 K€	
Net	R1600	0 K€					0 K€	
Charge des sinistres								
Brut	R1610	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R1620	0 K€					0 K€	
Net	R1700	0 K€					0 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710	0 K€					0 K€	
Part des réassureurs	R1720	0 K€					0 K€	
Net	R1800	0 K€					0 K€	
Dépenses engagées	R1900	0 K€					0 K€	
Autres dépenses	R2500						0 K€	
Total des dépenses	R2600						0 K€	

Auxia Assistance						
S.17.01						
Provisions techniques non-vie						
		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance de protection juridique	Assistance	
		C0020	C0030	C0110	C0120	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	0 K€	0 K€	0 K€	2 567 K€	2 567 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0 K€	0 K€	0 K€	2 567 K€	2 567 K€
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	1 104 K€	1 104 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0 K€	0 K€	0 K€	1 104 K€	1 104 K€
Total meilleure estimation — brut	R0260	0 K€	0 K€	0 K€	3 671 K€	3 671 K€
Total meilleure estimation — net	R0270	0 K€	0 K€	0 K€	3 671 K€	3 671 K€
Marge de risque	R0280	0 K€	0 K€	0 K€	474 K€	474 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Meilleure estimation	R0300	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Marge de risque	R0310	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques — Total						
Provisions techniques — Total	R0320	0 K€	0 K€	0 K€	4 144 K€	4 144 K€
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie — total	R0330	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0340	0 K€	0 K€	0 K€	4 144 K€	4 144 K€

Auxia Assistance
S.19.01 - Année d'accident
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

20021	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											0 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-8	R0170	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€		
N-7	R0180	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€		
N-6	R0190	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	1 K€			
N-5	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€					
N-4	R0210	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€						
N-3	R0220	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€							
N-2	R0230	0 K€	0 K€	9 K€								
N-1	R0240	0 K€	913 K€									
N	R0250	2 396 K€										

	Année	Somme des années (cumulés)	
		C0170	C0180
Précédentes	R0100	0 K€	0 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€
N-8	R0170	0 K€	0 K€
N-7	R0180	0 K€	0 K€
N-6	R0190	1 K€	1 K€
N-5	R0200	0 K€	0 K€
N-4	R0210	0 K€	0 K€
N-3	R0220	0 K€	0 K€
N-2	R0230	9 K€	9 K€
N-1	R0240	913 K€	913 K€
N	R0250	2 396 K€	2 396 K€
Total	R0260	3 320 K€	3 320 K€

S.19.01 - Année de souscription
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

R0170	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

	Année	Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											0 K€
N-9	R0160	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-8	R0170	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	
N-7	R0180	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€		
N-6	R0190	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€		
N-5	R0200	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€			
N-4	R0210	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€					
N-3	R0220	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€							
N-2	R0230	0 K€	0 K€	0 K€								
N-1	R0240	0 K€	0 K€									
N	R0250	741 K€										

	Année	En fin d'année
		C0360
Précédentes	R0100	0 K€
N-9	R0160	0 K€
N-8	R0170	0 K€
N-7	R0180	0 K€
N-6	R0190	0 K€
N-5	R0200	0 K€
N-4	R0210	0 K€
N-3	R0220	0 K€
N-2	R0230	0 K€
N-1	R0240	0 K€
N	R0250	741 K€
Total	R0260	741 K€

Auxia Assistance

S.22.01

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	4 144 K€	0 K€	0 K€	13 K€	0 K€
Fonds propres de base	R0020	20 914 K€	0 K€	0 K€	-9 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	20 914 K€	0 K€	0 K€	-9 K€	0 K€
Capital de solvabilité requis	R0090	5 418 K€	0 K€	0 K€	3 K€	0 K€
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	20 914 K€	0 K€	0 K€	-9 K€	0 K€
Minimum de capital requis	R0110	2 500 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€

Auxia Assistance

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	1 780 K€	1 780 K€			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040					
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	19 134 K€	19 134 K€			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	20 914 K€	20 914 K€			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	20 914 K€	20 914 K€			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	20 914 K€	20 914 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	20 914 K€	20 914 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	20 914 K€	20 914 K€			
Capital de solvabilité requis	R0580	5 418 K€				
Minimum de capital requis	R0600	2 500 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	386%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	837%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	20 914 K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	1 780 K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	19 134 K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	

Auxia Assistance**S.25.01****Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard**

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	2 529 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	282 k€	
Risque de souscription en vie	R0030		Risque CAT - Simplification par les capitaux sous risque
Risque de souscription en santé	R0040		
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-1 636 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	7 957 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	305 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	-2 845 k€
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	5 418 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	5 418 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

Auxia Assistance

S.28.02

Minimum de capital requis (MCR) — Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

Activités en non-vie	Activités en vie
Résultat [MCR]	Résultat [MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

	C0010	C0020
R0010	#N/A	#N/A

	Activités en non-vie		Activités en vie	
	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
	C0030	C0040	C0050	C0060
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	#N/A	#N/A	#N/A
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	#N/A	#N/A	#N/A
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	#N/A	#N/A	#N/A
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	#N/A	#N/A	#N/A
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	#N/A	#N/A	#N/A
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	#N/A	#N/A	#N/A
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	#N/A	#N/A	#N/A
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	#N/A	#N/A	#N/A
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	#N/A	#N/A	#N/A
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	#N/A	#N/A	#N/A
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	#N/A	#N/A	#N/A
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	#N/A	#N/A	#N/A
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	#N/A	#N/A	#N/A
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	#N/A	#N/A	#N/A
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	#N/A	#N/A	#N/A
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	#N/A	#N/A	#N/A

Activités en non-vie	Activités en vie
Résultat [MCR]	Résultat [MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

	C0070	C0080
R0200	#N/A	#N/A

	Activités en non-vie		Activités en vie	
	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
	C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations garanties	R0210	#N/A	#N/A	#N/A
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations discrétionnaires futures	R0220	#N/A	#N/A	#N/A
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	#N/A	#N/A	#N/A
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	#N/A	#N/A	#N/A
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250	#N/A	#N/A	#N/A

Calcul du MCR global

	C0130	
MCR linéaire	R0300	#N/A
Capital de solvabilité requis	R0310	#N/A
Plafond du MCR	R0320	#N/A
Plancher du MCR	R0330	#N/A
MCR combiné	R0340	#N/A
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	#N/A
Minimum de capital requis	R0400	#N/A

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500	#N/A	#N/A
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510	#N/A	#N/A
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520	#N/A	#N/A
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530	#N/A	#N/A
Montant notionnel du MCR combiné	R0540	#N/A	#N/A
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550	#N/A	#N/A
Montant notionnel du MCR	R0560	#N/A	#N/A

SGAPS Humanis Développement Solidaire

S.02.01

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	-0 K€
Actifs d'impôts différés	R0040	68 672 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	8 417 K€
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	3 607 611 K€
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	39 272 K€
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	41 201 K€
Actions	R0100	16 145 K€
Actions — cotées	R0110	15 915 K€
Actions — non cotées	R0120	230 K€
Obligations	R0130	1 957 406 K€
Obligations d'État	R0140	710 181 K€
Obligations d'entreprise	R0150	1 234 999 K€
Titres structurés	R0160	12 227 K€
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	1 454 245 K€
Produits dérivés	R0190	
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	90 894 K€
Autres investissements	R0210	8 449 K€
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	75 021 K€
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	1 692 K€
Avances sur police	R0240	148 K€
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	875 K€
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	669 K€
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	3 563 627 K€
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	1 207 160 K€
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	1 207 160 K€
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	2 347 842 K€
Santé similaire à la vie	R0320	1 252 713 K€
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	1 095 128 K€
Vie UC et indexés	R0340	8 625 K€
Dépôts auprès des cédantes	R0350	479 397 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	992 647 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	1 321 K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	203 659 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	136 136 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	604 K€
Total de l'actif	R0500	9 138 802 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	2 043 124 K€
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
Marge de risque	R0550	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	2 043 124 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	1 917 928 K€
Marge de risque	R0590	125 196 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	3 830 713 K€
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	1 535 441 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	1 518 341 K€
Marge de risque	R0640	17 100 K€
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	2 295 272 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	2 244 860 K€
Marge de risque	R0680	50 412 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	89 864 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	87 759 K€
Marge de risque	R0720	2 105 K€
Autres provisions techniques	R0730	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	3 472 K€
Provisions pour retraite	R0760	44 848 K€
Dépôts des réassureurs	R0770	1 076 044 K€
Passifs d'impôts différés	R0780	69 500 K€
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	18 004 K€
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	2 779 K€
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	134 969 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	698 675 K€
Autres dettes (hors assurance)	R0840	296 433 K€
Passifs subordonnés	R0850	246 400 K€
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	246 400 K€
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	2 598 K€
Total du passif	R0900	8 557 423 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	581 379 K€

SGAPS Humanis Développement Solidaire

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)				Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	1 214 642 K€	423 868 K€		1 638 510 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	140 250 K€	13 435 K€		153 684 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				
Part des réassureurs	R0140	394 105 K€	155 077 K€		549 181 K€
Net	R0200	960 787 K€	282 226 K€		1 243 013 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	1 231 927 K€	400 427 K€		1 632 355 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	112 225 K€	35 462 K€		147 687 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				
Part des réassureurs	R0240	470 915 K€	317 632 K€		788 547 K€
Net	R0300	873 237 K€	118 258 K€		991 495 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	1 002 521 K€	431 840 K€		1 434 361 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	95 449 K€	53 342 K€		148 791 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				
Part des réassureurs	R0340	393 183 K€	269 020 K€		662 204 K€
Net	R0400	704 786 K€	216 161 K€		920 948 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	14 895 K€	371 K€		15 266 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	10 391 K€	3 188 K€		13 579 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440	49 151 K€	9 046 K€		58 196 K€
Net	R0500	-23 864 K€	-5 487 K€		-29 351 K€
Dépenses engagées	R0550	268 701 K€	72 393 K€		341 095 K€
Autres dépenses	R1200				-22 501 K€
Total des dépenses	R1300				318 593 K€

SGAPS Humanis Développement Solidaire

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie					Total
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	
Primes émises							
Brut	R1410	83 166 K€	60 088 K€	8 435 K€	319 847 K€	6 094 K€	523 553 K€
Part des réassureurs	R1420	3 092 K€	41 357 K€		133 275 K€	3 893 K€	182 246 K€
Net	R1500		18 731 K€	8 435 K€	186 572 K€	2 201 K€	341 307 K€
Primes acquises							
Brut	R1510	83 035 K€	58 002 K€	8 035 K€	301 912 K€	6 094 K€	501 357 K€
Part des réassureurs	R1520	2 741 K€	40 764 K€		225 125 K€	3 893 K€	300 983 K€
Net	R1600	80 294 K€	17 238 K€	8 035 K€	76 787 K€	2 201 K€	200 373 K€
Charge des sinistres							
Brut	R1610	73 428 K€	55 827 K€	-10 158 K€	309 325 K€	360 717 K€	826 177 K€
Part des réassureurs	R1620	3 997 K€	39 194 K€	-7 275 K€	190 627 K€	134 589 K€	389 246 K€
Net	R1700	69 432 K€	16 633 K€	-2 883 K€	118 698 K€	226 128 K€	436 931 K€
Variation des autres provisions techniques							
Brut	R1710	-1 624 K€	5 812 K€	11 788 K€	-1 806 K€	-259 K€	17 147 K€
Part des réassureurs	R1720	-69 K€	6 179 K€	1 717 K€	7 453 K€	8 398 K€	24 288 K€
Net	R1800	-1 555 K€	-367 K€	10 071 K€	-9 259 K€	-8 657 K€	-7 141 K€
Dépenses engagées	R1900	18 434 K€	9 501 K€	1 141 K€	56 521 K€	9 915 K€	103 684 K€
Autres dépenses	R2500						-23 934 K€
Total des dépenses	R2600						79 750 K€

SGAPS Humanis Développement Solidaire

S.05.02

Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060
R0010							
	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140
Primes émises							
Brut — Assurance directe	R0110	1 638 510 K€					1 638 510 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	153 684 K€					153 684 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130						
Part des réassureurs	R0140	549 181 K€					549 181 K€
Net	R0200	1 243 013 K€					1 243 013 K€
Primes acquises							
Brut — Assurance directe	R0210	1 632 355 K€					1 632 355 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	147 687 K€					147 687 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230						
Part des réassureurs	R0240	788 547 K€					788 547 K€
Net	R0300	991 495 K€					991 495 K€
Charge des sinistres							
Brut — Assurance directe	R0310	1 434 361 K€					1 434 361 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	148 791 K€					148 791 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330						
Part des réassureurs	R0340	662 204 K€					662 204 K€
Net	R0400	920 948 K€					920 948 K€
Variation des autres provisions techniques							
Brut — Assurance directe	R0410	15 266 K€					15 266 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	13 579 K€					13 579 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430						
Part des réassureurs	R0440	58 196 K€					58 196 K€
Net	R0500	-29 351 K€					-29 351 K€
Dépenses engagées	R0550	341 095 K€					341 095 K€
Autres dépenses	R1200						-22 501 K€
Total des dépenses	R1300						318 593 K€

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200
R1400							
	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
Primes émises							
Brut	R1410	523 553 K€					523 553 K€
Part des réassureurs	R1420	182 246 K€					182 246 K€
Net	R1500	341 307 K€					341 307 K€
Primes acquises							
Brut	R1510	501 357 K€					501 357 K€
Part des réassureurs	R1520	300 983 K€					300 983 K€
Net	R1600	200 373 K€					200 373 K€
Charge des sinistres							
Brut	R1610	826 177 K€					826 177 K€
Part des réassureurs	R1620	389 246 K€					389 246 K€
Net	R1700	436 931 K€					436 931 K€
Variation des autres provisions techniques							
Brut	R1710	17 147 K€					17 147 K€
Part des réassureurs	R1720	24 288 K€					24 288 K€
Net	R1800	-7 141 K€					-7 141 K€
Dépenses engagées	R1900	103 684 K€					103 684 K€
Autres dépenses	R2500						-23 934 K€
Total des dépenses	R2600						79 750 K€

SGAPS Humanis Développement Solidaire

S.22.01

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	5 963 701 K€	4 235 K€		78 308 K€	
Fonds propres de base	R0020	808 964 K€	-4 235 K€		-28 984 K€	
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	815 573 K€	-4 235 K€		-28 984 K€	
Capital de solvabilité requis	R0090	639 008 K€			7 082 K€	

SGAPS Humanis Développement Solidaire

S.25.01

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	361 663 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	98 627 k€	
Risque de souscription en vie	R0030	83 715 k€	
Risque de souscription en santé	R0040	306 566 k€	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-248 901 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	601 669 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	75 436 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-44 105 k€
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	-601 k€
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	632 399 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	639 008 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	
Minimum de capital requis	R0470	188 300k€
Informations sur les autres entités		
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance)	R0500	6 608k€
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) — Établissements de crédit, sociétés d'investissement et établissements financiers, gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, sociétés de gestion d'OPCVM	R0510	
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) — Institutions de retraite professionnelle	R0520	
Capital requis pour les autres secteurs financiers (capital requis hors assurance) — capital requis pour les entités non réglementées exerçant des activités financières	R0530	
Capital requis pour les exigences relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	R0540	
Capital requis pour entreprises résiduelles	R0550	
SCR global		
SCR pour les entreprises incluses par déduction et agrégation	R0560	
Capital de solvabilité requis	R0570	639 008 K€

Capital de solvabilité requis (USP)		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

SGAPS Humanis Développement Solidaire

S.32.01

Entreprises dans le périmètre du groupe

Code d'identification de l'entreprise	Pays	Nom Juridique de l'entreprise	Type d'entreprise	Forme Juridique	Catégorie (Mutuelle / non Mutuelle)	Autorité de contrôle	Critères d'influence						Inclusion dans le contrôle de groupe		Calcul de solvabilité du groupe
							% de part de capital	% utilisé pour l'établissement des comptes consolidés	% des droits de vote	Autres critères	Degré d'influence	Part proportionnelle utilisée pour le calcul de la solvabilité du groupe	Oui / Non	Date de la décision si l'article 214 s'applique	
C0020	C0010	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0190	C0190	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260
SC/344325295	FRANCE	COPERNIC	99 - Autres	Société anonyme	2 - Non mutuelle	ACPR	100,00%	100,00%	100,00%		2 - Significative		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode : consolidation intégrale
969500DOZATEUMOXW034	FRANCE	HUMANIS ASSURANCES	4 - Entreprises multibranches	Société anonyme	2 - Non mutuelle	ACPR	100,00%	100,00%	100,00%		2 - Significative	100,00%	1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode : consolidation intégrale
969500C8HD1N6NPFUJ54	FRANCE	HUMANIS DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE	99 - Autres	Société de groupe assurantiel de protection sociale	2 - Non mutuelle	ACPR				Dirigeants communs et administrateurs communs	1 - Dominante		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode : consolidation intégrale
9695003C7PPLQNDJN65	FRANCE	HUMANIS GESTION D'ACTIFS	8 - Etablissement de crédit, entreprise d'investissement ou établissement financier	Société anonyme	2 - Non mutuelle	AMF	100,00%	100,00%	100,00%		2 - Significative		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode : consolidation intégrale
9695006DT3AYFTBI73	FRANCE	HUMANIS PREVOYANCE	4 - Entreprises multibranches	Institution de prévoyance régie par le code de la sécurité sociale	2 - Non mutuelle	ACPR				Dirigeants communs et administrateurs communs	2 - Significative	100,00%	1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode : consolidation intégrale
SC/342066396	FRANCE	HUMANIS PARTENAIRE	99 - Autres	Société anonyme	2 - Non mutuelle		100,00%	100,00%	100,00%		2 - Significative		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode : consolidation intégrale
969500LSSWLD7FAFV67	FRANCE	INTEREXPANSION FONGEPAR	8 - Etablissement de crédit, entreprise d'investissement ou établissement financier	Société anonyme	2 - Non mutuelle	ACPR	55,24%	100,00%	55,24%		2 - Significative		1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode : consolidation intégrale
969500VCGUJ4KU52AR67	FRANCE	INSTITUT PREVOYANCE SOCIETE EGIDE CAISSE	4 - Entreprises multibranches	Institution de prévoyance régie par le code de la sécurité sociale	2 - Non mutuelle	ACPR				Dirigeants communs et administrateurs communs	2 - Significative	100,00%	1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode : consolidation intégrale
969500B3JU7W48PE953	FRANCE	MUTUELLE HUMANIS NATIONALE	4 - Entreprises multibranches	Mutuelle régie par le code de la mutualité	1 - Mutuelle	ACPR				Dirigeants communs et administrateurs communs	2 - Significative	100,00%	1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode : consolidation intégrale
969500YSIQV5W7YCX789	FRANCE	RETRAITE EPARGNE ENTREPRISE	1 - Entreprise d'assurance vie	Société anonyme	2 - Non mutuelle	ACPR	50,00%	50,00%	50,00%		2 - Significative	50,00%	1 - Incluse dans le contrôle du groupe		2 - Première méthode : consolidation proportionnelle
969500SEXGT4UONCG07	FRANCE	MUTUELLE RENAULT	2 - Entreprise d'assurance non vie	Mutuelle régie par le code de la mutualité	1 - Mutuelle	ACPR				Dirigeants communs et administrateurs communs	2 - Significative	100,00%	1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode : consolidation intégrale
969500DYGGA5WMA40544	FRANCE	GRAND EST MUTUELLE DITE RADIANCE GROUPE HUMANIS GRAND EST	4 - Entreprises multibranches	Mutuelle régie par le code de la mutualité	1 - Mutuelle	ACPR				Dirigeants communs et administrateurs communs	2 - Significative	100,00%	1 - Incluse dans le contrôle du groupe		1 - Première méthode : consolidation intégrale

Humanis Prévoyance

S.02.01

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	48 277 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	3 137 792 K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	9 977 K€
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	162 604 K€
<i>Actions</i>	R0100	9 787 K€
<i>Actions — cotées</i>	R0110	9 568 K€
<i>Actions — non cotées</i>	R0120	219 K€
<i>Obligations</i>	R0130	1 664 283 K€
<i>Obligations d'État</i>	R0140	628 666 K€
<i>Obligations d'entreprise</i>	R0150	1 023 390 K€
<i>Titres structurés</i>	R0160	12 227 K€
<i>Titres garantis</i>	R0170	
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	1 211 794 K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	79 348 K€
<i>Autres investissements</i>	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	53 587 K€
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	36 K€
<i>Avances sur police</i>	R0240	
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	36 K€
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	3 011 894 K€
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	1 169 234 K€
<i>Non-vie hors santé</i>	R0290	
<i>Santé similaire à la non-vie</i>	R0300	1 169 234 K€
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	1 834 035 K€
<i>Santé similaire à la vie</i>	R0320	1 211 378 K€
<i>Vie hors santé, UC et indexés</i>	R0330	622 657 K€
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	8 625 K€
Dépôts auprès des cédantes	R0350	483 047 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	922 441 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	11 648 K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	137 125 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	46 610 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	7 852 456 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	1 929 242 K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
<i>Marge de risque</i>	R0550	
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	1 929 242 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	1 816 427 K€
<i>Marge de risque</i>	R0590	112 815 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	3 174 803 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	1 405 901 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	1 395 991 K€
<i>Marge de risque</i>	R0640	9 909 K€
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	1 768 902 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	1 732 789 K€
<i>Marge de risque</i>	R0680	36 114 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	66 237 K€
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	
Meilleure estimation	R0710	64 421 K€
<i>Marge de risque</i>	R0720	1 815 K€
Autres provisions techniques	R0730	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	690 K€
Provisions pour retraite	R0760	
Dépôts des réassureurs	R0770	1 071 479 K€
Passifs d'impôts différés	R0780	48 277 K€
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	15 300 K€
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	2 796 K€
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	125 860 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	682 185 K€
Autres dettes (hors assurance)	R0840	202 586 K€
Passifs subordonnés	R0850	250 300 K€
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	250 300 K€
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	7 569 756 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	282 701 K€

Humanis Prévoyance

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
					C0200
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	809 700 K€	394 159 K€		1 203 859 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	132 310 K€	20 231 K€		152 541 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				
Part des réassureurs	R0140	359 729 K€	148 182 K€		507 911 K€
Net	R0200	582 281 K€	266 208 K€		848 489 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	832 141 K€	370 660 K€		1 202 801 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	103 626 K€	42 260 K€		145 885 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				
Part des réassureurs	R0240	436 884 K€	310 658 K€		747 543 K€
Net	R0300	498 882 K€	102 262 K€		601 144 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	675 787 K€	415 198 K€		1 090 986 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	88 865 K€	57 339 K€		146 204 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				
Part des réassureurs	R0340	367 207 K€	266 900 K€		634 108 K€
Net	R0400	397 445 K€	205 637 K€		603 082 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	12 479K€	602K€		13 081K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	10 919K€	4 679K€		15 598K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440	44 922K€	8 664K€		53 586K€
Net	R0500	-21 524K€	-3 383K€		-24 906K€
Dépenses engagées	R0550	202 640K€	66 644K€		269 284K€
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				269 284K€

Humanis Prévoyance

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie	
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	
Primes émises									
Brut	R1410	80 526 K€	30 032 K€	4 900 K€	284 363 K€			44 128 K€	443 949 K€
Part des réassureurs	R1420	1 131 K€	16 746 K€		121 487 K€			539 K€	139 904 K€
Net	R1500		13 286 K€	4 900 K€	162 876 K€			43 589 K€	304 046 K€
Primes acquises									
Brut	R1510	80 134 K€	27 635 K€	4 500 K€	267 272 K€			43 293 K€	422 834 K€
Part des réassureurs	R1520	650 K€	16 147 K€		210 976 K€			28 905 K€	256 679 K€
Net	R1600	79 484 K€	11 488 K€	4 500 K€	56 296 K€			14 388 K€	166 155 K€
Charge des sinistres									
Brut	R1610	70 783 K€	32 765 K€	-8 241 K€	286 750 K€	345 431 K€		36 331 K€	763 819 K€
Part des réassureurs	R1620	209 K€	20 429 K€	-7 275 K€	180 407 K€	127 287 K€		28 143 K€	349 200 K€
Net	R1700	70 573 K€	12 337 K€	-966 K€	106 343 K€	218 144 K€		8 188 K€	414 619 K€
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710	0 K€	20 K€	7 183 K€	-937 K€	-303 K€		3 613 K€	9 576 K€
Part des réassureurs	R1720	-423 K€	394 K€	1 717 K€	8 436 K€	7 786 K€		737 K€	18 648 K€
Net	R1800	423 K€	-374 K€	5 466 K€	-9 373 K€	-8 089 K€		2 876 K€	-9 072 K€
Dépenses engagées	R1900	15 685 K€	5 397 K€	464 K€	50 732 K€	8 249 K€		7 760 K€	88 287 K€
Autres dépenses	R2500								-23 367 K€
Total des dépenses	R2600								64 920 K€

Humanis Prévoyance
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine		
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050		C0060	C0070
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120		C0130	C0140
R0010									
Primes émises									
Brut — Assurance directe	R0110	1 203 859 K€						1 203 859 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	152 541 K€						152 541 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130								
Part des réassureurs	R0140	507 911 K€						507 911 K€	
Net	R0200	848 489 K€						848 489 K€	
Primes acquises									
Brut — Assurance directe	R0210	1 202 801 K€						1 202 801 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	145 885 K€						145 885 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230								
Part des réassureurs	R0240	747 543 K€						747 543 K€	
Net	R0300	601 144 K€						601 144 K€	
Charge des sinistres									
Brut — Assurance directe	R0310	1 090 986 K€						1 090 986 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	146 204 K€						146 204 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330								
Part des réassureurs	R0340	634 108 K€						634 108 K€	
Net	R0400	603 082 K€						603 082 K€	
Variation des autres provisions techniques									
Brut — Assurance directe	R0410	13 081 K€						13 081 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	15 598 K€						15 598 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430								
Part des réassureurs	R0440	53 586 K€						53 586 K€	
Net	R0500	-24 906 K€						-24 906 K€	
Dépenses engagées	R0550	269 284 K€						269 284 K€	
Autres dépenses	R1200								
Total des dépenses	R1300							269 284 K€	

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine		
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190		C0200	C0210
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260		C0270	C0280
R1400									
Primes émises									
Brut	R1410	443 949 K€						443 949 K€	
Part des réassureurs	R1420	139 904 K€						139 904 K€	
Net	R1500	304 046 K€						304 046 K€	
Primes acquises									
Brut	R1510	422 834 K€						422 834 K€	
Part des réassureurs	R1520	256 679 K€						256 679 K€	
Net	R1600	166 155 K€						166 155 K€	
Charge des sinistres									
Brut	R1610	763 819 K€						763 819 K€	
Part des réassureurs	R1620	349 200 K€						349 200 K€	
Net	R1700	414 619 K€						414 619 K€	
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710	9 576 K€						9 576 K€	
Part des réassureurs	R1720	18 648 K€						18 648 K€	
Net	R1800	-9 072 K€						-9 072 K€	
Dépenses engagées	R1900	88 287 K€						88 287 K€	
Autres dépenses	R2500							-23 367 K€	
Total des dépenses	R2600							64 920 K€	

Humanis Prévoyance
S.12.01
Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Autres assurances vie		Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
				Contrats sans options ni garanties		
		C0020	C0060	C0070	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020					
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Meilleure estimation brute	R0030	298 814 K€		1 025 385 K€	408 590 K€	1 797 210 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	196 536 K€		424 756 K€	1 364 K€	631 282 K€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	102 278 K€		600 629 K€	407 226 K€	1 165 928 K€
Marge de risque	R0100	3 327 K€	19 539 K€		13 247 K€	37 929 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110					
Meilleure estimation	R0120					
Marge de risque	R0130					
Provisions techniques — Total	R0200	302 141 k€	1 044 924 k€		421 837 k€	1 835 139 k€

		Assurance santé (assurance directe)	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
				C0210
		C0160	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020			
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Meilleure estimation brute	R0030			1 395 991 k€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080			1 211 378 k€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090			184 613 k€
Marge de risque	R0100	673 K€		9 909 k€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110			
Meilleure estimation	R0120			
Marge de risque	R0130			
Provisions techniques — Total	R0200	29 802 K€		1 405 901 k€

Humanis Prévoyance						
S.17.01						
Provisions techniques non-vie						
		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance de protection juridique	Assistance	
		C0020	C0030	C0110	C0120	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050					
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	30 313 K€	55 989 K€			86 302 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-14 817 K€	8 696 K€			-6 121 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	45 130 K€	47 293 K€			92 423 K€
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	525 720 K€	1 204 405 K€			1 730 125 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	340 104 K€	835 251 K€			1 175 355 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	185 617 K€	369 154 K€			554 770 K€
Total meilleure estimation — brut	R0260	556 033 K€	1 260 394 K€			1 816 427 K€
Total meilleure estimation — net	R0270	230 746 K€	416 447 K€			647 193 K€
Marge de risque	R0280	40 222 K€	72 593 K€			112 815 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290					
Meilleure estimation	R0300					
Marge de risque	R0310					
Provisions techniques — Total						
Provisions techniques — Total	R0320	596 255 K€	1 332 987 K€			1 929 242 K€
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie — total	R0330	325 287 K€	843 947 K€			1 169 234 K€
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0340	270 968 K€	489 040 K€			760 008 K€

Humanis Prévoyance
S.19.01 - Année d'accident
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

20021	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

Année	Année de développement										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +	
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100										
N-9	R0160										
N-8	R0170										
N-7	R0180										
N-6	R0190						11 K€	22 K€	9 K€		
N-5	R0200			9 852 K€	2 388 K€	136 K€	23 K€				
N-4	R0210		27 480 K€	449 K€	406 K€						
N-3	R0220	193 316 K€		3 674 K€	3 024 K€						
N-2	R0230	657 865 K€	92 627 K€	40 582 K€							
N-1	R0240	769 034 K€	168 066 K€								
N	R0250	537 470 K€									

Année	Somme des années (cumulés)	
	C0170	C0180
Précédentes	R0100	
N-9	R0160	
N-8	R0170	9 K€
N-7	R0180	22 K€
N-6	R0190	23 K€
N-5	R0200	63 K€
N-4	R0210	406 K€
N-3	R0220	3 024 K€
N-2	R0230	40 582 K€
N-1	R0240	168 066 K€
N	R0250	537 470 K€
Total	R0260	749 664 K€
		2 506 752 K€

S.19.01 - Année de souscription
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

R0170	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

Année	Année de développement										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +	
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100										
N-9	R0160										
N-8	R0170										
N-7	R0180										
N-6	R0190										
N-5	R0200										
N-4	R0210			1 816 K€	2 K€	-133 K€					
N-3	R0220		12 789 K€		3 036 K€						
N-2	R0230	31 936 K€	5 352 K€	187 K€							
N-1	R0240	472 487 K€	33 803 K€	14 576 K€							
N	R0250	467 417 K€	290 414 K€								
	R0260	252 562 K€									

Année	En fin d'année
	C0360
Précédentes	R0100
N-9	R0160
N-8	R0170
N-7	R0180
N-6	R0190
N-5	R0200
N-4	R0210
N-3	R0220
N-2	R0230
N-1	R0240
N	R0250
Total	R0260
	556 033 K€

Humanis Prévoyance

S.22.01

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	5 170 282 K€			69 975 K€	
Fonds propres de base	R0020	533 001 K€			-27 076 K€	
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	533 001 K€			-27 076 K€	
Capital de solvabilité requis	R0090	526 225 K€			6 793 K€	
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	311 980 K€			-26 793 K€	
Minimum de capital requis	R0110	146 394 K€			1 412 K€	

Humanis Prévoyance

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	10 346 K€	10 346 K€			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	272 355 K€	272 355 K€			
Passifs subordonnés	R0140	250 300 K€			250 300 K€	
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	533 001 K€	282 701 K€		250 300 K€	
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	533 001 K€	282 701 K€		250 300 K€	
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	533 001 K€	282 701 K€		250 300 K€	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	533 001 K€	282 701 K€		250 300 K€	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	311 980 K€	282 701 K€		29 279 K€	
Capital de solvabilité requis	R0580	526 225 K€				
Minimum de capital requis	R0600	146 394 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	101%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	213%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	282 701 K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	10 346 K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	272 355 K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	74 371 K€
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	6 316 K€
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	80 687 K€

Humanis Prévoyance

S.25.01

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	328 724 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	81 121 k€	
Risque de souscription en vie	R0030	68 752 k€	
Risque de souscription en santé	R0040	222 552 k€	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-201 574 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	499 575 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	68 624 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-41 974 k€
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	526 225 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	526 225 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

Humanis Prévoyance

S.28.02

Minimum de capital requis (MCR) — Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

Activités en non-vie	Activités en vie
Résultat	Résultat
[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

	C0010	C0020
R0010	101 243 k€	

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
C0030	C0040	C0050	C0060
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020 230 746 k€	577 689 k€	
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030 416 447 k€	102 262 k€	
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040		
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050		
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060		
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070		
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080		
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090		
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100		
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110		
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120		
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130		
Réassurance santé non proportionnelle	R0140		
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150		
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160		
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170		

Activités en non-vie	Activités en vie
Résultat	Résultat
[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

	C0070	C0080
R0200	6 408 k€	38 743 k€

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations garanties	R0210	176 928 k€	
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations discrétionnaires futures	R0220	14 644 k€	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	55 797 k€	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240 184 613 k€	918 559 k€	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		19 334 042 k€

Calcul du MCR global

	C0130
MCR linéaire	R0300 146 394 k€
Capital de solvabilité requis	R0310 526 225 k€
Plafond du MCR	R0320 236 801 k€
Plancher du MCR	R0330 131 556 k€
MCR combiné	R0340 146 394 k€
Seuil plancher absolu du MCR	R0350 6 200 k€
Minimum de capital requis	R0400 146 394 k€

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500 107 651 k€	38 743 k€
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510 386 959 k€	139 266 k€
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520 174 131 k€	62 670 k€
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530 96 740 k€	34 816 k€
Montant notionnel du MCR combiné	R0540 107 651 k€	38 743 k€
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550 6 200 k€	6 200 k€
Montant notionnel du MCR	R0560 107 651 k€	38 743 k€

IPSEC

S.02.01

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	11 389 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	92 K€
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	183 246 K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	16 611 K€
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	3 K€
<i>Actions</i>	R0100	2 739 K€
<i>Actions — cotées</i>	R0110	2 739 K€
<i>Actions — non cotées</i>	R0120	
<i>Obligations</i>	R0130	131 579 K€
<i>Obligations d'État</i>	R0140	31 773 K€
<i>Obligations d'entreprise</i>	R0150	99 805 K€
<i>Titres structurés</i>	R0160	
<i>Titres garantis</i>	R0170	
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	31 176 K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	1 139 K€
<i>Autres investissements</i>	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	338 K€
<i>Avances sur police</i>	R0240	
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	338 K€
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	118 647 K€
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	30 110 K€
<i>Non-vie hors santé</i>	R0290	
<i>Santé similaire à la non-vie</i>	R0300	30 110 K€
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	88 537 K€
<i>Santé similaire à la vie</i>	R0320	41 145 K€
<i>Vie hors santé, UC et indexés</i>	R0330	47 392 K€
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	18 777 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	3 455 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	2 655 K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	15 127 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	4 193 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	266 K€
Total de l'actif	R0500	358 187 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	63 189 K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
<i>Marge de risque</i>	R0550	
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	63 189 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	59 213 K€
<i>Marge de risque</i>	R0590	3 976 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	166 724 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	76 681 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	74 033 K€
<i>Marge de risque</i>	R0640	2 647 K€
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	90 044 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	83 753 K€
<i>Marge de risque</i>	R0680	6 291 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	
<i>Meilleure estimation</i>	R0710	
<i>Marge de risque</i>	R0720	
Autres provisions techniques	R0730	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	
Provisions pour retraite	R0760	432 K€
Dépôts des réassureurs	R0770	
Passifs d'impôts différés	R0780	11 389 K€
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	761 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	
Autres dettes (hors assurance)	R0840	25 402 K€
Passifs subordonnés	R0850	
<i>Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base</i>	R0860	
<i>Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base</i>	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	-0 K€
Total du passif	R0900	267 897 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	90 291 K€

IPSEC

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
					C0200
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	75 944 K€	13 907 K€		89 852 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	29 968 K€	1 003 K€		30 971 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				
Part des réassureurs	R0140	24 902 K€	8 666 K€		33 568 K€
Net	R0200	81 010 K€	6 245 K€		87 254 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	75 944 K€	13 907 K€		89 852 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	29 968 K€	1 003 K€		30 971 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				
Part des réassureurs	R0240	24 902 K€	8 666 K€		33 568 K€
Net	R0300	81 010 K€	6 245 K€		87 254 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	66 293 K€	8 015 K€		74 308 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	25 539 K€	2 551 K€		28 090 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				
Part des réassureurs	R0340	22 381 K€	5 957 K€		28 338 K€
Net	R0400	69 451 K€	4 609 K€		74 060 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	-109K€	-278K€		-386K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	-585K€	901K€		316K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440				
Net	R0500	-693K€	623K€		-70K€
Dépenses engagées	R0550	13 088K€	679K€		13 767K€
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				13 767K€

IPSEC

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie	
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	
Primes émises										
Brut	R1410				21 720 K€	6 094 K€		3 007 K€	2 328 K€	33 147 K€
Part des réassureurs	R1420				12 921 K€	3 893 K€		629 K€	290 K€	17 734 K€
Net	R1500				8 798 K€	2 201 K€		2 377 K€	2 037 K€	15 414 K€
Primes acquises										
Brut	R1510				21 720 K€	6 094 K€		3 007 K€	2 328 K€	33 147 K€
Part des réassureurs	R1520				12 921 K€	3 893 K€		629 K€	290 K€	17 734 K€
Net	R1600				8 798 K€	2 201 K€		2 377 K€	2 037 K€	15 414 K€
Charge des sinistres										
Brut	R1610				9 920 K€	11 047 K€		3 667 K€	2 067 K€	26 701 K€
Part des réassureurs	R1620				8 273 K€	7 189 K€		307 K€	369 K€	16 138 K€
Net	R1700				1 646 K€	3 858 K€		3 361 K€	1 698 K€	10 563 K€
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710				-999 K€				392 K€	-607 K€
Part des réassureurs	R1720									
Net	R1800				-999 K€				392 K€	-607 K€
Dépenses engagées	R1900				1 741 K€	1 263 K€		126 K€	153 K€	3 283 K€
Autres dépenses	R2500									
Total des dépenses	R2600									3 283 K€

IPSEC
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140
R0010								
Primes émises								
Brut — Assurance directe	R0110	89 852 K€					89 852 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	30 971 K€					30 971 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130							
Part des réassureurs	R0140	33 568 K€					33 568 K€	
Net	R0200	87 254 K€					87 254 K€	
Primes acquises								
Brut — Assurance directe	R0210	89 852 K€					89 852 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	30 971 K€					30 971 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230							
Part des réassureurs	R0240	33 568 K€					33 568 K€	
Net	R0300	87 254 K€					87 254 K€	
Charge des sinistres								
Brut — Assurance directe	R0310	74 308 K€					74 308 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	28 090 K€					28 090 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330							
Part des réassureurs	R0340	28 338 K€					28 338 K€	
Net	R0400	74 060 K€					74 060 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut — Assurance directe	R0410	-386 K€					-386 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	316 K€					316 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430							
Part des réassureurs	R0440							
Net	R0500	-70 K€					-70 K€	
Dépenses engagées	R0550	13 767 K€					13 767 K€	
Autres dépenses	R1200							
Total des dépenses	R1300						13 767 K€	

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
R1400								
Primes émises								
Brut	R1410	33 147 K€					33 147 K€	
Part des réassureurs	R1420	17 734 K€					17 734 K€	
Net	R1500	15 414 K€					15 414 K€	
Primes acquises								
Brut	R1510	33 147 K€					33 147 K€	
Part des réassureurs	R1520	17 734 K€					17 734 K€	
Net	R1600	15 414 K€					15 414 K€	
Charge des sinistres								
Brut	R1610	26 701 K€					26 701 K€	
Part des réassureurs	R1620	16 138 K€					16 138 K€	
Net	R1700	10 563 K€					10 563 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710	-607 K€					-607 K€	
Part des réassureurs	R1720							
Net	R1800	-607 K€					-607 K€	
Dépenses engagées	R1900	3 283 K€					3 283 K€	
Autres dépenses	R2500							
Total des dépenses	R2600						3 283 K€	

IPSEC
S.12.01
Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Autres assurances vie		Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
				Contrats sans options ni garanties		
		C0020	C0060	C0070	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020					
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Meilleure estimation brute	R0030			80 197 K€	3 556 K€	83 753 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080			46 202 K€	1 190 K€	47 392 K€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090			33 995 K€	2 366 K€	36 361 K€
Marge de risque	R0100		6 003 K€		288 K€	6 291 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110					
Meilleure estimation	R0120					
Marge de risque	R0130					
Provisions techniques — Total	R0200		86 200 k€		3 844 k€	90 044 k€

		Assurance santé (assurance directe)	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
				C0210
		C0160	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020			
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Meilleure estimation brute	R0030		4 833 K€	75 615 k€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080		1 982 K€	41 145 k€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090		2 851 K€	34 470 k€
Marge de risque	R0100		240 K€	2 647 k€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110			
Meilleure estimation	R0120			-1 582 k€
Marge de risque	R0130			
Provisions techniques — Total	R0200		5 073 K€	76 681 k€

IPSEC						
S.17.01						
Provisions techniques non-vie						
		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance de protection juridique	Assistance	
		C0020	C0030	C0110	C0120	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050					
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	-14 987 K€	-4 652 K€			-19 639 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-5 269 K€	-2 925 K€			-8 195 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-9 717 K€	-1 727 K€			-11 444 K€
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	18 503 K€	60 349 K€			78 852 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	5 635 K€	32 670 K€			38 305 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	12 868 K€	27 680 K€			40 547 K€
Total meilleure estimation — brut	R0260	3 516 K€	55 697 K€			59 213 K€
Total meilleure estimation — net	R0270	3 151 K€	25 953 K€			29 103 K€
Marge de risque	R0280	1 250 K€	2 726 K€			3 976 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290					
Meilleure estimation	R0300					
Marge de risque	R0310					
Provisions techniques — Total						
Provisions techniques — Total	R0320	4 766 K€	58 423 K€			63 189 K€
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie — total	R0330	366 K€	29 744 K€			30 110 K€
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0340	4 401 K€	28 678 K€			33 079 K€

IPSEC
S.19.01 - Année d'accident
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription	20021	Année d'accident
--	-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

Année	Année de développement											
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	
Précédentes	R0100											
N-9	R0160	1 061 K€	2 409 K€	1 544 K€	550 K€	116 K€	17 K€	2 K€	4 K€			
N-8	R0170	1 224 K€	3 083 K€	1 411 K€	397 K€	34 K€	6 K€	3 K€				
N-7	R0180	1 236 K€	3 619 K€	1 581 K€	718 K€	82 K€	37 K€					
N-6	R0190	1 391 K€	3 706 K€	1 644 K€	639 K€	172 K€						
N-5	R0200	2 360 K€	5 299 K€	1 796 K€	535 K€	72 K€	20 K€					
N-4	R0210	2 546 K€	5 639 K€	1 707 K€	710 K€	59 K€						
N-3	R0220	4 967 K€	4 139 K€	1 856 K€	395 K€							
N-2	R0230	2 520 K€	4 716 K€	1 644 K€								
N-1	R0240	3 351 K€	5 301 K€									
N	R0250	3 416 K€										

Année	Somme des années (cumulés)	
	C0170	C0180
Précédentes	R0100	
N-9	R0160	5 703 K€
N-8	R0170	6 158 K€
N-7	R0180	7 292 K€
N-6	R0190	7 551 K€
N-5	R0200	20 K€
N-4	R0210	59 K€
N-3	R0220	395 K€
N-2	R0230	1 644 K€
N-1	R0240	5 301 K€
N	R0250	3 416 K€
Total	R0260	10 834 K€
		96 382 K€

S.19.01 - Année de souscription
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription	R0170	Année d'accident
--	-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

Année	Année de développement											
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300	
Précédentes	R0100											
N-9	R0160											
N-8	R0170											
N-7	R0180											
N-6	R0190											
N-5	R0200			6 732 K€	625 K€							
N-4	R0210		19 608 K€	8 489 K€	381 K€							
N-3	R0220	14 387 K€	26 241 K€	10 352 K€								
N-2	R0230	18 168 K€	26 008 K€									
N-1	R0240	17 304 K€										
N	R0250											

Année	En fin d'année
	C0360
Précédentes	R0100
N-9	R0160
N-8	R0170
N-7	R0180
N-6	R0190
N-5	R0200
N-4	R0210
N-3	R0220
N-2	R0230
N-1	R0240
N	R0250
Total	R0260
	54 930 K€

IPSEC

S.22.01

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	229 913 K€	1 582 K€		4 935 K€	
Fonds propres de base	R0020	90 291 K€	-1 582 K€		-2 421 K€	
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	90 291 K€	-1 582 K€		-2 421 K€	
Capital de solvabilité requis	R0090	43 341 K€			120 K€	
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	90 291 K€	-1 582 K€		-2 421 K€	
Minimum de capital requis	R0110	10 835 K€			30 K€	

IPSEC

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	380 K€	380 K€			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	89 911 K€	89 911 K€			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	90 291 K€	90 291 K€			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, appelable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	90 291 K€	90 291 K€			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	90 291 K€	90 291 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	90 291 K€	90 291 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	90 291 K€	90 291 K€			
Capital de solvabilité requis	R0580	43 341 K€				
Minimum de capital requis	R0600	10 835 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	208%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	833%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	90 291 K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	380 K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	89 911 K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	8 051 K€
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	12 630 K€
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	20 681 K€

IPSEC

S.25.01

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	19 896 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	7 504 k€	
Risque de souscription en vie	R0030	5 560 k€	
Risque de souscription en santé	R0040	25 615 k€	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-17 197 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	41 378 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	4 860 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-2 897 k€
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	43 341 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	43 341 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

Mutuelle Humanis Nationale

S.02.01

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	1 046 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	84 577 K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	15 K€
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	6 677 K€
<i>Actions</i>	R0100	12 K€
<i>Actions — cotées</i>	R0110	
<i>Actions — non cotées</i>	R0120	12 K€
<i>Obligations</i>	R0130	33 454 K€
<i>Obligations d'État</i>	R0140	8 421 K€
<i>Obligations d'entreprise</i>	R0150	25 033 K€
<i>Titres structurés</i>	R0160	
<i>Titres garantis</i>	R0170	
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	43 371 K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	1 049 K€
<i>Autres investissements</i>	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	10 K€
<i>Avances sur police</i>	R0240	
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	10 K€
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	14 057 K€
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	13 885 K€
<i>Non-vie hors santé</i>	R0290	
<i>Santé similaire à la non-vie</i>	R0300	13 885 K€
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	172 K€
<i>Santé similaire à la vie</i>	R0320	
<i>Vie hors santé, UC et indexés</i>	R0330	172 K€
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	451 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	30 379 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	49 K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	6 847 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	151 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	137 568 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	29 928 K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
Marge de risque	R0550	
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	29 928 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	27 738 K€
Marge de risque	R0590	2 190 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	1 238 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	1 238 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	1 147 K€
Marge de risque	R0680	91 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Autres provisions techniques	R0730	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	242 K€
Provisions pour retraite	R0760	
Dépôts des réassureurs	R0770	
Passifs d'impôts différés	R0780	1 046 K€
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	2 487 K€
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	10 299 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	7 363 K€
Autres dettes (hors assurance)	R0840	9 089 K€
Passifs subordonnés	R0850	12 000 K€
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	12 000 K€
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	73 692 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	63 876 K€

Mutuelle Humanis Nationale

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
					C0200
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	174 704 K€			174 704 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	1 529 K€			1 529 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				
Part des réassureurs	R0140	30 662 K€			30 662 K€
Net	R0200	145 571 K€			145 571 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	170 780 K€			170 780 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	1 513 K€			1 513 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				
Part des réassureurs	R0240	30 374 K€			30 374 K€
Net	R0300	141 919 K€			141 919 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	139 390 K€			139 390 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	1 328 K€			1 328 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				
Part des réassureurs	R0340	29 083 K€			29 083 K€
Net	R0400	111 635 K€			111 635 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	569K€			569K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	174K€			174K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440	2 551K€			2 551K€
Net	R0500	-1 808K€			-1 808K€
Dépenses engagées	R0550	27 575K€			27 575K€
Autres dépenses	R1200				-2K€
Total des dépenses	R1300				27 573K€

Mutuelle Humanis Nationale

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie	
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	
Primes émises									
Brut	R1410			2 593 K€				24 K€	2 617 K€
Part des réassureurs	R1420			1 228 K€					1 228 K€
Net	R1500			1 365 K€				24 K€	1 389 K€
Primes acquises									
Brut	R1510			2 555 K€				24 K€	2 579 K€
Part des réassureurs	R1520			1 365 K€					1 365 K€
Net	R1600			1 190 K€				24 K€	1 214 K€
Charge des sinistres									
Brut	R1610			1 721 K€				19 K€	1 740 K€
Part des réassureurs	R1620			704 K€					704 K€
Net	R1700			1 017 K€				19 K€	1 035 K€
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710			137 K€				1 K€	139 K€
Part des réassureurs	R1720			127 K€					127 K€
Net	R1800			10 K€				1 K€	11 K€
Dépenses engagées	R1900			951 K€				2 K€	952 K€
Autres dépenses	R2500								-251 K€
Total des dépenses	R2600								701 K€

Mutuelle Humanis Nationale
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine		
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050		C0060	C0070
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120		C0130	C0140
R0010									
Primes émises									
Brut — Assurance directe	R0110	174 704 K€						174 704 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	1 529 K€						1 529 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130								
Part des réassureurs	R0140	30 662 K€						30 662 K€	
Net	R0200	145 571 K€						145 571 K€	
Primes acquises									
Brut — Assurance directe	R0210	170 780 K€						170 780 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	1 513 K€						1 513 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230								
Part des réassureurs	R0240	30 374 K€						30 374 K€	
Net	R0300	141 919 K€						141 919 K€	
Charge des sinistres									
Brut — Assurance directe	R0310	139 390 K€						139 390 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	1 328 K€						1 328 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330								
Part des réassureurs	R0340	29 083 K€						29 083 K€	
Net	R0400	111 635 K€						111 635 K€	
Variation des autres provisions techniques									
Brut — Assurance directe	R0410	569 K€						569 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	174 K€						174 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430								
Part des réassureurs	R0440	2 551 K€						2 551 K€	
Net	R0500	-1 808 K€						-1 808 K€	
Dépenses engagées	R0550	27 575 K€						27 575 K€	
Autres dépenses	R1200							-2 K€	
Total des dépenses	R1300							27 573 K€	

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine		
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190		C0200	C0210
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260		C0270	C0280
R1400									
Primes émises									
Brut	R1410	2 617 K€						2 617 K€	
Part des réassureurs	R1420	1 228 K€						1 228 K€	
Net	R1500	1 389 K€						1 389 K€	
Primes acquises									
Brut	R1510	2 579 K€						2 579 K€	
Part des réassureurs	R1520	1 365 K€						1 365 K€	
Net	R1600	1 214 K€						1 214 K€	
Charge des sinistres									
Brut	R1610	1 740 K€						1 740 K€	
Part des réassureurs	R1620	704 K€						704 K€	
Net	R1700	1 035 K€						1 035 K€	
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710	139 K€						139 K€	
Part des réassureurs	R1720	127 K€						127 K€	
Net	R1800	11 K€						11 K€	
Dépenses engagées	R1900	952 K€						952 K€	
Autres dépenses	R2500							-251 K€	
Total des dépenses	R2600							701 K€	

Mutuelle Humanis Nationale

S.12.01

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Autres assurances vie		Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
				Contrats sans options ni garanties		
		C0020	C0060	C0070	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020					
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Meilleure estimation brute	R0030			759 K€	387 K€	1 147 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080			172 K€		172 K€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090			587 K€	387 K€	975 K€
Marge de risque	R0100		87 K€		3 K€	91 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110					
Meilleure estimation	R0120					
Marge de risque	R0130					
Provisions techniques — Total	R0200		847 k€		391 k€	1 238 k€

		Assurance santé (assurance directe)	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
				C0210
		C0160	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020			
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Meilleure estimation brute	R0030			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080			
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090			
Marge de risque	R0100			
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110			
Meilleure estimation	R0120			
Marge de risque	R0130			
Provisions techniques — Total	R0200			

Mutuelle Humanis Nationale

S.17.01

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance de protection juridique	Assistance	
		C0020	C0030	C0110	C0120	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050					
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	-1 264 K€				-1 264 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	5 303 K€				5 303 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-6 567 K€				-6 567 K€
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	29 002 K€				29 002 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	8 582 K€				8 582 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	20 420 K€				20 420 K€
Total meilleure estimation — brut	R0260	27 738 K€				27 738 K€
Total meilleure estimation — net	R0270	13 853 K€				13 853 K€
Marge de risque	R0280	2 190 K€				2 190 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290					
Meilleure estimation	R0300					
Marge de risque	R0310					
Provisions techniques — Total						
Provisions techniques — Total	R0320	29 928 K€				29 928 K€
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie — total	R0330	13 885 K€				13 885 K€
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0340	16 043 K€				16 043 K€

Mutuelle Humanis Nationale

S.19.01 - Année d'accident

Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

20021	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Année	Année de développement										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +	
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100										
N-9	R0160										
N-8	R0170							1 K€	0 K€	0 K€	
N-7	R0180					8 K€	5 K€	4 K€	0 K€		
N-6	R0190					13 K€	6 K€	2 K€			
N-5	R0200			26 K€	26 K€	38 K€	1 K€				
N-4	R0210		350 K€	5 K€	24 K€	3 K€					
N-3	R0220	13 363 K€	287 K€	27 K€							
N-2	R0230	118 131 K€	14 269 K€	373 K€							
N-1	R0240	120 393 K€	14 370 K€								
N	R0250	127 905 K€									

Année	Somme des années (cumulés)	
	C0170	C0180
Précédentes	R0100	
N-9	R0160	0 K€
N-8	R0170	0 K€
N-7	R0180	2 K€
N-6	R0190	1 K€
N-5	R0200	3 K€
N-4	R0210	24 K€
N-3	R0220	27 K€
N-2	R0230	373 K€
N-1	R0240	14 370 K€
N	R0250	127 905 K€
Total	R0260	142 705 K€
		409 629 K€

S.19.01 - Année de souscription

Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

R0170	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Année	Année de développement										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +	
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100										
N-9	R0160										
N-8	R0170							0 K€	0 K€		
N-7	R0180						1 K€	1 K€	0 K€		
N-6	R0190					2 K€	1 K€	0 K€			
N-5	R0200				7 K€	7 K€	2 K€	0 K€			
N-4	R0210		91 K€	1 K€	5 K€	1 K€					
N-3	R0220	3 479 K€	52 K€	5 K€							
N-2	R0230	30 760 K€	2 561 K€	72 K€							
N-1	R0240	21 608 K€	2 760 K€								
N	R0250	24 564 K€									

Année	En fin d'année	
	C0360	
Précédentes	R0100	
N-9	R0160	
N-8	R0170	0 K€
N-7	R0180	0 K€
N-6	R0190	0 K€
N-5	R0200	1 K€
N-4	R0210	5 K€
N-3	R0220	5 K€
N-2	R0230	72 K€
N-1	R0240	2 793 K€
N	R0250	24 861 K€
Total	R0260	27 738 K€

Mutuelle Humanis Nationale

S.22.01

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	31 166 K€			474 K€	
Fonds propres de base	R0020	75 876 K€			-382 K€	
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	75 876 K€			-382 K€	
Capital de solvabilité requis	R0090	38 630 K€			48 K€	
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	65 807 K€			-395 K€	
Minimum de capital requis	R0110	9 658 K€			-64 K€	

Mutuelle Humanis Nationale

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	394 K€	394 K€			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	63 481 K€	63 481 K€			
Passifs subordonnés	R0140	12 000 K€			12 000 K€	
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	75 876 K€	63 876 K€		12 000 K€	
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	75 876 K€	63 876 K€		12 000 K€	
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	75 876 K€	63 876 K€		12 000 K€	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	75 876 K€	63 876 K€		12 000 K€	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	65 807 K€	63 876 K€		1 932 K€	
Capital de solvabilité requis	R0580	38 630 K€				
Minimum de capital requis	R0600	9 658 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	196%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	681%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	63 876 K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	394 K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	63 481 K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	149 K€
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	11 902 K€
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	12 051 K€

Mutuelle Humanis Nationale**S.25.01****Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard**

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	10 764 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	1 998 k€	
Risque de souscription en vie	R0030	1 075 k€	
Risque de souscription en santé	R0040	28 169 k€	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-8 435 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	33 571 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	5 272 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-213 k€
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	38 630 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	38 630 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

Mutuelle Humanis Nationale

S.28.02

Minimum de capital requis (MCR) — Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

	C0010	C0020
R0010	7 745 k€	

Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130
Réassurance santé non proportionnelle	R0140
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
C0030	C0040	C0050	C0060
13 853 k€	150 940 k€		

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

	C0070	C0080
R0200		462 k€

Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations garanties	R0210
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations discrétionnaires futures	R0220
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
C0090	C0100	C0110	C0120
		975 k€	610 433 k€

Calcul du MCR global

	C0130
MCR linéaire	R0300 8 207 k€
Capital de solvabilité requis	R0310 38 630 k€
Plafond du MCR	R0320 17 384 k€
Plancher du MCR	R0330 9 658 k€
MCR combiné	R0340 9 658 k€
Seuil plancher absolu du MCR	R0350 2 500 k€
Minimum de capital requis	R0400 9 658 k€

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500 7 745 k€	462 k€
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510 36 457 k€	2 173 k€
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520 16 406 k€	978 k€
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530 9 114 k€	543 k€
Montant notionnel du MCR combiné	R0540 9 114 k€	543 k€
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550 2 500 k€	
Montant notionnel du MCR	R0560 9 114 k€	543 k€

Grand Est Mutuelle

S.02.01

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	2 387 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	735 K€
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	101 976 K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	12 669 K€
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	330 K€
<i>Actions</i>	R0100	1 877 K€
<i>Actions — cotées</i>	R0110	1 877 K€
<i>Actions — non cotées</i>	R0120	
<i>Obligations</i>	R0130	31 437 K€
<i>Obligations d'État</i>	R0140	1 036 K€
<i>Obligations d'entreprise</i>	R0150	30 401 K€
<i>Titres structurés</i>	R0160	
<i>Titres garantis</i>	R0170	
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	40 195 K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	8 956 K€
<i>Autres investissements</i>	R0210	6 513 K€
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	446 K€
<i>Avances sur police</i>	R0240	
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	446 K€
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	122 K€
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	122 K€
<i>Non-vie hors santé</i>	R0290	
<i>Santé similaire à la non-vie</i>	R0300	122 K€
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	
<i>Santé similaire à la vie</i>	R0320	
<i>Vie hors santé, UC et indexés</i>	R0330	
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	452 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	2 146 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	
Autres créances (hors assurance)	R0380	4 539 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	2 036 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	173 K€
Total de l'actif	R0500	115 011 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	-884 K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
<i>Marge de risque</i>	R0550	
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	-884 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	-1 884 K€
<i>Marge de risque</i>	R0590	1 001 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	29 649 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	23 093 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	21 573 K€
<i>Marge de risque</i>	R0640	1 520 K€
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	6 556 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	6 529 K€
<i>Marge de risque</i>	R0680	27 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	
<i>Meilleure estimation</i>	R0710	
<i>Marge de risque</i>	R0720	
Autres provisions techniques	R0730	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	115 K€
Provisions pour retraite	R0760	721 K€
Dépôts des réassureurs	R0770	
Passifs d'impôts différés	R0780	3 829 K€
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	1 296 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	
Autres dettes (hors assurance)	R0840	7 938 K€
Passifs subordonnés	R0850	
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	3 K€
Total du passif	R0900	42 667 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	72 343 K€

Grand Est Mutuelle

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
					C0200
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	75 570 K€			75 570 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	1 938 K€			1 938 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				
Part des réassureurs	R0140	553 K€			553 K€
Net	R0200	76 955 K€			76 955 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	75 570 K€			75 570 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	1 938 K€			1 938 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				
Part des réassureurs	R0240	553 K€			553 K€
Net	R0300	76 955 K€			76 955 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	57 722 K€			57 722 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	1 273 K€			1 273 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				
Part des réassureurs	R0340	544 K€			544 K€
Net	R0400	58 451 K€			58 451 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	491K€			491K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	251K€			251K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440	-4K€			-4K€
Net	R0500	746K€			746K€
Dépenses engagées	R0550	15 551K€			15 551K€
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				15 551K€

Grand Est Mutuelle

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie	
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Primes émises									
Brut	R1410	24 K€		251 K€				19 K€	295 K€
Part des réassureurs	R1420								
Net	R1500	24 K€		251 K€				19 K€	295 K€
Primes acquises									
Brut	R1510	24 K€		251 K€				19 K€	295 K€
Part des réassureurs	R1520								
Net	R1600	24 K€		251 K€				19 K€	295 K€
Charge des sinistres									
Brut	R1610	1 970 K€	325 K€	140 K€				12 K€	2 447 K€
Part des réassureurs	R1620								
Net	R1700	1 970 K€	325 K€	140 K€				12 K€	2 447 K€
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710	-1 624 K€	-434 K€					8 K€	-2 051 K€
Part des réassureurs	R1720								
Net	R1800	-1 624 K€	-434 K€					8 K€	-2 051 K€
Dépenses engagées	R1900	23 K€	13 K€	-2 K€				1 K€	34 K€
Autres dépenses	R2500								
Total des dépenses	R2600								34 K€

Grand Est Mutuelle
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140
R0010								
Primes émises								
Brut — Assurance directe	R0110	75 570 K€					75 570 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	1 938 K€					1 938 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130							
Part des réassureurs	R0140	553 K€					553 K€	
Net	R0200	76 955 K€					76 955 K€	
Primes acquises								
Brut — Assurance directe	R0210	75 570 K€					75 570 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	1 938 K€					1 938 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230							
Part des réassureurs	R0240	553 K€					553 K€	
Net	R0300	76 955 K€					76 955 K€	
Charge des sinistres								
Brut — Assurance directe	R0310	57 722 K€					57 722 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	1 273 K€					1 273 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330							
Part des réassureurs	R0340	544 K€					544 K€	
Net	R0400	58 451 K€					58 451 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut — Assurance directe	R0410	491 K€					491 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	251 K€					251 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430							
Part des réassureurs	R0440	-4 K€					-4 K€	
Net	R0500	746 K€					746 K€	
Dépenses engagées	R0550	15 551 K€					15 551 K€	
Autres dépenses	R1200							
Total des dépenses	R1300						15 551 K€	

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
R1400								
Primes émises								
Brut	R1410	295 K€					295 K€	
Part des réassureurs	R1420							
Net	R1500	295 K€					295 K€	
Primes acquises								
Brut	R1510	295 K€					295 K€	
Part des réassureurs	R1520							
Net	R1600	295 K€					295 K€	
Charge des sinistres								
Brut	R1610	2 447 K€					2 447 K€	
Part des réassureurs	R1620							
Net	R1700	2 447 K€					2 447 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710	-2 051 K€					-2 051 K€	
Part des réassureurs	R1720							
Net	R1800	-2 051 K€					-2 051 K€	
Dépenses engagées	R1900	34 K€					34 K€	
Autres dépenses	R2500							
Total des dépenses	R2600						34 K€	

Grand Est Mutuelle
S.12.01
Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Autres assurances vie		Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
				Contrats sans options ni garanties		
		C0020	C0060	C0070	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020					
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Meilleure estimation brute	R0030	6 505 K€		-70 K€	94 K€	6 529 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080					
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	6 505 K€		-70 K€	94 K€	6 529 K€
Marge de risque	R0100	27 K€				27 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110					
Meilleure estimation	R0120					
Marge de risque	R0130					
Provisions techniques — Total	R0200	6 532 k€	-70 k€		94 k€	6 556 k€

		Assurance santé (assurance directe)	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
				C0210
		C0160	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020			
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Meilleure estimation brute	R0030			21 573 k€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080			
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090			21 573 k€
Marge de risque	R0100	1 520 K€		1 520 k€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110			
Meilleure estimation	R0120			
Marge de risque	R0130			
Provisions techniques — Total	R0200	23 093 K€		23 093 k€

Grand Est Mutuelle						
S.17.01						
Provisions techniques non-vie						
		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance de protection juridique	Assistance	
		C0020	C0030	C0110	C0120	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050					
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	-8 649 K€				-8 649 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	74 K€				74 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-8 723 K€				-8 723 K€
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	6 765 K€				6 765 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	48 K€				48 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	6 717 K€				6 717 K€
Total meilleure estimation — brut	R0260	-1 884 K€				-1 884 K€
Total meilleure estimation — net	R0270	-2 006 K€				-2 006 K€
Marge de risque	R0280	1 001 K€				1 001 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290					
Meilleure estimation	R0300					
Marge de risque	R0310					
Provisions techniques — Total						
Provisions techniques — Total	R0320	-884 K€				-884 K€
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie — total	R0330	122 K€				122 K€
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0340	-1 005 K€				-1 005 K€

Grand Est Mutuelle
S.19.01 - Année d'accident
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

20021	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

Année	Année de développement											
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	
Précédentes	R0100											
N-9	R0160											
N-8	R0170											
N-7	R0180											
N-6	R0190											
N-5	R0200											
N-4	R0210											
N-3	R0220	52 739 K€	4 865 K€	148 K€	29 K€							
N-2	R0230	51 626 K€	5 304 K€	147 K€								
N-1	R0240	51 782 K€	5 570 K€									
N	R0250	52 795 K€										

Année	Somme des années (cumulés)		
	Pour l'année en cours (C0170)	(C0180)	
Précédentes	R0100		
N-9	R0160		
N-8	R0170		
N-7	R0180		
N-6	R0190		
N-5	R0200		
N-4	R0210		
N-3	R0220	29 K€	57 781 K€
N-2	R0230	147 K€	57 077 K€
N-1	R0240	5 570 K€	57 352 K€
N	R0250	52 795 K€	52 795 K€
Total	R0260	58 541 K€	225 005 K€

S.19.01 - Année de souscription
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

R0170	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

Année	Année de développement											
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300	
Précédentes	R0100											
N-9	R0160											
N-8	R0170											
N-7	R0180											
N-6	R0190											
N-5	R0200											
N-4	R0210											
N-3	R0220											
N-2	R0230											
N-1	R0240		185 K€									
N	R0250	5 968 K€										

Année	En fin d'année (C0360)
	Précédentes
N-9	R0160
N-8	R0170
N-7	R0180
N-6	R0190
N-5	R0200
N-4	R0210
N-3	R0220
N-2	R0230
N-1	R0240
N	R0250
Total	R0260

185 K€
 5 968 K€
6 152 K€

Grand Est Mutuelle

S.22.01

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	28 765 K€			628 K€	
Fonds propres de base	R0020	72 343 K€			-415 K€	
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	72 343 K€	0 K€		-415 K€	
Capital de solvabilité requis	R0090	23 682 K€			69 K€	
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	72 343 K€	0 K€		-415 K€	
Minimum de capital requis	R0110	5 921 K€			17 K€	

Grand Est Mutuelle

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	381 K€	381 K€			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	71 962 K€	71 962 K€			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	72 343 K€	72 343 K€			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	72 343 K€	72 343 K€			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	72 343 K€	72 343 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	72 343 K€	72 343 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	72 343 K€	72 343 K€			
Capital de solvabilité requis	R0580	23 682 K€				
Minimum de capital requis	R0600	5 921 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	305%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	1222%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	72 343 K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	381 K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	71 962 K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	73 K€
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	8 943 K€
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	9 016 K€

Grand Est Mutuelle

S.25.01

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	9 955 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	2 829 k€	
Risque de souscription en vie	R0030	408 k€	
Risque de souscription en santé	R0040	15 557 k€	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-7 102 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	21 647 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	2 338 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-303 k€
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	23 682 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	23 682 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

Grand Est Mutuelle

S.28.02

Minimum de capital requis (MCR) — Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

	C0010	C0020
R0010	3 578 k€	

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
C0030	C0040	C0050	C0060
1 154 k€	74 963 k€		
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020		
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030		
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040		
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050		
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060		
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070		
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080		
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090		
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100		
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110		
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120		
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130		
Réassurance santé non proportionnelle	R0140		
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150		
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160		
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170		

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

	C0070	C0080
R0200		604 k€

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
C0090	C0100	C0110	C0120
		5 359 k€	
		1 145 k€	
		21 667 k€	
			14 416 k€
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations garanties	R0210		
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations discrétionnaires futures	R0220		
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230		
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240		
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		

Calcul du MCR global

		C0130
MCR linéaire	R0300	4 181 k€
Capital de solvabilité requis	R0310	23 682 k€
Plafond du MCR	R0320	10 657 k€
Plancher du MCR	R0330	5 921 k€
MCR combiné	R0340	5 921 k€
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700 k€
Minimum de capital requis	R0400	5 921 k€

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500	3 578 k€	604 k€
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510	20 262 k€	3 420 k€
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520	9 118 k€	1 539 k€
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530	5 066 k€	855 k€
Montant notionnel du MCR combiné	R0540	5 066 k€	855 k€
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550	2 500 k€	3 700 k€
Montant notionnel du MCR	R0560	5 066 k€	3 700 k€

Mutuelle Renault

S.02.01

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	510 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	7 589 K€
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	63 700 K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	
<i>Actions</i>	R0100	3 708 K€
<i>Actions — cotées</i>	R0110	1 731 K€
<i>Actions — non cotées</i>	R0120	1 977 K€
<i>Obligations</i>	R0130	31 012 K€
<i>Obligations d'État</i>	R0140	10 969 K€
<i>Obligations d'entreprise</i>	R0150	20 043 K€
<i>Titres structurés</i>	R0160	
<i>Titres garantis</i>	R0170	
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	28 411 K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	569 K€
<i>Autres investissements</i>	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	
<i>Avances sur police</i>	R0240	
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	
<i>Non-vie hors santé</i>	R0290	
<i>Santé similaire à la non-vie</i>	R0300	
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	
<i>Santé similaire à la vie</i>	R0320	
<i>Vie hors santé, UC et indexés</i>	R0330	
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	3 784 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	
Autres créances (hors assurance)	R0380	1 486 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	5 058 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	82 128 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	6 673 K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
<i>Marge de risque</i>	R0550	
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	6 673 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	5 865 K€
<i>Marge de risque</i>	R0590	807 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
<i>Marge de risque</i>	R0640	
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	
<i>Marge de risque</i>	R0680	
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
<i>Marge de risque</i>	R0720	
Autres provisions techniques	R0730	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	
Provisions pour retraite	R0760	659 K€
Dépôts des réassureurs	R0770	
Passifs d'impôts différés	R0780	1 157 K€
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0 K€
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	3 363 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	
Autres dettes (hors assurance)	R0840	5 245 K€
Passifs subordonnés	R0850	
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	17 097 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	65 031 K€

Mutuelle Renault**S.05.01****Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité**

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
					C0200
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	62 826 K€			62 826 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120				
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				
Part des réassureurs	R0140				
Net	R0200	62 826 K€			62 826 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	62 826 K€			62 826 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220				
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				
Part des réassureurs	R0240				
Net	R0300	62 826 K€			62 826 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	52 969 K€			52 969 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320				
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				
Part des réassureurs	R0340				
Net	R0400	52 969 K€			52 969 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410	840K€			840K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420				
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440				
Net	R0500	840K€			840K€
Dépenses engagées	R0550	8 578K€			8 578K€
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				8 578K€

Mutuelle Renault

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie	
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Primes émises										
Brut	R1410									
Part des réassureurs	R1420									
Net	R1500									
Primes acquises										
Brut	R1510									
Part des réassureurs	R1520									
Net	R1600									
Charge des sinistres										
Brut	R1610									
Part des réassureurs	R1620									
Net	R1700									
Variation des autres provisions techniques										
Brut	R1710									
Part des réassureurs	R1720									
Net	R1800									
Dépenses engagées										
	R1900									
Autres dépenses										
	R2500									
Total des dépenses										
	R2600									

Mutuelle Renault
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060
R0010							
	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140
Primes émises							
Brut — Assurance directe	R0110	62 826 K€					62 826 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120						
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130						
Part des réassureurs	R0140						
Net	R0200	62 826 K€					62 826 K€
Primes acquises							
Brut — Assurance directe	R0210	62 826 K€					62 826 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220						
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230						
Part des réassureurs	R0240						
Net	R0300	62 826 K€					62 826 K€
Charge des sinistres							
Brut — Assurance directe	R0310	52 969 K€					52 969 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320						
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330						
Part des réassureurs	R0340						
Net	R0400	52 969 K€					52 969 K€
Variation des autres provisions techniques							
Brut — Assurance directe	R0410	840 K€					840 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420						
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430						
Part des réassureurs	R0440						
Net	R0500	840 K€					840 K€
Dépenses engagées	R0550	8 578 K€					8 578 K€
Autres dépenses	R1200						
Total des dépenses	R1300						8 578 K€

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200
R1400							
	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
Primes émises							
Brut	R1410						
Part des réassureurs	R1420						
Net	R1500						
Primes acquises							
Brut	R1510						
Part des réassureurs	R1520						
Net	R1600						
Charge des sinistres							
Brut	R1610						
Part des réassureurs	R1620						
Net	R1700						
Variation des autres provisions techniques							
Brut	R1710						
Part des réassureurs	R1720						
Net	R1800						
Dépenses engagées	R1900						
Autres dépenses	R2500						
Total des dépenses	R2600						

Mutuelle Renault
S.12.01
Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Autres assurances vie		Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
				Contrats sans options ni garanties		
		C0020	C0060	C0070	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020					
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Meilleure estimation brute	R0030					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080					
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090					
Marge de risque	R0100					
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110					
Meilleure estimation	R0120					
Marge de risque	R0130					
Provisions techniques — Total	R0200					

		Assurance santé (assurance directe)	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
				C0210
		C0160	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020			
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Meilleure estimation brute	R0030			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080			
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090			
Marge de risque	R0100			
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110			
Meilleure estimation	R0120			
Marge de risque	R0130			
Provisions techniques — Total	R0200			

Mutuelle Renault						
S.17.01						
Provisions techniques non-vie						
		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance de protection juridique	Assistance	
		C0020	C0030	C0110	C0120	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050					
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	-2 475 K€				-2 475 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140					
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-2 475 K€				-2 475 K€
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	8 340 K€				8 340 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240					
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	8 340 K€				8 340 K€
Total meilleure estimation — brut	R0260	5 865 K€				5 865 K€
Total meilleure estimation — net	R0270	5 865 K€				5 865 K€
Marge de risque	R0280	807 K€				807 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290					
Meilleure estimation	R0300					
Marge de risque	R0310					
Provisions techniques — Total						
Provisions techniques — Total	R0320	6 673 K€				6 673 K€
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie — total	R0330					
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0340	6 673 K€				6 673 K€

Mutuelle Renault
S.19.01 - Année d'accident
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription	20021	Année d'accident
--	-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

Année	Année de développement										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +	
Précédentes	R0100										
N-9	R0160										
N-8	R0170										
N-7	R0180										
N-6	R0190										
N-5	R0200										
N-4	R0210										
N-3	R0220										
N-2	R0230	48 139 K€	4 336 K€	68 K€							
N-1	R0240	47 726 K€	4 553 K€								
N	R0250	48 976 K€									

Année	Somme des années (cumulés)	
	Pour l'année en cours (C0170)	(C0180)
Précédentes	R0100	
N-9	R0160	
N-8	R0170	
N-7	R0180	
N-6	R0190	
N-5	R0200	
N-4	R0210	
N-3	R0220	
N-2	R0230	68 K€ / 52 543 K€
N-1	R0240	4 553 K€ / 52 279 K€
N	R0250	48 976 K€ / 48 976 K€
Total	R0260	53 597 K€ / 153 798 K€

S.19.01 - Année de souscription
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription	R0170	Année d'accident
--	-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

Année	Année de développement										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +	
Précédentes	R0100										
N-9	R0160										
N-8	R0170										
N-7	R0180										
N-6	R0190										
N-5	R0200										
N-4	R0210										
N-3	R0220										
N-2	R0230										
N-1	R0240	6 393 K€	106 K€	9 K€							
N	R0250	5 745 K€	110 K€								

Année	En fin d'année
	C0360
Précédentes	R0100
N-9	R0160
N-8	R0170
N-7	R0180
N-6	R0190
N-5	R0200
N-4	R0210
N-3	R0220
N-2	R0230
N-1	R0240
N	R0250
Total	R0260

Mutuelle Renault

S.22.01

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010					
Fonds propres de base	R0020					
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050					
Capital de solvabilité requis	R0090					
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100					
Minimum de capital requis	R0110					

Mutuelle Renault

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010					
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	229 K€	229 K€			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	64 802 K€	64 802 K€			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	65 031 K€	65 031 K€			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	65 031 K€	65 031 K€			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	65 031 K€	65 031 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	65 031 K€	65 031 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	65 031 K€	65 031 K€			
Capital de solvabilité requis	R0580	16 911 K€				
Minimum de capital requis	R0600	4 228 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	385%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	1538%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	65 031 K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	229 K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	64 802 K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	2 475 K€
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	2 475 K€

Mutuelle Renault**S.25.01****Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard**

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	6 928 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	2 109 k€	
Risque de souscription en vie	R0030		
Risque de souscription en santé	R0040	11 561 k€	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-4 925 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	15 673 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	1 885 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	-647 k€
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	16 911 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	16 911 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

Mutuelle Renault

S.28.02

Minimum de capital requis (MCR) — Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

	C0010	C0020
R0010	3 228 k€	

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
C0030	C0040	C0050	C0060
62 826 k€			
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020		
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030		
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040		
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050		
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060		
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070		
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080		
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090		
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100		
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110		
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120		
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130		
Réassurance santé non proportionnelle	R0140		
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150		
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160		
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170		

	Activités en non-vie	Activités en vie
	Résultat	Résultat
	[MCR]	[MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

	C0070	C0080
R0200		

Activités en non-vie		Activités en vie	
Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations garanties	R0210		
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations discrétionnaires futures	R0220		
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230		
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240		
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		

Calcul du MCR global

		C0130
MCR linéaire	R0300	
Capital de solvabilité requis	R0310	
Plafond du MCR	R0320	
Plancher du MCR	R0330	
MCR combiné	R0340	
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	
Minimum de capital requis	R0400	

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500		
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510		
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520		
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530		
Montant notionnel du MCR combiné	R0540		
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550		
Montant notionnel du MCR	R0560		

Humanis Assurances

S.02.01

Bilan

		Valeur Solvabilité 2
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	820 K€
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	116 340 K€
<i>Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)</i>	R0080	
<i>Détentions dans des entreprises liées, y compris participations</i>	R0090	
<i>Actions</i>	R0100	
<i>Actions — cotées</i>	R0110	
<i>Actions — non cotées</i>	R0120	
<i>Obligations</i>	R0130	81 546 K€
<i>Obligations d'État</i>	R0140	29 315 K€
<i>Obligations d'entreprise</i>	R0150	52 231 K€
<i>Titres structurés</i>	R0160	
<i>Titres garantis</i>	R0170	
<i>Organismes de placement collectif</i>	R0180	34 794 K€
<i>Produits dérivés</i>	R0190	
<i>Dépôts autres que les équivalents de trésorerie</i>	R0200	
<i>Autres investissements</i>	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	12 326 K€
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	148 K€
<i>Avances sur police</i>	R0240	148 K€
<i>Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers</i>	R0250	
<i>Autres prêts et prêts hypothécaires</i>	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	52 184 K€
<i>Non-vie et santé similaire à la non-vie</i>	R0280	11 102 K€
<i>Non-vie hors santé</i>	R0290	
<i>Santé similaire à la non-vie</i>	R0300	11 102 K€
<i>Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés</i>	R0310	41 082 K€
<i>Santé similaire à la vie</i>	R0320	14 739 K€
<i>Vie hors santé, UC et indexés</i>	R0330	26 343 K€
<i>Vie UC et indexés</i>	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	1 720 K€
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	14 896 K€
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	5 563 K€
Autres créances (hors assurance)	R0380	8 188 K€
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	4 804 K€
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	74 K€
Total de l'actif	R0500	217 064 K€
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	33 129 K€
<i>Provisions techniques non-vie (hors santé)</i>	R0520	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	
<i>Marge de risque</i>	R0550	
<i>Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)</i>	R0560	33 129 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	28 722 K€
<i>Marge de risque</i>	R0590	4 407 K€
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	92 836 K€
<i>Provisions techniques santé (similaire à la vie)</i>	R0610	35 316 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	32 293 K€
<i>Marge de risque</i>	R0640	3 023 K€
<i>Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)</i>	R0650	57 520 K€
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	56 092 K€
<i>Marge de risque</i>	R0680	1 428 K€
Provisions techniques UC et indexés	R0690	15 236 K€
<i>Provisions techniques calculées comme un tout</i>	R0700	
Meilleure estimation	R0710	15 079 K€
<i>Marge de risque</i>	R0720	157 K€
Autres provisions techniques	R0730	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	1 990 K€
Provisions pour retraite	R0760	
Dépôts des réassureurs	R0770	27 038 K€
Passifs d'impôts différés	R0780	820 K€
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	3 496 K€
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	3 437 K€
Autres dettes (hors assurance)	R0840	10 465 K€
Passifs subordonnés	R0850	
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	188 448 K€
Excédent d'actif sur passif	R1000	28 617 K€

Humanis Assurances

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour : engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)			Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assistance	
		C0010	C0020	C0110	
					C0200
Primes émises					
Brut — Assurance directe	R0110	15 898 K€	17 617 K€		33 515 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	222 K€	155 K€		377 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130				
Part des réassureurs	R0140	2 038 K€	5 710 K€		7 748 K€
Net	R0200	14 082 K€	12 062 K€		26 144 K€
Primes acquises					
Brut — Assurance directe	R0210	14 667 K€	17 675 K€		32 342 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	897 K€	154 K€		1 052 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230				
Part des réassureurs	R0240	1 981 K€	5 788 K€		7 769 K€
Net	R0300	13 583 K€	12 040 K€		25 624 K€
Charge des sinistres					
Brut — Assurance directe	R0310	10 377 K€	10 638 K€		21 015 K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	993 K€	1 006 K€		1 999 K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330				
Part des réassureurs	R0340	1 406 K€	4 439 K€		5 846 K€
Net	R0400	9 963 K€	7 205 K€		17 168 K€
Variation des autres provisions techniques					
Brut — Assurance directe	R0410		47K€		47K€
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	121K€	8K€		128K€
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430				
Part des réassureurs	R0440	412K€	1 034K€		1 446K€
Net	R0500	-291K€	-980K€		-1 271K€
Dépenses engagées	R0550	5 327K€	6 136K€		11 463K€
Autres dépenses	R1200				
Total des dépenses	R1300				11 463K€

Humanis Assurances

S.05.01

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

	Ligne d'activité pour : engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		Total
	Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé	Réassurance maladie	Réassurance vie	
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	
Primes émises									
Brut	R1410	2 640 K€	4 564 K€	610 K€	11 220 K€			1 170 K€	20 204 K€
Part des réassureurs	R1420	1 961 K€			1 699 K€				3 660 K€
Net	R1500		4 564 K€	610 K€	9 521 K€			1 170 K€	16 544 K€
Primes acquises									
Brut	R1510	2 900 K€	4 875 K€	610 K€	10 416 K€			895 K€	19 697 K€
Part des réassureurs	R1520	2 091 K€	6 K€		3 923 K€				6 020 K€
Net	R1600	810 K€	4 869 K€	610 K€	6 492 K€			895 K€	13 676 K€
Charge des sinistres									
Brut	R1610	676 K€	4 419 K€	-2 084 K€	10 806 K€	4 239 K€		-857 K€	17 387 K€
Part des réassureurs	R1620	550 K€	-359 K€		3 720 K€	113 K€			4 023 K€
Net	R1700	126 K€	4 778 K€	-2 084 K€	7 087 K€	4 125 K€		-857 K€	13 363 K€
Variation des autres provisions techniques									
Brut	R1710		55 K€	2 273 K€		44 K€		135 K€	2 507 K€
Part des réassureurs	R1720	354 K€	0 K€		687 K€	227 K€			1 268 K€
Net	R1800	-354 K€	55 K€	2 273 K€	-687 K€	-183 K€		135 K€	1 240 K€
Dépenses engagées	R1900	2 727 K€	914 K€	390 K€	2 946 K€	403 K€	176 K€	43 K€	7 598 K€
Autres dépenses	R2500								-316 K€
Total des dépenses	R2600								7 282 K€

Humanis Assurances
S.05.02
Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140
R0010								
Primes émises								
Brut — Assurance directe	R0110	33 515 K€					33 515 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	377 K€					377 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130							
Part des réassureurs	R0140	7 748 K€					7 748 K€	
Net	R0200	26 144 K€					26 144 K€	
Primes acquises								
Brut — Assurance directe	R0210	32 342 K€					32 342 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	1 052 K€					1 052 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230							
Part des réassureurs	R0240	7 769 K€					7 769 K€	
Net	R0300	25 624 K€					25 624 K€	
Charge des sinistres								
Brut — Assurance directe	R0310	21 015 K€					21 015 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	1 999 K€					1 999 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330							
Part des réassureurs	R0340	5 846 K€					5 846 K€	
Net	R0400	17 168 K€					17 168 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut — Assurance directe	R0410	47 K€					47 K€	
Brut — Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	128 K€					128 K€	
Brut — Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430							
Part des réassureurs	R0440	1 446 K€					1 446 K€	
Net	R0500	-1 271 K€					-1 271 K€	
Dépenses engagées	R0550	11 463 K€					11 463 K€	
Autres dépenses	R1200							
Total des dépenses	R1300						11 463 K€	

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) — engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
R1400								
Primes émises								
Brut	R1410	20 204 K€					20 204 K€	
Part des réassureurs	R1420	3 660 K€					3 660 K€	
Net	R1500	16 544 K€					16 544 K€	
Primes acquises								
Brut	R1510	19 697 K€					19 697 K€	
Part des réassureurs	R1520	6 020 K€					6 020 K€	
Net	R1600	13 676 K€					13 676 K€	
Charge des sinistres								
Brut	R1610	17 387 K€					17 387 K€	
Part des réassureurs	R1620	4 023 K€					4 023 K€	
Net	R1700	13 363 K€					13 363 K€	
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710	2 507 K€					2 507 K€	
Part des réassureurs	R1720	1 268 K€					1 268 K€	
Net	R1800	1 240 K€					1 240 K€	
Dépenses engagées	R1900	7 598 K€					7 598 K€	
Autres dépenses	R2500						-316 K€	
Total des dépenses	R2600						7 282 K€	

Humanis Assurances
S.12.01
Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance avec participation aux bénéfices	Autres assurances vie		Réassurance acceptée	Total (vie hors santé, y compris UC)
				Contrats sans options ni garanties		
		C0020	C0060	C0070	C0100	C0150
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020					
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Meilleure estimation brute	R0030	52 735 K€		2 601 K€	756 K€	71 172 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	26 017 K€		326 K€		26 343 K€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090	26 718 K€		2 275 K€	756 K€	44 828 K€
Marge de risque	R0100	1 041 K€	208 K€		178 K€	1 584 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110					
Meilleure estimation	R0120					
Marge de risque	R0130					
Provisions techniques — Total	R0200	53 776 k€	2 809 k€		935 k€	72 756 k€

		Assurance santé (assurance directe)	Réassurance santé (réassurance acceptée)	Total (santé similaire à la vie)
				C0210
		C0160	C0200	C0210
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020			
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Meilleure estimation brute	R0030		1 835 K€	32 293 k€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080			14 739 k€
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0090		1 835 K€	17 554 k€
Marge de risque	R0100	2 720 K€	46 K€	3 023 k€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110			
Meilleure estimation	R0120			
Marge de risque	R0130			
Provisions techniques — Total	R0200	23 081 K€	1 881 K€	35 316 k€

Humanis Assurances						
S.17.01						
Provisions techniques non-vie						
		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance de protection juridique	Assistance	
		C0020	C0030	C0110	C0120	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050					
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	564 K€	1 675 K€			2 239 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-41 K€	243 K€			202 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	605 K€	1 432 K€			2 037 K€
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	3 558 K€	22 926 K€			26 483 K€
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	164 K€	10 736 K€			10 900 K€
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	3 394 K€	12 189 K€			15 583 K€
Total meilleure estimation — brut	R0260	4 121 K€	24 601 K€			28 722 K€
Total meilleure estimation — net	R0270	3 999 K€	13 621 K€			17 620 K€
Marge de risque	R0280	399 K€	4 008 K€			4 407 K€
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290					
Meilleure estimation	R0300					
Marge de risque	R0310					
Provisions techniques — Total						
Provisions techniques — Total	R0320	4 520 K€	28 609 K€			33 129 K€
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie — total	R0330	123 K€	10 980 K€			11 102 K€
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite — total	R0340	4 397 K€	17 629 K€			22 027 K€

Humanis Assurances
S.19.01 - Année d'accident
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

20021	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

Année	Année de développement										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +	
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100										
N-9	R0160							64 K€	9 K€		
N-8	R0170						21 K€	16 K€			
N-7	R0180					202 K€	159 K€				
N-6	R0190					600 K€	525 K€	0 K€			
N-5	R0200			986 K€	501 K€	1 K€					
N-4	R0210		1 489 K€	1 373 K€	2 K€						
N-3	R0220	3 593 K€	2 215 K€	66 K€							
N-2	R0230	3 179 K€	4 002 K€	151 K€							
N-1	R0240	1 976 K€	1 870 K€								
N	R0250	7 874 K€									

Année	Somme des années (cumulés)	
	Pour l'année en cours C0170	C0180
Précédentes	R0100	
N-9	R0160	73 K€
N-8	R0170	37 K€
N-7	R0180	361 K€
N-6	R0190	0 K€
N-5	R0200	1 K€
N-4	R0210	2 K€
N-3	R0220	66 K€
N-2	R0230	151 K€
N-1	R0240	1 870 K€
N	R0250	7 874 K€
Total	R0260	9 964 K€
		30 900 K€

S.19.01 - Année de souscription
Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie
 Total activités non-vie

Année d'accident / année de souscription

R0170	Année d'accident
-------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)
 (valeur absolue)

Année	Année de développement										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +	
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100										
N-9	R0160										
N-8	R0170							78 K€	43 K€		
N-7	R0180							69 K€			
N-6	R0190				321 K€	7 K€	11 K€				
N-5	R0200			882 K€	361 K€	-1 K€					
N-4	R0210		5 587 K€	2 580 K€	4 K€						
N-3	R0220	10 288 K€	4 066 K€								
N-2	R0230	10 410 K€	5 548 K€	-12 K€							
N-1	R0240	9 645 K€	630 K€								
N	R0250	3 487 K€									

Année	En fin d'année
	C0360
Précédentes	R0100
N-9	R0160
N-8	R0170
N-7	R0180
N-6	R0190
N-5	R0200
N-4	R0210
N-3	R0220
N-2	R0230
N-1	R0240
N	R0250
Total	R0260
	4 121 K€

Humanis Assurances

S.22.01

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixe à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	141 201 K€	2 786 K€		1 540 K€	
Fonds propres de base	R0020	28 617 K€	-2 786 K€		-909 K€	
Fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0050	28 617 K€	-2 786 K€		-909 K€	
Capital de solvabilité requis	R0090	22 226 K€			287 K€	
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	28 617 K€	-2 786 K€		-909 K€	
Minimum de capital requis	R0110	7 201 K€			82 K€	

Humanis Assurances

S.23.01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 non restreint	Niveau 1 restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	23 566 K€	23 566 K€			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	5 059 K€	5 059 K€			
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040					
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	-8 K€	-8 K€			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	28 617 K€	28 617 K€			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, callable sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	28 617 K€	28 617 K€			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	28 617 K€	28 617 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	28 617 K€	28 617 K€			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	28 617 K€	28 617 K€			
Capital de solvabilité requis	R0580	22 226 K€				
Minimum de capital requis	R0600	7 201 K€				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	129%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	397%				

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	28 617 K€
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	28 625 K€
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	-8 K€
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	-159 K€
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	-159 K€

Humanis Assurances

S.25.01

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications
		C0110	C0120
Risque de marché	R0010	9 548 k€	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	2 837 k€	
Risque de souscription en vie	R0030	5 680 k€	
Risque de souscription en santé	R0040	12 919 k€	
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060	-9 449 k€	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	21 536 k€	

		Value
		C0100
Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	1 926 k€
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-1 236 k€
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	22 226 k€
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	22 226 k€
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

		USP
		C0090
Risque de souscription en vie	R0030	
Risque de souscription en santé	R0040	
Risque de souscription en non-vie	R0050	

Humanis Assurances

S.28.02

Minimum de capital requis (MCR) — Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

Activités en non-vie	Activités en vie
Résultat [MCR]	Résultat [MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

	C0010	C0020
R0010		

		Activités en non-vie		Activités en vie	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0030	C0040	C0050	C0060
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020				
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030				
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040				
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050				
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060				
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070				
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080				
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090				
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100				
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110				
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120				
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130				
Réassurance santé non proportionnelle	R0140				
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150				
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160				
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170				

Activités en non-vie	Activités en vie
Résultat [MCR]	Résultat [MCR]

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

	C0070	C0080
R0200	636 k€	2 678 k€

		Activités en non-vie		Activités en vie	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations garanties	R0210			25 730 k€	
Engagements avec participation aux bénéfices — Prestations discrétionnaires futures	R0220			2 173 k€	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230			15 397 k€	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	18 121 k€		3 029 k€	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250				2 313 379 k€

Calcul du MCR global

		C0130
MCR linéaire	R0300	
Capital de solvabilité requis	R0310	
Plafond du MCR	R0320	
Plancher du MCR	R0330	
MCR combiné	R0340	
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	
Minimum de capital requis	R0400	

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500	4 521 k€	5 995 k€
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510	13 990 k€	8 261 k€
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520	6 295 k€	3 718 k€
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530	3 497 k€	2 065 k€
Montant notionnel du MCR combiné	R0540	4 521 k€	3 718 k€
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550		
Montant notionnel du MCR	R0560	4 521 k€	3 718 k€



malakoff médéric
humanis

SANTÉ – PRÉVOYANCE – RETRAITE – ÉPARGNE

SGAM Malakoff Médéric Humanis : Société de groupe d'assurance mutuelle
Siège social : 21 rue Laffitte – 75009 PARIS – N°SIREN 844 914 887